



CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE NATIONAL  
BREST

## ESPECES INDICATRICES DE ZONE HUMIDE EN BRETAGNE

Recueil de fiches d'aide à l'identification



Eva Burguin

## Soutien financier



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Partenariat technique et scientifique



**ATBVB**

### Citation conseillée

Burguin E., 2023 – *Espèces indicatrices de zone humide en Bretagne. Recueil de fiches d'aide à l'identification*. DREAL Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 233 p.

### Mots-clés

Fiches ; Espèces ; Zone humide

### Version / indice

V1

### Date

14/03/2023

### Photographie de couverture

Thomas Bousquet (Cbn de Brest), Loic Ruellan (Cbn de Brest)

### Critères de diffusion

Document confidentiel	Non
Présence de données à caractère personnel	Non
Autorisation de diffusion ou de citation donnée par les auteurs	Oui
Obligation de diffusion du document par le commanditaire	Oui
Présence de données sensibles	Non
Statut de l'étude	Document en accès libre



# ESPECES INDICATRICES DE ZONE HUMIDE DE BRETAGNE

## Recueil de fiches d'aide à l'identification

**2023**

### RÉSUMÉ

L'arrêté ministériel du 24 juin 2008 précise les critères de définition et de délimitation des zones humides. Un des critères est basé sur la présence de plantes hygrophiles. Une liste de plantes indicatrices de zone humide a été établie à l'échelle nationale (annexe 2 de l'arrêté). Cette liste est utilisée en Bretagne pour définir et délimiter les zones humides, notamment dans le cadre d'inventaires communaux de zones humides et d'études réglementaires.

Pour aider à la bonne identification des plantes indicatrices de zone humide, le Conservatoire botanique national de Brest a élaboré des fiches d'aide à la détermination pour 112 espèces. Les espèces retenues sont majoritairement des espèces communes en Bretagne, représentatives des différents types de zone humide. Chaque espèce est illustrée sous forme de fiche au format recto/verso. On y trouve des informations utiles à leur reconnaissance sur le terrain ainsi que des connaissances sur leur écologie et leur répartition en Bretagne.

Les fiches sont consultables et téléchargeables sur le site Internet du CBN de Brest (<https://www.cbnbrest.fr/observatoire-plantes/boite-a-outils/fiches-especes>). Le présent document regroupe l'ensemble des fiches pour permettre une impression facilitée de l'ensemble des fiches.

**Étude réalisée par** l'antenne Bretagne du Conservatoire botanique national de Brest

**Partenariat technique et scientifique :**

DREAL Bretagne  
Association des Techniciens des Bassins Versants Bretons (ATBVB)

**Responsable projet :**

Eva Burguin – e.burguin@cbnbrest.com

**Rédaction :** Eva Burguin

**Relecture et avis :** Marie-Violaine Caillaud, Marion Hardegen



# Sommaire

1. Introduction	5
2. <i>Achillea ptarmica</i> L.	9
3. <i>Agrostis canina</i> L.	11
4. <i>Agrostis stolonifera</i> L. subsp. <i>stolonifera</i>	13
5. <i>Alisma plantago-aquatica</i> L.	15
6. <i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	17
7. <i>Alopecurus geniculatus</i> L.	19
8. <i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	21
9. <i>Angelica sylvestris</i> L.	23
10. <i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb.	25
11. <i>Baldellia</i> Groupe <i>ranunculoides/repens</i>	27
12. <i>Betula pubescens</i> Ehrh. subsp. <i>pubescens</i>	29
13. <i>Bidens cernua</i> L.	31
14. <i>Bidens tripartita</i> L.	33
15. <i>Butomus umbellatus</i> L.	35
16. <i>Caltha palustris</i> L.	37
17. <i>Cardamine flexuosa</i> With.	39
18. <i>Cardamine pratensis</i> L.	41
19. <i>Carex echinata</i> Murray	43
20. <i>Carex elata</i> All.	45
21. <i>Carex laevigata</i> Sm.	47
22. <i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	49
23. <i>Carex panicea</i> L.	51
24. <i>Carex paniculata</i> L.	53
25. <i>Carex pendula</i> Huds.	55
26. <i>Carex remota</i> L.	57
27. <i>Carex riparia</i> Curtis	59
28. <i>Carex rostrata</i> Stokes	61
29. <i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L.	63
30. <i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill	65

31. <i>Cirsium filipendulum</i> Lange	67
32. <i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	69
33. <i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl	71
34. <i>Comarum palustre</i> L.	73
35. <i>Convolvulus sepium</i> L.	75
36. <i>Cyperus</i> Groupe <i>longus/badius</i>	77
37. <i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó	79
38. <i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv.	81
39. <i>Drosera intermedia</i> Hayne	83
40. <i>Drosera rotundifolia</i> L.	85
41. <i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC.	87
42. <i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv.	89
43. <i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult.	91
44. <i>Epilobium hirsutum</i> L.	93
45. <i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz	95
46. <i>Equisetum fluviatile</i> L.	97
47. <i>Equisetum telmateia</i> Ehrh.	99
48. <i>Erica tetralix</i> L.	101
49. <i>Eriophorum angustifolium</i> Honck.	103
50. <i>Eupatorium cannabinum</i> L. subsp. <i>cannabinum</i>	105
51. <i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	107
52. <i>Frangula alnus</i> Mill.	109
53. <i>Galium palustre</i> L.	111
54. <i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br.	113
55. <i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmb.	115
56. <i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch	117
57. <i>Hesperocodon hederaceus</i> (L.) Eddie & Cupido	119
58. <i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	121
59. <i>Hypericum elodes</i> L.	123
60. <i>Hypericum tetrapterum</i> Fr.	125
61. <i>Iris pseudacorus</i> L.	127
62. <i>Isolepis fluitans</i> (L.) R.Br.	129

63. <i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm.	131
64. <i>Juncus acutus</i> L.	133
65. <i>Juncus articulatus</i> L.	135
66. <i>Juncus bulbosus</i> L.	137
67. <i>Juncus conglomeratus</i> L.	139
68. <i>Juncus effusus</i> L.	141
69. <i>Juncus inflexus</i> L.	143
70. <i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw.	145
71. <i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch.	147
72. <i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	149
73. <i>Lychnis flos-cuculi</i> L.	151
74. <i>Lycopus europaeus</i> L.	153
75. <i>Lysimachia tenella</i> L.	155
76. <i>Lysimachia vulgaris</i> L.	157
77. <i>Lythrum salicaria</i> L.	159
78. <i>Mentha aquatica</i> L.	161
79. <i>Menyanthes trifoliata</i> L.	163
80. <i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench subsp. <i>caerulea</i>	165
81. <i>Myrica gale</i> L.	167
82. <i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Huds.	169
83. <i>Nasturtium officinale</i> R.Br. subsp. <i>officinale</i>	171
84. <i>Oenanthe crocata</i> L.	173
85. <i>Oenanthe fistulosa</i> L.	175
86. <i>Osmunda regalis</i> L.	177
87. <i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray	179
88. <i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach	181
89. <i>Phalaris arundinacea</i> L. subsp. <i>arundinacea</i>	183
90. <i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud.	185
91. <i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh.	187
92. <i>Ranunculus flammula</i> L.	189
93. <i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser	191
94. <i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser	193

<b>95. <i>Rumex hydrolapathum</i> Huds.</b>	<b>195</b>
<b>96. <i>Salix atrocinerea</i> Brot.</b>	<b>197</b>
<b>97. <i>Salix aurita</i> L.</b>	<b>199</b>
<b>98. <i>Salix repens</i> L.</b>	<b>201</b>
<b>99. <i>Schoenus nigricans</i> L.</b>	<b>203</b>
<b>100. <i>Scorzonera humilis</i> L.</b>	<b>205</b>
<b>101. <i>Scrophularia auriculata</i> L.</b>	<b>207</b>
<b>102. <i>Scutellaria galericulata</i> L.</b>	<b>209</b>
<b>103. <i>Sparganium</i> Groupe <i>erectum/microcarpum/neglectum/oocarpum</i></b>	<b>211</b>
<b>104. <i>Stellaria alsine</i> Grimm</b>	<b>213</b>
<b>105. <i>Succisa pratensis</i> Moench</b>	<b>215</b>
<b>106. <i>Thysselinum lancifolium</i> (Hoffmanns. &amp; Link ex Lange) Calest.</b>	<b>217</b>
<b>107. <i>Trichophorum cespitosum</i> (L.) Hartm. subsp. <i>germanicum</i> (Palla) Heg</b>	<b>219</b>
<b>108. <i>Trocdaris verticillatum</i> (L.) Raf</b>	<b>221</b>
<b>109. <i>Typha angustifolia</i> L.</b>	<b>223</b>
<b>110. <i>Typha latifolia</i> L.</b>	<b>225</b>
<b>111. <i>Veronica beccabunga</i> L.</b>	<b>227</b>
<b>112. <i>Veronica scutellata</i> L.</b>	<b>229</b>
<b>113. <i>Viola palustris</i> L.</b>	<b>231</b>

# 1. Introduction

Selon l'arrêté ministériel du 24 juin 2008, une zone est considérée humide si

- son sol est hydromorphe

et/ou

- sa végétation, si elle existe, est caractérisée par des espèces ou des communautés végétales (« habitats ») caractéristiques de zones humides.

Cet arrêté précise les critères de définition et de délimitation des zones humides et fournit une liste des types de sol concernés et des espèces et des habitats jugés indicatrices de zones humides. Ces listes sont établies à l'échelle nationale, elles peuvent être adaptées à l'échelle régionale par le préfet de région sur proposition du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN).

En Bretagne, le CSRPN a considéré que l'utilisation de la liste nationale permettait globalement une bonne identification des zones humides bretonnes et que par conséquent il n'était pas nécessaire d'élaborer une liste régionale d'espèces indicatrices de zone humide. Pour aider à la bonne identification des zones humides, il a proposé la rédaction d'un guide d'aide à la reconnaissance des plantes indicatrices de zone humide et d'une note relative à la bonne utilisation de la liste nationale dans le contexte breton.



C'est en réponse à ces propositions que le Conservatoire botanique national de Brest a élaboré des **fiches d'aide à la reconnaissance de plantes indicatrices de zones humides**. La liste nationale comporte 801 taxons (775 espèces et 26 sous-espèces) dont 446 sont présents en Bretagne. 112 espèces choisies parmi les plus communes en Bretagne et jugées représentatives des différents milieux naturels humides de la région sont illustrées dans un format de 2 pages pour une consultation aisée et rapide. On y trouve l'essentiel des informations utiles à leur bonne identification sur le terrain, ainsi qu'à la connaissance de leur écologie et leur répartition en Bretagne.

**Ces fiches d'aide à la reconnaissance de plantes indicatrices de zones humides s'adressent avant tout aux personnes en charge de la réalisation d'inventaires et de cartographies de zones humides, mais également aux agents en charge de missions de police de la nature.**

## Contenu des fiches :

Nom de l'espèce :	Nom latin (TaxRef v16), nom français (Atlas floristiques) <a href="https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/taxref/16.0/menu">https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/taxref/16.0/menu</a>
Famille :	Famille botanique à laquelle appartient l'espèce illustrée (source : TaxRef v16). Une famille botanique regroupe des espèces qui partagent un certain nombre de caractéristiques morphologiques.
Synonymes :	Autres noms scientifiques pour désigner l'espèce (source : RNFO)
Noms vernaculaires :	Nom(s) usuel(s) et nom(s) français de l'espèce (source : Atlas floristiques, TaxRef v16). Seuls les noms les plus usuels sur le territoire ont été retenus.
Type biologique :	(d'après Raunkier) Classification des espèces végétales selon le positionnement des organes de survie. Phanérophytes : plante vivace, bourgeons dormants aériens à plus de 40 cm du sol (ex. arbres)

Chamaephytes : plante vivace, bourgeons dormants aériens à moins de 40 cm du sol (ex. bruyères)  
Hémicryptophytes : plante vivace, bourgeons dormants à la surface du sol (ex. de nombreuses plantes herbacées vivaces)  
Géophytes : plante vivace, bourgeons dormants sous la surface du sol (ex. plantes à bulbes)  
Hydrophytes : plante vivace, bourgeons dormants sous l'eau, les feuilles sont immergées ou flottent à la surface de l'eau (ex. nénuphars)  
Hélophytes : plante vivace, bourgeons dormants sous l'eau, feuilles émergées au moins en partie (ex. Roseau commun, Iris des marais)  
Thérophytes : plante annuelle

- Taille : Taille moyenne, valeurs entre parenthèse : taille maximale, le plus souvent taille maximal des hampes florales (source : flores de référence pour l'Ouest de la France)
- Période de floraison : Période à laquelle l'espèce est en fleurs. C'est la période à laquelle la reconnaissance de la plante est la plus aisée.
- Statuts de rareté et de menace : Le cas échéant, inscription de l'espèce à des listes d'espèces rares et menacées (listes rouges). Listes prises en compte :  
UICN France, FCBN, AFB, MNHN (éds), 2018 - *La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris : UICN France, 32 p.  
Quéré E., Magnanon S., Brindejone O., 2015 - *Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne - Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN*. DREAL Bretagne / Conseil régional de Bretagne / FEDER Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 44 p. + annexes.  
Magnanon S., 1993 - Liste rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain. *E.R.I.C.A.*, 4 : 1-22.
- Statuts réglementaires : Le cas échéant, inscription de l'espèce à des listes d'espèces protégées  
Arrêté du 20 janvier 1982 modifié relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (1)(JONC du 13 mai 1982) - (1) titre modifié par Arr. du 31 août 1995, art.1er  
Arrêté interministériel du 23 juillet 1987 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Bretagne complétant la liste nationale NOR : ENVN8700161A (Journal officiel du 16 septembre 1987)
- Description : Description de la morphologie de la plante. Principaux critères permettant la bonne identification de l'espèce. Les termes techniques sont illustrés par des dessins. (source : flores de référence pour l'Ouest de la France)
- Milieu de vie : Milieu de vie de l'espèce en Bretagne (source : expérience de terrain des botanistes du CBN de Brest, atlas floristiques départementaux)
- Répartition en France : Carte de répartition de l'espèce en France métropolitaine (source : SI Flore du réseau des conservatoires botaniques nationaux)
- Répartition en Bretagne : Carte de répartition de l'espèce en Bretagne (source : base de données Calluna du CBN de Brest)
- Confusions possibles : Espèces ayant une morphologie proche et avec lesquelles l'espèce illustrée peut être confondue. Les principaux critères permettant la distinction entre ces espèces sont décrits et illustrés.

Flores consultées pour le renseignement des fiches :

Balayer M., Napoli L., 1992 - *Flore de l'abbé H. Coste : nomenclature actualisée sur Flora europaea*. Etude & protection de la nature, 194 p. (Ginebre ; 9).

Des Abbayes H., Claustres G., Corillon R., Dupont P., 1971 - *Flore et végétation du Massif armoricain, 1. Flore vasculaire*. Saint-Brieuc : Presses universitaires de Bretagne, 1226 p.

Diard L., 2005 - *Atlas de la flore d'Ille-et-Vilaine. Flore vasculaire*. Nantes : Editions Siloë, 670 p. (Atlas floristique de Bretagne).

Philippon D., Prelli R., Poux L., 2006 - *Atlas de la flore des Côtes-d'Armor. Flore vasculaire*. Nantes : Editions Siloë, 566 p. (Atlas floristique de Bretagne).

Quéré E., Magnanon S., Ragot R., Gager L., Hardy F., 2008 - *Atlas de la flore du Finistère. Flore vasculaire*. Nantes : Editions Siloë, 693 p. (Atlas floristique de Bretagne).

Rivière G., 2007 - *Atlas de la flore du Morbihan. Flore vasculaire*. Nantes : Editions Siloë, 654 p. (Atlas floristique de Bretagne).

Tison J.-M. & Foucault B. (de)(coord.), 2014 - *Flora Gallica. Flore de France*. Mèze : Biotope éditions, XX-1195 p.



## Achillée sternutatoire



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

*Achillea ptarmica* L.

NOMS VERNACULAIRES :

Achillée sternutatoire

Achillée ptarmique

Herbe à éternuer

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte

TAILLE : 20-90 cm

PÉRIODE FLORAISON : Juillet - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

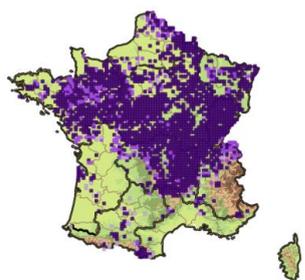
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siflore.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, T. Bousquet

## *Achillea ptarmica* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, simple ou ramifiée au sommet

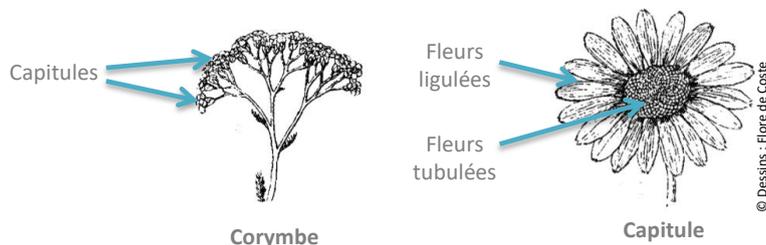
Système racinaire : Souche ligneuse rampante

Feuilles : Feuilles simples, linéaires-lancéolées (jusqu'à 8 cm de long pour moins de 1 cm de large) et finement dentées sur toute leur longueur, alternes et sessiles

Inflorescence : Corymbe de capitules

Fleurs : Fleurs ligulées blanches, tridentées et arrondies, fleurs tubulées du disque blanc-verdâtre

Fruits : Akènes



© Dessins : Flore de Côte

### Milieu de vie

Roselières basses des bords des eaux, des mares et des fossés où elle pousse souvent les pieds dans l'eau.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## *Achillea ptarmica* L.

## Achillée sternutatoire

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium* L.), espèce courante en Bretagne mais non indicatrice de zone humide.



© CBNB, T. Bousquet

*Achillea ptarmica*

Critères distinctifs :

- Possède des capitules beaucoup moins nombreux et écartés
- Les feuilles sont simples et dentées



© CBNB, C. Bougault

*Achillea millefolium*

Critères distinctifs :

- Possède des capitules beaucoup plus nombreux et rapprochés
- Les feuilles sont plus découpées (2-3 niveaux de division)

## Agrostide des chiens

© CBNB, C. Bougault



FAMILLE : *Poaceae*

SYNONYMES :

*Agraulis caninus* (L.) P.Beauv  
*Agraulis pallidus* (With.) Gray  
*Agrostis affinis* Kunth

NOMS VERNACULAIRES :

Agrostide des chiens

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte*

TAILLE : 20-70(-150) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

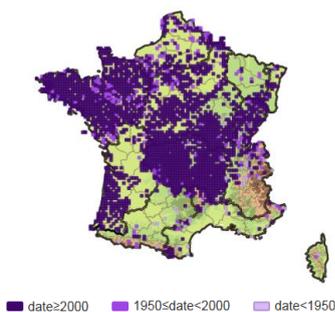
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sfbrs.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, M. Hardegen

## *Agrostis canina* L.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne (graminée, "herbe")

**Port** : En touffe lâche à la base et à rhizomes très courts, tiges portant les fleurs dressées, mais souvent pliées, dites « genouillées », aux nœuds à la base de la tige (formant un angle en forme de genou)

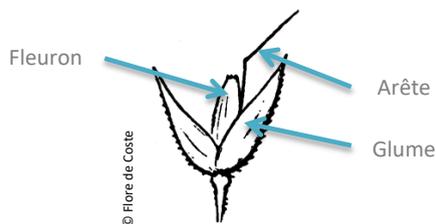
**Système racinaire** : Souche émettant généralement des tiges rampantes à la surface du sol, portant des racines à chaque nœud

**Feuilles** : Les caulinaires planes, mais les radicales enroulées ; plus ou moins rugueuses ; ligule allongée de 1,5-5 mm

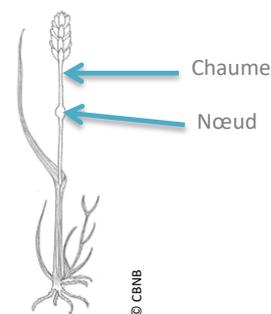
**Inflorescence** : Panicule de 2-20 cm, lâche, contractée seulement après floraison

**Fleurs** : Epillet : 1,5-4 mm, à un fleuron pourvu d'une arête genouillée de 4-5 mm dépassant longuement les glumes

**Fruits** : Caryopses lisses



Epillet de *Agrostis canina*



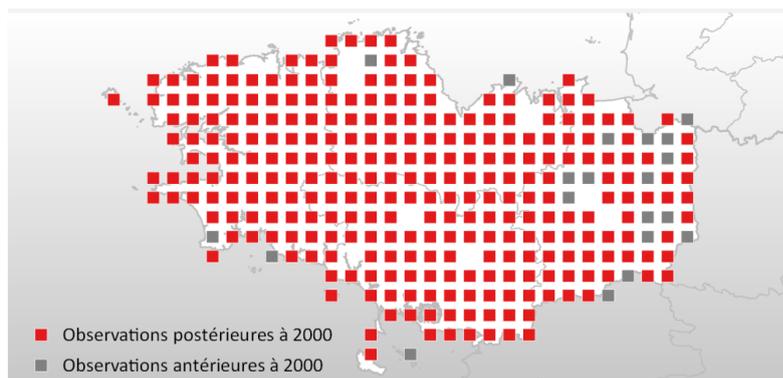
Port général d'une Poacée

### Milieu de vie

Prairies humides, souvent longuement inondées. Egalement présente dans les tourbières, les landes humides et en bord des eaux.

L'Agrostide des chiens indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
 Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



**Agrostis canina L.**

## Agrostide des chiens

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Agrostis*.

L'Agrostide des chiens (*Agrostis canina* L.), l'Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera* L.) et l'Agrostide géante (*Agrostis gigantea* Roth.) sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

Espèces	Glumelles du fleuron	Arête dorsale de la lemme	Inflorescence contractée après floraison	Ligule	Feuilles	Stolons (aériens)	Rhizomes (souterrains)
<b>Agrostis canina L.</b>	Paléole ≤ 30% Lemme	Saillante, formant un angle, dépassant longuement les glumes, insérée à la base de la lemme	Toujours	Allongée, 1,5-3(-4,5) mm	Un peu rugueuses, gén. 1-2 mm de large, celles de la base enroulées filiformes	Souvent présents, courts	Absents ou très courts
<b>Agrostis stolonifera L.</b>	Paléole > 50% Lemme	Normalement absente, si présente alors insérée à l'apex de la lemme	Toujours	Allongée, 1,5-5(-8) mm	Lisses à un peu rugueuses, 1-5 mm de large, planes	Présents et longs jusqu'à 200 cm	Absents ou à 4 entrenœuds max.
<b>Agrostis × murbeckii Fouill</b>	Paléole > 30% Lemme	Normalement absente, si présente alors arête courte insérée au milieu de la lemme	En partie	2-3 mm de long, tronquée ou obtuse, l'apex plus ou moins denté	Feuilles basales et caulinaires planes	Parfois présents	Absents ou à 4 entrenœuds max.
<b>Autres cas</b>			<i>A. capillaris</i> : reste étalée	<i>A. capillaris</i> : 0,5-2 mm	<i>A. curtisii</i> : ≤ 0,4 mm de large	Absents -> <i>A. vinealis</i> , <i>A. curtisii</i>	Toujours présents, certains à plus de 4 entrenœuds -> <i>A. gigantea</i>



Ligule

Ligule de *Agrostis stolonifera*

## Agrostide stolonifère



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Poaceae

SYNONYMES :  
*Agrostis alba* L.

NOMS VERNACULAIRES :  
*Agrostide stolonifère*  
*Agrostide blanche*  
*Crégnière*  
*Crègne*  
*Peau de chien*  
*Trainasse des jardins*

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte

TAILLE : 10-120 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

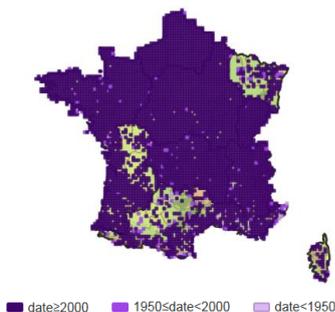
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siflore.fbm.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, E. Burguin

## *Agrostis stolonifera* L.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne (graminée, "herbe")

**Port** : Tiges portant les inflorescences dressées, formant souvent des angles à leur base

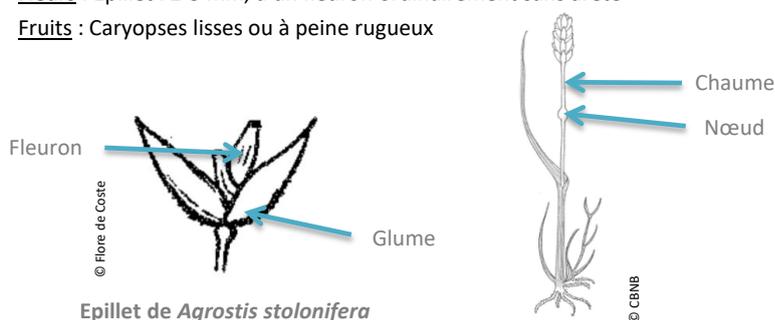
**Système racinaire** : Souche émettant généralement des tiges rampantes à la surface du sol, portant des racines à chaque nœud, mesurant jusqu'à 200 cm

**Feuilles** : Feuilles planes ou enroulées, lisses à rugueux au toucher ; ligule allongée de 1,5-3 mm

**Inflorescence** : Panicule 1-30 cm, contractée après floraison

**Fleurs** : Epillet : 2-3 mm, à un fleuron ordinairement sans arête

**Fruits** : Caryopses lisses ou à peine rugueux



Epillet de *Agrostis stolonifera*

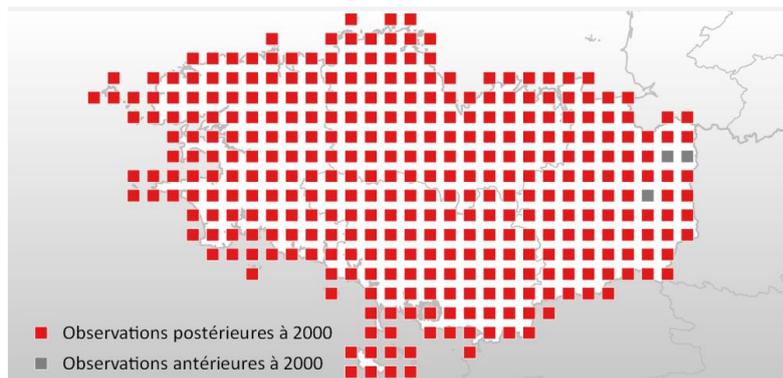
Port général d'une Poacée

### Milieu de vie

Prairies humides, souvent longuement inondées. Egalement présente en bord des eaux.

L'Agrostide stolonifère a une écologie assez large, elle pousse sur des sols riches à pauvres et dans des contextes variés. Elle se rencontre également dans des milieux saumâtres (légèrement salés).

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



**Agrostis stolonifera L.**

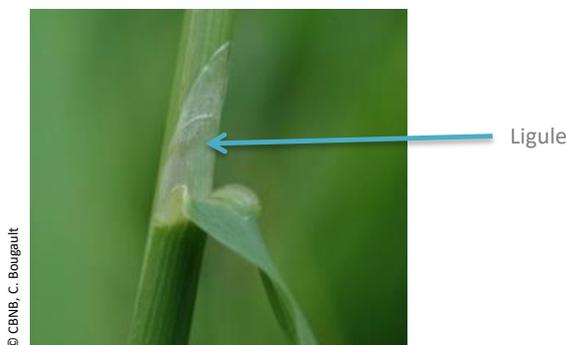
## Agrostide stolonifère

## Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les espèces du même genre *Agrostis*, surtout avec *Agrostis x murbeckii* (hybride entre *Agrostis stolonifera* et *Agrostis capillaris*).

L'Agrostide des chiens (*Agrostis canina* L.), l'Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera* L.) et l'Agrostide géante (*Agrostis gigantea* Roth.) sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

Espèces	Glumelles du fleuron	Arête dorsale de la lemme	Inflorescence contractée après floraison	Ligule	Feuilles	Stolons (aériens)	Rhizomes (souterrains)
<b>Agrostis canina</b> L.	Paléole ≤ 30% Lemme	Saillante, formant un angle, dépassant longuement les glumes, insérée à la base de la lemme	Toujours	Allongée, 1,5-3(-4,5) mm	Un peu scabres, gén. 1-2 mm de large, celles de la base enroulées filiformes	Souvent présents, courts	Absents ou très courts
<b>Agrostis stolonifera</b> L.	Paléole > 50% Lemme	Normalement absente, si présente alors insérée à l'apex de la lemme	Toujours	Allongée, 1,5-5(-8) mm	Lisses à un peu scabres, 1-5 mm de large, planes	Présents et longs jusqu'à 200 cm	Absents ou à 4 entrenœuds max.
<b>Agrostis x murbeckii</b> Fouill	Paléole > 30% Lemme	Normalement absente, si présente alors arête courte insérée au milieu de la lemme	En partie	2-3 mm de long, tronquée ou obtuse, l'apex plus ou moins denté	Feuilles basales et caulinaires planes	Parfois présents	Absents ou à 4 entrenœuds max.
<b>Autres cas</b>			<i>A. capillaris</i> : reste étalée	<i>A. capillaris</i> : 0,5-2 mm	<i>A. curtisii</i> : ≤ 0,4 mm de large	Absents -> <i>A. vinealis</i> , <i>A. curtisii</i>	Toujours présents, certains à plus de 4 entrenœuds -> <i>A. gigantea</i>



© CBNB, C. Bougault

Ligule de *Agrostis stolonifera*

## Grand plantain d'eau



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Alismataceae

SYNONYMES :

*Alisma plantago* L.

NOMS VERNACULAIRES :

Grand plantain d'eau

Plantain d'eau commun

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte

TAILLE : 20-120 cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Septembre

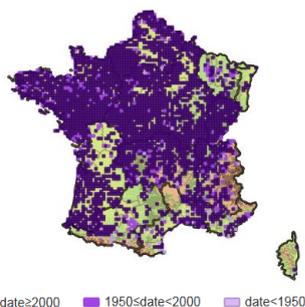
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://siflore.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020

© M. Davoust

## *Alisma plantago-aquatica* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Dressé

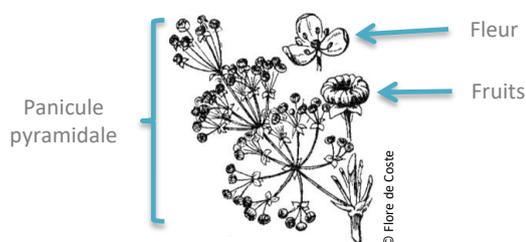
Système racinaire : Souche bulbeuse

Feuilles : Limbe 8-20 cm de long, ovale à ovale-allongé, généralement arrondi ou en forme de cœur à la base, pointu au bout. Limbe porté par un long pétiole, partant directement des racines de la plante

Inflorescence : Panicule pyramidale

Fleurs : Composées de 3 pétales et 3 sépales. Les pétales sont petits, larges de 5-7 mm, de couleur blanche à rosée, 2-3 fois plus grands que les sépales. Style de même taille ou plus grand que les carpelles, qui sont nombreux, de forme ovale et très comprimés, comportant généralement un sillon, voire deux

Fruits : Polyakènes

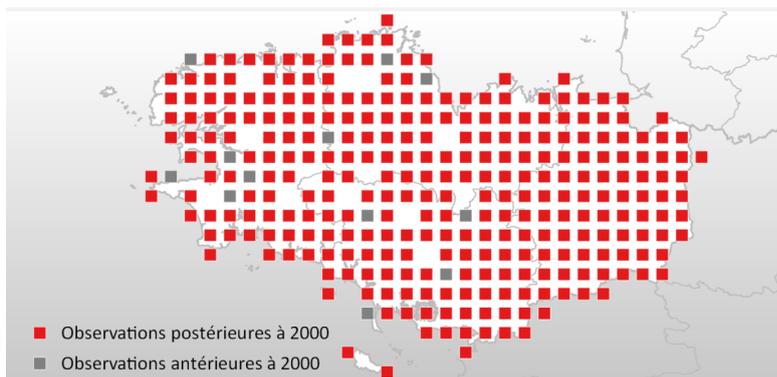


*Alisma plantago-aquatica*

### Milieu de vie

Roselières basses des bords des eaux, des mares et des fossés où elle pousse souvent les pieds dans l'eau.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Alisma plantago-aquatica* L.**

## Grand plantain d'eau

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec l'autre espèce du même genre, plus rare en Bretagne : le Plantain d'eau à feuilles lancéolées (*Alisma lanceolatum* With.), qui a les feuilles lancéolées dès la base, sans long pédicelle.

Il y a également un risque de confusion avec d'autres espèces de la famille, notamment avec les baldellies (*Baldellia* Groupe *ranunculoïdes/repens*), le Flûteau nageant (*Luronium natans* (L.) Raf.) et l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma* Mill.).

Le Flûteau nageant et l'Etoile d'eau sont des espèces protégées en France. L'Etoile d'eau est également classée comme « vulnérable » en Bretagne et « en danger » en France, selon les liste UICN.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Alisma lanceolatum</i>	<i>Luronium natans</i>	<i>Baldellia</i> Groupe <i>ranunculoïdes/repens</i>	<i>Damasonium alisma</i>
<b>Feuilles flottantes ou aériennes</b>	Limbe mesurant 8-20 cm de long, porté par un long pétiole	Feuilles lancéolées dès la base, sans long pétiole	Limbe ovale, arrondi, mesurant 1-4 cm de long, porté par un long pétiole, à 2 nervures latérales arquées. Tiges feuillées	Limbe lancéolé, pointu, mesurant jusqu'à 10 cm, porté par un long pétiole. Feuilles presque toutes radicales	Limbe ovale-oblong et arrondi ou un peu cordé à la base, mesurant 3-6-(8) cm de long, porté sur un long pétiole
<b>Feuilles submergées</b>	-	-	Plus ou moins parallèles, larges 2-8mm, nervure centrale nette	Elargies vers l'extrémité	-
<b>Fleurs</b>	5-7 mm	5-7 mm	1-2 cm	1-2 cm	5-9 mm
<b>Fruits</b>	Akènes à 3-5 sillons, disposés en cercle	Akènes à 3-5 sillons, disposés en cercle	Akènes à 12-15 sillons, disposés en cercle	Akènes disposés en tête globuleuse	6-8 carpelles, un peu soudés à la base, étalés en étoile



© J.-C. Abadie

*Alisma lanceolatum*

© CBNB, C. Bougault

*Luronium natans*

© CBNB, T. Bousquet

*Baldellia* Groupe *ranunculoïdes/repens*

© M. Barnasiak

*Damasonium alisma*

## Aulne glutineux



© CBNB, L. Ruellan

FAMILLE : *Betulaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Aulne glutineux*

*Aulne noir*

*Vergne*

TYPE BIOLOGIQUE : *PhanérophYTE*

TAILLE : 20-30 m

PERIODE FLORAISON : Mars - Avril

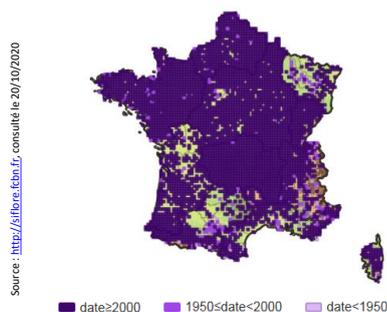
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, L. Ruellan

## *Alnus glutinosa* (L.) Gaertn.



### Description

**Type végétatif** : Arbre au feuillage caduque

**Port** : Dressé

**Ecorce** : Arbre à écorce brune, fissurée.

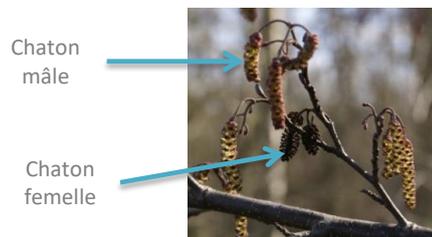
**Système racinaire** : Système racinaire profond et bien développé, contribuant à la fixation des berges des cours. Sur les spécimens poussant en zone inondable, des racines aériennes peuvent se former.

**Feuilles** : Feuilles ovales-orbiculaires de 3-9 cm, tronquées au sommet et avec une entaille peu profonde, alternes ; pétiole de 1-3 cm. La face supérieure des feuilles est de couleur vert foncé, la face inférieure est de couleur vert mat avec des touffes de poils à l'angle des nervures

**Inflorescence** : Chatons mâles - chatons femelles

**Fleurs** : Rudimentaires, se trouvant à l'aisselle des bractées des chatons

**Fruits** : Samares (fruits secs entourés d'une aile)



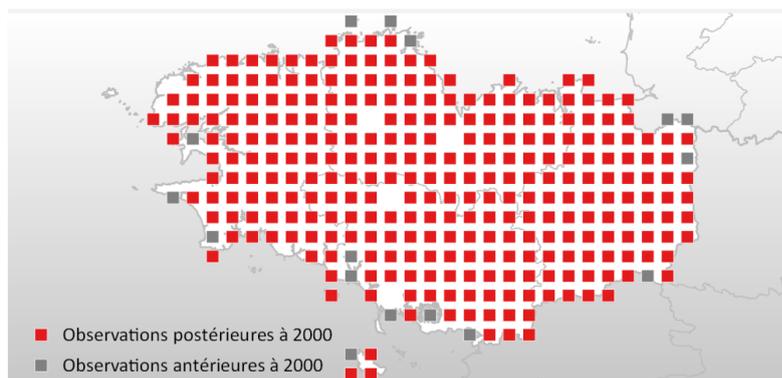
© CBNB, J. Geslin

Inflorescences de *Alnus glutinosa*

### Milieu de vie

L'Aulne glutineux est un arbre des milieux marécageux. Il peut former des boisements au sein de marais, le long de cours d'eau... Il supporte des sols gorgés d'eau toute l'année, souvent inondés en hiver.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## *Alnus glutinosa* (L.) Gaertn.

## Aulne glutineux

### Confusions possibles

Confusion possible avec l'Aulne de Corse (*Alnus cordata* (Loisel.) Duby), espèce introduite en Bretagne, mais dont la feuille est en pointe au sommet et en cœur à la base.

La forme de la feuille ovale-orbiculaire, tronquée au sommet et avec une entaille peu profonde, de l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa* (L.) Gaertn), la distingue des bouleaux, notamment du Bouleau pubescent (*Betula pubescens* Ehrh.) qui appartiennent à la même famille, mais qui possèdent des feuilles ovales-deltaïdes, en pointe au sommet.



*Alnus cordata*



*Alnus glutinosa*



*Betula pubescens*

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

Cependant l'Aulne de Corse (*Alnus cordata* (Loisel. Duby) est **non indigène en Bretagne** et est planté dans les parcs et en bords de route (il n'est donc pas indicateur de zone humide en Bretagne).

## Vulpin genouillé



© CBNB, L. Ruelian

FAMILLE : Poaceae

SYNONYMES :  
*Alopecurus australis* Nees.

NOMS VERNACULAIRES :  
Vulpin genouillé

TYPE BIOLOGIQUE :  
Hydro(hémicryptophyte), héliophyte ou thérophyte

TAILLE : 15-60 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Octobre

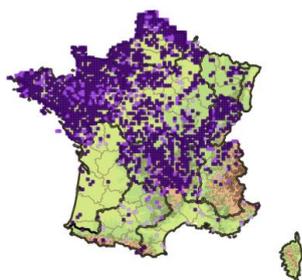
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

### RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://efflore.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date≥2000   ■ 1950≤date<2000   ■ date<1950

© CBNB, H. Guitton

## *Alopecurus geniculatus* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne (graminée, "herbe")

Port : Tige lisse portant les inflorescences dressées, formant souvent des angles et même généralement couchée à la base

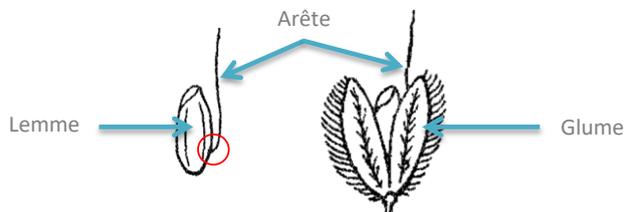
Système racinaire : Souche fibreuse

Feuilles : Feuilles courtes, rugueuses au toucher sur les marges et sur la face supérieure

Inflorescence : En forme d'épi cylindrique

Fleurs : Epillette : 2-3 mm ; glume soudée seulement à la base ; une seule fleur, pourvue d'une arête > 2,5 mm insérée à la base de la lemme

Fruits : Caryopses ovales, dépourvus de poils



Epillette de *Alopecurus geniculatus*

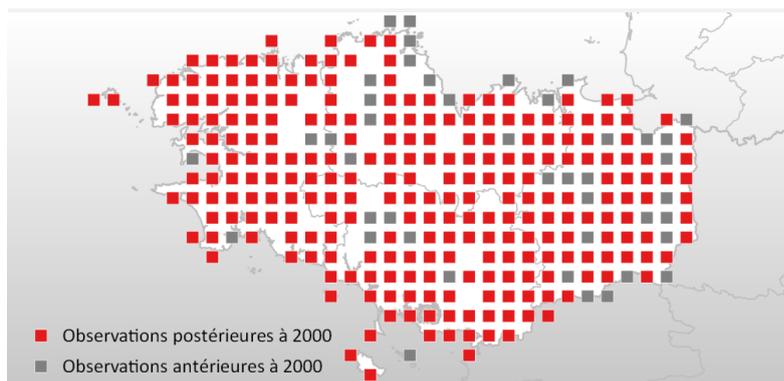
© Dessins : Flore de Côte

### Milieu de vie

Prairies humides parfois les pieds dans l'eau, souvent dans les zones basses des prairies marécageuses, ou encore dans les fossés ou au bord des étangs.

Le Vulpin genouillé pousse sur des sols riches à moyennement riches.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



- Observations postérieures à 2000
- Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Alopecurus geniculatus L.

## Vulpin genouillé

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre : le Vulpin des prés (*Alopecurus pratensis* L.), le Vulpin fauve (*Alopecurus aequalis* Sobol.), le Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus* Gouan) et le Vulpin des champs (*Alopecurus myosuroides* Huds.).

Le Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus* L.) possède des épillets de 2-3 mm, dont les glumes sont soudées seulement à la base et sont pourvues d'une arête > 2,5 mm insérée à la base de la lemme. De plus, il n'est pas renflé-bulbeux à la base.

Le Vulpin fauve (*Alopecurus aequalis* Sobol.) et le Vulpin bulbeux (*Alopecurus bulbosus* Gouan) sont également indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, E. Vallez

*Alopecurus pratensis*

Critères distinctifs : les glumes sont soudées jusqu'au 1/3 de leur longueur et aux épillets mesurant 4-5 mm



© CBNB, J. Le Bail

*Alopecurus aequalis*

Critères distinctifs : arête < 2,5 mm, insérée vers la moitié de la lemme, dépassant peu les glumes



© CBNB, J. Le Bail

*Alopecurus bulbosus*

Critères distinctifs : chaumes renflés-bulbeux à la base (déterrés)



© CBNB, J. Gestin

*Alopecurus myosuroides*

Critères distinctifs : glumes soudées jusqu'à la moitié, chaume scabre dans le haut

## Orchis à fleurs lâches



© CBNB, C. Bourgault

FAMILLE : Orchidaceae

SYNONYMES :  
Orchis laxiflora Lam.

NOMS VERNACULAIRES :  
Orchis à fleurs lâches

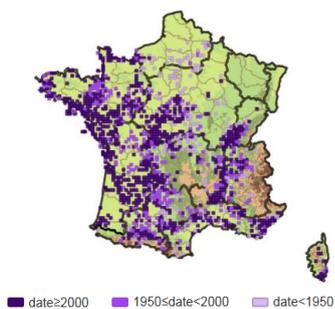
TYPE BIOLOGIQUE : Géophyte  
TAILLE : 30-70 cm  
PERIODE FLORAISON : Mai - Juillet

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :  
• **Aucun**

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :  
• **Aucun**

### RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <https://diffuseur.inpn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, Y. Colasse

## Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Feuilles vert uni, de plus en plus courtes vers le haut de la tige

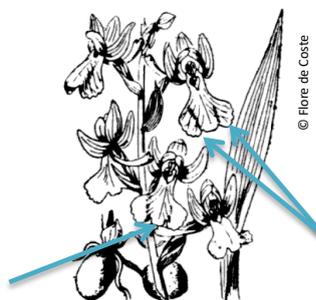
Système racinaire : Tubercules ovoïdes

Feuilles : Feuilles à pétiole long et creux ; les basales 1-2 fois divisées à segments ovales, lobés ; celles de la tige une seule fois divisées à segments très fins ; feuilles submergées et feuilles d'hiver 2 fois divisées à segments filiformes

Inflorescence : Epi très lâche (les fleurs sont espacées)

Fleurs : Fleurs zygomorphes assez grandes, pourpre foncé et plus claires à l'intérieur, à labelle avec lobe médian nettement plus courts que les latéraux, ces derniers rejetés en arrière

Fruits : Capsules



Lobe médian du labelle

Lobes latéraux du labelle

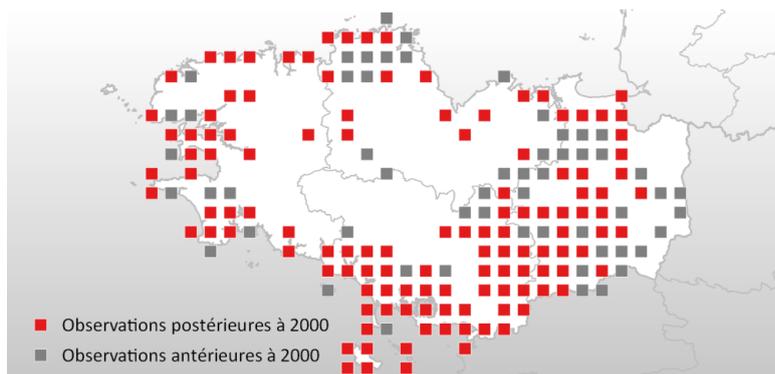
Anacamptis laxiflora

### Milieu de vie

Prairies humides marécageuses, principalement arrière-dunaires, et dépressions dunaires humides.

L'Orchis à feuilles lâches indique des sols calcaires.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](https://diffuseur.inpn.fr)



## *Anacamptis laxiflora* (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase

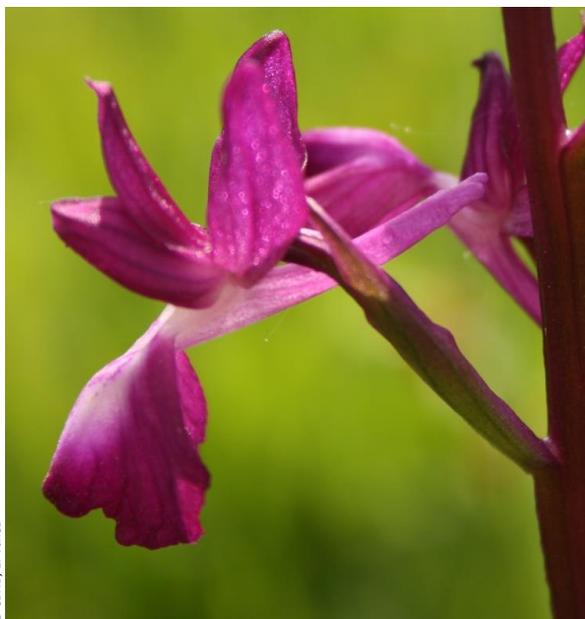
## Orchis à fleurs lâches

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les espèces de la famille des *Orchidaceae*.

Il existe un risque important de confusion entre l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora* (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase) et l'Orchis des marais (*Anacamptis palustris* (Jacq.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase) qui sont les deux seules espèces du genre *Anacamptis* à avoir des feuilles toutes ou majoritairement caulinaires avec la dernière feuille non ou indistinctement engainante. Les autres espèces du genre possèdent des feuilles majoritairement regroupées en rosettes basales avec la dernière feuille engainant l'inflorescence. Les deux espèces possèdent également un hybride (*Anacamptis* × *lloydiana* (Rouy) H.Kretzschmar, Eccarius & H.Dietr).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, E. Vallez

*Anacamptis laxiflora*

Critères distinctifs : labelle à lobes latéraux repliés en dessous et en arrière, à lobe médian nettement plus court que les lobes latéraux, parfois à peine marqué



© CBNB, R. Ragot

*Anacamptis palustris*

Critères distinctifs : labelle à lobes latéraux étalés, légèrement rejetés en arrière, mais qui se replie comme ceux de *A. laxiflora* après la floraison, à lobe médian égalant ou plus long que les lobes latéraux, parfois à peine marqué

## Angélique des bois



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : *Apiaceae*

SYNONYMES :  
*Angelica sylvestris* L.

NOMS VERNACULAIRES :  
Angélique des bois  
Angélique sauvage  
Angélique sylvestre  
Impétoire sauvage

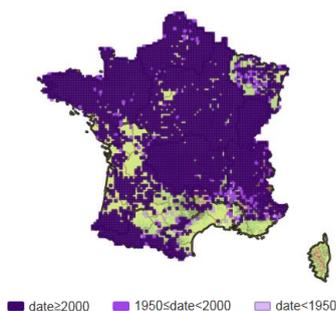
TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte*  
TAILLE : 100-200(-300) cm  
PERIODE FLORAISON : Juillet - Octobre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :  
• *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :  
• *Aucun*

### RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://infocbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, V. Colaise

## *Angelica sylvestris* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne ou bisannuelle

Port : Tiges dressées, feuilles partant majoritairement de la base

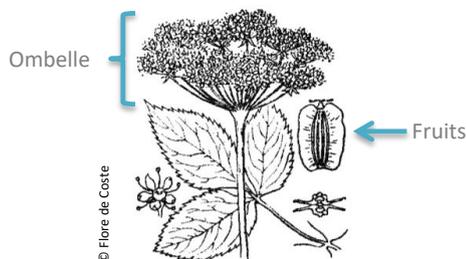
Système racinaire : Souche épaisse, rameuse

Feuilles : Feuilles grandes (30-60 cm pour les inférieures), 2-3 fois pennées, à folioles larges, ovales, dentées en scie, longuement pétiolées, alternes. Les pétioles des feuilles supérieures forment à la base une gaine membraneuse. Couleur violacée sur la tige principale de la feuille au départ des ramifications

Inflorescence : Grandes ombelles à nombreux rayons inégaux et velus, bractées très pointues

Fleurs : Petites fleurs blanches à rosées, à la pointe redressée, à 5 pétales et 5 sépales

Fruits : Diakènes, 4-5 mm, ovales, à ailes marginales plus larges que le corps des méricarpes

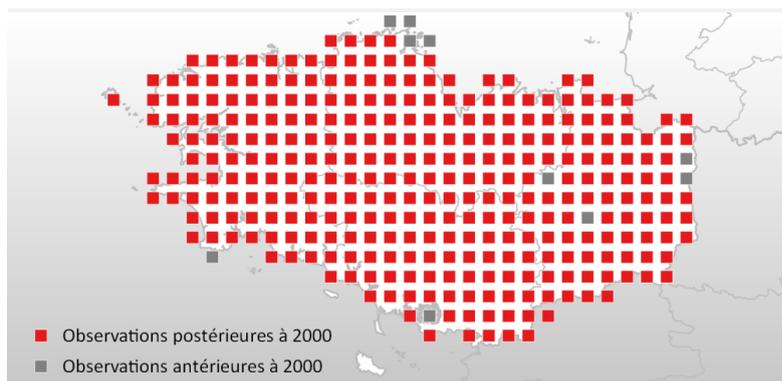


*Angelica sylvestris*

### Milieu de vie

L'Angélique des bois se développe sur des sols humides, en sous-bois et au sein des prairies à hautes herbes (mégaphorbiaies). Elle colonise souvent des prairies humides dont l'entretien par fauche ou pâturage a cessé.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## ***Angelica sylvestris* L.**

## Angélique des bois

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres grandes espèces de la famille des Apiacées.

On peut la confondre notamment avec l'Œnanthe safranée (*Oenanthe crocata* L.), qui est l'autre grande Apiacée à ombelles blanches que l'on observe fréquemment en zone humide dans la région. On peut cependant les distinguer assez facilement grâce à leurs feuilles : les folioles de l'Angélique des bois sont ovales et simplement dentées en scie alors que les folioles de l'Œnanthe safranée sont de forme plus complexe, plus profondément échanquées, dites de forme « rhomboïdale ».

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



Feuilles de *Angelica sylvestris*



Feuilles de *Oenanthe crocata*

## Potentille ansérine



© CBNB, C. Zambeletakis

**FAMILLE :** Rosaceae

**SYNONYMES :**

*Potentilla anserina* L.

**NOMS VERNACULAIRES :**

Potentille ansérine

Potentille des oies

**TYPE BIOLOGIQUE :** Hémicryptophyte à rosette

**TAILLE :** 5-40 cm

**PERIODE FLORAISON :** Mai - Septembre

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :**

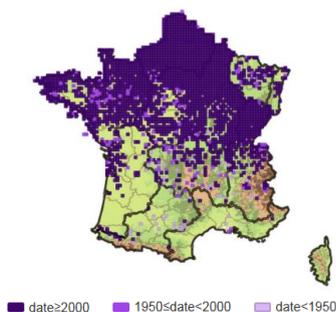
- **Aucun**

**STATUTS RÉGLEMENTAIRES :**

- **Aucun**

**RÉPARTITION EN FRANCE**

Source : <http://sflore.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, M. Hardegen

## *Argentina anserina* (L.) Rydb.



### Description

**Type végétatif :** Plante herbacée pérenne

**Port :** Tiges florifères très grêles, rampantes, stoloniformes

**Système racinaire :** Souche brune, courte

**Feuilles :** Feuilles découpées en 7-25 folioles longues de 3-6 cm et folioles opposées entre-elles (sauf celle du sommet) ; dentées, soyeuses-argentées au moins en dessous ; en haut de la tige les feuilles sont plus courtes et avec moins de folioles

**Inflorescence :** Fleurs axillaires, solitaires

**Fleurs :** Fleurs jaunes à 5 pétales et 5 sépales, longuement pédonculées et larges d'env. 2 cm

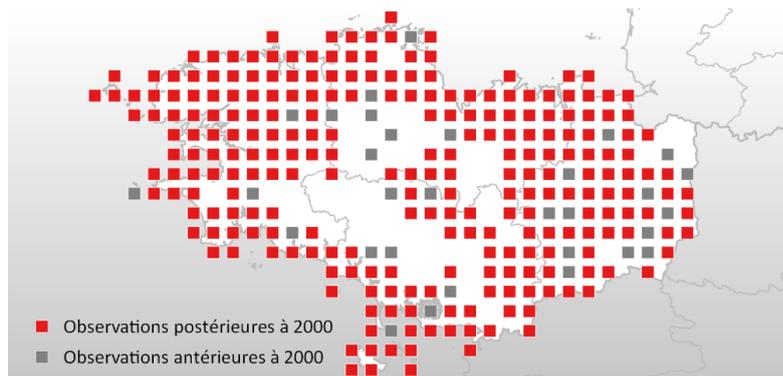
**Fruits :** Akènes bruns, glabres, lisses

### Milieu de vie

Prairies humides, bord des eaux, chemins, entrées de pâtures et sites rudéralisés frais.

La Potentille ansérine indique des sols riches en éléments organiques.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## ***Argentina anserina* (L.) Rydb.**

## Potentille ansérine

### Confusions possibles

La Potentille ansérine (*Argentina anserina* (L.) Rydb.) est facile à distinguer des autres potentilles grâce à la forme caractéristique de ses feuilles découpées en 7-25 folioles opposées entre-elles et à sa couleur glauque.

Par exemple, la Potentille rampante (*Potentilla reptans* L.) possède des feuilles à 5 folioles digitées. Cette dernière n'est pas indicatrice de zone humide.



***Potentilla reptans***

Critères distinctifs : feuilles pétiolées, digitées, à 5 folioles obovales en coin, vertes, peu velues, dentées presque tout autour, à dent terminale plus petite



***Argentina anserina***

Critères distinctifs : feuilles découpées en 7-25 folioles longues de 3-6 cm, opposées 2 à 2 (sauf celle du sommet), dentées, soyeuses-argentées au moins en dessous ; en haut de la tige les feuilles sont plus courtes et avec moins de folioles

## Baldellie fausse-renoncule/rampante



© CBNS, E. Quéré

FAMILLE : Alismataceae

SYNONYMES :

*Alisma ranunculoides* L.  
*Alisma repens* Lam.  
*Baldellia ranunculoides* (L.) Parl.  
*Baldellia repens* (Lam.) Ooststr.

NOMS VERNACULAIRES :

Baldellie fausse Renoncule / rampante  
 Flûteau fausse-renoncule / rampante

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hydrohémicryptophyte

TAILLE : 5-30 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

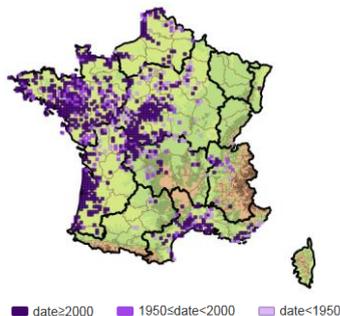
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : **Données manquantes** (Quéré et al., 2015)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sfibre.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNS, L. Ruelian

## Baldellia Groupe *ranunculoides/repens*



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées ou couchées

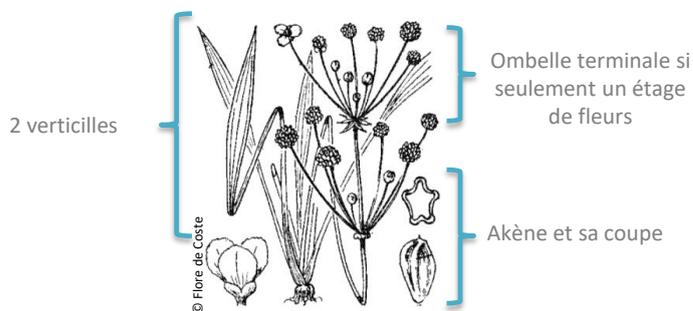
Système racinaire : Souche fibreuse

Feuilles : Feuilles partant généralement toutes de la base, mesurant jusqu'à 10 cm, à limbe lancéolé-linéaire, longuement pétiolées

Inflorescence : Ombelle terminale ou 2 verticilles écartés sur la tige ; pédicelles très allongés, inégaux, mesurant jusqu'à 10 cm

Fleurs : Fleurs d'environ 1,5 cm de diamètre, rosées ou blanches

Fruits : Akènes ovoïdes, mucronés, présentant 5 angles saillants inégaux

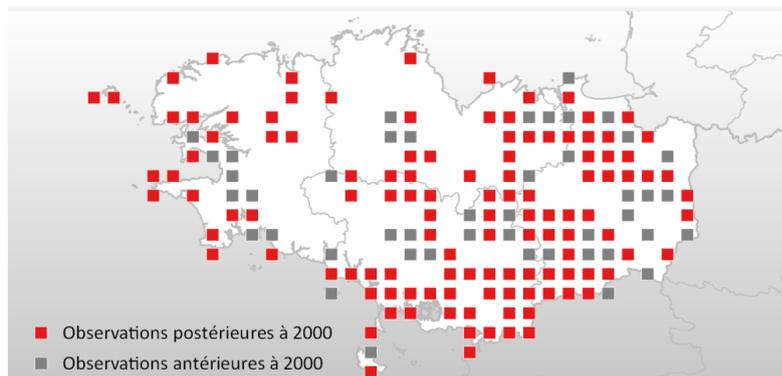


*Baldellia* Groupe *ranunculoides/repens*

### Milieu de vie

Les pieds dans l'eau, surtout sur du sable, en bord d'étangs ou de mares, ainsi que dans les prairies en eau.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
 Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://Calluna)



**Baldellia Groupe *ranunculoides/repens*****Baldellie fausse-renoncule/rampante****Confusions possibles**

Il existe un gros risque de confusion entre la Baldellie fausse-renoncule (*Baldellia ranunculoides* (L.) Parl.) et la Baldellie rampante (*Baldellia repens* (Lam.) Ooststr. ex Lawalrée), c'est pourquoi elles ont été réunies au Groupe dans cette fiche.

Il y a également un risque de confusion avec d'autres espèces de la famille : le Grand plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica* L.), le Plantain d'eau à feuilles lancéolées (*Alisma lanceolatum* With.), le Fluteau nageant (*Luronium natans* (L.) Raf.) et l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma* Mill.).

Le Fluteau nageant et l'Etoile d'eau sont des espèces protégées en France. L'Etoile d'eau est également classée comme « vulnérable » en Bretagne et « en danger » en France, selon les liste UICN.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Baldellia</i> Groupe <i>ranunculoides</i> <i>/repens</i>	<i>Luronium natans</i>	<i>Alisma plantago-aquatica</i>	<i>Alisma lanceolatum</i>	<i>Damasonium alisma</i>
<b>Feuilles flottantes ou aériennes</b>	Limbe lancéolé, pointu, mesurant jusqu'à 10 cm, porté par un long pétiole. Feuilles presque toutes radicales	Limbe ovale, arrondi, mesurant 1-4 cm de long, porté par un long pétiole, à 2 nervures latérales arquées. Tiges feuillées	Limbe mesurant 8-20 cm de long, porté par un long pétiole	Feuilles lancéolées dès la base, sans long pétiole	Limbe ovale-oblong et arrondi ou un peu cordé à la base, mesurant 3-6-(8) cm de long, porté sur un long pétiole
<b>Feuilles submergées</b>	Elargies vers l'extrémité	Plus ou moins parallèles, larges 2-8mm, nervure centrale nette	-	-	-
<b>Fleurs</b>	1-2 cm	1-2 cm	5-7 mm	5-7 mm	5-9 mm
<b>Fruits</b>	Akènes disposés en tête globuleuse	Akènes à 12-15 sillons, disposés en cercle	Akènes à 3-5 sillons, disposés en cercle	Akènes à 3-5 sillons, disposés en cercle	6-8 carpelles, un peu soudés à la base, étalés en étoile



© CBNB, C. Bougault

*Luronium natans*

© CBNB, C. Bougault

*Alisma plantago-aquatica*

© J.-C. Abadiey

*Alisma lanceolatum*

© M. Barnasiak

*Damasonium alisma*

## Bouleau pubescent



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : *Betulaceae*

SYNONYMES :  
*Betula alba* L.

NOMS VERNACULAIRES :  
*Bouleau pubescent*  
*Bouleau blanc*

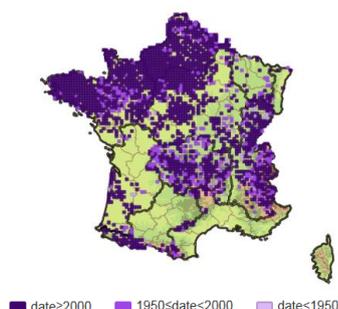
TYPE BIOLOGIQUE : *Phanérophyste*  
TAILLE : 1,5-20(-25) m  
PERIODE FLORAISON : *Avril - Juin*

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :  
• *Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : Données manquantes* (Quéré et al., 2015)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :  
• *Aucun*

### RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siflora.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, G. Masson

## *Betula pubescens* Ehrh.



### Description

**Type végétatif** : Arbre au feuillage caduc

**Port** : Dressé

**Ecorce** : Arbre à écorce d'abord blanche, lisse et papyracée, puis marron et fissurée

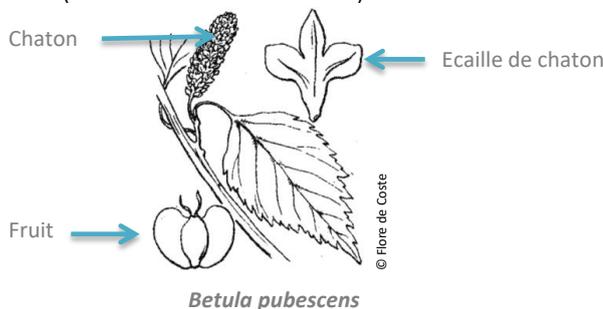
**Système racinaire** : Peu profond, étendu, fortement ramifié

**Feuilles** : Feuilles ovales-deltaïdes de quelques centimètres, dentées sur un seul niveau et irrégulièrement, pubescentes à la face inférieure (seulement aux aisselles des nervures en fin de saison)

**Inflorescence** : Chatons mâles - chatons femelles

**Fleurs** : Rudimentaires, se trouvant à l'aisselle des bractées des chatons

**Fruits** : Samares (fruits secs entourés d'une aile)

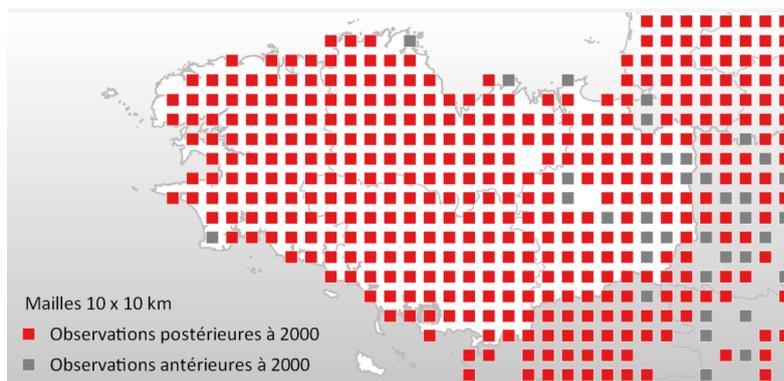


### Milieu de vie

Le Bouleau pubescent est un arbre pionnier des boisement humides à moyennement humides. Il est caractéristique des boisements dégradés. Il se développe aussi au sein des landes humides et les tourbières non gérées en voie de fermeture.

Le Bouleau pubescent est une espèce acidiphile qui pousse en situation ensoleillée.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## ***Betula pubescens* Ehrh.**

## Bouleau pubescent

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec le Bouleau verruqueux (*Betula pendula* Roth), qui n'est pas indicateur de zone humide, que l'on peut différencier avec la présence ou non de poils sur les jeunes rameaux et sur la face inférieure des feuilles. De plus, les jeunes rameaux du Bouleau pubescent (*Betula pubescens* Ehrh.) ne sont pas pendants.

Le Bouleau pubescent est indicateur de zone humide et figure, sous le nom de *Betula alba* L., sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



***Betula pubescens***

Critères distinctifs :

- Feuilles pubescentes sur la face inférieure
- Limbe généralement simplement denté
- Jeunes rameaux non pendants



***Betula pendula***

Critères distinctifs :

- Feuilles dépourvues de poils sur la face inférieure
- Limbe généralement doublement denté
- Jeunes rameaux pendants

## Bident penché



© CBNB, G. Masson

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

*Bidens minima* L.

NOMS VERNACULAIRES :

*Bident penché*

*Chanvre d'eau penché*

TYPE BIOLOGIQUE : *Thérophyte*

TAILLE : 20-90 cm

PERIODE FLORAISON : *Juillet - Octobre*

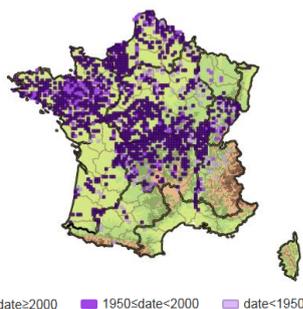
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

### RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, E. Burguin

## *Bidens cernua* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée annuelle

Port : Dressé

Système racinaire : Racines simples s'arrachant facilement

Feuilles : Feuilles simples, dentées, opposées, fixées directement sur la tige et un peu soudées par deux à la base, vert-jaunâtre

Inflorescence : Capitules solitaires, penchés, entourés de 5-8 bractées

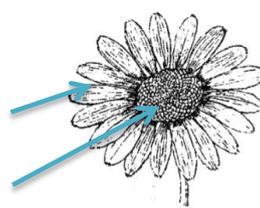
Fleurs : Fleurs jaunes tubulées, parfois présence des fleurs ligulées à la périphérie

Fruits : Akènes surmontés de 4 arêtes



© CBNB, J. Le Bail

Bractées  
Fleurs ligulées  
Fleurs tubulées



Exemple de capitule d'Astéracée



Akène

© Dessins : Flore de Coste

Capitule de *Bidens cernua*

### Milieu de vie

Pelouses amphibies des berges d'étangs et de cours d'eau et des mares temporaires.

Ces pelouses se développent en fin d'été, lorsque les niveaux d'eaux sont les plus bas.



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## ***Bidens cernua* L.**

## Bident penché

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec d'autres espèces du genre *Bidens*, notamment le Bident à feuilles connées (*Bidens connata* Muhl. ex Willd.) qui possède aussi des feuilles simples. Les autres espèces de *Bidens* ont des feuilles composées (cf. fiche de *Bidens tripartita* L. pour les confusions entre espèces de bidents à feuilles composées).

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.



© CBNB, G. Masson

***Bidens cernua***

Critères distinctifs :

- Feuilles directement fixées sur la tige et un peu soudées par deux à la base
- Capitules penchés



© CBNB, H. Guillon

***Bidens connata***

Critères distinctifs :

- Feuilles non directement fixées sur la tige, rétrécies brutalement en un pétiole souvent ailé
- Capitules dressés

## Bident tripartite



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Bident trifoliolé*

*Eupatoire aquatique*

TYPE BIOLOGIQUE : *Thérophyte*

TAILLE : 20-110(-150) cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Octobre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

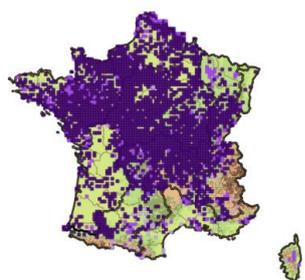
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sfibras.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, E. Laurent

## *Bidens tripartita* L.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée annuelle

**Port** : Dressé

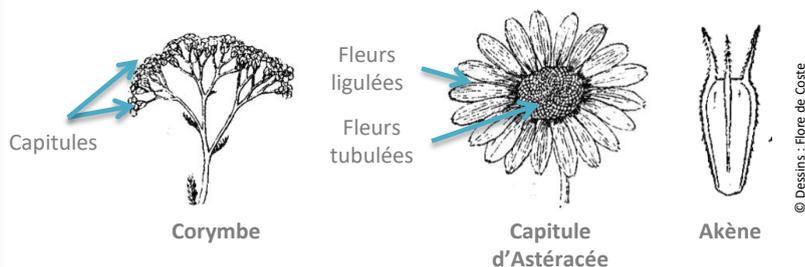
**Système racinaire** : Racines simples s'arrachant facilement

**Feuilles** : Feuilles pour la plupart composées-pennées à 3(-5) folioles ou profondément découpées, dentées, à pétioles ailés, vert foncé

**Inflorescence** : Corymbes de capitules lâches (à rameaux étalés), entourés de 5-8 bractées externes

**Fleurs** : Fleurs jaunes toutes tubulées

**Fruits** : Akènes surmontés de 2-3 arêtes (plus rarement 4)



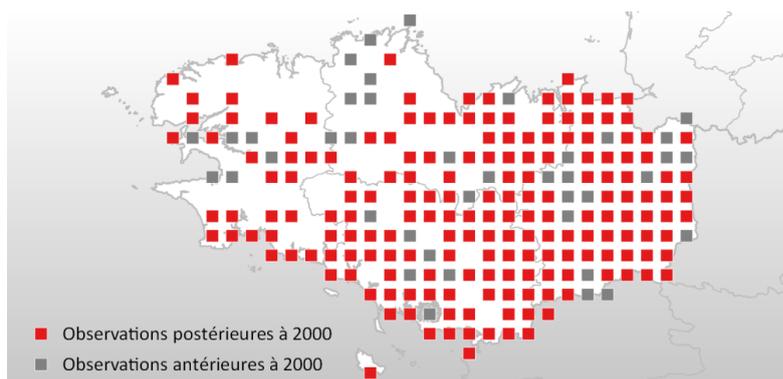
© Dessins : Flore de Coste

### Milieu de vie

Pelouses amphibies des berges d'étangs, des cours d'eau et des mares temporaires. Ces pelouses se développent en fin d'été, lorsque les niveaux d'eaux sont les plus bas.

Le Bident tripartite se rencontre aussi dans des dépressions au sein de prairies humides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## ***Bidens tripartita* L.**

## Bident tripartite

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec d'autres espèces du genre *Bidens* présent en Bretagne, notamment le Bident feuillu (*Bidens frondosa* L.) et le Bident radié (*Bidens radiata* Thuill.), qui possèdent aussi des feuilles composées. Les autres espèces de bidents ont des feuilles simples.

Parmi les bidents à feuilles composées, le Bident tripartite (*Bidens tripartita* L.) est le seul à avoir un pétiole ailé **ET** 5-8 bractées à la base des capitules (attention : les jeunes individus peuvent avoir des feuilles simples et une confusion est alors possible avec le Bident à feuilles connées, *Bidens connata* Muhl. ex Willd.).

Le Bident feuillu (*Bidens frondosa* L.) est une espèce introduite, classée « invasive avérée » en Bretagne (Quéré *et al.*, 2016 - [https://www.cbnbrest.fr/pmb\\_pdf/CBNB\\_Quere\\_2016b\\_63312.pdf](https://www.cbnbrest.fr/pmb_pdf/CBNB_Quere_2016b_63312.pdf)).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.



© CBNB, V. Colasse

***Bidens tripartita***

Critères distinctifs :

- Capitules plus hauts que larges, entourés de 5-8 bractées externes
- Pétioles ailés et feuilles pennées



© CBNB, V. Colasse

***Bidens radiata***

Critères distinctifs :

- Capitules plus larges que hauts, entourés de 10-12 bractées externes
- Pétioles ailés et feuilles pennés



© CBNB, V. Colasse

***Bidens frondosa***

Critères distinctifs :

- Capitules aussi hauts que larges, entourés de 10-12 bractées externes
- Pétioles non ailés et feuilles composées

## Jonc fleuri



© CBNB, J. Geslin

FAMILLE : *Butomaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Jonc fleuri*

*Butome en ombelle*

*Carélé*

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte

TAILLE : 50 - 100 (-150) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

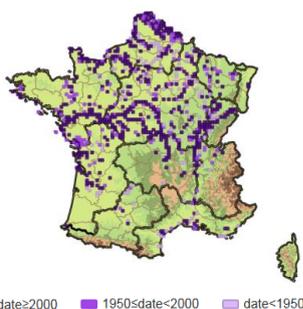
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain : **annexe 2** (Magnanon, 1993) ;
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : **quasi menacé** (Quéré et al., 2015)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- **Aucun**

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, M. Hargécien

## *Butomus umbellatus* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, raide et cylindrique

Système racinaire : Rhizome horizontal épais

Feuilles : Feuilles qui semblent toutes directement issues des racines de la plante, linéaires, à trois angles, dressées et égalant la tige ; feuilles aériennes souvent vrillées au sommet

Inflorescence : Ombelle terminale

Fleurs : 6 tépales formant un périanthe de 2,3-3 cm de diamètre, à pédicelles inégaux jusqu'à 10 cm

Fruits : 6 carpelles mûrs obovoïdes, soudés à la base, chacun couronné par le style persistant

Ombelle terminale



© CBNB, J. Geslin

Inflorescence de *Butomus umbellatus*



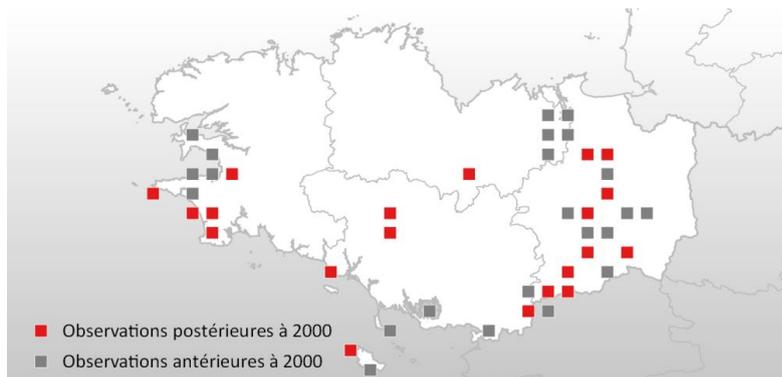
© Flore de Coste

Carpelles de *Butomus umbellatus*

### Milieu de vie

Roselières basses des bords des eaux calmes, alcalines à neutres, des rivières, des mares et des fossés où il pousse souvent les pieds dans l'eau.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://Calluna)



## ***Butomus umbellatus* L.**

## Jonc fleuri

### Confusions possibles

Des confusions sont possibles à l'état végétatif. Chez le Jonc fleuri (*Butomus umbellatus* L.), la partie enroulée terminale de certaines feuilles permet de le différencier notamment des espèces du genre *Sparganium*, tel que le Rubanier d'eau (*Sparganium erectum* L.). En fleurs ou en fruits, les deux espèces ne peuvent pas être confondues.

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.



© CBNE, J. Geslin

***Butomus umbellatus***

Critères distinctifs : certaines feuilles enroulées dans leur partie terminale



© CBNE, H. Guilton

***Sparganium erectum***

Critères distinctifs : feuilles non enroulées dans leur partie terminale

## Populage des marais



© CBNB, G. Masson

FAMILLE : Ranunculaceae

SYNONYMES :

*Caltha guerangerii* Bor

NOMS VERNACULAIRES :

Populage des marais  
Sarbouillotte

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 10-50 cm

PERIODE FLORAISON : Mars - Juin

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

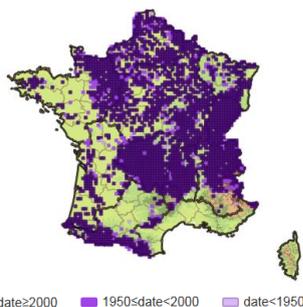
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://services.cbmn.fr>, consulté le 20/10/2020



© F. Maedic

## *Caltha palustris* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée

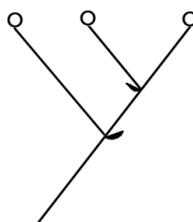
Système racinaire : Souche courte, verticale, à racines charnues

Feuilles : Feuilles en forme de rein à presque rondes, crénelées, les inférieures longuement pétiolées, les supérieures subsessiles, mesurant 5-25 cm

Inflorescence : Cymes corymbiformes

Fleurs : Grandes fleurs jaunes à 5 sépales ressemblant à des pétales (corolle nulle), de 1,5-5 cm de large

Fruits : Polyfollicules, chaque follicule comprimé, ridé, à bec arqué ou enroulé



Cyme corymbiforme



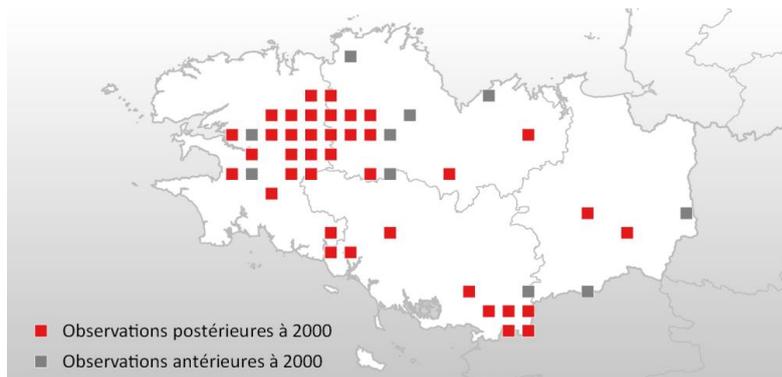
© CBNB, G. Masson

Fruits

### Milieu de vie

Prairies humides, parfois les pieds dans l'eau, de préférence en milieu riche, au bord des eaux, en forêt et dans les marais, ainsi qu'au bord des rivières.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Caltha palustris* L.

## Populage des marais

### Confusions possibles

La forme générale des feuilles du Populage des marais (*Caltha palustris* L.) peuvent rappeler celles de la Grande bardane (*Arctium lappa* L.) ou du Tussilage (*Tussilago farfara* L.), mais aucun d'eux n'a de feuilles luisantes et crénelées comme le Populage des marais ; quant à la Ficaire fausse-renoncule (*Ficaria verna* Huds.), ses feuilles sont généralement plus petites et non crénelées. Ces autres espèces ne sont pas indicatrices de zones humides.



© CBNB, H. Guilton

*Caltha palustris*

Critères distinctifs : feuilles luisantes, crénelées, de 5-25 cm de large



© CBNB, H. Guilton

*Ficaria verna*

Critères distinctifs : feuilles non crénelées, de 4-9 cm de large



© CBNB, G. Masson

*Tussilago farfara*

Critères distinctifs : feuilles ni luisantes ni crénelées



© CBNB, J. Geslin

*Arctium lappa*

Critères distinctifs : feuilles ni luisantes ni crénelées

## Cardamine flexueuse



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Brassicaceae

SYNONYMES :

*Cardamine sylvatica* Link.

NOMS VERNACULAIRES :

*Cardamine flexueuse*

*Cardamine des bois*

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte,  
parfois thérophyte

TAILLE : 10-50 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juillet

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

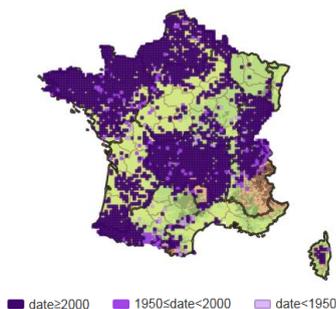
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://france.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, A. Lieuradez

## Cardamine flexuosa With.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne ou bisannuelle

**Port** : Tige flexueuse, couverte de poils fins et courts, surtout à la base

**Système racinaire** : Racine oblique

**Feuilles** : Feuilles composées-pennées, en rosette dense, les feuilles émergeant de la tige à folioles plus petits qu'à la base mais relativement larges et dentées

**Inflorescence** : Grappe

**Fleurs** : Fleurs blanches, à 4 pétales et 4 sépales, peu dépassées par les siliques (voir schéma page suivante), toujours à 6 étamines

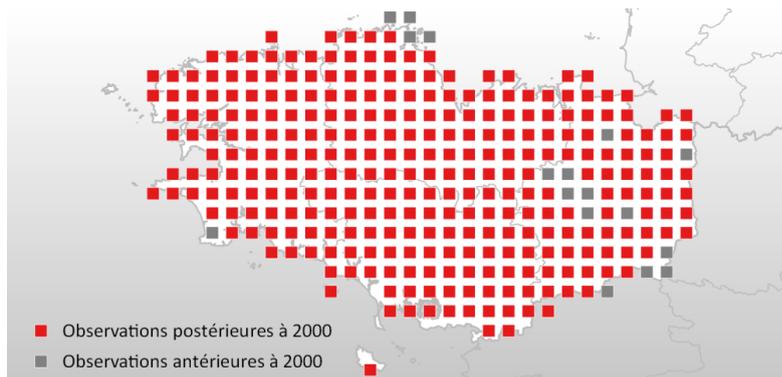
**Fruits** : Siliques un peu étalées par rapport à la tige

### Milieu de vie

En zone humide, cette plante se développe au bord des rivières et des ruisseaux, notamment au sein des bois frais. Egalement sur des rochers humides, des talus ombragés et au sein des chemins humides.

La Cardamine flexueuse préfère les milieux légèrement acides et se développe aussi bien en situation ombragée qu'ensoleillée.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)

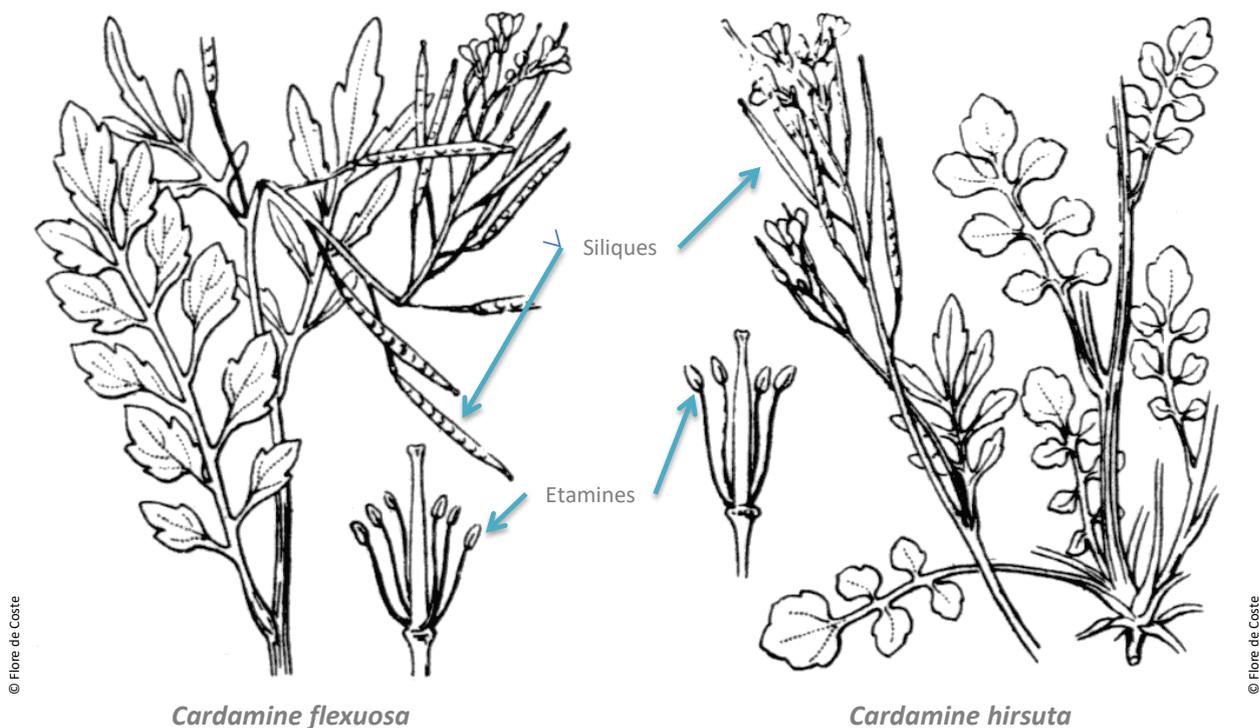


## Cardamine flexuosa With.

## Cardamine flexueuse

### Confusions possibles

Cette espèce est très proche de la Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta* L.), qui n'est pas caractéristique de zone humide. A l'état végétatif, la distinction reste difficile.



*Cardamine flexuosa*

*Cardamine hirsuta*

Critères distinctifs :

- (2-)4-10 folioles caulinaires, larges
- Fleurs à 6 étamines
- Siliques collées à la tige

Critères distinctifs :

- 0-4(-5) folioles caulinaires, moins larges
- Fleurs à 4 étamines (parfois 6)
- Siliques étalées par rapport à la tige

## Cardamine des prés



© CBNB, L. Fuellein

FAMILLE : Brassicaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Cardamine des prés  
Cresson des prés

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte à rosette

TAILLE : 20-50 cm

PERIODE FLORAISON : Mars - Juin

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

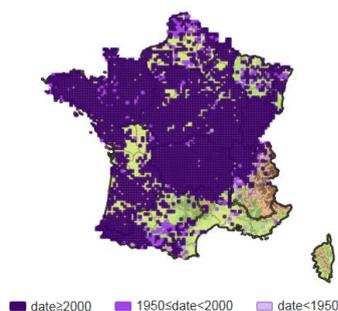
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sifre.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, F. Dortel

## Cardamine pratensis L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée et simple

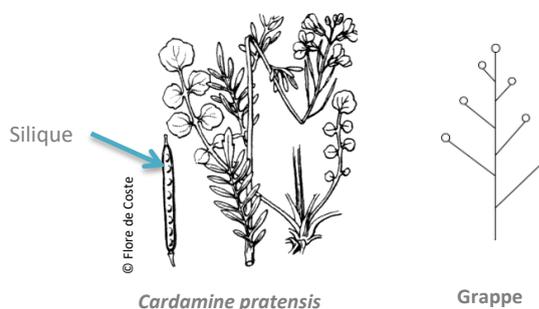
Système racinaire : Rhizome oblique, souvent court

Feuilles : Feuilles composées-pennées, les feuilles, directement issues des racines de la plante, à folioles arrondies, mais lancéolées-linéaires en haut de la tige

Inflorescence : Grappe

Fleurs : Fleurs grandes, roses (ou blanches), à 4 pétales étalés et 4 sépales, d'environ 1 cm, anthères jaunes (voir schéma page suivante)

Fruits : Siliques à bec court et obtus

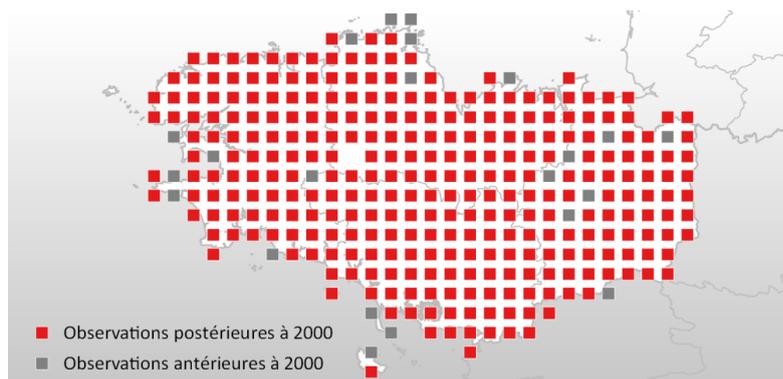


### Milieu de vie

Prairies humides, ainsi qu'au bord des fossés, sur les berges des cours d'eau et au sein des bois frais.

La Cardamine des prés tend à préférer les sols neutres (ni acides, ni alcalins).

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## Cardamine pratensis L.

## Cardamine des prés

### Confusions possibles

Au sein des cardamines, la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis* L.) se distingue facilement grâce à ses fleurs roses, plus grandes que les fleurs blanches de la Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta* With.) et de la Cardamine flexueuse (*Cardamine flexuosa* With.), mais l'identification reste délicate au stade végétatif (si elle présente 8 paires de folioles ou plus : cela la différencie de *C. hirsuta* et *C. flexuosa*).

Il existe aussi un risque de confusion avec la Cardamine amère (*Cardamine amara* L.), présente en Bretagne uniquement en Ille-et-Vilaine. Cette dernière possède également des pétales larges étalés, d'environ 12 mm, toutefois ses anthères sont violettes et non jaunes.

Seule la Cardamine hirsute (*Cardamine hirsuta*) n'est pas indicatrice de zone humide.



© CBNB, E. Vallez

**Cardamine pratensis**

Critères distinctifs : fleurs roses de 1 cm de diamètre et anthères jaunes



© CBNB, G. Thomasin

**Cardamine amara**

Critères distinctifs : anthères violettes et non jaunes



© CBNB, J. Le Bail

**Cardamine flexuosa**

Critères distinctifs : fleurs blanches de 3-5 mm de diamètre



© CBNB, J. Le Bail

**Cardamine hirsuta**

Critères distinctifs : fleurs blanches de 3-5 mm de diamètre

## Laîche étoilée



© CBNB, H. Guillon

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

*Carex stellulata* Good.

NOMS VERNACULAIRES :

Laîche étoilée

Laîche-hérissou

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte cespiteux*

TAILLE : 10-40 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juillet

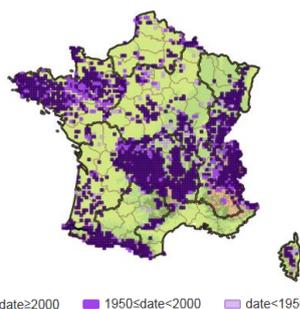
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, A. Lieurade

## Carex echinata Murray



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée

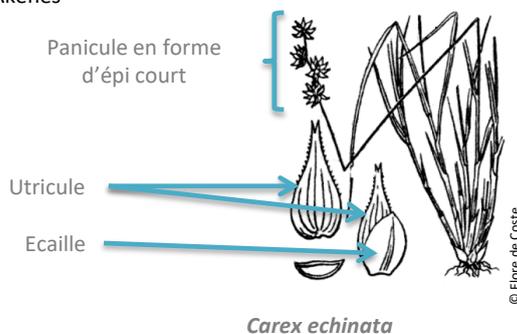
Système racinaire : Souche fibreuse, gazonnante

Feuilles : Feuilles linéaires de 1-2,5 mm de large, plus courtes que la tige

Inflorescence : Panicule en forme d'épi court (les épillets semblent sessiles), formé de 3-4 épillets globuleux un peu écartés les uns des autres

Fleurs : Fleurs femelles au sommet des épis et mâles à la base. Fleurs mâles réduites aux étamines, les femelles à 2 stigmates sortant de l'utricule. Utricule long d'environ 3 mm, ovale-lancéolé, atténué en long bec rugueux, aplati et bidenté, dépassant beaucoup de l'écaille courte, ovales-subobtus, fauve-roussâtre, plus ou moins transparentes sur les marges et à nervures médianes vertes

Fruits : Akènes

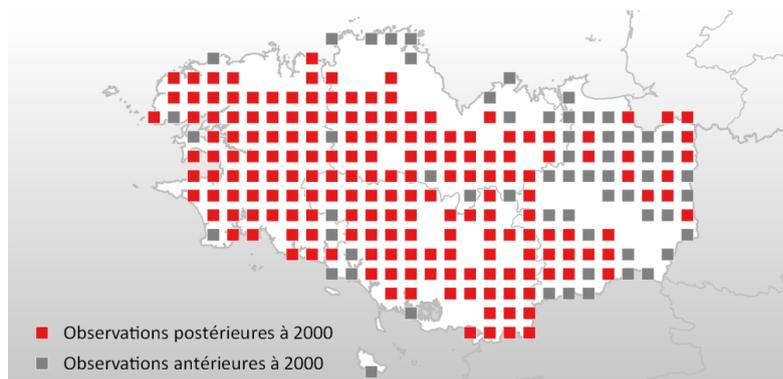


### Milieu de vie

Prairies marécageuses tourbeuses et landes humides.

La Laîche étoilée indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Carex echinata Murray

## Laïche étoilée

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec la Laïche en épis (*Carex spicata* Huds.) et la Laïche de Paira (*Carex pairae* F.W.Schultz) qui peuvent également présenter des épis plus ou moins étalés en étoile. Elles se distinguent par la présence de fleurs mâles au sommet des épis et non à leur base.

Ces dernières ne sont pas caractéristiques de zones humides.

<i>Carex echinata</i> Murray	<i>Carex spicata</i> Huds.	<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz
Inflorescence courte de 1,5-3 cm, composée de 2-4 petits épis un peu espacés, plus larges que longs	Inflorescence longue de 2-3(-5) cm, composée d'épis à disposition dense	Inflorescence généralement longue de 2-3 cm, formée d'épis denses et plus ou moins étoilés
Fleurs femelles au sommet des épis et fleurs mâles à la base	Fleurs mâles au sommet des épis et fleurs femelles à la base	Fleurs mâles au sommet des épis et fleurs femelles à la base
Feuilles étroites (1-2,5 mm de large), généralement pliées-caniculées et luisantes, se terminant en pointe trigone, généralement moins grandes que l'inflorescence	Feuilles généralement plus larges (2-4 mm), non ou moins canaliculées ; préférence pour des substrats proches de la neutralité à riches en bases	Feuilles généralement plus larges (2-4 mm), non ou moins canaliculées ; préférence pour des substrats proches de la neutralité à riches en bases
Ligule ovale-arrondie, d'environ 1mm	Ligule aiguë généralement 2 à 3 fois plus haute que large	Ligule arrondie, courte (aussi haute que large)
Utricules verdâtres, longs d'environ 3 mm, striés, à bec long	Utricules verdâtres, longs de 5-6 mm, à paroi spongieuse à la base, à bec long	Utricules fauves à brunâtres, longs de 3-4,5 mm, à paroi non spongieuse à la base, à bec court



© CBNB, R. Ragot

*Carex echinata*

© CBNB, T. Bousquet

*Carex spicata*

© CBNB, J. Le Bail

*Carex pairae*

## Laïche élevée



© CBNB, R. Ragot

FAMILLE : Cyperaceae

SYNONYMES :

*Carex stricta* Good.

NOMS VERNACULAIRES :

Laïche élevée

Laïche raide

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte cespiteux

TAILLE : 40-100 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juin

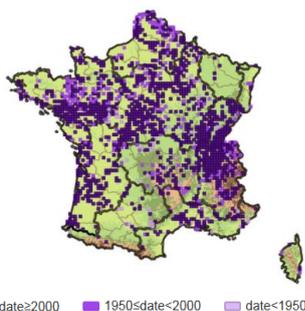
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- **Aucun**

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- **Aucun**

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://infocbn.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, C. Bougault

## *Carex elata* All.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tige dressée, scabre, trigone, à faces creuses

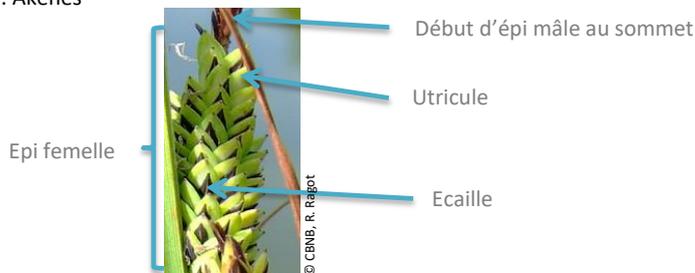
**Système racinaire** : Souche fibreuse, très gazonnante formant de fortes touffes (touradons)

**Feuilles** : Feuilles linéaires larges de 2-6 mm, dressées, rudes, plus courtes ou égalant la tige

**Inflorescence** : Épis mâles/femelles distincts : épis mâles au sommet du chaume et épis femelle en dessous (parfois un épi mâle au sommet d'un épi femelle), les femelles à utricules régulièrement disposés sur 8 rangées longitudinales

**Fleurs** : Fleurs mâles réduites aux étamines, les femelles à 2 stigmates sortant de l'utricule. Utricules glabres, très caducs, elliptiques comprimés, finement nervés, verdâtres, dépassant les écailles en tous sens. Écailles ovales, subaiguës, brun-pourpre, à nervure médiane plus pâle et bords plus ou moins transparents.

**Fruits** : Akènes



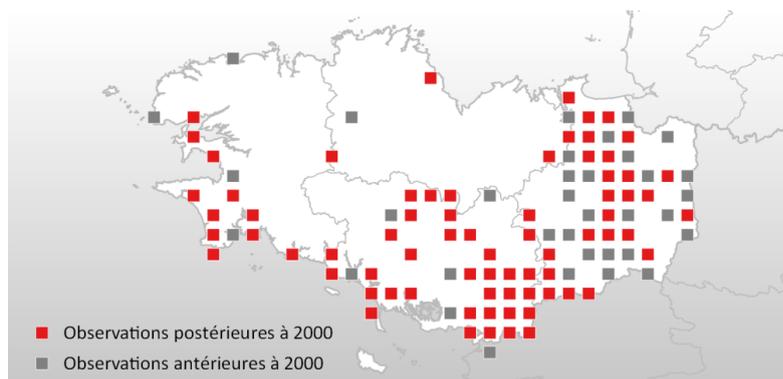
Épi femelle de *Carex elata*

### Milieu de vie

Bord des eaux, fossés et ceintures d'étangs.

La Laïche élevée indique des sols moyennement riches en nutriments.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



**Carex elata All.**

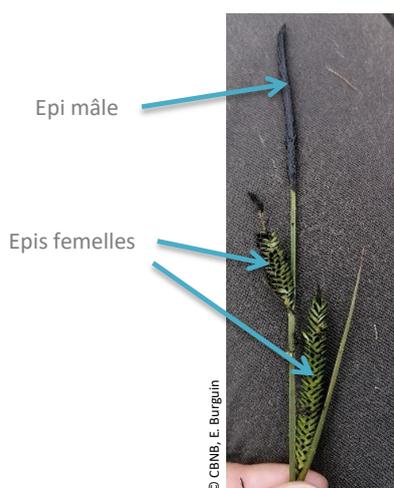
## Laïche élevée

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec la Laïche noire (*Carex nigra* (L.) Reichard) ainsi qu'avec la Laïche aiguë (*Carex acuta* L.).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

	<i>Carex elata</i> All.	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	<i>Carex acuta</i> L.
Taille (cm)	30-100 cm	10-60 cm	50-100 cm
Structure de colonie	Souche fibreuse, très gazonnante, formant des touradons	Souche rampante, stolonifère	Souche rampante, stolonifère
Bractées	Bractées plus courtes que l'inflorescence	Bractées plus courtes à un peu plus longues que l'inflorescence	Bractées inférieures normalement plus longues que l'inflorescence
Epis ♂	1-2(3) épis, longs de 2-5(-9) cm	1 épi (parfois 2), longs de 0,5-3 cm	2-4 épis, longs de 2-5 cm
Epis ♀	2-3 épis, longs de 1,5-7 cm, généralement se recouvrant	1-3(-4) épis, longs de 1-4(-5) cm, se recouvrant ou l'inférieur distant des autres	2-5(-6) épis, longs de 5-10cm
Utricules	2,5-4 mm, dépassant l'écaïlle de toutes parts	2-3,5 mm, dépassant l'écaïlle	2-3,5 mm, plus courts ou plus longs que l'écaïlle
	Alignés longitudinalement sur 8 rangs	Alignés longitudinalement sur 6 rangs	-
	Verdâtres	Verts à bruns entourés de vert	Verdâtres
Ecaïlles des fl. ♀	Noires à nervure pâle, sans marge scarieuse	Vertes ou noires à nervure verte, parfois à marge étroite	Brunâtres lancéolées
Tige	Robuste, trigone à faces creuses, scabre sur toute la longueur	Assez grêle, trigone, scabre seulement au sommet	Trigone, à faces planes, scabre sur toute la longueur
Feuilles	Feuilles étroites, généralement certaines > 3 mm de large mais < 6 mm, n'atteignant pas le sommet de l'inflorescence	Feuilles plus étroites, souvent < 3 mm de large, ≤ au sommet de l'inflorescence	Feuilles de printemps ≥ 5 mm, celles d'été entre 7-10 mm
Ligule	Ligule 5-10 mm, ovale, aiguë	Ligule 1-3 mm, ovale, arrondie ou plus ou moins aiguë	Ligule 5-10 mm, ovale, aiguë

*Carex elata**Carex nigra**Carex acuta*

## Laïche lisse



© CBNB, E. Vallez

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Laïche lisse

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte  
cespiteux

TAILLE : 30 - 120 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juin

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

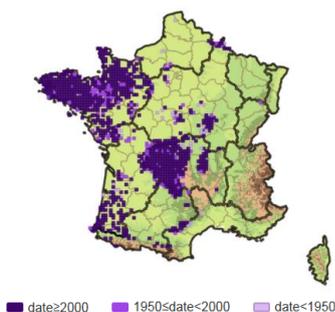
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siflore.fbm.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, C. Bougault

## Carex laevigata Sm.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée

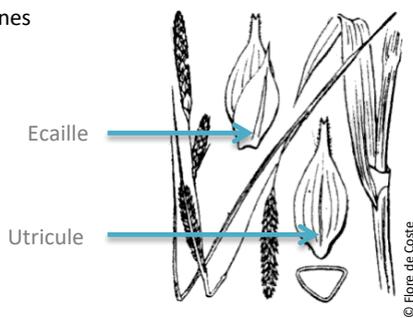
Système racinaire : Souche épaisse, rampante, un peu gazonnante

Feuilles : Feuilles linéaires vert clair, planes, larges de 6-10 mm, inférieures à la tige, munies d'une antiligule

Inflorescence : Epis mâles et femelles distincts : 1 seul épi mâle au sommet, (2)-3-(4) épis femelles en dessous

Flours : Fleurs mâles réduites aux étamines, les femelles à 2 stigmates sortant de l'utricule. Utricules glabres, ovoïdes-trigones, un peu renflés, longs de 4-5 mm, striés, verts, souvent ponctués de fauve, atténués en bec long d'environ 1,5 mm, bifides à pointes ouvertes, un peu rudes. dépassant peu l'écaille

Fruits : Akènes



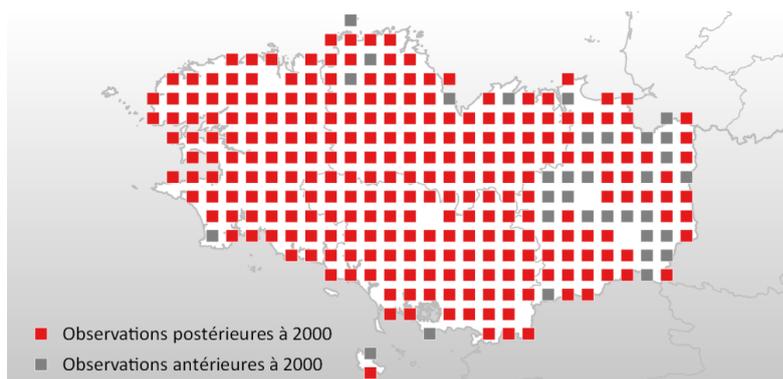
*Carex laevigata*

### Milieu de vie

Aulnaies, bois humides, chemins fangeux ombragés. Plus largement, les lieux ombragés humides.

La Laïche lisse préfère les sols légèrement acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://Calluna)



## Carex laevigata Sm.

## Laîche lisse

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec la Laîche des bois (*Carex sylvatica* Huds.) et la Laîche maigre (*Carex strigosa* Huds.), que l'on peut retrouver dans les mêmes types de milieux (*Carex sylvatica* n'est pas indicateur de zone humide).

La Laîche lisse (*Carex laevigata* Sm.) se reconnaît à son aspect robuste, ses épis femelles longs, généralement tous pendants, ses feuilles larges, son antiligule et sa longue ligule, ses utricules parfois ponctués de rouge ainsi qu'à son préférendum écologique (lieux ombragés, forêts humides).

La Laîche des bois (*Carex sylvatica* Huds.) et la Laîche maigre (*Carex strigosa* Huds.) se distinguent par leur épis femelles lâches, à fleurs et utricules peu ou pas imbriqués, laissant plus ou moins apparaître l'axe, surtout à la base des épis.



*Carex laevigata*



*Carex strigosa*



*Carex sylvatica*

## Laîche noire



© CBNB, J. Geslin

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

*Carex vulgaris* Fries

NOMS VERNACULAIRES :

Laîche noire

Laîche vulgaire

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte cespiteux

TAILLE : 10-60 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juin

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

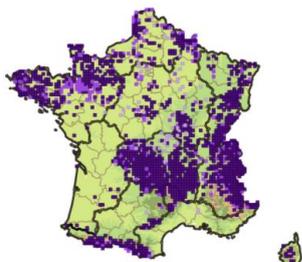
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://silvora.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, A. Lieurade

## Carex nigra (L.) Reichard



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tige dressée, assez grêle

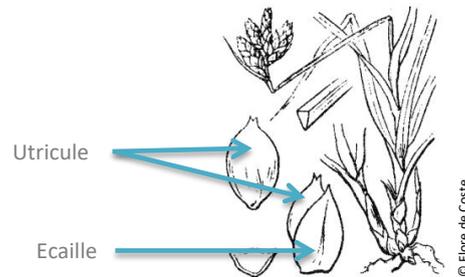
**Système racinaire** : Souche rampante, stolonifère

**Feuilles** : Feuilles linéaires larges de 1-3(-5) mm, égalant souvent la tige, ou plus petites

**Inflorescence** : Epis mâles/femelles distincts : épis mâles au sommet du chaume et épis femelle en dessous, les femelles à utricules régulièrement disposés sur 6 rangées longitudinales

**Fleurs** : Fleurs mâles réduites aux étamines, les femelles à 2 stigmates sortant de l'utricule. Utricules glabres, elliptiques, comprimés, obtus, verts, à bec très court, dépassant de l'écaille noirâtre, très obtuse, à nervure médiane verte

**Fruits** : Akènes



Carex nigra

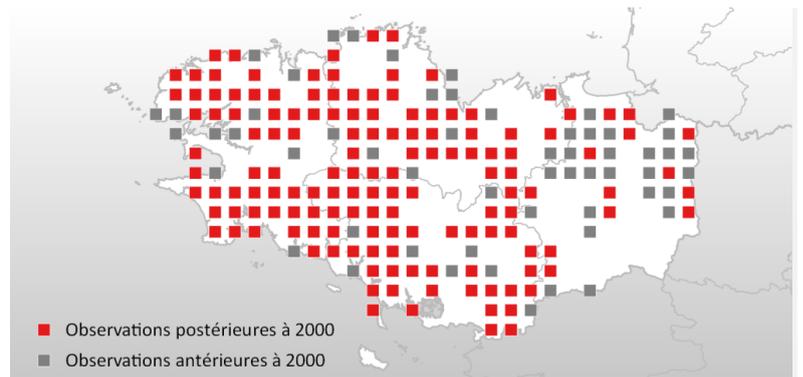
© Flore de Coste

### Milieu de vie

Tourbières actives et prairies tourbeuses. Egalement en dépressions arrière-dunaires.

La Laîche noire est une espèce pionnière qui indique des sols plutôt acides et pauvres à moyennement riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000  
■ Observations antérieures à 2000

Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



**Carex nigra (L.) Reichard**

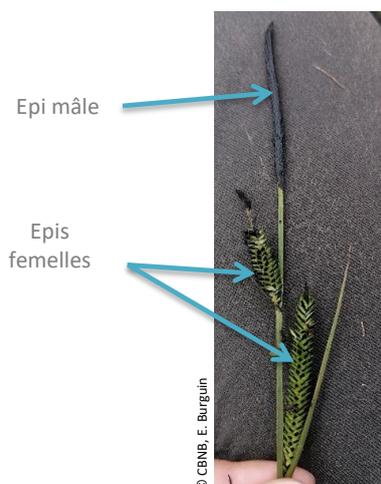
## Laïche noire

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec la Laïche élevée (*Carex elata* All.) ainsi qu'avec la Laïche aiguë (*Carex acuta* L.).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

	<i>Carex elata</i> All.	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	<i>Carex acuta</i> L.
Taille (cm)	30-100 cm	10-60 cm	50-100 cm
Structure de colonie	Souche fibreuse, très gazonnante, formant des touradons	Souche rampante, stolonifère	Souche rampante, stolonifère
Bractées	Bractées plus courtes que l'inflorescence	Bractées plus courtes à un peu plus longues que l'inflorescence	Bractées inférieures normalement plus longues que l'inflorescence
Epis ♂	1-2(3) épis, longs de 2-5(-9) cm	1 épi (parfois 2), longs de 0,5-3 cm	2-4 épis, longs de 2-5 cm
Epis ♀	2-3 épis, longs de 1,5-7 cm, généralement se recouvrant	1-3(-4) épis, longs de 1-4(-5) cm, se recouvrant ou l'inférieur distant des autres	2-5(-6) épis, longs de 5-10cm
Utricules	2,5-4 mm, dépassant l'écaille de toutes parts	2-3,5 mm, dépassant l'écaille	2-3,5 mm, plus courts ou plus longs que l'écaille
	Alignés longitudinalement sur 8 rangs	Alignés longitudinalement sur 6 rangs	-
	Verdâtres	Verts à bruns entourés de vert	Verdâtres
Ecailles des fl. ♀	Noires à nervure pâle, sans marge scarieuse	Vertes ou noires à nervure verte, parfois à marge étroite	Brunâtres lancéolées
Tige	Robuste, trigone à faces creuses, scabre sur toute la longueur	Assez grêle, trigone, scabre seulement au sommet	Trigone, à faces planes, scabre sur toute la longueur
Feuilles	Feuilles étroites, généralement certaines > 3 mm de large mais < 6 mm, n'atteignant pas le sommet de l'inflorescence	Feuilles plus étroites, souvent < 3 mm de large, ≤ au sommet de l'inflorescence	Feuilles de printemps ≥ 5 mm, celles d'été entre 7-10 mm
Ligule	Ligule 5-10 mm, ovale, aiguë	Ligule 1-3 mm, ovale, arrondie ou plus ou moins aiguë	Ligule 5-10 mm, ovale, aiguë

*Carex elata**Carex nigra**Carex acuta*

## Laïche bleuâtre



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : Cyperaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Laïche bleuâtre  
Laïche faux-panic

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte

TAILLE : 10-60 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juin

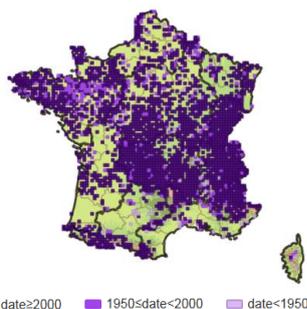
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, A. Lieurade

## Carex panicea L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée

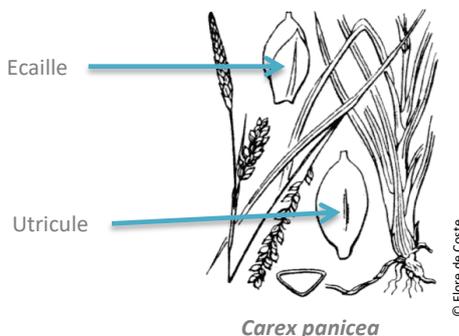
Système racinaire : Souche rampante, stolonifère

Feuilles : Feuilles linéaires larges de (1-)2-4(-6) mm < tige, glauques pruveuses

Inflorescence : Epis mâles/femelles distincts : 1 épi mâle solitaire au sommet et ordinairement 2 épis femelles en dessous

Fleurs : Fleurs mâles réduites aux étamines, les femelles à 3 stigmates sortant de l'utricule. Utricules glabres, ovoïdes, renflés, olivâtres, sublisses, brusquement contractés en bec court, tronqué, dépassant de l'écaille brun foncé à noirâtre avec des bords plus ou moins transparents

Fruits : Akènes



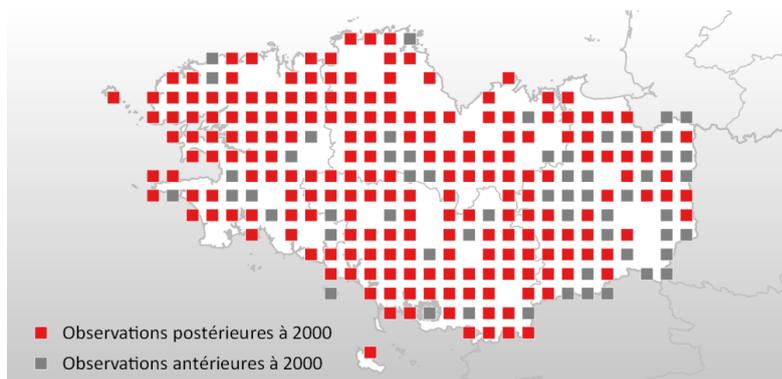
Carex panicea

### Milieu de vie

Prairies et landes tourbeuses, tourbières et bois humides.

La Laïche bleuâtre préfère les sols acides mais possède une large amplitude écologique.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Carex panicea L.

## Laîche bleuâtre

### Confusions possibles

Il y a un risque de confusion avec la Laîche glauque (*Carex flacca* Schreb.) et Laîche tomenteuse (*Carex tomentosa* L.). Ces deux autres laîches ne sont pas caractéristiques de zone humide.

La Laîche glauque (*Carex flacca* Schreb.) se distingue par son inflorescence à plusieurs épis mâles, ses feuilles glauques uniquement sur la face inférieure, les feuilles se terminant en pointe très régulièrement effilée et à nervure se prolongeant à l'apex.

La Laîche tomenteuse (*Carex tomentosa* L.) se différencie par ses utricules couverts de poils fins, ses épis femelles plus petits et rapprochés de l'épi mâle et à sa bractée inférieure généralement perpendiculaire à la tige.



© CBNB, H. Guitton

*Carex flacca*



© CBNB, E. Vallez

*Carex tomentosa*

## Laïche paniculée



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Cyperaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Laïche paniculée

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte  
cespíteux

TAILLE : 50-100 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juillet

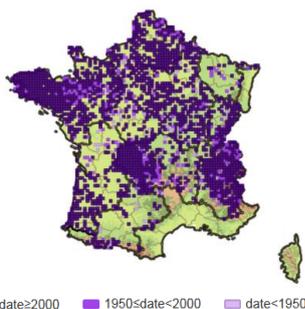
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, C. Bougault

## Carex paniculata L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Plante cespíteuse formant de gros touradons, à tiges dressées ou un peu infléchies

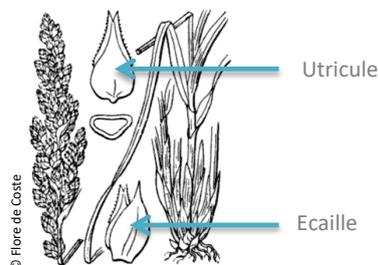
Système racinaire : Souche fibreuse, formant le plus souvent de grosses touffes compactes

Feuilles : Feuilles linéaires larges de 4-7 mm, planes ou un peu en gouttière, très rudes, vert foncé

Inflorescence : Panicule rameuse généralement longue de 5-15(-20) cm, composés d'épis longs (jusqu'à 8 cm) et ramifiés

Fleurs : Fleurs mâles réduites aux étamines, les femelles à 2 stigmates sortant de l'utricule. Utricules longs d'environ 3 mm, ovales-trigones, plans convexes, bruns, un peu striés à la base, bordés-denticulés, scabres, égalant les écailles ovales-acuminées, brunes, à marge plus ou moins blanche transparente

Fruits : Akènes



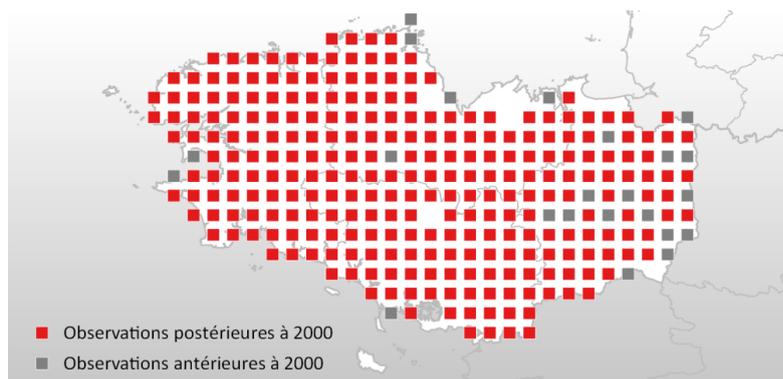
Carex paniculata

### Milieu de vie

Bord des eaux, ceintures d'étangs, prairies et bois tourbeux. Egalement dans les aulnaies.

La Laïche paniculée indique des sols moyennement riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## ***Carex paniculata* L.**

## Laîche paniculée

### *Confusions possibles*

Il existe très peu de risque de confusion car l'espèce est facilement identifiable par les gros touradons qu'elle forme.



© CBNB, L. Ruellet

Touradon de *Carex paniculata*

## Laïche à épis pendants



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

*Carex maxima* Scop.

NOMS VERNACULAIRES :

Laïche à épis pendants

Laïche pendante

Grande laïche

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte cespiteux*

TAILLE : 50-150 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juillet

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

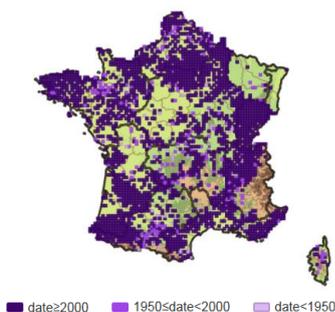
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siflore.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, C. Bougault

## Carex pendula Huds.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Plante robuste, de 50-200 cm de hauteur, tige penchée

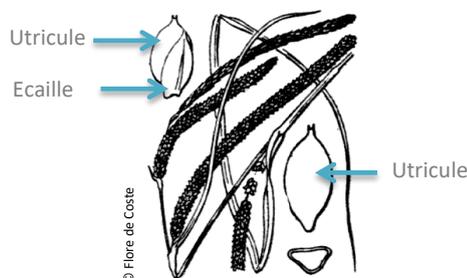
**Système racinaire** : Souche fibreuse, très gazonnante avec rejets stériles

**Feuilles** : Feuilles linéaires larges de (8-)10-20 mm, à 3 plis longitudinaux (en forme de M)

**Inflorescence** : Epis mâles/femelles distincts : 5-8 épis femelles, très longs et fins, jusqu'à 20 cm de long, brun-rougeâtre, retombant, généralement 1-2 épis mâles, parfois plus, de 5-15 cm

**Fleurs** : Fleurs mâles réduites aux étamines, les femelles à 3 stigmates sortant de l'utricule. Utricules glabres, oblongs-trigones, longs de 3-3,5 mm, non striés, pâles-luisants, ponctués de pourpre, à bec court, presque tronqué, dépassant l'écaïlle lancéolée-mucronée et brun-rougeâtre

**Fruits** : Akènes



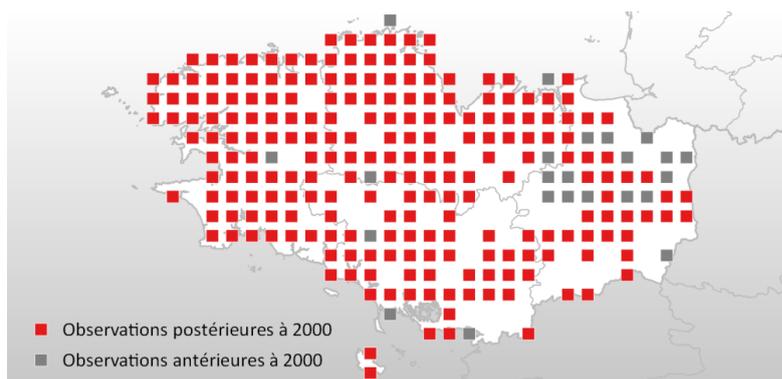
Carex pendula

### Milieu de vie

Bois frais à humides, fossés ombragés et bord des ruisseaux.

La Laïche à épis pendants préfère les sols neutres mais possède une large amplitude écologique.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## Carex pendula Huds.

## Laïche à épis pendants

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec la Laïche faux souchet (*Carex pseudocyperus* L.), qui est l'autre grand *Carex* à épis pendants. Il est facile de les différencier en regardant les épillets et les utricules.

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, T. Bousquet

*Carex pendula*

Critères distinctifs :

- 5-8 épis femelles, très longs et fins, jusqu'à 15 cm de long, brun-rougeâtre
- Bec de l'utricule court



© CBNB, J. Le Bail

*Carex pseudocyperus*

Critères distinctifs :

- 3-5 épis femelles, jusqu'à 11 cm de long, un peu plus larges que ceux de *C. pendula*, fauves, à carène verte
- Bec de l'utricule long

## Laïche à épis espacés



© CBNB, J. Geslin

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Laïche à épis espacés

Laïche espacée

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte cespiteux*

TAILLE : 20-70 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juillet

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

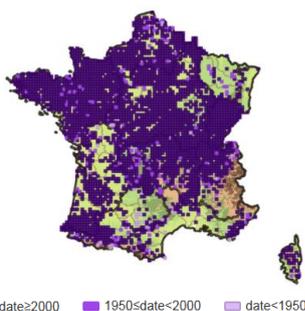
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sitfrance.cbmn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## Carex remota L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige grêle, généralement penchée au sommet

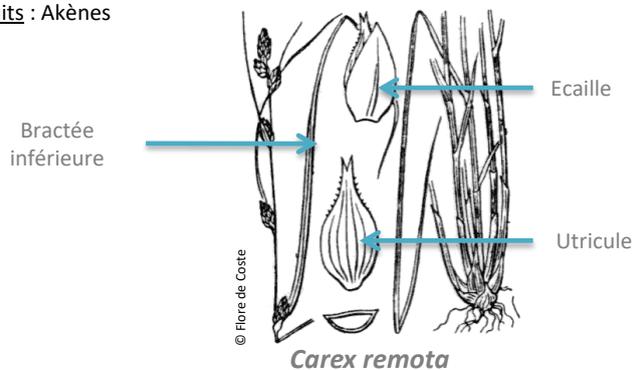
Système racinaire : Souche fibreuse, gazonnante

Feuilles : Feuilles linéaires de 1-2 mm de large, molles, rudes aux bords ; bractée inférieure foliacée très longue et dépassant la tige

Inflorescence : Panicule spiciforme allongée avec de petits épis très écartés

Fleurs : Fleurs mâles réduites aux étamines, les femelles à 2 stigmates sortant de l'utricule. Utricules longs d'environ 3mm, ovales, plans convexes, verdâtres, finement striés dans le bas jusqu'au milieu, atténués en bec court bidenté, un peu rude, dépassant un peu l'écaille ovale-aiguë, blanchâtre-transparent, à nervure médiane verte

Fruits : Akènes

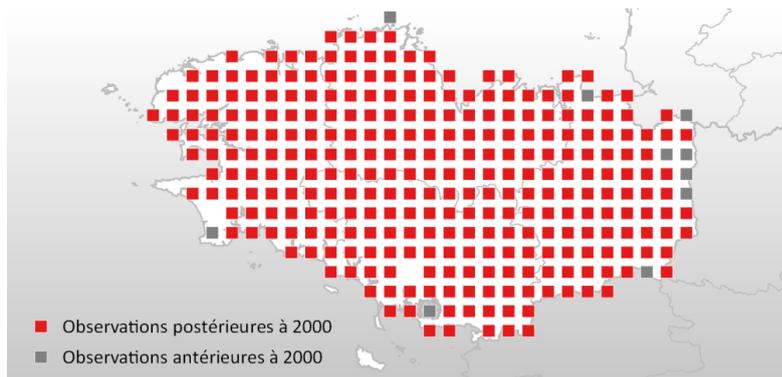


### Milieu de vie

Bois humides à marécageux, chemins et bords de ruisseaux ombragés.

La Laïche à épis espacés préfère les sols neutres à légèrement acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Carex remota L.

## Laïche à épis espacés

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec la Laïche écartée (*Carex divulsa* Stokes) et Laïche de Leers (*Carex leersii* F.W.Schultz), qui ont aussi des petits épis espacés. Cependant, la Laïche à épis espacés (*Carex remota* L.) se différencie facilement grâce à sa longue bractée foliacée qui dépasse la tige, qui est absente chez les deux autres espèces.

La Laïche écartée (*Carex divulsa* Stokes) et Laïche de Leers (*Carex leersii* F.W.Schultz) ne sont pas indicatrices de zone humide.



© J.-C. Abadie

*Carex remota*



© CBNB, J. Geslin

*Carex divulsa*



© CBNB, J. Geslin

*Carex leersii*

## Laïche des rivages



© CBNB, J. Geslin

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Laïche des rivages

Laïche des rives

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 60-150 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juin

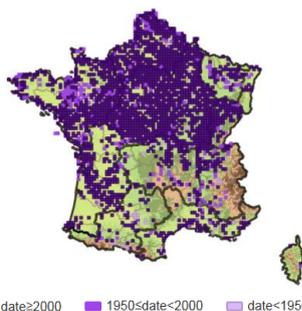
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, E. Burguin

## Carex riparia Curtis



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée

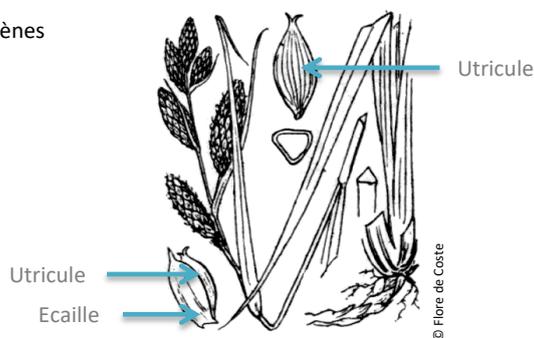
Système racinaire : Souche stolonifère, épaisse, rampante

Feuilles : Feuilles linéaires larges de 6-15 mm, glauques surtout en-dessous, scabres

Inflorescence : Epis mâles/femelles distincts

Fleurs : Fleurs mâles réduites aux étamines, les femelles à 3 stigmates sortant de l'utricule. Utricules glabres, longs d'environ 8 mm, brun-olivâtre, ovales-coniques, finement striés, atténués en bec large et court, bidenté, plus court que l'écaille ovale lancéolée et longuement aristée, brun foncé à nervure médiane plus claire

Fruits : Akènes



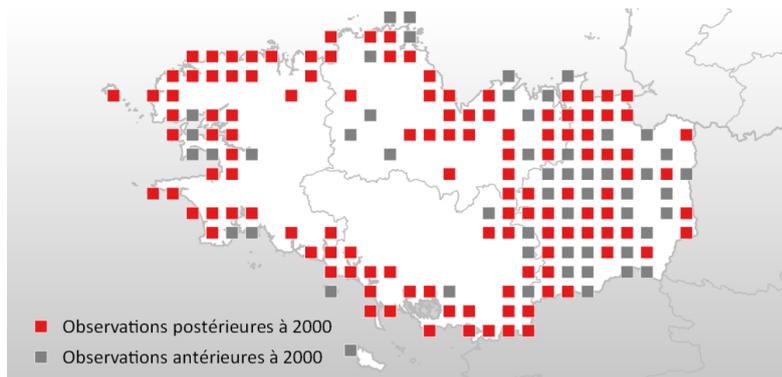
Carex riparia

### Milieu de vie

Bord des eaux tranquilles, fossés, prairies et bois marécageux.

La Laïche des rivages préfère les sols neutres à calcaires.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Carex riparia Curtis

## Laïche des rivages

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec la Laïche des marais (*Carex acutiformis* Ehrh.) et la Laïche aiguë (*Carex acuta* L.).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

	<i>Carex acutiformis</i> Ehrh.	<i>Carex riparia</i> Curtis	<i>Carex acuta</i> L.
Largeur des feuilles	5-20(-26) mm	5-20(-26) mm	4-6 mm
Ligule	10-30 mm, lancéolée-aiguë, à marges souvent pourprés	10-15 mm, ovale-obtuse	5-10 mm, arrondie
Utricules	Glabres, longs de 3,5-5 mm, gris-brun, ovales-elliptiques, comprimés, finement striés ; à bec court, bidenté, plus large et un peu plus long que l'écaille	Glabres, longs d'environ 5-8 mm, brun-olivâtre, ovales-coniques, convexes-renflés, finement striés, atténués en bec large et court bidenté, plus court que l'écaille	Glabres, longs d'environ 2 - 3,5 mm, obovales, comprimés, verdâtres, faiblement nervés, rétrécis en bec court et entier, plus court ou plus long que l'écaille



© CBNB, H. Guillon

*Carex acutiformis*



© CBNB, J. Le Bail

*Carex riparia*



© J.-C. Abadie

*Carex acuta*

## Laïche à bec



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Cyperaceae

SYNONYMES :

*Carex ampullacea* Good.

NOMS VERNACULAIRES :

Laïche à bec

Laïche à ampoules

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 60-150 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juin

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

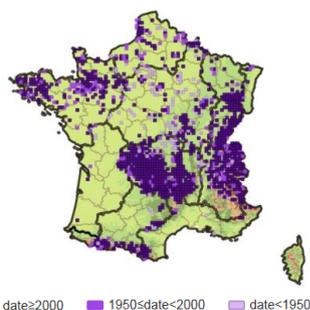
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sfibras.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, V. Colasse



## Carex rostrata Stokes

### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tige dressée

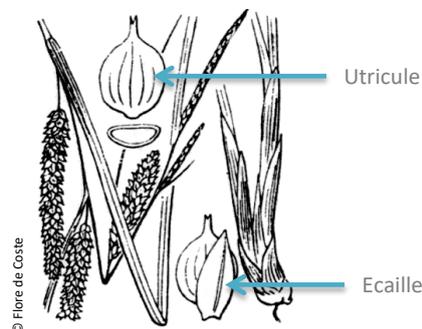
**Système racinaire** : Souche stolonifère courtement rampante

**Feuilles** : Feuilles linéaires larges de 2-4(-7) mm, glauques

**Inflorescence** : Epis mâles/femelles distincts

**Fleurs** : Fleurs mâles réduites aux étamines, les femelles à 3 stigmates sortant de l'utricule. Utricules glabres, long de 5-6 mm, jaunâtres, ovoïdes-renflés, striés, rétrécis brusquement en un bec lisse, comprimé, bidenté ; utricules plus larges et plus longs que les écailles lancéolées-aigües, étroites, roussâtres à nervure médiane pâle

**Fruits** : Akènes



© Flore de Coste

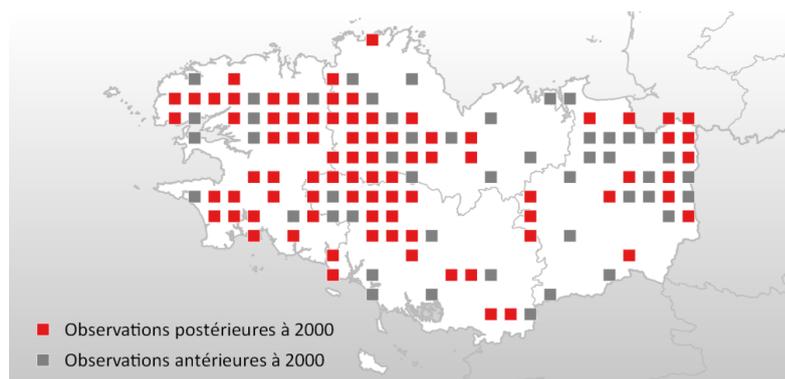
*Carex rostrata*

### Milieu de vie

Tourbières, bord des eaux tranquilles, prairies marécageuses très humides. Egalement dans les aulnaies claires.

La Laïche à bec indique des sols plutôt acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000  
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## Carex rostrata Stokes

## Laïche à bec

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec la Laïche vésiculeuse (*Carex vesicaria* L.).

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Carex rostrata</i> Stokes	<i>Carex vesicaria</i> L.
Tige	Tige dressée, lisse, à angle peu marqué	Tige dressée, trigone, rude sur les angles
Feuilles	Feuilles glauques, en gouttière, larges de 3-4 mm, rudes	Feuilles vertes, larges de 4-6 mm, planes, rudes sur les bords
Ligule	2-3 mm, arrondie-tronquée	5-8 mm, ovale-aiguë
Utricules	Glabres, longs de 3,5-6,5 mm, jaunâtres, ovoïdes-renflés, striés, rétrécis brusquement en bec lisse, comprimé, bidenté, plus large et plus long que l'écaille	Glabres, long de 4-8 mm, jaunâtres, ovoïdes-renflés, atténués en bec lisse, comprimé, bidenté, plus large et plus long que l'écaille



© CBMB, J. Le Bail

*Carex rostrata*



© CBMB, R. Raigot

*Carex vesicaria*

## Dorine à feuilles opposées



© CBNB, L. Ruelian

FAMILLE : Saxifragaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :  
Dorine à feuilles opposées  
Hépatique des marais

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte ou chaméphyte herbacé

TAILLE : 5-20 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juin

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

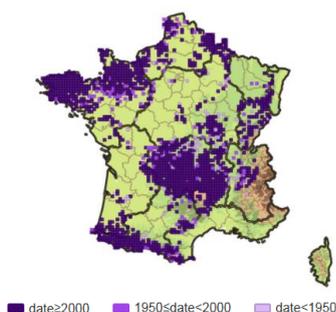
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://silvres.fhb.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## Chrysosplenium oppositifolium L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

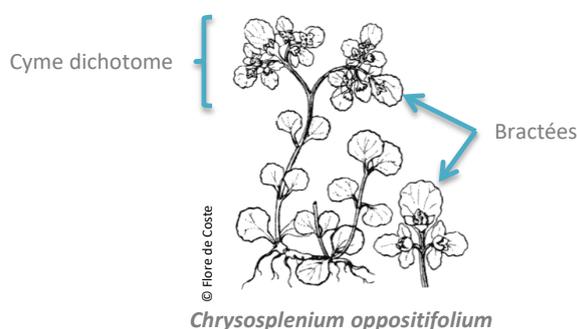
Port et système racinaire : Tiges faibles à 4 angles, ascendantes, portant à chaque nœud des feuilles et des racines radicales, formant des touffes denses

Feuilles : Feuilles opposées, arrondies, crénelées

Inflorescence : Cyme terminale dichotome

Fleurs : Fleurs rudimentaires avec seulement les étamines apparentes (jaunes) et les bractées jaunâtres de la même forme que les feuilles

Fruits : Capsules à 2 valves

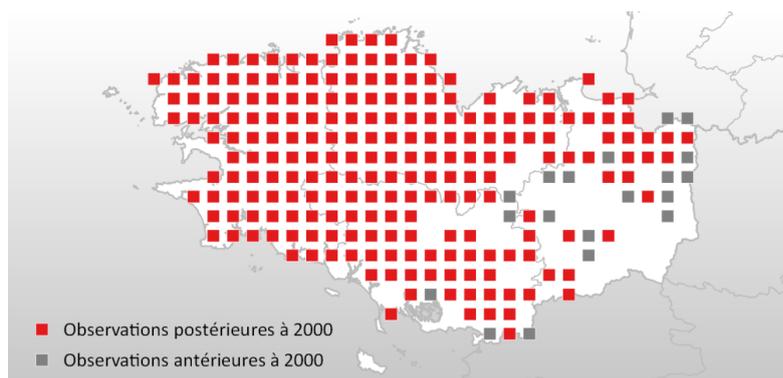


### Milieu de vie

Berges de ruisseaux sous forêt, notamment saulaies et aulnaies. Egalement au niveau des suintements ombragés et des sources.

La Dorine à feuilles opposées indique des sols très humides et riches en éléments nutritifs. Elle tend à préférer les sols neutres et se développe aussi bien en situation ombragée qu'ensoleillée.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## *Chrysosplenium oppositifolium* L.

## Dorine à feuilles opposées

### Confusions possibles

Confusion éventuellement possible avec la Dorine à feuilles alternes (*Chrysosplenium alternifolium* L.) mais **cette dernière n'est pas présente en Bretagne.**

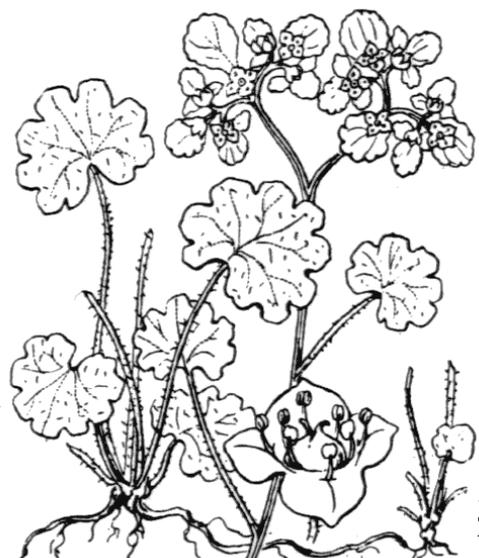
Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



### *Chrysosplenium oppositifolium*

Critères distinctifs :

- Feuilles opposées
- Pétiole égalant le limbe court
- Tige quadrangulaire
- Fleurs de 3 mm de diamètre
- Graines brun foncé finement papilleuses



### *Chrysosplenium alternifolium*

Critères distinctifs :

- Feuilles alternes
- Pétiole des feuilles inférieures beaucoup plus long que le limbe
- Tige trigone
- Fleurs d'environ 5 mm de diamètre
- Graines lisses et noires

## Cirse à feuilles découpées



© CBNB, H. Guirton

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

*Cirsium anglicum* Lobel

NOMS VERNACULAIRES :

Cirse à feuilles découpées

Cirse des anglais

Cirse d'Angleterre

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte à rosette

TAILLE : (10-)30-80(-140) cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Juillet

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

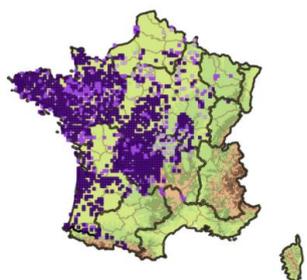
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://silvres.fhb.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, A. Lieurade

## *Cirsium dissectum* (L.) Hill



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne ou bisannuelle

Port : Tige dressée, généralement simple, sans ailes

Système racinaire : Souche oblique, à racines fibreuses cylindriques ; courts rhizomes et courts stolons

Feuilles : Feuilles presque entières ou sinuées-dentées, un peu épineuses sur les bords mais sans aiguillons sur la face supérieure

Inflorescence : Capitules normalement solitaires (rarement regroupés jusqu'à 3)

Fleurs : Fleurs toutes tubulées, de 15-25 cm de diamètre

Fruits : Akènes à longue aigrette blanche à poils plumeux



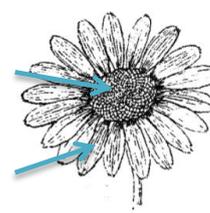
© CBNB, J. Geslin

Feuilles et capitule de *Cirsium dissectum*



Fleurs tubulées

Fleurs ligulées



© Dessin : Flore de Coste

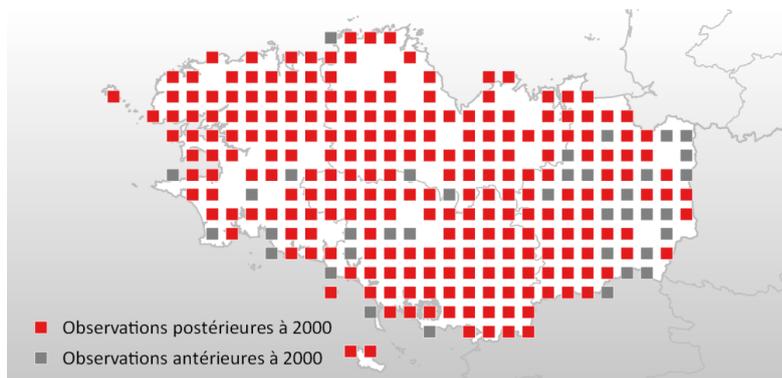
Exemple de capitule

### Milieu de vie

Prairies humides, marécageuses à tourbeuses. Egalement au sein des landes humides.

La Cirse à feuilles découpées indique des sols acides et surtout turfigènes, ainsi que des sols pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Cirsium dissectum* (L.) Hill****Cirse à feuilles  
découpées****Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Cirsium* que l'on retrouve en zone humide en Bretagne, notamment le Cirse des marais (*Cirsium palustre* (L.) Scop.) et le Cirse filipendule (*Cirsium filipendulum* Lange).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill	<i>Cirsium filipendulum</i> Lange
Découpe des feuilles	Pennatifides (découpe env. 50% largeur) à segments terminés par une longue épine	Dentées à lobées (découpe < 50% largeur) à bords faiblement épineux	Pennatifides-partites (découpe ≥ 50% largeur) à bords faiblement épineux
Insertion des feuilles caulinaires	Longuement décurrentes (aile épineuse sur toute la longueur de la tige)	Un peu embrassantes (tige non ailée)	Demi-embrassantes formant des oreillettes autour de la tige (tige non ailée)
Capitules	Agglomérés par 5-20 capitules sessiles en haut de la tige	Généralement solitaire (rarement jusqu'à 3)	Souvent 2-4 très écartés
Largeur du capitule	1-1,5(-2) cm	1,5-2,5(-3) cm	1,5-2,5(-3) cm
Involucre	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non ou peu déprimé en dessous)
Bractées	Les externes contractées en mucron épineux	Lancéolées-linéaires et aiguës mais non épineuses	Les externes linéaires, longuement atténuées en pointe

*Cirsium palustre**Cirsium dissectum**Cirsium filipendulum*

## Cirse filipendule



© CBNB, V. Colasse

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

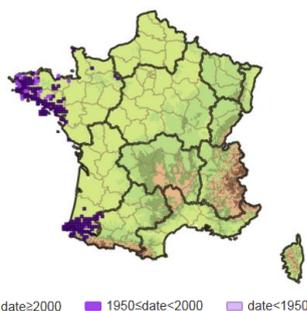
NOMS VERNACULAIRES :  
Cirse filipendule

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte  
TAILLE : 20-60 cm  
PERIODE FLORAISON : Mai - Juillet

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :  
• Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :  
• Aucun

### RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, H. Guitton

## *Cirsium filipendulum* Lange



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, généralement simple, sans ailes

Système racinaire : Souche avec certaines racines présentant des tubercules en fuseau, non stolonifère

Feuilles : Feuilles découpées sur au moins la moitié de leur largeur, un peu épineuses sur les bords mais sans aiguillons sur la face supérieur

Inflorescence : Capitules souvent regroupés par 2-4 (très écartés)

Fleurs : Fleurs toutes tubulées, de 15-25 cm de diamètre

Fruits : Akènes à longue aigrette blanche à poils plumeux



© CBNB, G. Masson



Fleurs tubulées

Fleurs ligulées



© Dessins : Flore de Coste

Feuilles et capitule de *Cirsium filipendulum*

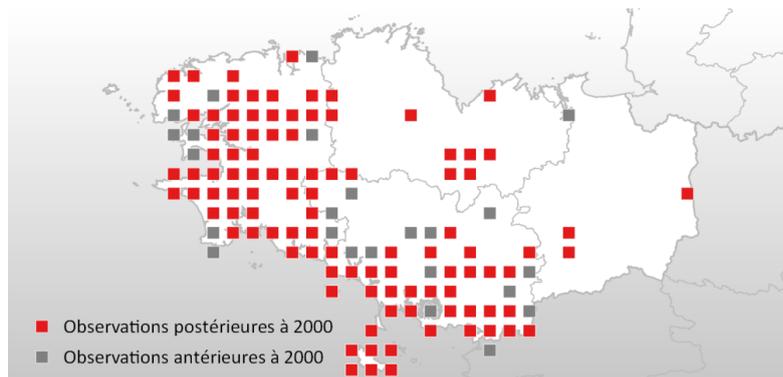
Exemple de capitule

### Milieu de vie

Prairies humides à mésophiles. Egalement au sein des landes humides à mésophiles.

La Cirse filipendule indique des sols acides et des sols pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://sf.flore.cbnb.fr)



***Cirsium filipendulum* Lange****Cirse filipendule****Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Cirsium* que l'on retrouve en zone humide en Bretagne, notamment le Cirse des marais (*Cirsium palustre* (L.) Scop.) et le Cirse des anglais (*Cirsium dissectum* (L.) Hill).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill	<i>Cirsium filipendulum</i> Lange
Découpage des feuilles	Pennatifides (découpage env. 50% largeur) à segments terminés par une longue épine	Dentées à lobées (découpage < 50% largeur) à bords faiblement épineux	Pennatifides-partites (découpage $\geq$ 50% largeur) à bords faiblement épineux
Insertion des feuilles caulinaires	Longuement décurrentes (aile épineuse sur toute la longueur de la tige)	Un peu embrassantes (tige non ailée)	Demi-embrassantes formant des oreillettes autour de la tige (tige non ailée)
Capitules	Agglomérés par 5-20 capitules sessiles en haut de la tige	Généralement solitaire (rarement jusqu'à 3)	Souvent 2-4 très écartés
Largeur du capitule	1-1,5(-2) cm	1,5-2,5(-3) cm	1,5-2,5(-3) cm
Involucre	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non ou peu déprimé en dessous)
Bractées	Les externes contractées en mucron épineux	Lancéolées-linéaires et aiguës mais non épineuses	Les externes linéaires, longuement atténuées en pointe



© CBNB, E. Burguin

*Cirsium palustre*

© CBNB, J. Geslin

*Cirsium dissectum*

© CBNB, G. Masson

*Cirsium filipendulum*

## Cirse des marais



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

NOMS VERNACULAIRES :

Cirse des marais  
Bâton du diable

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte

TAILLE : (30-)50-120(-250) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Octobre

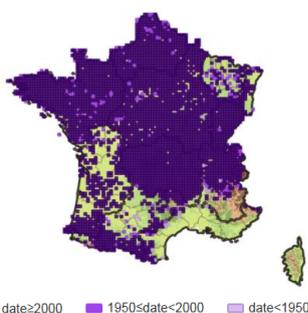
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, E. Burguin

## *Cirsium palustre* (L.) Scop.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, simple ou peu ramifiée, munie d'une aile épineuse sur toute sa longueur

Système racinaire : Souche à racine fibreuse

Feuilles : Feuilles découpées sur environ la moitié de leur largeur, terminées par de longues épines sur les bords

Inflorescence : 5-20 capitules sessiles agglomérés en haut de la tige

Fleurs : Fleurs toutes tubulées, de 15-25 cm de diamètre

Fruits : Akènes à longue aigrette blanche à poils plumeux



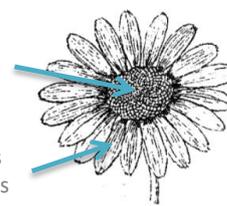
© CBNB, E. Burguin

Feuilles et capitule de *Cirsium palustre*



Fleurs tubulées

Fleurs ligulées



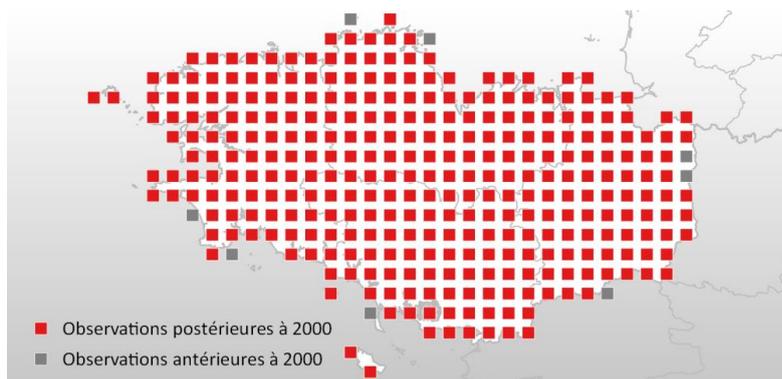
© Dessins : Flore de Coste

Exemple de capitule

### Milieu de vie

Pionnière au sein des prairies humides et marécageuses. Egalement au bord des fossés et au sein des lisières et coupes des forêts fraîches.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Cirsium palustre* (L.) Scop.**

## Cirse des marais

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Cirsium* que l'on retrouve en zone humide en Bretagne, notamment le Cirse filipendule (*Cirsium filipendulum* Lange) et le Cirse des anglais (*Cirsium dissectum* (L.) Hill).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill	<i>Cirsium filipendulum</i> Lange
Découpage des feuilles	Pennatifides (découpage env. 50% largeur) à segments terminés par une longue épine	Dentées à lobées (découpage < 50% largeur) à bords faiblement épineux	Pennatifides-partites (découpage $\geq$ 50% largeur) à bords faiblement épineux
Insertion des feuilles caulinaires	Longuement décurrentes (aile épineuse sur toute la longueur de la tige)	Un peu embrassantes (tige non ailée)	Demi-embrassantes formant des oreillettes autour de la tige (tige non ailée)
Capitules	Agglomérés par 5-20 capitules sessiles en haut de la tige	Généralement solitaire (rarement jusqu'à 3)	Souvent 2-4 très écartés
Largeur du capitule	1-1,5(-2) cm	1,5-2,5(-3) cm	1,5-2,5(-3) cm
Involucre	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non ou peu déprimé en dessous)
Bractées	Les externes contractées en mucron épineux	Lancéolées-linéaires et aiguës mais non épineuses	Les externes linéaires, longuement atténuées en pointe



© CBNB, E. Burguin

*Cirsium palustre*

© CBNB, J. Geslin

*Cirsium dissectum*

© CBNB, G. Masson

*Cirsium filipendulum*

## Marisque



© CBNB, C. Mesnage

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Marique

*Cladium des marais*

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 70-120(-250) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

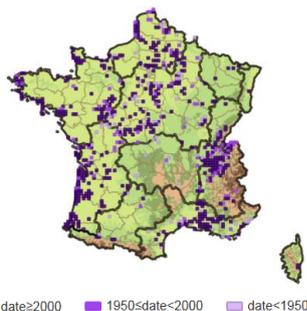
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, V. Colasse

## *Cladium mariscus* (L.) Pohl



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige creuse, cylindrique, dressée

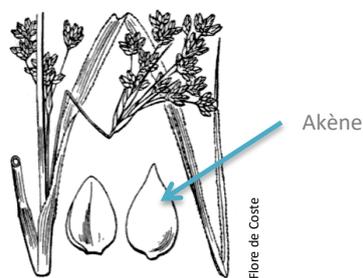
Système racinaire : Gros rhizomes longuement traçants

Feuilles : Feuilles linéaires, allongées jusqu'à 2m, coupantes au bord et persistant plusieurs années

Inflorescence : Panicule à plusieurs étages, chacun entouré d'une gaine

Fleurs : Fleurs rudimentaires hermaphrodites à 2(-3) étamines et (2-)3 stigmates, sauf la fleur supérieure des épillets (voire l'inférieure) uniquement mâle

Fruits : Akènes ovoïdes-coniques, longs de 3-4 mm

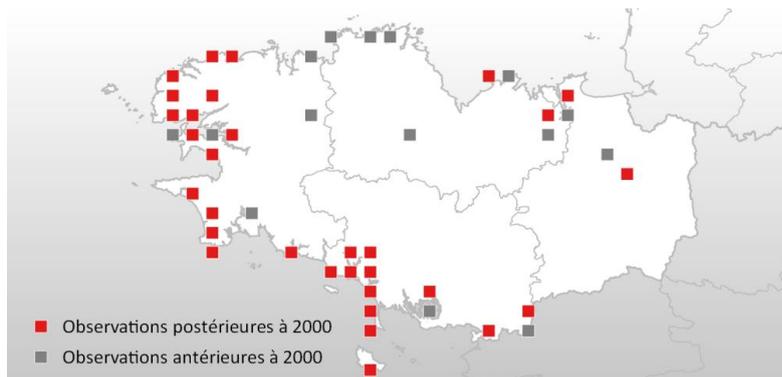


*Cladium mariscus*

### Milieu de vie

Dans les marais et les tourbières alcalines. Egalement dans les zones humides littorales.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Cladium mariscus* (L.) Pohl

## Marisque

### Confusions possibles

Il existe peu de risque de confusion avec d'autres espèces. Le Marisque (*Cladium mariscus*) diffère des autres Cyperacées de part sa tige creuse cylindrique et il dépasse généralement 1 m de hauteur.

Il diffère des espèces appartenant au genre *Carex* car il possède des fleurs toutes ou presque hermaphrodites et ses akènes qui ne sont pas entourés d'un utricule.



© CBNB, J. Le Bail

*Cladium mariscus*

## Potentille des marais



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : Rosaceae

SYNONYMES :

*Potentilla palustris* (L.) Scop.

NOMS VERNACULAIRES :

Potentille des marais

Comaret palustre

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou parfois hémicryptophyte

TAILLE : 10-50 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Juillet

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

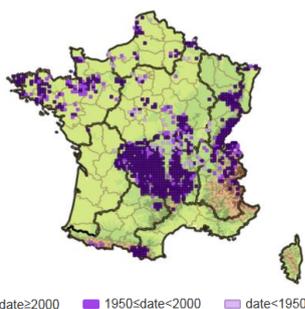
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain : **annexe 2** (Magnanon, 1993)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- **Aucun**

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://infrares.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, J. Le Bail

## Comarum palustre L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges longuement rampantes ou flottantes

Système racinaire : Long rhizome ressemblant à du bois

Feuilles : Feuilles découpées en (3-)5-7 folioles longues de 1-4 cm, partant du même point, dentées, à nervures pubescentes, glauques en dessous, à pétiole plus long que les folioles

Inflorescence : Cymes terminales lâches

Fleurs : Sépales longs de 1-1,5 cm (attention : ne pas confondre avec l'épicalice, qui est le calice supplémentaire, formé par les bractées et qui est plus petit), pointus, pourpres, les pétales deux fois plus petits, également pourpres, persistants

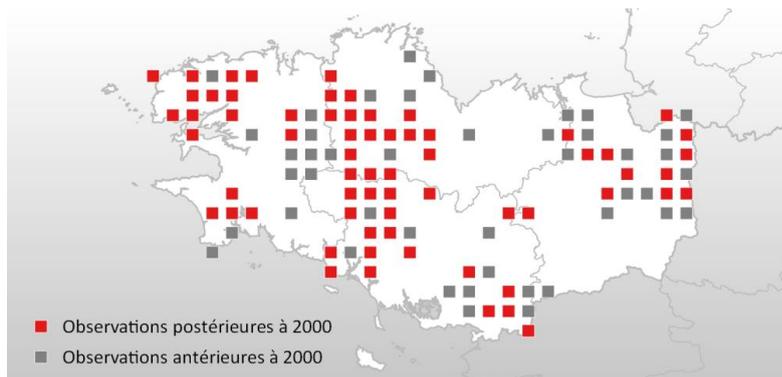
Fruits : Akènes glabres posés sur le réceptacle ovoïde qui est spongieux et velu

### Milieu de vie

Tourbières alcalines ou peu acides, prairies marécageuses plus ou moins tourbeuses et fossés.

La Potentille des marais préfère les sols tourbeux.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Comarum palustre* L.

## Potentille des marais

### Confusions possibles

Aucun risque de confusion possible, notamment grâce à ses feuilles très caractéristiques.



© CBNB, H. Guitton

Feuilles de *Comarum palustre*



© CBNB, R. Ragot



© CBNB, H. Guitton

Fleurs de *Comarum palustre*

## Grand liseron



© CBNB, L. Ruelian

FAMILLE : *Convolvulaceae*

SYNONYMES :

*Calystegia sepium* (L.) R.Br.  
*Convolvulus saepium* L.

NOMS VERNACULAIRES :

Grand liseron  
Liseron des haies

TYPE BIOLOGIQUE : Héliophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : (100-)150-500 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

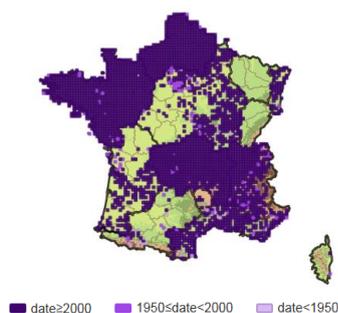
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://liferon.cbns.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## *Convolvulus sepium* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige grimpante-volubile

Système racinaire : Long rhizome rameux émettant des tiges souterraines qui donne naissance à une nouvelle plante

Feuilles : Grandes feuilles, jusqu'à 10 cm de long et 8 cm de large, plus ou moins sagittées et aiguës-acuminées au sommet

Inflorescence : Fleurs émergeant de l'aisselle des feuilles, solitaires

Fleurs : Grandes fleurs blanches, parfois en partie roses, de 3-5 cm de diamètre, munies à la base de bractéoles foliacées ne se recouvrant pas (voir schéma page suivante)

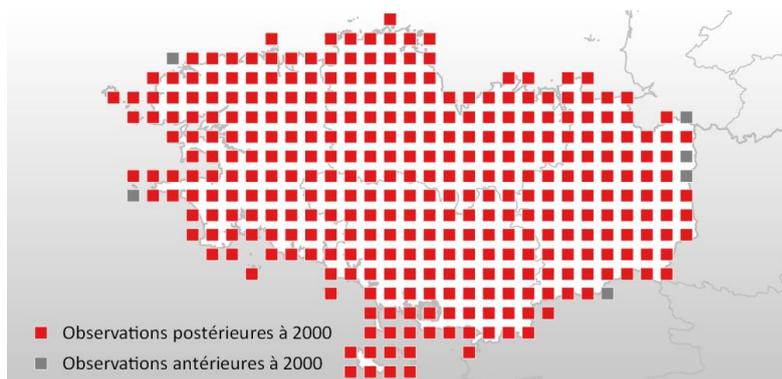
Fruits : Capsules subglobuleuses, dépourvues de poils

### Milieu de vie

Bois humides, au bord des eaux, au sein des mégaphorbiaies et des prairies humides, et également au sein des haies fraîches, des jardins et des cultures de maïs.

Le Grand liseron indique des sols riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Convolvulus sepium L.

## Grand liseron

### Confusions possibles

Il existe des risques de confusion avec le Liseron des champs (*Convolvulus arvensis* L.) et le Liseron des forêts (*Convolvulus silvaticus* Kit.), qui ne sont pas indicateurs de zone humide.

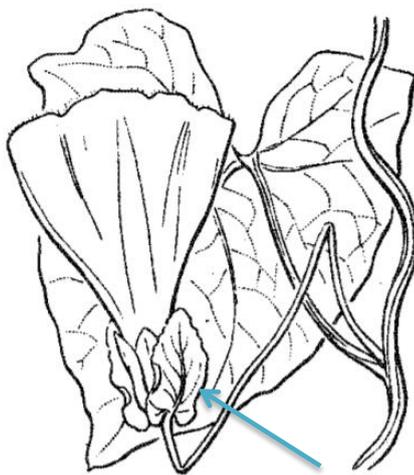
Il est difficile de différencier le Grand liseron (*Convolvulus sepium* L.) et le Liseron des forêt (*Convolvulus silvaticus* Kit.), notamment du fait de l'existence probable d'hybrides.

	<i>Convolvulus silvaticus</i>	<i>Convolvulus sepium</i>	<i>Convolvulus arvensis</i>
Feuilles	Feuilles max. 10 cm de long et 8 cm de large. Plus ou moins sagittées et aiguës avec une pointe au sommet.	Feuilles max. 10 cm de long et 8 cm de large. Plus ou moins sagittées et aiguës avec une pointe au sommet.	Feuilles max. 5 cm de long et 2-3 cm de larg. Sagittées-hastées et subobtusées au sommet.
Bractéoles	Bractéoles foliacées recouvrant les pétales et se recouvrant entre elles. Majoritairement > 14 mm de long	Bractéoles foliacées non ou rarement recouvrant les pétales et ne se recouvrant pas entre elle. Majoritairement ≤ 14 mm de long,	Bractéoles relictuelles et écartées sur le pédoncule
Fleurs	Grandes fleurs généralement de 4-7 cm de diamètre	Grandes fleurs généralement de 3-5 cm de diamètre	Petites fleurs de 2-3 cm de diamètre et entièrement roses

Bractéoles foliacées recouvrant les pétales



*Convolvulus silvaticus*



Bractéoles foliacées recouvrant une partie des pétales

*Convolvulus sepium*



Bractéoles relictuelles

*Convolvulus arvensis*

© CBNB, H. Guillon

© Dessins : Flore de Coste

## Souchet allongé/bai



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

*Cyperus longus* L.  
*Cyperus badius* Desf.

NOMS VERNACULAIRES :

Souchet allongé  
Souchet odorant  
Souchet bai

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : (30-)60-120 cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Octobre

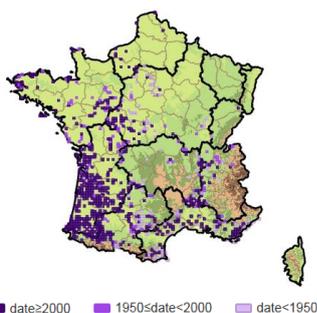
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://eflora.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020 (Cyperus longus L. et Cyperus badius Desv. fustomés)

© CBNB, V. Colasse

## Cyperus Groupe longus/badius



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées, solitaires de 50-120 cm de hauteur

Système racinaire : Longs rhizomes robustes, de 5-10 mm de large, parfois un peu noueux

Feuilles : Feuilles linéaires, presque lisses, au maximum grandes comme la tige, supérieures ou égales à 2 mm de large, jusqu'à 4 mm pour les plus larges

Inflorescence : Fausse-ombelle, simple ou composée

Fleurs : Fleurs rudimentaires, épis brun-rougeâtre à rachis ailés, hermaphrodites, à 3 étamines et 3 stigmates

Fruits : Akènes



Akène

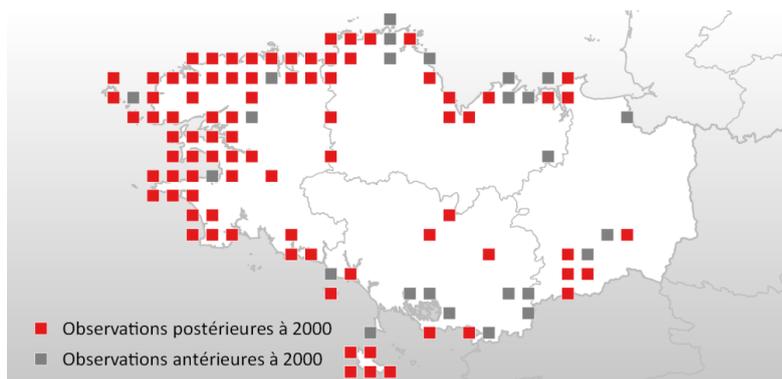
© Flore de Coste

*Cyperus* Groupe *longus/badius*

### Milieu de vie

Prairies humides, ainsi que bernes humides et bords de fossés.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



**Cyperus Groupe *longus/badius*****Souchet allongé/bai****Confusions possibles**

Il existe un gros risque de confusion entre le Souchet allongé (*Cyperus longus* L.) et le Souchet Bai (*Cyperus badius* Desf.), c'est pourquoi ils ont été réunis au Groupe dans cette fiche.

Il existe également un risque de confusion avec quelques autres espèces du genre *Cyperus* présentes en Bretagne. Les critères distinctifs sont décrits dans le tableaux ci-dessous.

Le Souchet jaunâtre (*Cyperus flavescens* L.) et le Souchet brun noirâtre (*Cyperus fuscus* L.) se reconnaissent aisément à leur petite taille et leur caractère annuel. Elles sont présentes sur la liste rouge de Bretagne.

Toutes ces espèces, exceptés le Souchet jaunâtre (*Cyperus flavescens*), sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

Cependant le Souchet robuste (*Cyperus eragrostis* Lam.) et le Souchet comestible (*Cyperus esculentus* L.) sont **non indigène en Bretagne et considéré invasive potentielle ou à surveiller**. Ces dernières ne sont donc pas indicatrices de zone humide en Bretagne.

	<i>Cyperus</i> Groupe <i>longus/badius</i>	<i>Cyperus</i> <i>eragrostis</i> Lam.	<i>Cyperus</i> <i>esculentus</i> L.	<i>Cyperus</i> <i>flavescens</i> L.	<i>Cyperus fuscus</i> L.
Type biologique	Vivace	Vivace	Vivace	Annuel	Annuel
Rhizomes et racines	Rhizomes robustes (4-7 voire 10 mm) parfois un peu noueux, mais ne produisant jamais de tubercules	Rhizomes très courts et robustes	Rhizomes grêles (1-3 mm) produisant généralement de petits tubercules se détachant facilement	Absence de rhizomes ; racines fibreuses et jaunâtres	Absence de rhizomes ; racines fibreuses et rougeâtres
Hauteur plante	(30)50-120 cm	10-40 cm	(20)30-60 cm	5-30 cm	5-30(-50) cm
Largeur feuilles	≥ (2) 4 mm pour les plus larges	< 3 (5) mm	≥ (2) 4 mm pour les plus larges	< 3 (5) mm	< 3 (5) mm
Epis	Brun-rougeâtre à rachis ailé	Verdâtres, devenant brun-jaune à maturité à rachis non ailé	Jaune doré ou jaune-brunâtre à rachis ailé	Jaune paille à rachis non ailé	Généralement bruns à rachis non ailé
Ecailles	Écailles ≥ 1,5 mm, à nervures peu apparentes	Écailles ≥ 2 mm	Écailles ≥ 1,5 mm, munies de nervures saillantes	Écailles ≥ 1,5 mm	≤ 1,5mm
Nombre de stigmates	3	3	3	2	3

## Orchis tacheté



© CBNB, H. Guitton

FAMILLE : Orchidaceae

SYNONYMES :

*Orchis maculata* L.

NOMS VERNACULAIRES :

*Orchis tacheté*

*Dactylorhize maculée*

*Orchis maculé*

TYPE BIOLOGIQUE : Géophyte

TAILLE : 15-60 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Juillet

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

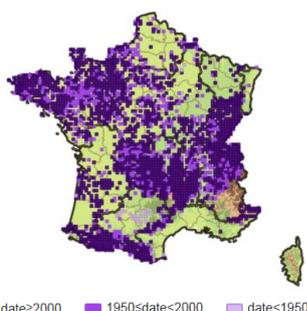
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://inflore.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, H. Guitton

## *Dactylorhiza maculata* (L.) Soó



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tige dressée, pleine, non compressible

**Système racinaire** : Tubercules palmés

**Feuilles** : Feuilles inférieures très souvent maculées de taches arrondies sombres ; feuilles supérieures de la tige étroites, la supérieure large de 3 mm max. à la base, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> feuilles de la tige (sub)rigides

**Inflorescence** : En forme d'épi conique composé de fleurs sessiles

**Fleurs** : Fleurs blanchâtres à lilas clair, tachées de lignes et de points pourpres ou violacés, zygomorphes à pétales très inégaux, dont l'inférieur (le labelle) est le plus grand. Les creux inférieurs de celui-ci (entre ses trois lobes) ne dépassent pas le 1/3 de la longueur du labelle, et le lobe central est plus petit et généralement plus court que les latéraux

**Fruits** : Capsules



© CBNB, J. Le Bail

Labelle

Lobes du labelle

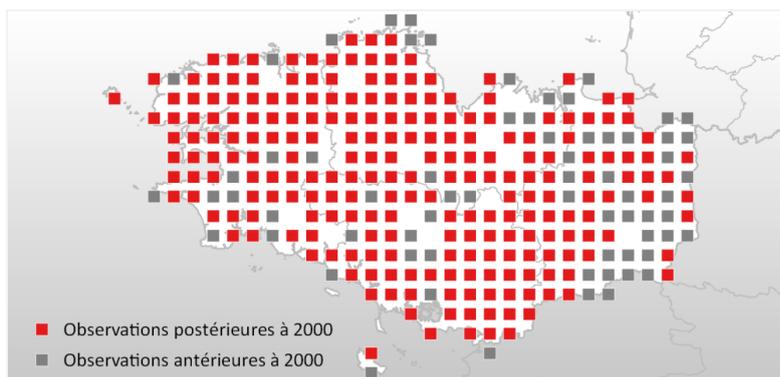
Fleur de *Dactylorhiza maculata*

### Milieu de vie

Prairies fraîches et humides non amendées. Egalement au sein des landes, des tourbières, des bois frais et dans les fossés.

L'Orchis tacheté indique des sols plutôt acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Dactylorhiza maculata* (L.) Soó

## Orchis tacheté

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion important avec les autres genres et espèces de la famille. Le genre *Dactylorhiza* diffère du genre *Orchis* par les feuilles basales non disposées en rosette. Le genre *Dactylorhiza* est particulièrement difficile à cause de l'existence de nombreuses formes et d'intermédiaires entre les taxons reconnus, lesquels changent de définition et de rang avec chaque auteur...

Attention, taxon très variable, à distinguer de l'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata* (L.) Soó) et de l'Orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó) avec qui il existe un gros risque de confusion. L'Orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó) n'est pas indicatrice de zone humide.



© CBNB, H. Guitton

*Dactylorhiza fuchsii*

Critères distinctifs :

- Labelle profondément trilobé, à lobe médian allongé et presque aussi large que les latéraux
- Feuilles inférieures largement elliptiques à obovales, la plus grande largeur située généralement dans la partie supérieure du limbe ; faces inférieures des feuilles vert-grisâtre brillant, presque argentées (plante calcicole)



© CBNB, H. Guitton

*Dactylorhiza maculata*

Critères distinctifs :

- Feuilles généralement maculées, les 2-6 supérieures petites, en forme de bractées n'atteignant pas la base de l'inflorescence
- Tige pleine non compressible
- Labelle peu profondément trilobé, à lobe médian beaucoup plus petit que les latéraux
- Feuilles inférieures lancéolées, la plus grande largeur située généralement en dessous du milieu, face inférieure des feuilles vert-grisâtre mat (plante plutôt calcifuge)



© CBNB, J. Le Bail

*Dactylorhiza incarnata*

Critères distinctifs :

- Feuilles pas toujours maculées, les supérieures normalement développées ou seulement 1-3 réduites en forme de bractées
- Tige plus ou moins creuse, compressible

## Canche cespiteuse



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Poaceae

SYNONYMES :

*Aira coespitosa* L.  
*Deschampsia caespitosa* (L.) Beauv.  
*Deschampsia coespitosa*

NOMS VERNACULAIRES :

Canche cespiteuse  
Canche des champs

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte  
cespíteux

TAILLE : 20-80(-200) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Juillet

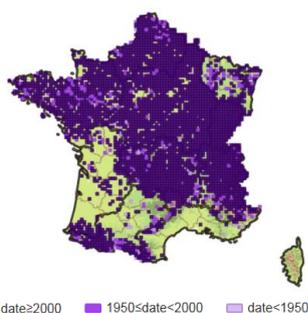
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, G. Masson

## *Deschampsia cespitosa* (L.) P.Beauv.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne (graminée, "herbe")

Port : Tige dressée

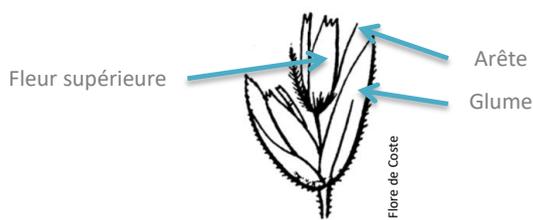
Système racinaire : Souche formant une touffe

Feuilles : Feuilles linéaires, de moins de 5 mm de large, rugueuses sur les marges et à côtes saillantes ; ligule longue de 4-8 mm

Inflorescence : Panicule

Fleurs : Epillet luisant long de 3-9 mm. Pédicelle de la fleur supérieure d'environ 1 mm, arête droite, plus courte ou dépassant à peine l'épillet

Fruits : Caryopses

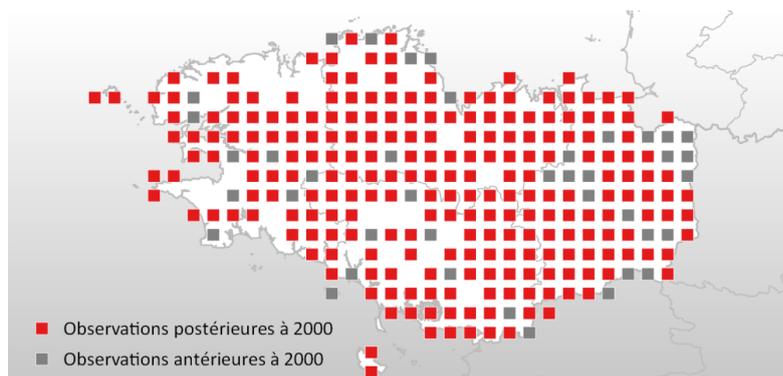


Epillet de *Deschampsia cespitosa*

### Milieu de vie

Prairies et bois humides, sur mull mésotrophe et argile. Egalement dans les fossés et au sein des coupes forestières.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Deschampsia cespitosa* (L.) P.Beauv.**

## Canche cespiteuse

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces armoricaines, anciennement du genre *Deschampsia* : la Canche flexueuse (*Avenella flexuosa* (L.) Drejer) et la Canche des marais (*Aristavena setacea* (Huds.) F.Albers & Butzin).

Le port général de la plante, formant de grosse touffes denses, et l'allure de l'épillet de la Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa* (L.) P.Beauv.) peuvent faire penser à la Molinie bleue (*Molinia caerulea* (L.) Moench). Cette dernière a cependant une ligule réduite à des poils et une inflorescence contractée après floraison.

	<i>Deschampsia cespitosa</i>	<i>Avenella flexuosa</i>	<i>Aristavena setacea</i>	<i>Molinia caerulea</i>
<b>Panicule</b>	Panicule atteignant 40 cm de longueur, à rameaux droits, étalés après la floraison	Panicule atteignant 15 cm de longueur, plus ou moins contractée après la floraison, à rameaux flexueux	Panicule atteignant 15 cm de longueur, plus ou moins contractée après la floraison, à rameaux flexueux	Panicule contractée après la floraison
<b>Epillets</b>	Arête droite ou presque, ne dépassant pas les glumes ou alors de très peu 	Arêtes nettement coudées, dépassant longuement les glumes 	Arêtes nettement coudées, dépassant longuement les glumes 	Pas d'arête 
<b>Feuilles</b>	Feuilles vertes, très scabres de haut en bas lorsqu'on glisse les doigts entre les feuilles, généralement planes	Feuilles vertes, étroites, presque lisses, généralement enroulées-sétacées	Feuilles glauques, très étroites, rudes, généralement enroulées-sétacées	Feuilles planes et rudes
<b>Ligule</b>	Ligule étroitement lancéolée, 4-8mm, aiguë 	Ligule courte, environ 2 mm, tronquée-obtuse 	Ligule longue, environ 6 mm, très aiguë 	Ligule réduite à des poils 

© Dessins : Flore de Coste

Toutes ces espèces, excepté la Canche flexueuse (*Avenella flexuosa* (L.) Drejer), sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

## Rossolis intermédiaire



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : Droseraceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Rossolis intermédiaire

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte à rosette

TAILLE : 5-10(-15) cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Août

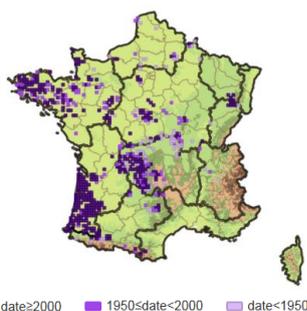
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain : **annexe 2** (Magnanon, 1993)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Espèce **protégée au niveau national** (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par arrêté du 31 août 1995)

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://eflore.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

© CBNB, J. Le Bail

## Drosera intermedia Hayne



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : 1-3 hampes florales, dressées, émergeant du centre d'une rosette de feuilles

Système racinaire : Souche verticale assez courte

Feuilles : Rosette de feuilles à limbe large d'env. 4 mm, ovale, couvert d'appendices glanduleux rouges, à pétiole glabre de 2,5-4 mm

Inflorescence : 1-3 épis de 3-7 fleurs en haut d'un pédoncule (= hampes florales) plus ou moins allongé

Fleurs : Fleurs blanches à 5 pétales

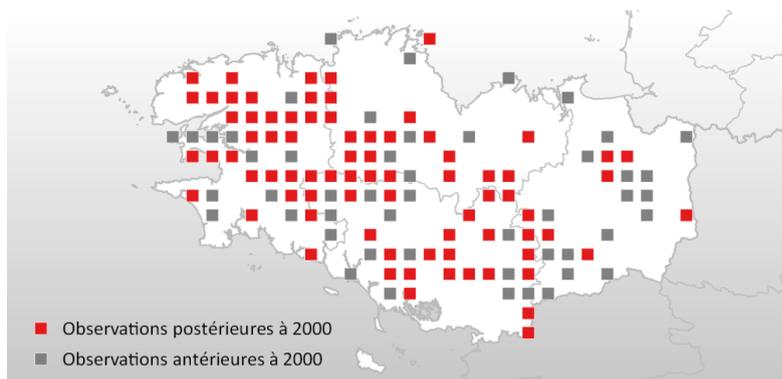
Fruits : Capsules

### Milieu de vie

Tourbières actives, landes humides à tourbeuses, surtout sur tourbe nue ou dans des petites mares, parfois sur des sphaignes.

Le Rossolis intermédiaire indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eflore.cbn.fr](http://eflore.cbn.fr)



## *Drosera intermedia* Hayne

## Rossolis intermédiaire

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec l'autre espèce du même genre présente en Bretagne : le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia* L.), mais les espèces se différencient bien à l'état végétatif en regardant la forme des feuilles.

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, H. Guitton

*Drosera rotundifolia*

Critères distinctifs :

- Limbe des feuilles au moins aussi large que long, brusquement contracté en pétiole, étalé parallèlement au substrat
- Hampe florale plus de 1,5 fois plus longue que les feuilles



© CBNB, H. Guitton

*Drosera intermedia*

Critères distinctifs :

- Limbe des feuilles 2-3 fois plus long que large, plus ou moins dressé, atténué en pétiole, non appliqué sur le substrat
- Hampe florale 1,5 fois moins longue que les feuilles

## Rossolis à feuilles rondes



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : Droseraceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Rossolis à feuilles rondes

Droséra à feuilles rondes

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte à rosette

TAILLE : 5-25 cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Août

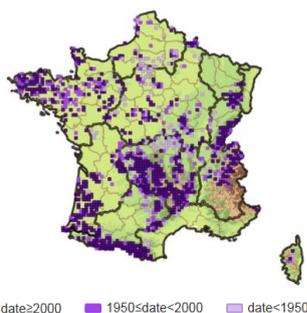
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain : **annexe 2** (Magnanon, 1993)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Espèce **protégée au niveau national** (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par arrêté du 31 août 1995)

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://inflore.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, L. Ruellan

## *Drosera rotundifolia* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : 1-3 hampes florales, dressées, émergeant du centre d'une rosette de feuilles

Système racinaire : Souche verticale

Feuilles : Rosette de feuilles à limbe large de 5-8 mm, rond ou un peu allongé, couvert d'appendices glanduleux rouges, à pétiole pubescent de 15-30 mm

Inflorescence : 1-3 épis de 6-10(-15) fleurs en haut d'un long pédoncule (=hampe florale)

Fleurs : Fleurs blanches à 5 pétales

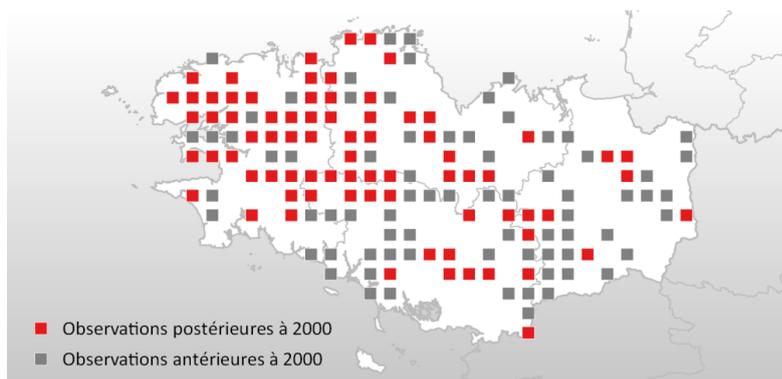
Fruits : Capsules

### Milieu de vie

Tourbières actives, surtout sur tapis de sphaignes, landes humides à tourbeuses.

Le Rossolis à feuilles rondes indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Drosera rotundifolia* L.

## Rossolis à feuilles rondes

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec l'autre espèce du même genre présente en Bretagne : le Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia* Hayne), mais les espèces se différencient bien à l'état végétatif en regardant la forme des feuilles.

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNS, H. Guitton

*Drosera rotundifolia*

Critères distinctifs :

- Limbe des feuilles au moins aussi large que long, brusquement contracté en pétiole, étalé parallèlement au substrat
- Hampe florale plus de 1,5 fois plus longue que les feuilles



© CBNS, H. Guitton

*Drosera intermedia*

Critères distinctifs :

- Limbe des feuilles 2-3 fois plus long que large, plus ou moins dressé, atténué en pétiole, non appliqué sur le substrat
- Hampe florale 1,5 fois moins longue que les feuilles

## Elatine à six étamines



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : *Elatinaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Elatine à six étamines*

TYPE BIOLOGIQUE : *Hydrothérophyte*

TAILLE : 2-20 cm à l'horizontale

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

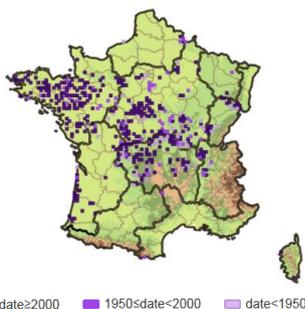
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain : **annexe 2** (Magnanon, 1993)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- **Aucun**

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://elflore.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date≥2000    ■ 1950≤date<2000    ■ date<1950

© CBNB, J. Le Bail

## *Elatine hexandra* (Lapierre) DC.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée annuelle

Port : Tiges ramifiées, faisant des racines et des feuilles à chaque nœud ; port couché

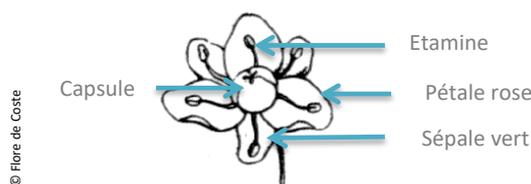
Système racinaire : Racines simples, émises aux nœuds

Feuilles : Feuilles opposées, oblongues, à limbe plus long que le pétiole

Inflorescence : Fleurs solitaires à la base des feuilles

Fleurs : Blanc-rosé à rose plus foncé, à 3 pétales, 6 étamines ; pédicellées de 0,5-10 mm

Fruits : Capsules à 3 valves, comprenant des graines un peu arquées



© Flore de Coste

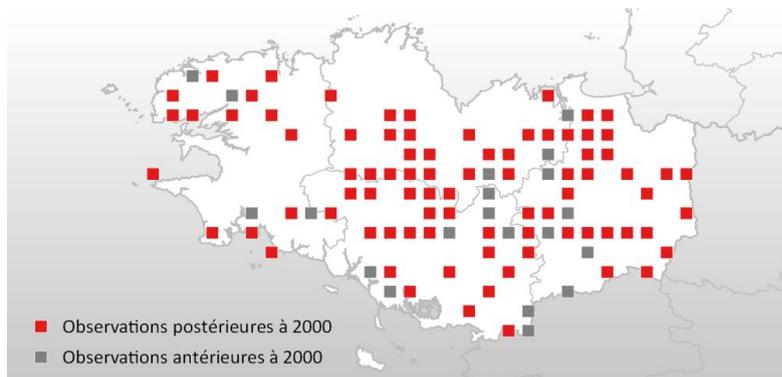
Fleur de *Elatine hexandra*

### Milieu de vie

Berges exondées sur le bord des rivières et des étangs, surtout sur des vases ou les pieds dans l'eau.

L'Elatine à six étamines indique des eaux non carbonatées.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Elatine hexandra* (Lapierre) DC.

## Elatine à six étamines

### Confusions possibles

L'Elatine à six étamines (*Elatine hexandra* (Lapierre) DC.) est la plus courante en Bretagne et elle est facilement identifiable grâce à ses 3 pétales qui la différencient des autres espèces du genre *Elatine* présentes en Bretagne : l'Elatine verticillée (*Elatine alsinastrum* L.), l'Elatine à gros pédicelles (*Elatine macropoda* Guss.) et l'Elatine poivre-d'eau (*Elatine hydropiper* L.) possèdent 4 pétales.

L'Elatine à trois étamine (*Elatine triandra* Schkuhr) est l'espèce ressemblant le plus à l'Elatine à six étamines (*Elatine hexandra*) ; elle possède également 3 pétales, cependant ses fleurs sont sessiles et à 3 étamines. **Cette dernière n'est pas connue en Bretagne.**

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, J. Geslin

*Elatine alsinastrum*

Critères distinctifs : feuilles verticillées et sessiles, 4 pétales, 8 étamines



© CBNB, F. Dortel

*Elatine macropoda*

Critères distinctifs : 4 pétales, 8 étamines, fleurs distinctement pédonculées, sépales plus longs que la capsule mûre



© CBNB, G. Masson

*Elatine hydropiper*

Critères distinctifs : 4 pétales, 8 étamines, fleurs sessiles ou subsessiles, sépales plus courts que la capsule mûre

## Scirpe à tiges nombreuses



© CBNB, E. Vallez

FAMILLE : Cyperaceae

SYNONYMES :

*Scirpus multicaulis* Smith

NOMS VERNACULAIRES :

Scirpe à tiges nombreuses

Souchet à tiges nombreuses

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte cespiteux

TAILLE : 10-40 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

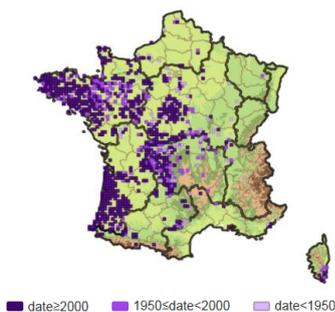
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://silvres.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Vallez

## *Eleocharis multicaulis* (Sm.) Desv.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Multiples tiges simples et dressées, à peu près cylindriques, formant des touffes

**Système racinaire** : Souche fibreuse, gazonnante, sans stolons

**Feuilles** : Inexistantes (réduites à leur gaine), gaine tronquée obliquement

**Inflorescence** : Epi solitaire en haut de la tige, formé d'écailles brunâtres dont l'inférieure embrasse tout le tour de l'épillet

**Fleurs** : Fleurs rudimentaires, chacune se trouvant derrière une écaille ; 3 étamines et 3 stigmates dépassant à certains moments de la floraison, donnant à l'épi un aspect hirsute

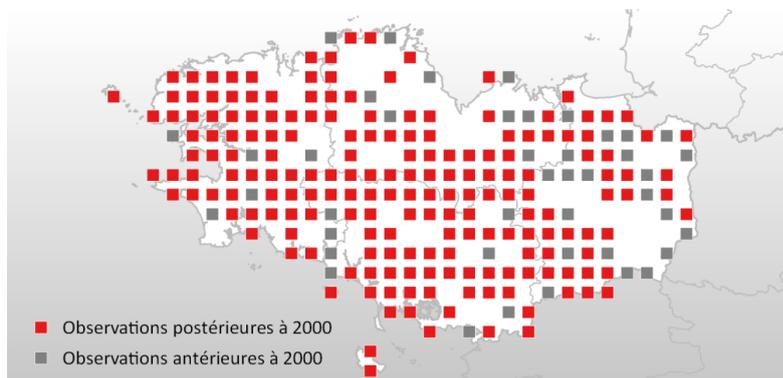
**Fruits** : Akènes brunâtres ou verdâtres, trigones à angles aigus

### Milieu de vie

Dépressions des prairies humides, marécageuses à tourbeuses. Egalement au bord des mares et des fossés.

Le Scirpe à tiges nombreuses indique des sols acides voire tourbeux et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://Calluna)



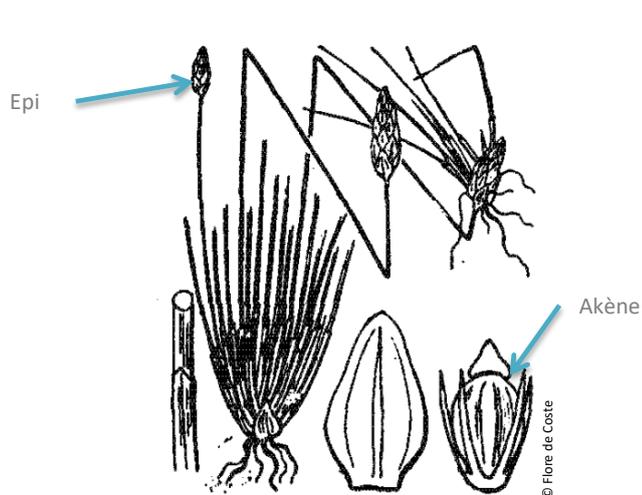
## *Eleocharis multicaulis* (Sm.) Desv.

Scirpe à tiges nombreuses

### Confusions possibles

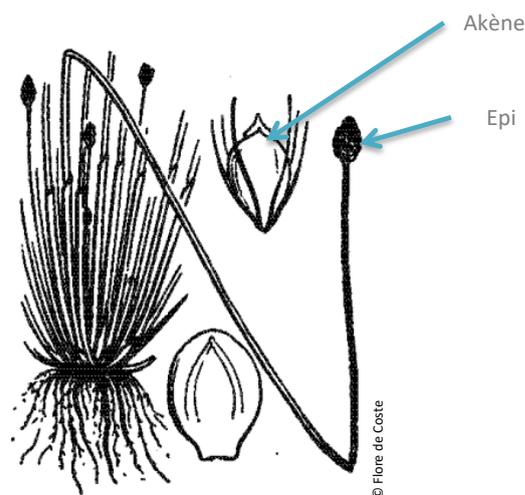
Il existe un risque de confusion avec les autres genres *Eleocharis*, notamment avec le Scirpe à inflorescence ovoïde (*Eleocharis ovata* (Roth) Roem. & Schult.) qui est l'autre espèce du genre formant des touffes denses comprenant plus de 10 tiges et avec de petits épis ne dépassant pas les 7 mm. Le Scirpe à une écaille (*Eleocharis uniglumis* (Link) Schult.) et le Scirpe des marais (*Eleocharis palustris* (L.) Roem. & Schult.) forment des touffes de 3-8 tiges seulement et ont des épis plus gros, de plus de 7 mm.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



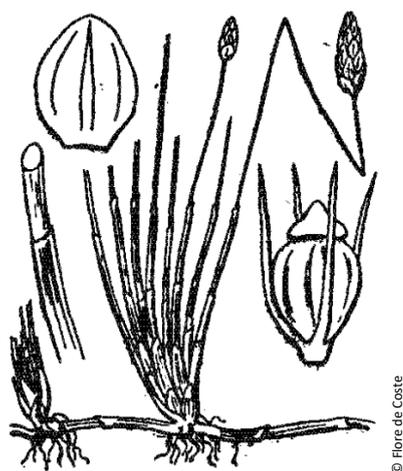
*Eleocharis multicaulis*

Critères distinctifs : plante vivace cespiteuse, s'arrachant difficilement. Epi oblong, long de 5-7 mm. 3 stigmates. Akène trigone. Gaine tronquée obliquement



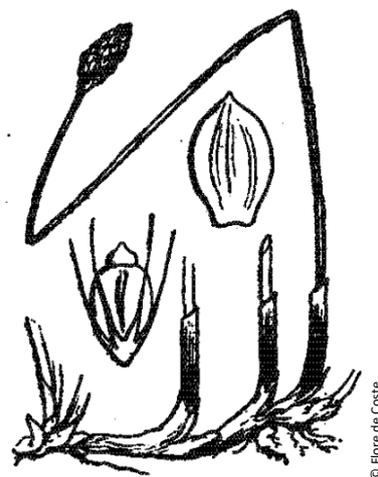
*Eleocharis ovata*

Critères distinctifs : plante annuelle s'arrachant facilement. Epi ovoïde, long de 4-6 mm. 2 stigmates. Akène comprimé. Gaine tronquée obliquement



*Eleocharis uniglumis*

Critères distinctifs : une écaille inférieure faisant presque le tour de la base de l'épi. Epi > 7mm. Tige ne dépassant jamais 2 mm de diamètre. Gaine foliaire rouge, tronquée horizontalement



*Eleocharis palustris*

Critères distinctifs : deux écailles inférieures faisant environ la moitié du tour de la base de l'épi. Epi > 7mm. Tige atteignant 4 mm de diamètre. Gaine foliaires brun-jaunâtre, parfois rouge à la base, tronquée plus ou moins horizontalement

## Scirpe des marais



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :  
*Scirpus palustris* L.

NOMS VERNACULAIRES :  
*Scirpe des marais*

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou géophyte rhizomateux

TAILLE : 20-100 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Septembre

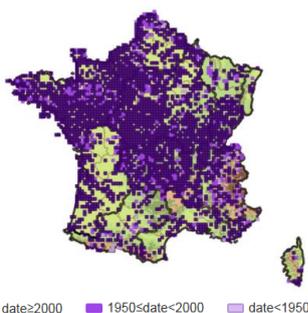
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

### RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://inflore.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, G. Thomassin

## *Eleocharis palustris* (L.) Roem. & Schult.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges simples et dressées, espacées les unes des autres, vert sombre

Système racinaire : Rhizome épais longuement rampant

Feuilles : Inexistantes (réduites à leur gaine), gaine tronquée plus ou moins horizontalement

Inflorescence : Epi solitaire en haut de la tige, formé d'écailles dont les deux inférieures, vertes, embrassent chacune la moitié de l'épillet

Fleurs : Fleurs rudimentaires, chacune se trouvant derrière une écaille ; 3 étamines et 2 stigmates dépassant l'écaille à certains moments de la floraison, donnant à l'épi un aspect hirsute

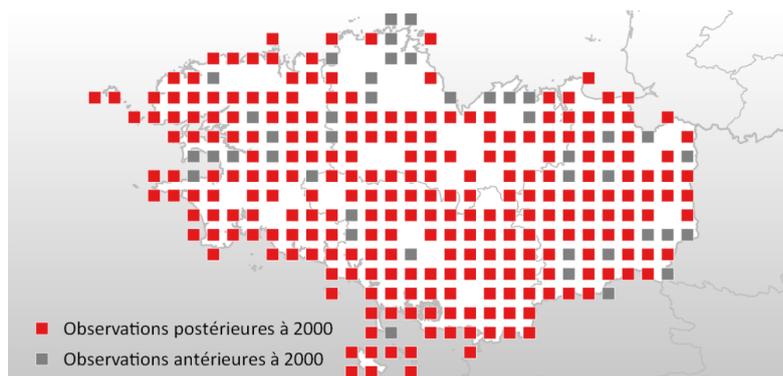
Fruits : Akènes jaunâtres, un peu comprimés à bords obtus

### Milieu de vie

Prairies humides à marécageuses, au bord des eaux et au sein des fossés.

Le Scirpe des marais indique des eaux moyennement riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



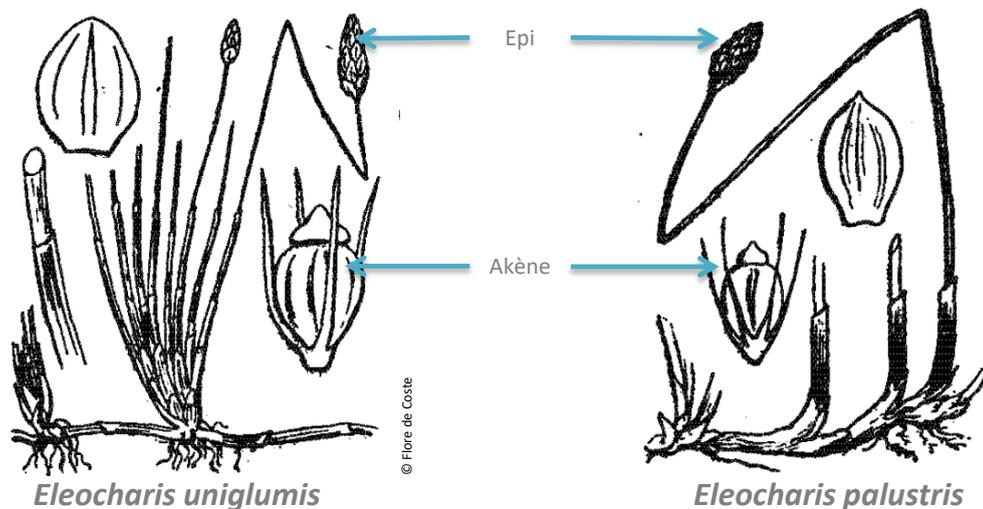
## *Eleocharis palustris* (L.) Roem. & Schult.

## Scirpe des marais

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres genres *Eleocharis*, notamment avec le Scirpe à une écaille (*Eleocharis uniglumis* (Link) Schult.) qui est l'autre espèce du genre formant des souches rampantes et formant des touffes de 3-8 tiges et avec des épis de plus de 7 mm. Le Scirpe à inflorescence ovoïde (*Eleocharis ovata* (Roth) Roem. & Schult.) et le Scirpe à tiges nombreuses (*Eleocharis multicaulis* (Sm.) Desv.) forment des touffes denses comprenant plus de 10 tiges et avec de petits épis ne dépassant pas les 7 mm.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

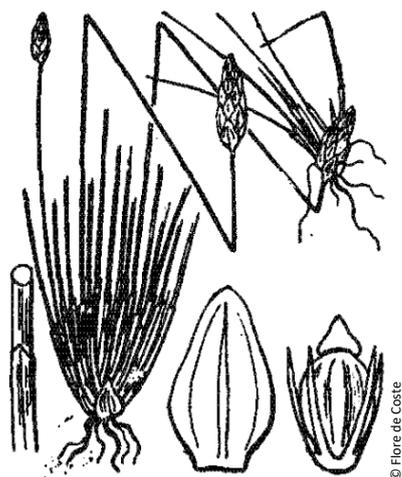


*Eleocharis uniglumis*

Critères distinctifs : une écaille inférieure faisant presque le tour de la base de l'épi. Epi > 7 mm. Tige ne dépassant jamais 2 mm de diamètre. Gaine foliaire rouge, tronquée horizontalement

*Eleocharis palustris*

Critères distinctifs : deux écailles inférieures faisant environ la moitié du tour de la base de l'épi. Epi > 7 mm. Tige atteignant 4 mm de diamètre. Gaine foliaire brun-jaunâtre, parfois rouge à la base, tronquée plus ou moins horizontalement



*Eleocharis multicaulis*

Critères distinctifs : plante vivace cespiteuse, s'arrachant difficilement, formant des touffes denses comprenant plus de 10 tiges. Epi oblong, long de 5-7 mm. 3 stigmatés. Akène trigone Gaine tronquée obliquement



*Eleocharis ovata*

Critères distinctifs : plante annuelle s'arrachant facilement, formant des touffes denses comprenant plus de 10 tiges. Epi ovoïde, long de 4-6 mm. 2 stigmatés. Akène comprimé Gaine tronquée obliquement

## Epilobe hirsute



© CBNB, C. Bougeault

FAMILLE : *Onagraceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Epilobe hirsute*  
*Epilobe hérissé*  
*Epilobe velu*  
*Epilobe à grandes fleurs*

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte ou héliophyte

TAILLE : 60-150 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

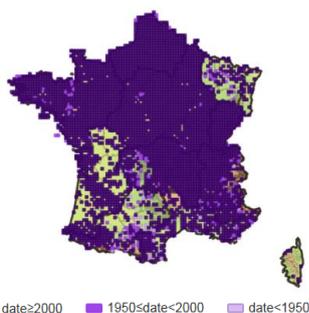
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, E. Burguin

## *Epilobium hirsutum* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges ramifiées, dressées, velues-hérissées

Système racinaire : Rhizome épais longuement rampant

Feuilles : Feuilles inférieures opposées, les supérieures alternes, allongées, mesurant 2-12 cm

Inflorescence : Grappes terminales feuillées

Fleurs : Fleurs à 4 pétales rose vif, à stigmate divisé en 4 lobes étalés en croix, mesurant environ 2 cm de diamètre (voir schéma page suivante)

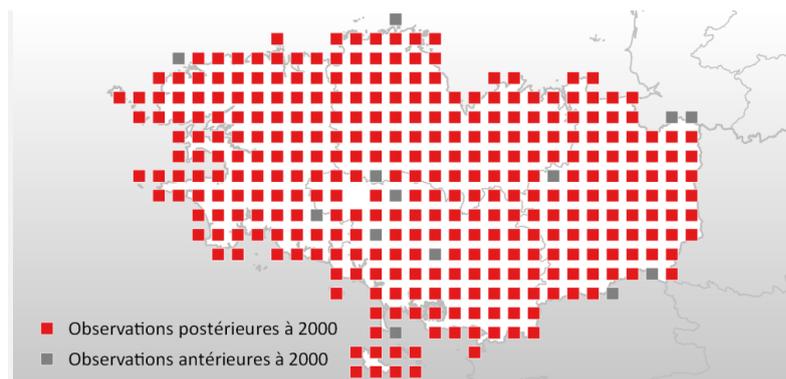
Fruits : Capsules très fines et allongées (atteignant une dizaine de cm), à 4 angles. Après ouverture, elles restent en place et donnent à la plante un aspect hirsute bien reconnaissable en fin de saison. Les graines qui s'y trouvent sont pourvues d'une longue aigrette de soies

### Milieu de vie

Prairies humides, mégaphorbiaies, bord des eaux et fossés.

L'Epilobe hirsute indique des sols neutres à quelques peu acides et se développe en situation ensoleillée.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
 Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)

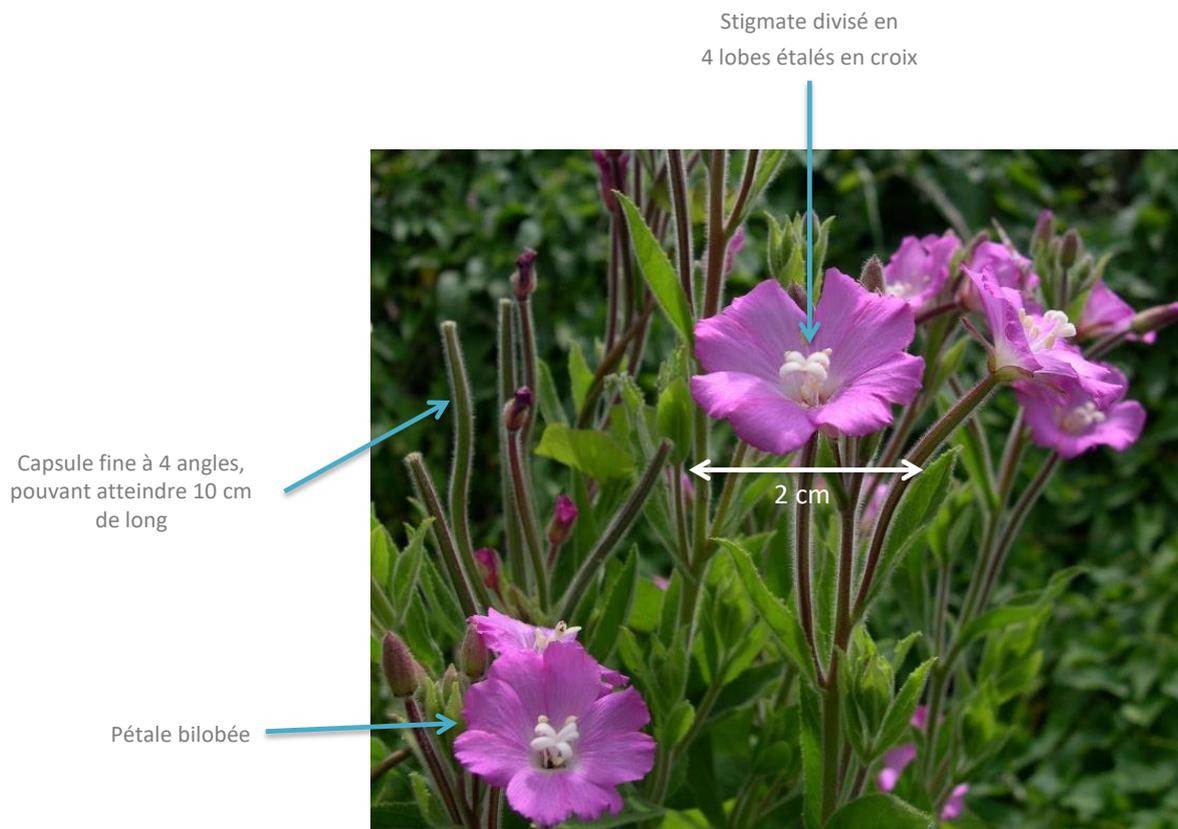


## *Epilobium hirsutum* L.

## Epilobe hirsute

### Confusions possibles

Des confusions sont possibles avec les autres espèces du genre *Epilobium*, mais il est facile de distinguer l'Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum* L.) avec ses pétales bilobés, ses feuilles supérieures sessiles, ses grandes fleurs rose vif d'environ 2 cm et son stigmate divisé en 4 lobes étalés en croix.



Flleurs et fruits de *Epilobium hirsutum*

## Epipactis des marais



© CBNB, R. Ragot

FAMILLE : Orchidaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Epipactis des marais*  
*Helleborine des marais*

TYPE BIOLOGIQUE : Géophyte  
rhizomateux

TAILLE : 20-80 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

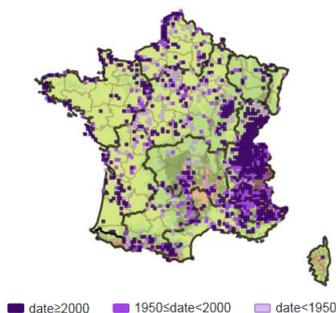
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://inflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, E. Burguin

## *Epipactis palustris* (L.) Crantz



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige simple, dressée

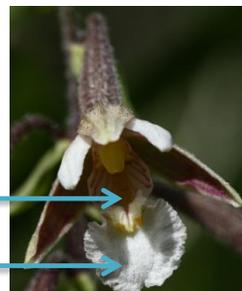
Système racinaire : Rhizome longuement rampant

Feuilles : Feuilles inférieures réduites à des gaines écailleuses ; les feuilles de la tige sont plus effilées dans le haut

Inflorescence : Grappe à fleurs espacées, pendantes, orientées d'un même côté

Fleurs : Fleurs zygomorphes de 2-3 cm de large, avec un labelle divisé en 2 parties inf./sup. reliées par une bande étroite, la partie inférieure est blanche et à rebords plissés

Fruits : Capsules



Partie supérieure du labelle

Partie inférieure du labelle

© CBNB, T. Bousquet

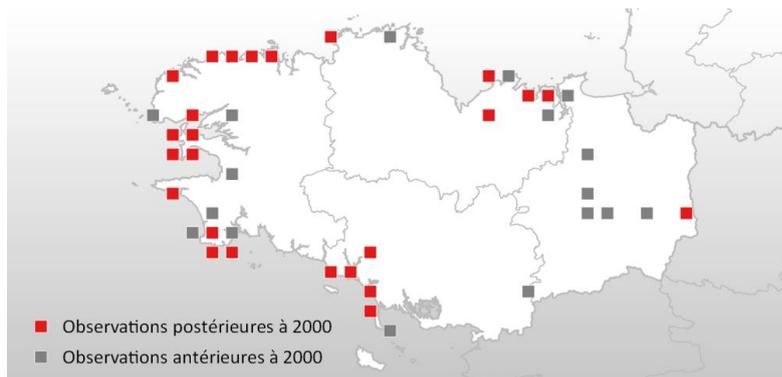
Fleur de *Epipactis palustris*

### Milieu de vie

Prairies hygrophiles à marécageuses, souvent turficole, pentes suintantes, tourbières alcalines, dépressions dunaires humides.

L'*Epipactis des marais* indique des sols plutôt alcalins.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Epipactis palustris* (L.) Crantz

## Epipactis des marais

### Confusions possibles

L'Epipactis des marais (*Epipactis palustris* (L.) Crantz) ressemble à d'autres espèces du genre *Epipactis* mais sa couleur et son lieu de vie, en zone humide, rendent la confusion difficile.

Les autres espèces du genre *Epipactis* présentes en Bretagne sont liées aux milieux secs et n'ont pas de fleurs pendantes (exemple : *Epipactis helleborine* (L.) Crantz).



© CBNB, J. Le Bail

*Epipactis helleborine*



© CBNB, E. Burguin

*Epipactis palustris*

## Prêle des rivières



© CBNB, E. Vallez

FAMILLE : Equisetaceae

SYNONYMES :

*Equisetum limosum* L.

NOMS VERNACULAIRES :

Prêle des rivières

Prêle des eaux

Prêle des bourniers

Prêle des fleuves

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte

TAILLE : 30-120 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Juillet

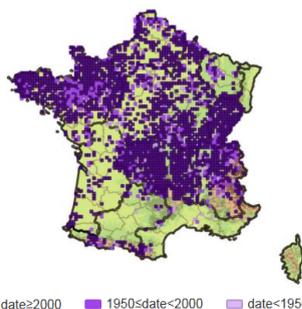
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://inflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, E. Vallez

## *Equisetum fluviatile* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges toutes semblables à 10-30 sillons très fins, lisses, à lacune centrale occupant environ 4/5<sup>e</sup> du diamètre

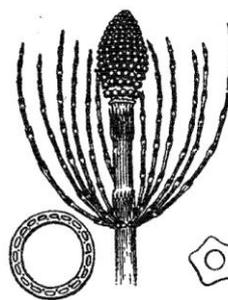
Système racinaire : Rhizome glabre

Feuilles : Rameaux à 5 angles, creux, à 1<sup>er</sup> entrenœud moins ou aussi long que la gaine de la tige

Inflorescence : Epi courtement ovale, de 1-2 cm

Fleurs : Pas de fleurs

Fruits : Pas de fruits



© Flore de Côte

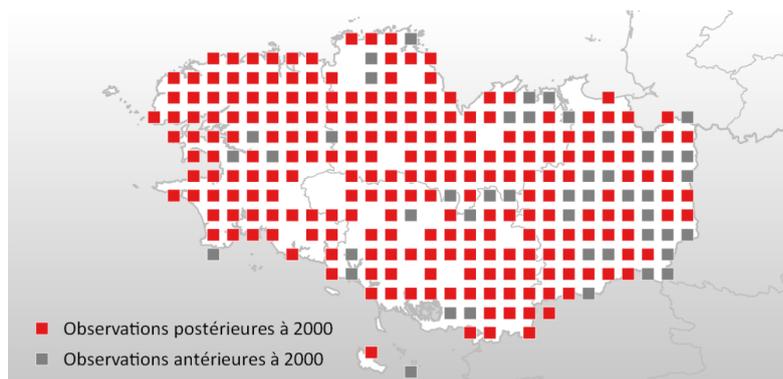
*Equisetum fluviatile*

### Milieu de vie

Fossés, prairies inondables, mares et ceintures d'étangs.

La Prêle des rivières indique des eaux stagnantes pauvres à moyennement riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Equisetum fluviatile* L.

## Prêle des rivières

### Confusions possibles

Il existe une confusion possible avec plusieurs autres espèces du genre *Equisetum*, notamment avec la Prêle des marais (*Equisetum palustre* L.), la Prêle des champs (*Equisetum arvense* L.) et la Prêle du littoral (*Equisetum × litorale* Kühlew. ex Rupr.), qui possèdent toutes une tige non fertile verte sans rameaux dans la partie supérieure et des épis non mucronés sur la tige fertile.

La Prêle des rivières (*Equisetum fluviatile* L.) et la Prêle des marais (*Equisetum palustre* L.) sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Equisetum fluviatile</i> L.	<i>Equisetum palustre</i> L.	<i>Equisetum arvense</i> L.	<i>Equisetum × litorale</i> Kühlew. ex Rupr.
<b>Rameaux</b>	Creux	Creux	Pleins	Creux ou pleins
<b>Premier entrenœud des rameaux</b>	Un peu plus court que la gaine caulinaire à env. égal à celui-ci	Beaucoup plus court que la gaine caulinaire	Aussi long ou plus long que la gaine caulinaire	Un peu plus court à un peu plus long que la gaine caulinaire
<b>Fraction de la tige stérile occupée par la cavité centrale</b>	Env. 4/5 du diamètre de la tige	1/5-1/3 du diamètre de la tige	1/4-1/2 du diamètre de la tige	2/3-4/5 du diamètre de la tige
<b>Développement des cavités périphériques de la tige</b>	Beaucoup plus petites que la centrale ou absentes	Env. aussi grandes à plus grandes que la centrale	Plus petites que la centrale	Plus petites que la centrale
<b>Sillons longitudinaux de la tige</b>	10-30, séparés par des côtes peu saillantes	(4-)6-10(-12), séparés par des côtes bien marquées	5-20, séparés par des côtes bien marquées	6-20, séparés par des côtes gén. bien marquées
<b>Tiges fertiles</b>	Vertes, gén. peu ramifiées ou simples	Vertes, gén. ramifiées	Non vertes, simples ou presque simples	Vertes, apparemment rares (spores souvent mal formées), gén. ramifiées
<b>Coupes transversales des tiges stériles</b>				-

© Dessins : Flore de Coste

## Grande prêê



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Equisetaceae

SYNONYMES :

*Equisetum maximum* Lam.

NOMS VERNACULAIRES :

Grande prêê

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte

TAILLE : 15-40 cm (tiges fertiles)

et 40-150(-200) cm (tiges stériles)

PERIODE FLORAISON : Avril - Mai

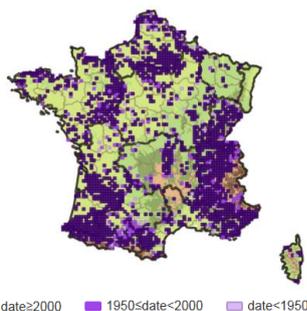
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain : annexe 2 (Magnanon, 1993)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, C. Bougault

## *Equisetum telmateia* Ehrh.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges fertiles blanchâtres à rougeâtres (sans chlorophylle) ; tiges stériles blanchâtres à 20-40 sillons très fins, à lacune centrale occupant au moins les 2/3 du diamètre

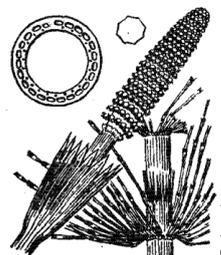
Système racinaire : Rhizome pubescent

Feuilles : Nombreux verticilles de rameaux. Rameaux des tiges stériles à 8 angles, verts, pleins, à 1<sup>er</sup> entrenœud plus court que la gaine de la tige ; pas de rameaux sur les tiges fertiles

Inflorescence : Epi de 4-8 cm

Fleurs : Pas de fleurs

Fruits : Pas de fruits



© Flore de Coste

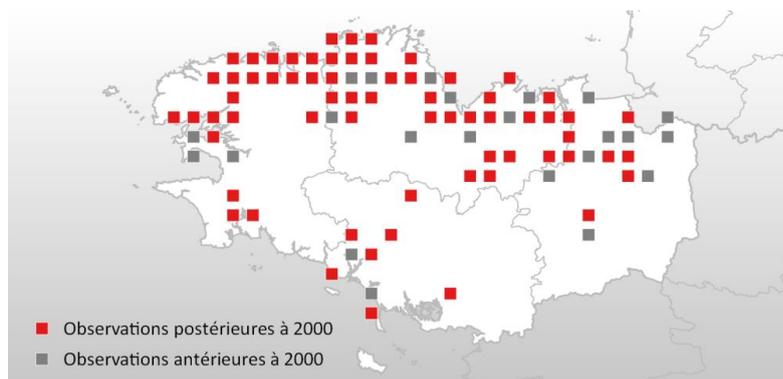
*Equisetum telmateia*

### Milieu de vie

Suintements et sources, à découvert ou en sous-bois, en aulnaies et en frênaies. Egalement au bord des fossés.

La Grande prêê préfère les sols plutôt neutres et calcaires. Elle est parfois une espèce pionnière.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Equisetum telmateia* Ehrh.

## Grande prêle

### Confusions possibles

Il existe peu de risque de confusion avec les autres espèces du genre *Equisetum*.

La tige non fertile de la Grande prêle (*Equisetum telmateia* Ehrh.) se distingue facilement de par sa couleur blanche et ses rameaux qui vont jusqu'au sommet. De plus, elle possède des gaines linaires à nombreuses dents, de 20 à 30.

Sa tige fertile porte un gros épi blanc caractéristique de 4-8 cm.



© CBNB, J. Geslin

Tige non fertile  
de *Equisetum telmateia*



© CBNB, J. Le Bail

Epi de *Equisetum telmateia*

## Bruyère à quatre angles



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Ericaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Bruyère à quatre angles

Bruyère quaternée

TYPE BIOLOGIQUE : Chaméphyte frutescent

TAILLE : 20-70 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Octobre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

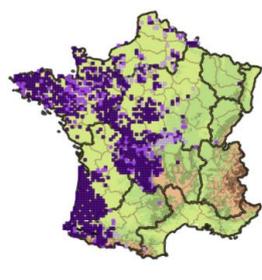
- **Aucun**

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- **Aucun**

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siflore.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, E. Burguin

## *Erica tetralix* L.



### Description

Type végétatif : Sous-arbrisseau pérenne

Port : Sous-arbrisseau à tiges grêles, tortueuses et assez peu ramifiées, de 30-80 cm

Ecorce : Rameaux pubescents ou souvent velus-glanduleux

Feuilles : Petites feuilles de 3-6 mm, coriaces, verticillées par 4 (parfois 3), bordées de longs cils glanduleux

Inflorescence : Fausse ombelle terminale (ou grappe condensée à l'apex), penchée

Fleurs : Corolle en cloche de 5-7 mm, rose pâle, avec à sa base le calice, petit et cilié comme les feuilles

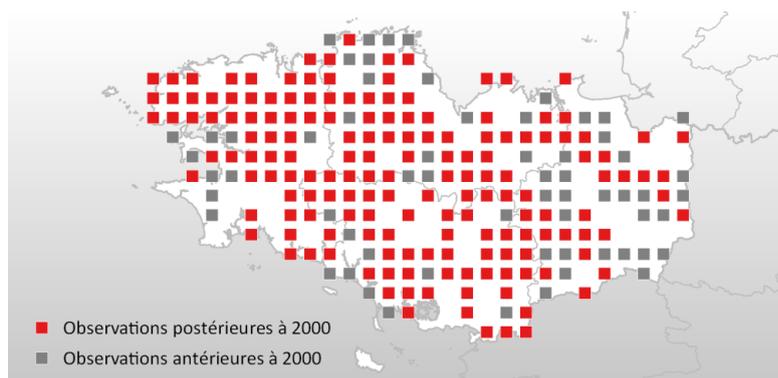
Fruits : Capsules

### Milieu de vie

Landes humides à tourbeuses et tourbières. Egalement en bord de fossés et au sein des marais.

La Bruyère à quatre angles indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000  
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Erica tetralix* L.

## Bruyère à quatre angles

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Erica*, notamment avec la Bruyère cillée (*Erica ciliaris* L.) qui possède aussi des feuilles et un calice bordés de poils. Les autres bruyères du genre *Erica* possèdent des feuilles et un calice glabres.

La Bruyère cillée (*Erica ciliaris* L.) s'en distingue par ses fleurs disposées en grappe allongée ; la grappe est condensée à l'apex chez la bruyère à 4 angles (*Erica tetralix* L.).

Par ailleurs, une autre confusion peut être faite avec la Bruyère de Saint-Daboec (*Daboecia cantabrica* (Huds.) K.Koch), qui en diffère par sa corolle violacée aux 4 dents réfléchies et sa préférence des milieux secs.

Parmi ces espèces, seule la Bruyère à quatre angles est indicatrice de zone humide et figure sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, T. Bousquet

*Erica tetralix*

Critères distinctifs : fleurs rose pâle condensées en fausse ombelle penchée au bout de la tige



© CBNB, C. Bougault

*Erica ciliaris*

Critères distinctifs : fleurs rose vif disposées en allongé le long de la tige



© CBNB, P. Lacroix

*Daboecia cantabrica*

Critères distinctifs : fleurs violacées aux 4 dents réfléchies ; milieux secs

## Linaigrette à feuilles étroites



© CBNB, H. Guitton

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

*Eriophorum polystachion* L.

NOMS VERNACULAIRES :

Linaigrette à feuilles étroites

TYPE BIOLOGIQUE : Géophyte  
rhizomateux ou héliophyte

TAILLE : 20-60 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juillet

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

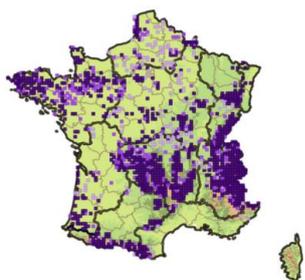
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://silvres.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000   ■ 1950≤date<2000   ■ date<1950

© CBNB, H. Guitton

## *Eriophorum angustifolium* Honck.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée

Système racinaire : Souche rampante, stolonifère

Feuilles : Feuilles larges de 3-5 mm, allongées, en gouttière

Inflorescence : Epis regroupés en tête terminale, inégalement pédicellés et penchés

Fleurs : Fleurs rudimentaires derrière chaque écaille. Des soies blanches grandissent après floraison, formant une houpe cotonneuse à l'emplacement de chaque épi

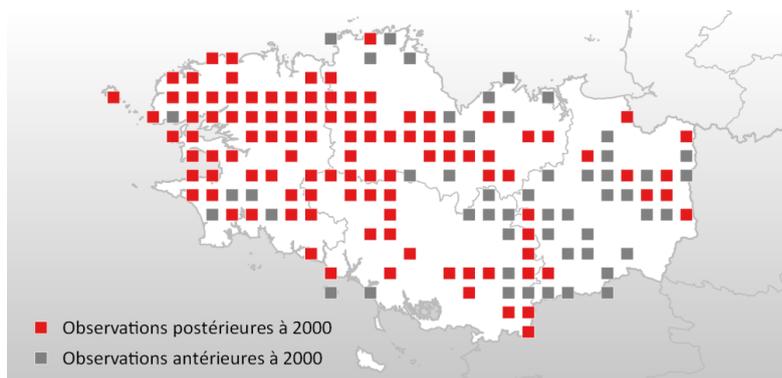
Fruits : Akènes bruns

### Milieu de vie

Prairies humides à tourbeuses, tourbières actives et dépressions au sein des landes humides. Egalement au bord des eaux.

La Linaigrette à feuilles étroites indique des sols (et des eaux) acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Eriophorum angustifolium* Honck.

## Linaigrette à feuilles étroites

### Confusions possibles

Au stade végétatif, nombreux risques de confusion avec les autres espèces de la famille des Cypéracées et certaines Poacées (graminées).

A la floraison, il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Eriophorum*, notamment avec la Linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum* L.) et la Linaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium* Hoppe), toutes les deux présentes en Bretagne. La Linaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium* Hoppe) est présente seulement en Ille-et-Vilaine et est classée en danger critique d'extinction (CR) sur la liste rouge de Bretagne.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, L. Ruelan

*Eriophorum angustifolium*

Critères distinctifs : plusieurs épillets pédicellés, pédicelles lisses et glabres, souche rampante



© CBNB, J. Geslin

*Eriophorum latifolium*

Critères distinctifs : plusieurs épillets pédicellés, pédicelles rudes (= non lisses) et glabres, souche fibreuse



© CBNB, R. Ragot

*Eriophorum vaginatum*

Critères distinctifs : épillet solitaire, formant une tête terminale

## Eupatoire à feuilles de chanvre



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Eupatoire à feuilles de chanvre  
Chanvre d'eau

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte

TAILLE : 30-150 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Octobre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

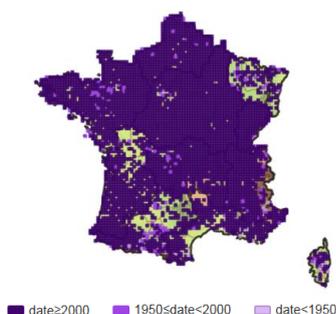
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://silvres.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, L. Rucellan

## Eupatorium cannabinum L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, pubescente, souvent rougeâtre

Système racinaire : Souche ligneuse

Feuilles : Feuilles opposées, composées-palmées à 3-5 folioles pétiolulées, lancéolées, dentées

Inflorescence : Corymbe dense de capitules à 5-7 fleurs, nombreux, larges de 3 mm

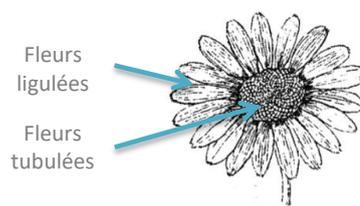
Fleurs : Toutes tubulées, rose pâle, à style blanchâtre

Fruits : Akènes noirâtres, glanduleux à aigrette blanche



© CBNB, J. Le Bail

Inflorescence de  
*Eupatorium cannabinum*



Fleurs  
ligulées  
  
Fleurs  
tubulées

© Flore de Coste

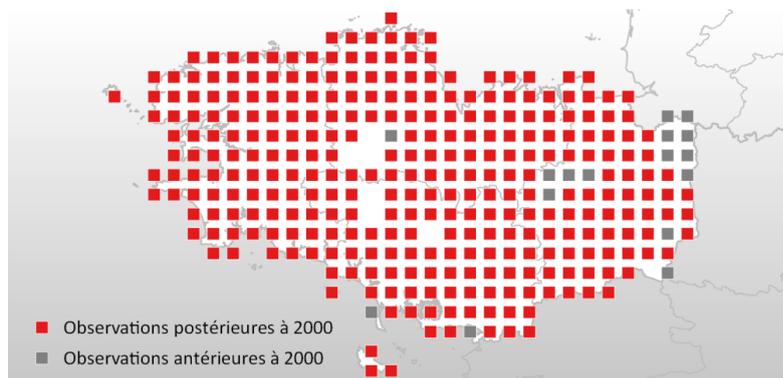
Exemple de capitule  
d'Astéracée

### Milieu de vie

Prairies humides, mégaphorbiaies, bord des eaux et fossés. Egalement au sein des lisières et des coupes forestières.

L'Eupatoire à feuilles de chanvre indique des sols neutres à quelques peu acides et se développe en situation non ombragée.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Eupatorium cannabinum* L.

## Eupatoire à feuilles de chanvre

### Confusions possibles

A l'état végétatif, les feuilles d'Eupatoire à feuilles de chanvre (*Eupatorium cannabinum* L.) peuvent être confondues avec les feuilles de *Bidens* à feuilles composées.

L'Eupatoire à feuilles de chanvre (*Eupatorium cannabinum* L.) est vivace et forme un ensemble de tiges émergeant de la même souche, ce qui n'est pas le cas des *Bidens*, qui sont quasiment tous annuels ; une autre manière de reconnaître l'Eupatoire à feuilles de chanvre est son odeur légère mais caractéristique qui se dégage des feuilles par froissement.



*Eupatorium cannabinum*

## Reine des prés



© CBNB, L. Ruelian

FAMILLE : Rosaceae

SYNONYMES :

*Spiraea ulmaria* L.

NOMS VERNACULAIRES :

Reine des prés

Spirée ulmaire

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte à rosette

TAILLE : 50-120(-200) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

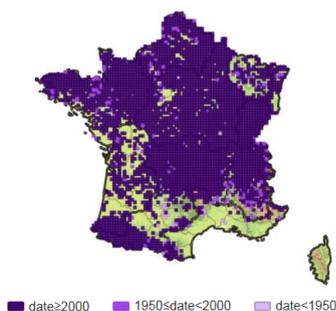
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://listiers.cbmn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, E. Burguin

## Filipendula ulmaria (L.) Maxim.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges florifères dressées, simples ou ramifiées dans la partie supérieure

Système racinaire : Racines sans tubercule

Feuilles : Feuilles grandes (jusqu'à 30-60 cm pour les basales), à 5-9 paires de folioles inégales, les 3 folioles supérieures soudées en un segment trilobé

Inflorescence : Panicules terminales très rameuses et denses

Fleurs : Fleurs blanches à 5 pétales arrondis, 5 sépales réfléchis

Fruits : Akènes d'environ 2 mm enroulés en spirale



© CBNB, H. Guitton

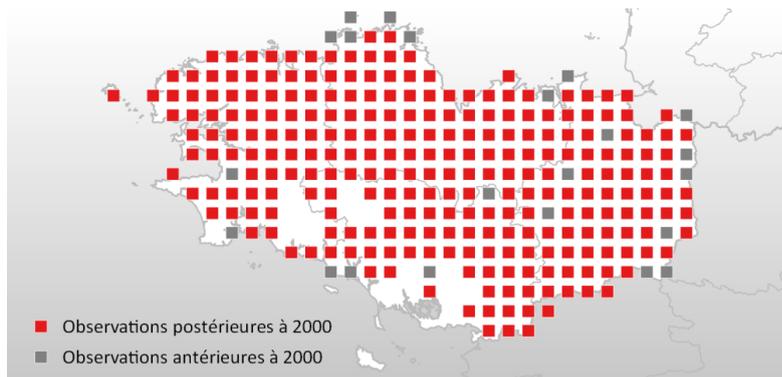
Inflorescence de *Filipendula ulmaria*

### Milieu de vie

Prairies humides, mégaphorbiaies, clairières et chemins forestiers humides. Egalement au bord des eaux et des fossés.

La Reine des prés affectionne les sols neutres mais possède une large amplitude.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Filipendula ulmaria* (L.) Maxim.

Reine des prés

### Confusions possibles

Il existe peu de risque de confusion. L'autre espèce du genre présente en Bretagne, la Filipendule vulgaire (*Filipendula vulgaris* Moench) est facile à distinguer en regardant les feuilles. Cette dernière est une plante des milieux secs et n'est donc pas indicatrice de zone humide.

Folioles  
inégales



© CBNB, E. Vallez

*Filipendula ulmaria*

Critères distinctifs : feuilles à 5-9 paires de folioles inégales (des très grandes et des très petites), les 3 folioles supérieures soudées en un segment trilobé



© CBNB, G. Thomassin

*Filipendula vulgaris*

Critères distinctifs : feuilles aux folioles subégales découpées-rapprochées

## Bourdaine



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Rhamnaceae

SYNONYMES :

*Frangula dodonei* Ard.

*Rhamnus frangula* L.

NOMS VERNACULAIRES :

Bourdaine

Bourgène

TYPE BIOLOGIQUE :

(Nano)phanérophyte

TAILLE : 1-3(-5) m

PERIODE FLORAISON : Avril - Juin

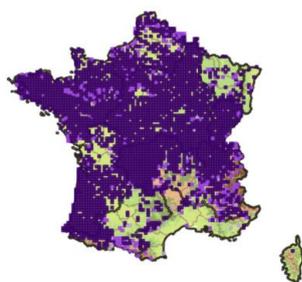
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://adfs.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, E. Burguin

## *Frangula alnus* Mill.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Arbuste ou petit arbre. Jeunes rameaux rouges avec beaucoup de lenticelles (tâches claires) ; tronc devenant brun à grisâtre en vieillissant

Système racinaire : Racines profondes, peu ramifiées et émettant des drageons ; supportent les inondations

Feuilles : Feuilles alternes, rameaux non épineux

Inflorescence : Fleurs en faisceaux axillaires lâches ou bien solitaires

Fleurs : Fleurs blanches à 5 pétales aigus

Fruits : Drupes de 6-10 mm de diamètre, rouges puis noires



© Flore de Coste

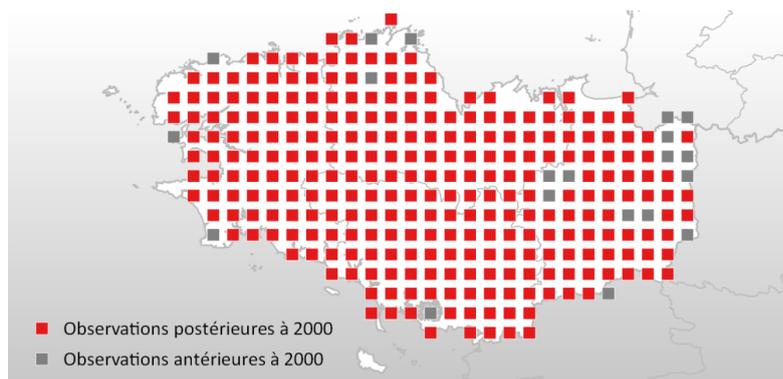
*Frangula alnus*

### Milieu de vie

Landes humides non gérées, lisières et clairières des bois humides.

La Bourdaine indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://adfs.cbn.fr)



## Frangula alnus Mill.

## Bourdaïne

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea* L.), dont les jeunes rameaux sont également rougeâtres. Il est facile de les distinguer en regardant les feuilles et leurs nervures. Cette dernière n'est pas indicatrice de zone humide.



© CBNB, J. Le Bail



© F. Madic

*Frangula alnus*

Critères distinctifs :

- Feuilles alternes
- Nervure médiane munie de chaque côté de 8-12 nervures saillantes parallèles, presque droites



© CBNB, J. Le Bail



© CBNB, J. Gestin

*Cornus sanguinea*

Critères distinctifs :

- Feuilles opposées, parfois verticillées par 3, molles et un peu pubescentes en dessous
- Nervures courbées, convergentes vers le sommet, beaucoup moins nombreuses

## Gaillet des marais



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Rubiaceae

SYNONYMES :

*Galium rupicola*

NOMS VERNACULAIRES :

Gaillet des marais

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte ou héliophyte

TAILLE : 15-80 cm

PÉRIODE DE FLORAISON : Mai - Août

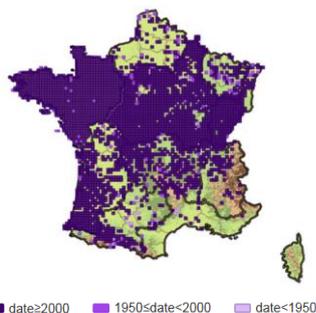
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, G. Masson

## *Galium palustre* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges faibles, ascendantes

Système racinaire : Souches grêles

Feuilles : Feuilles linéaires, obtuses à l'extrémité, regroupées en verticilles par 4-5(-6)

Inflorescence : Panicule lâche

Fleurs : Petites fleurs blanches à 4 pétales pointus soudés à leur base, anthères rouges

Fruits : Diakènes subglobuleux se séparant à maturité ; chaque akène mesurant env. 1,2 mm, glabre, rugueux



© CBNB, C. Bougault

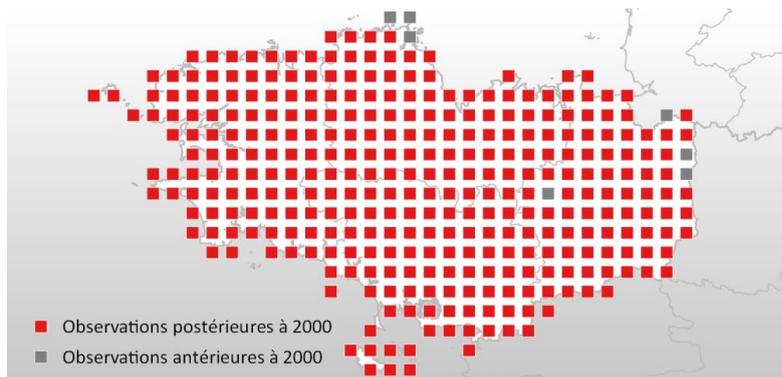
Feuilles de *Galium palustre*

### Milieu de vie

Prairies humides à marécageuses, marais tourbeux, bord des eaux et fossés. Egalement dans les ornières de chemins forestiers

Le Gaillet des marais se développe sur des sols variés sauf très acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Galium palustre L.

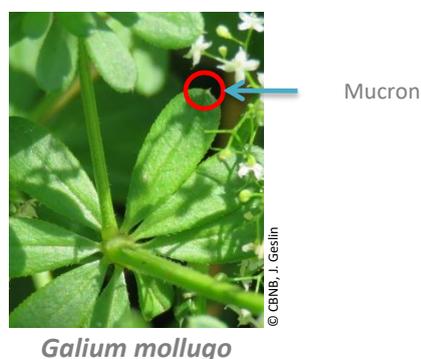
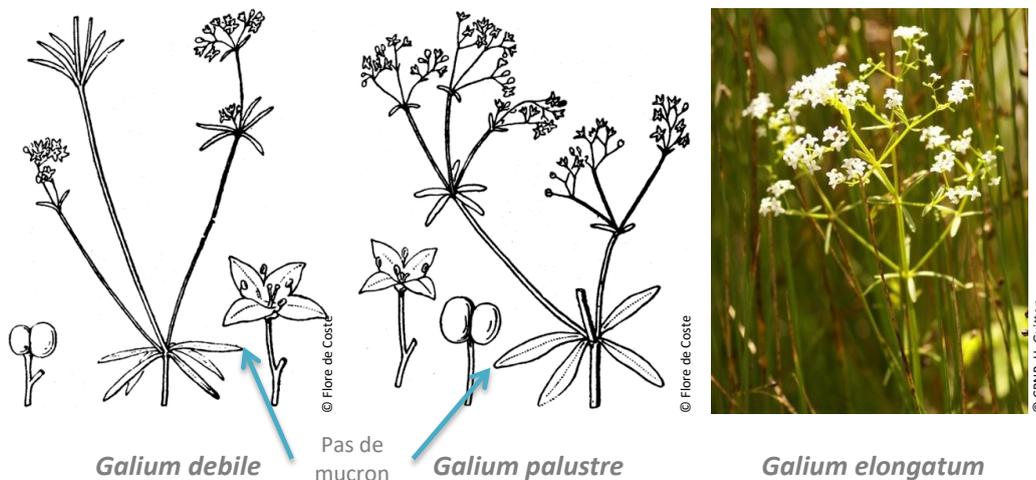
## Gaillet des marais

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du même genre, notamment avec le Gaillet faible (*Galium debile* Desv.) et le Gaillet élevé (*Galium elongatum* C.Presl), qui sont les seuls autres gaillets à ne pas avoir de mucron au bout de leurs feuilles (ou rarement très faiblement apiculées). Exemple de Gaillet courant en Bretagne avec un mucron : le Gaillet commun (*Galium mollugo* L.).

le Gaillet des marais (*Galium palustre* L.); le Gaillet faible (*Galium debile* Desv.) et le Gaillet élevé (*Galium elongatum* C.Presl) sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Galium debile</i>	<i>Galium palustre</i>	<i>Galium elongatum</i>
<b>Taille</b>	15-40 cm	< 50 cm	> 50 cm
<b>Feuilles</b>	Feuilles étroitement linéaires, de 0,5 à 1cm de long	Feuilles linéaires-lancéolées de 0,5 à 1,5 cm de long	Feuilles linéaires-lancéolées de 1,5 à 2 cm de long
<b>Panicule</b>	Panicule à rameaux dressés	Panicule à rameaux étalés	Panicule à rameaux étalés
<b>Fleurs</b>	Fleurs larges d'environ 2,5 mm	Fleurs majoritairement larges de 1,5-3 mm	Fleurs larges d'environ 2,5 à 4mm
<b>Fruits</b>	-	Akènes mûrs majoritairement < 1,5 mm de long	Akènes mûrs majoritairement > 1,5 mm de long



### Exemples d'autres espèces de Galium

## Glycérie flottante



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Poaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Glycérie flottante  
Manne de pologne

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou parfois (hydro)hémicryptophyte

TAILLE : (20-)40-80 (-150) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

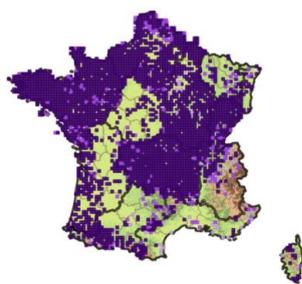
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://atlas.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, H. Guitton

## *Glyceria fluitans* (L.) R.Br.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges couchées-radicantes puis redressées ou nageantes

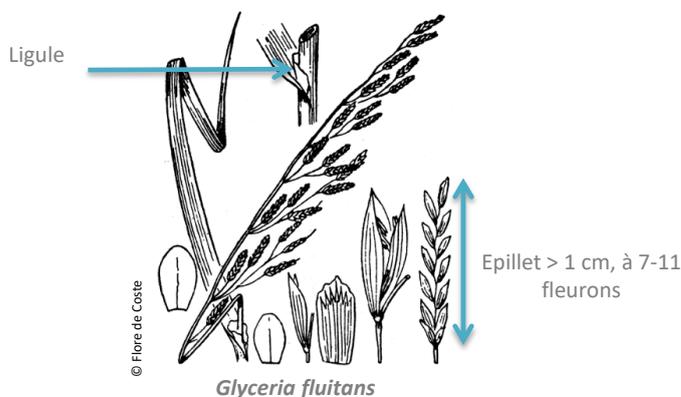
Système racinaire : Souche rampante

Feuilles : Feuilles d'abord enroulées puis planes, larges de 4-8 mm et très longues, les inférieures flottant souvent côte à côte ; ligule allongée, plus ou moins déchirée

Inflorescence : Panicule dressée à rameaux contractés avant et après la floraison

Fleurs : Epillets très allongés, plus longs qu' 1 cm, à 7-11 fleurons

Fruits : Caryopse allongé, à face ventrale sillonnée

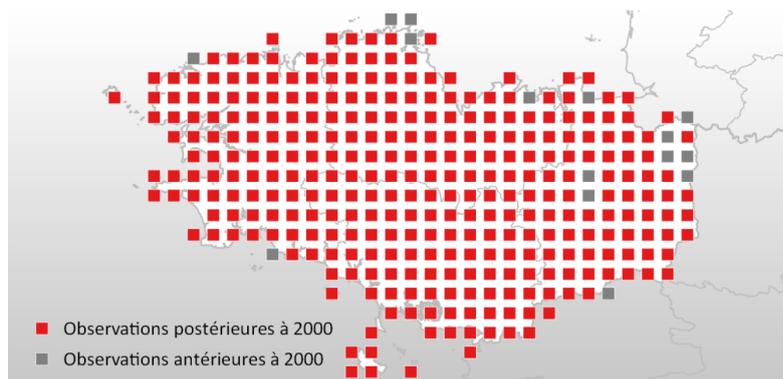


### Milieu de vie

Dépressions des prairies humides et marécageuses, mares et fossés. Bord des eaux et au sein des chemins forestiers humides.

La Glycérie flottante semble éviter les eaux carbonatées.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://atlas.cbn.fr)



***Glyceria fluitans* (L.) R.Br.****Glycérie flottante****Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Glyceria*, notamment avec la Glycérie dentée (*Glyceria declinata* Bréb.) et la Glycérie marquée (*Glyceria notata* Chevall.). A l'état végétatif, elle peut également être confondue avec la Canche aquatique (*Catabrosa aquatica* (L.) P.Beauv.), qui se développe dans les mêmes types de milieux.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br	<i>Glyceria declinata</i> Bréb.	<i>Glyceria notata</i> Chevall.	<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv.
Lemme de 6-8 mm de long, subentière à l'apex	Lemme de 3,5-5,5 mm de long, dentée à l'apex (tridentée parfois 5-dentée)	Lemme de 3,5-5,5 mm de long, obscurément lobée à l'apex	-
Anthères dépassant la lemme de 1,5 mm de long	Anthères ne dépassant pas la lemme de 1,5 mm de long	Anthères ne dépassant pas la lemme de 1,5 mm de long	-
Rameaux de la panicule par 1-2	Rameaux de la panicule par 1-2	Rameaux de la panicule par 3-5	-
Feuilles présentant 10-14 nervures peu profondes, de chaque côté de la nervure centrale ainsi que des nervures transversales (visibles par transparence)	Feuille ne présentant pas de nervures transversales visibles par transparence	Feuilles présentant 10-14 nervures profondes, de chaque côté de la nervure centrale ainsi que des nervures transversales (visibles par transparence)	Feuilles présentant 6-7 nervures de chaque côté de la nervure centrale, souvent ridées, ne présentant pas de nervures transversales (ou peu visibles)
Ligule de 6-10 mm, plus longue que large	Ligule de 6-8 mm, plus longue que large	Ligule de 6-10 mm, plus longue que large	Ligule de 1-3 mm, généralement plus courte que large
Gaines souvent rougeâtres à la base et rugueuses	Gaines non rougeâtres à la base et lisses	Gaines non rougeâtres à la base et rugueuses juste au dessus	-

Anthères dépassant de la lemme



© CBNB, C. Bougaut

*Glyceria fluitans*

## Grande glycérie



© CBNB, H. Guitton

FAMILLE : Poaceae

SYNONYMES :

*Glyceria spectabilis* Mert. & K.  
*Glyceria aquatica* Wahlberg

NOMS VERNACULAIRES :

Grande glycérie  
Glycérie aquatique  
Glycérie très élevée

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte

TAILLE : 60-250 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

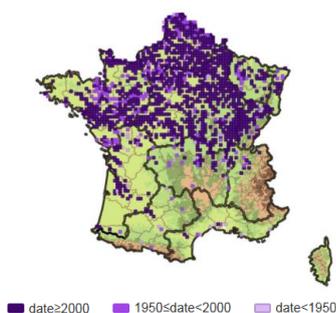
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://effluents.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## *Glyceria maxima* (Hartm.) Holmb.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées, très robustes (jusqu'à 1 cm de large)

Système racinaire : Souche rampante

Feuilles : Feuilles planes, larges d'environ 1 cm, très longues ; ligule courte, arrondie

Inflorescence : Panicule très ample, étalée en tous sens

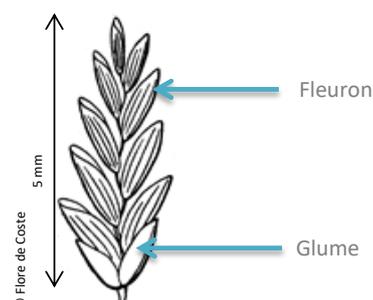
Flieurs : Epillets nombreux et petits (longs d'env. 5 mm), à 5-9 fleurons

Fruits : Caryopses allongés, à face ventrale sillonnée



© J.-C. Abarde

Feuilles de *Glyceria maxima*



© Flore de Côte

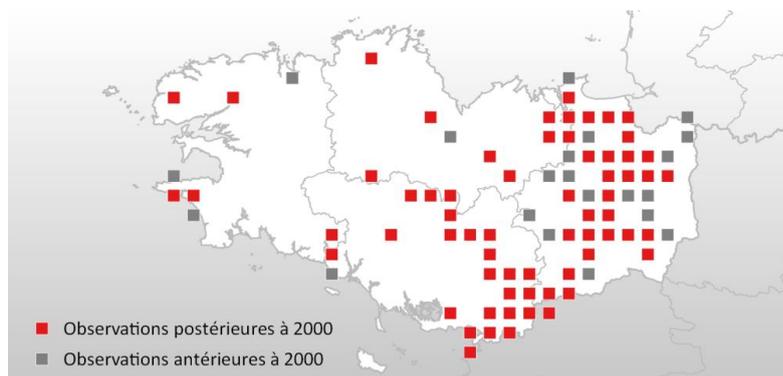
Epillet de *Glyceria maxima*

### Milieu de vie

Prairies humides à marécageuses, roselières, mégaphorbiaies, bord des eaux et fossés.

La Grande Glycérie indique des eaux moyennement riches à riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Glyceria maxima* (Hartm.) Holmb.**

## Grande glycérie

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres grandes Poacées que l'on retrouve en roselière et en mégaphorbiaie et qui forment également des colonies importantes ; notamment la Baldingère (*Phalaris arundinacea* L.) et le Roseau commun (*Phragmites australis* (Cav.) Trin. ex Steud).

La Grande Glycérie (*Glyceria maxima* (Hartm.) Holmb.) est la plus robuste des trois espèces (tige jusqu'à 1 cm de large). Il est possible de les différencier en regardant leur ligule.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmb.	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud	<i>Phalaris arundinacea</i> L.
Ligule membraneuse, longue de 2-4(-6) mm, tronquée-arrondie, généralement brusquement contractée en un court apicule médian	Ligule formée de nombreux poils	Ligule membraneuse, longue de (3-)5-10(-15) mm, obtuse à subaigüe, devenant souvent dentée ou frangée

*Glyceria maxima**Phragmites australis**Phalaris arundinacea*

© Dessins : Flore de Coste

## Ache nodiflore



© CBNB, C. Bougeault

FAMILLE : *Apiaceae*

SYNONYMES :

*Apium nodiflorum* (L.) Lag.

NOMS VERNACULAIRES :

Ache nodiflore

Ache faux-cresson

Bêlé

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte

TAILLE : 5-100(-200) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

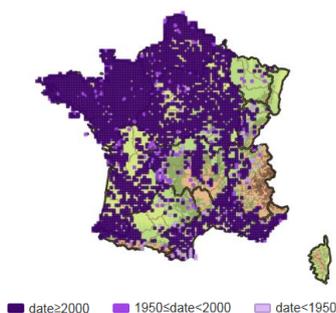
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://statflora.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, R. Reigot

## *Helosciadium nodiflorum* (L.) W.D.J.Koch



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Port très variable, tiges souvent couchées

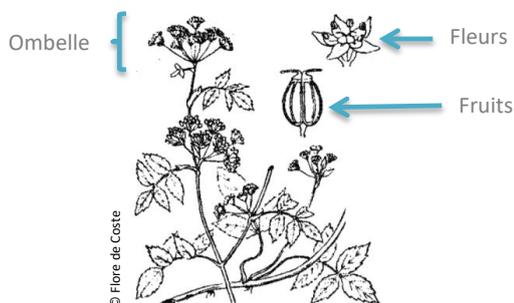
Système racinaire : Souche immergée, tiges florifères qui courent sur le sol, portant à chaque nœud des feuilles et des racines adventives

Feuilles : Feuilles toutes aériennes, 1 seule fois pennées, à folioles ovales-lancéolées, dentées

Inflorescence : Ombelles (sub)sessiles, opposées aux feuilles, sans bractées de l'involucre (ou 1-2)

Fleurs : 5 petits pétales blancs un peu verdâtres

Fruits : Diakènes de moins de 2 mm, ovoïdes

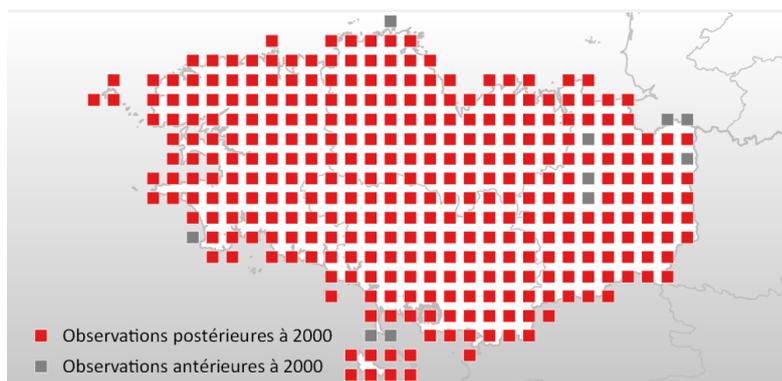


*Helosciadium nodiflorum*

### Milieu de vie

Plante aquatique à amphibie des fossés, bords de mares et d'étangs et cours d'eau à faible courant.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000  
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Helosciadium nodiflorum* (L.) W.D.J.Koch

## Ache nodiflore

### Confusions possibles

Sans le critère des fruits, l'Ache nodiflore (*Helosciadium nodiflorum* (L.) W.D.J.Koch) ressemble à beaucoup d'autres espèces d'Apiacées, notamment avec la Berle dressée (*Berula erecta* (Huds.) Coville), beaucoup plus rare en Bretagne et dont elle partage l'habitat.

Sur l'aspect général de la plante, elle peut aussi être confondue avec le Cresson de fontaine (*Nasturtium officinale* R.Br.), Brassicacée qui se développe également dans les mêmes habitats.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.



© CBNB, L. Ruelletan

*Helosciadium nodiflorum*

Critères distinctifs : dents des folioles plus ou moins égales et moins aiguës que celles de *Berula erecta*



© CBNB, H. Guillon

*Berula erecta*

Critères distinctifs : dents des folioles inégales et plus aiguës que celles de *Helosciadium nodiflorum*



© CBNB, J. Le Bail

*Nasturtium officinale*

Critères distinctifs : feuilles non dentées et grappes de fleurs blanches, à 4 pétales, typiques des *Brassicaceae*

## Campanille à feuilles de lierre



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Campanulaceae

SYNONYMES :

*Wahlenbergia hederacea* (L.) Rchb.

NOMS VERNACULAIRES :

Campanille à feuilles de lierre  
Wahlenbergie

TYPE BIOLOGIQUE : Chaméphyte herbacé

TAILLE : 10-30 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

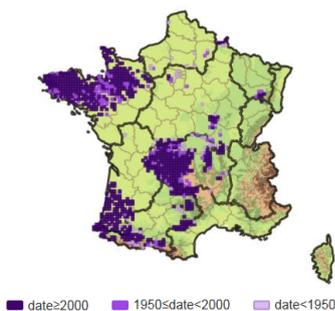
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://efflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, J. Le Bail

## *Hesperocodon hederaceus* (L.) Eddie & Cupido



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige grêle, filiforme, couchée

Système racinaire : Racine rampante

Feuilles : Feuilles alternes, très minces, à limbe de 5-15 mm, en forme d'étoile à 5-7 lobes (le médian plus grand), pétiolées, qui rappellent la forme de la feuille du lierre

Inflorescence : Fleurs solitaires, axillaires

Fleurs : Fleurs longuement pédicellées (2-4 cm), en cloche avec 5 lobes superficiellement divisés, 5 petits sépales à la base de la corolle

Fruits : Capsules d'environ 3 mm de long, dressées et rétrécies à la base



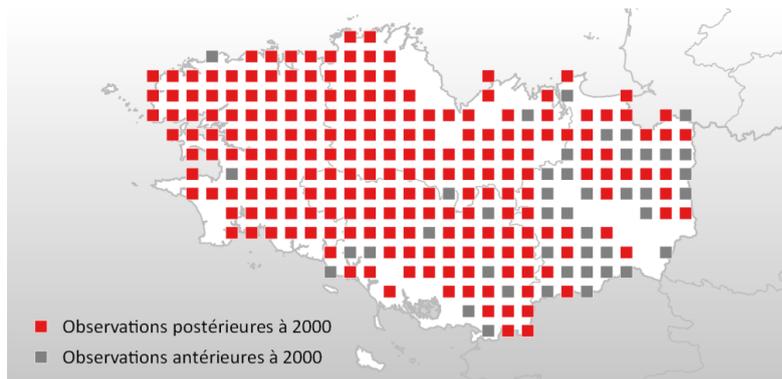
© Flore de Coste

*Wahlenbergia hederacea*

### Milieu de vie

Prairies humides, bords des ruisseaux, tourbières et chemins forestiers humides. La Campanille à feuilles de lierre indique des sols acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000  
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Campanille à feuilles de lierre

***Hesperocodon hederaceus*** (L.) Eddie & Cupido

### Confusions possibles

Aucune confusion possible, grâce aux feuilles très caractéristiques.



Feuilles de *Wahlenbergia hederacea*



Flours de *Wahlenbergia hederacea*

## Ecuelle d'eau



© CBNB, C. Mesnage

FAMILLE : Araliaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Ecuelle d'eau

Herbe aux Patagons

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 2-20 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Septembre

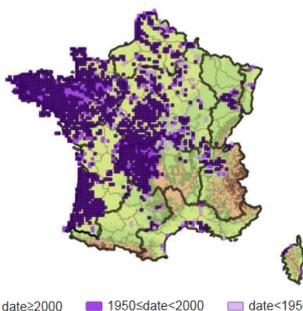
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://sf.fr/cbn.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, E. Vallez

## Hydrocotyle vulgaris L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges rampantes, radicales aux nœuds

Système racinaire : Racines grêles et courtes

Feuilles : Feuilles rondes à nervures partant du centre, un peu crénelées, glabres et luisantes, longuement pétiolées

Inflorescence : 4-6 fleurs réparties sur 1-3 niveaux, au sommet d'un pédoncule mesurant la moitié de la longueur du pétiole adjacent

Fleurs : Petites fleurs blanches à 5 pétales aigus

Fruits : Akènes de 2 mm de large, comprimés latéralement



© CBNB, J. Geslin

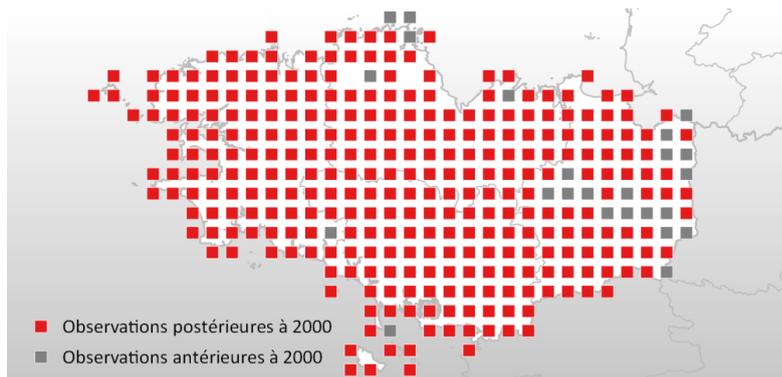
Inflorescence de *Hydrocotyle vulgaris*

### Milieu de vie

Prairies humides à marécageuses, prairies tourbeuses. Egalement au bord des étangs et des fossés.

L'Ecuelle d'eau aime bien les sols acides et pousse en situation ensoleillée.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## ***Hydrocotyle vulgaris* L.**

Ecuelle d'eau

### **Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec l'espèce du même genre *Hydrocotyle* fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides* L.f.), qui est une espèce exotique envahissante, ainsi qu'avec le Nombriil de Vénus (*Umbelicus rupestris* (Salisb.) Dandy), qui ne vit pas en zone humide, mais sur des rochers. Il est possible de les distinguer en regardant les feuilles.

L'*Hydrocotyle* fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides* L.f.) est également indicatrice de zone humide et figure sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, T. Bousquet

***Hydrocotyle vulgaris***

Critères distinctifs : feuilles à bords crénelés ; le pétiole est inséré au centre de la feuille ronde



© CBNB, F. Dortel

***Hydrocotyle ranunculoides***

Critères distinctifs : feuilles à 3-7 lobes ; le pétiole est inséré sur le côté de la feuille



© CBNB, E. Quéré

***Umbelicus rupestris***

Critères distinctifs : feuilles à bord non crénelés et beaucoup plus épaisses

## Millepertuis des marais



© CBNB, E. Vallez

FAMILLE : Hypericaceae

SYNONYMES :

*Helodes palustris* Spach

*Elodes palustris* Spach

NOMS VERNACULAIRES :

Millepertuis des marais

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 10-30 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

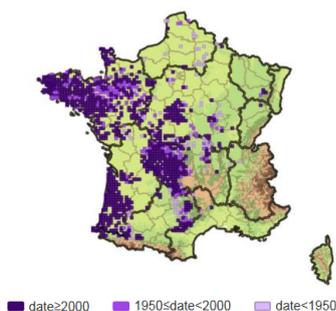
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://statflora.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, J. Le Bail

## *Hypericum elodes* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées, molles, cylindriques, velues-tomenteuses et grisâtres comme toute la plante

Système racinaire : Souche rampante, stolonifère

Feuilles : Feuilles opposées, longues de 0,5-3 cm, ovales, demi-embrassantes et poilues

Inflorescence : Cymes terminales à peu de fleurs

Fleurs : Fleurs jaunes à 5 pétales, larges d'environ 1,5 cm

Fruits : Capsules ovoïdes



© Flore de Côte

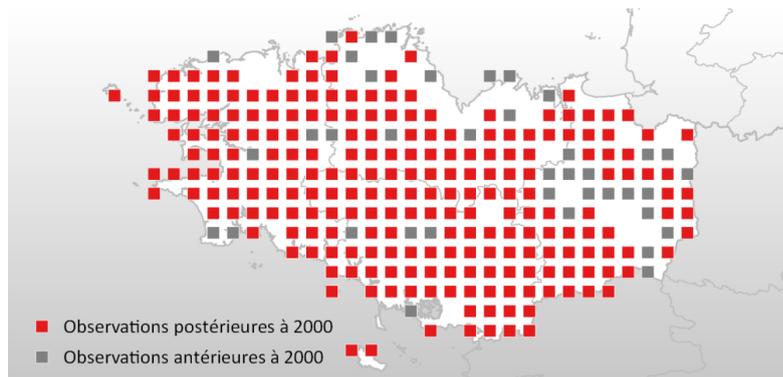
*Hypericum elodes*

### Milieu de vie

Dépressions marécageuses, suintements et tourbières. Egalement sur les berges des étangs et des fossés.

Le Millepertuis des marais indique des sols plutôt acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Hypericum elodes* L.

## Millepertuis des marais

### Confusions possibles

Aucun risque de confusion.



© CBNB, L. Ruellem

*Hypericum elodes* en tapis



© CBNB, H. Guillon

Port d'*Hypericum elodes*



© CBNB, E. Vallez

Détail d'une fleur d'*Hypericum elodes*

## Millepertuis à quatre ailes



© CBNB, L. Ruelan

FAMILLE : *Hypericaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :  
Millepertuis à quatre ailes  
Millepertuis ailé

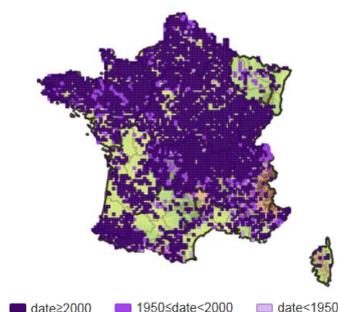
TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte*  
TAILLE : 20-80 cm  
PÉRIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :  
• *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :  
• *Aucun*

### RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://silvres.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, G. Masson

## *Hypericum tetrapterum* Fr.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges robustes, dressées, à 4 angles ailés et ponctuées de noir

Système racinaire : Souche émettant des stolons grêles

Feuilles : Feuilles opposées, longues de 1-2 cm, ovales, élargies à la base et demi-embrassantes

Inflorescence : Panicule dense

Fleurs : Fleurs jaune pâle à 5 pétales, larges d'environ 1 cm

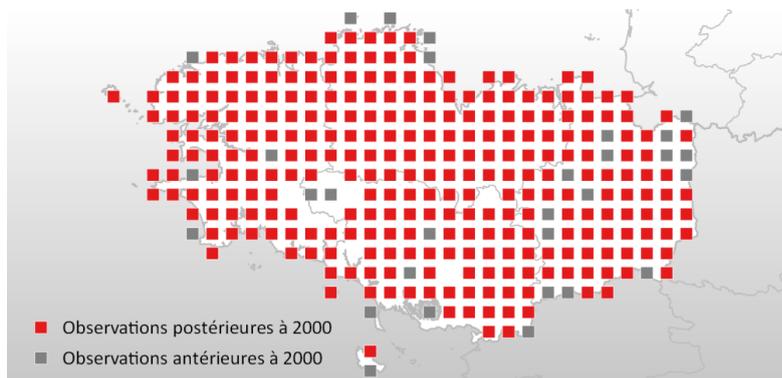
Fruits : Capsules coniques

### Milieu de vie

Zones très humides des prairies humides, bord des ruisseaux et des fossés. Egalement bord des chemins argileux.

Le Millepertuis à quatre ailes indique des sols plutôt neutres.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Hypericum tetrapterum* Fr.

## Millepertuis à quatre ailes

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Hypericum*, notamment avec Millepertuis taché (*Hypericum maculatum* Crantz.)

Le Millepertuis à quatre angles (*Hypericum tetrapterum* L.) est reconnaissable grâce à sa tige à 4 angles, glabre (=sans poils), ailée et ponctuée de noir.

Le Millepertuis taché (*Hypericum maculatum* Crantz.) possède également une tige à 4 angles, glabre, mais elle est non ailée et non ponctuée de noir.



Aile

Point noir

© CBNS, L. Ruellan

*Hypericum tetrapterum*

Critères distinctifs : tige à 4 angles, sans poils, ailée et ponctuée de points noirs

## Iris des marais



© CBNB, L. Ruelian

**FAMILLE :** Iridaceae

**SYNONYMES :**

*Iris pseudo-acorus* L.  
*Iris pseudoacorus* L.  
*Iris acoriformis* Bor.  
*Iris bastardi* Bor.

**NOMS VERNACULAIRES :**

*Iris des marais*  
*Iris faux-acore*  
*Iris jaune*

**TYPE BIOLOGIQUE :** Géophyte  
rhizomateux ou héliophyte

**TAILLE :** 50-150(-200) cm

**PERIODE FLORAISON :** Mai - Juillet

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :**

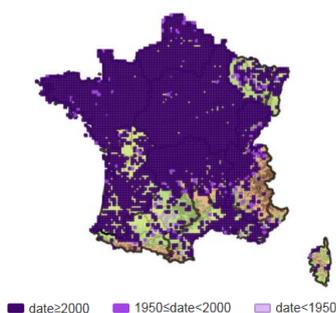
- **Aucun**

**STATUTS RÉGLEMENTAIRES :**

- **Aucun**

**RÉPARTITION EN FRANCE**

Source : <http://statfrance.inra.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, L. Ruelian

## *Iris pseudacorus* L.



### Description

**Type végétatif :** Plante herbacée pérenne

**Port :** Tige dressée, lisse, un peu comprimée, ramifiée dans sa partie supérieure

**Système racinaire :** Rhizome très épais, de 1,5-3 cm de diamètre, rampant

**Feuilles :** Feuilles toutes basales, glauques, longues jusqu'à 90 cm et pointues à l'extrémité, égalant ou dépassant les inflorescences

**Inflorescence :** Cyme unipare de spathe (enveloppe contenant les bourgeons de fleurs) de chacun 2-3 fleurs

**Fleurs :** Grandes fleurs jaunes pédonculées

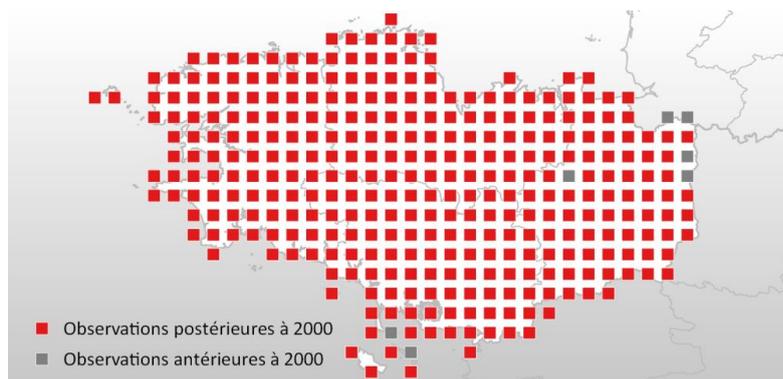
**Fruits :** Capsules 4-8 cm trigones, bosselées, avec un bec court

### Milieu de vie

Prairies marécageuses, roselières, bord des eaux douces et de fossés. Egalement au sein des bois marécageux.

L'Iris des marais indique des eaux plutôt neutres.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Iris pseudacorus* L.

## Iris des marais

### Confusions possibles

Aucun risque de confusion possible lorsque la plante est en fleurs : l'Iris des marais (*Iris pseudacorus* L.) est le seul iris à fleurs jaunes indigène au Massif armoricain.

A l'état végétatif, les feuilles d'Iris des marais peuvent être confondues avec celles de l'Iris fétide (*Iris foetidissima* L.) ainsi qu'avec celles du Rubanier d'eau (*Sparganium erectum* L.).

L'Iris fétide (*Iris foetidissima* L.) est reconnaissable à l'odeur désagréable que les feuilles dégagent quand elles sont coupées ou froissées. Il n'est pas indicateur de zone humide.

Le Rubanier d'eau (*Sparganium erectum* L.) est reconnaissable à ses feuilles carénées (à section triangulaire) qui ne le sont pas chez l'Iris. Il est également indicateur de zone humide et figure sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, H. Guilton

### *Iris pseudacorus*

Critères distinctifs :

- Inflorescence jaune
- Feuilles non carénées (à section plane) et non odorantes



© CBNB, J. Le Bail

### *Iris foetidissima*

Critères distinctifs :

- Inflorescence mauve
- Feuilles émettant une odeur nauséabonde par froissement



© CBNB, H. Guilton

### *Sparganium erectum*

Critères distinctifs :

- Inflorescence composée de capitules sphériques
- Feuilles carénées (à section triangulaire)

## Scirpe flottant



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Cyperaceae

SYNONYMES :  
Scirpus fluitans L.

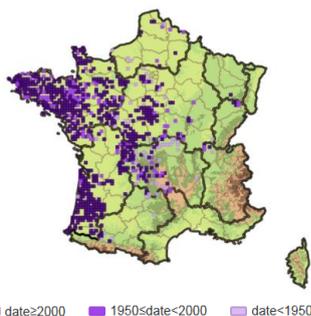
NOMS VERNACULAIRES :  
Scirpe flottant

TYPE BIOLOGIQUE :  
Hydrohémicryptophyte  
TAILLE : 2-25(-40) cm  
PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :  
• Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :  
• Aucun

### RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, C. Bougault

## Isolepis fluitans (L.) R.Br.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges grêles, ramifiées et feuillées, radicales aux nœuds

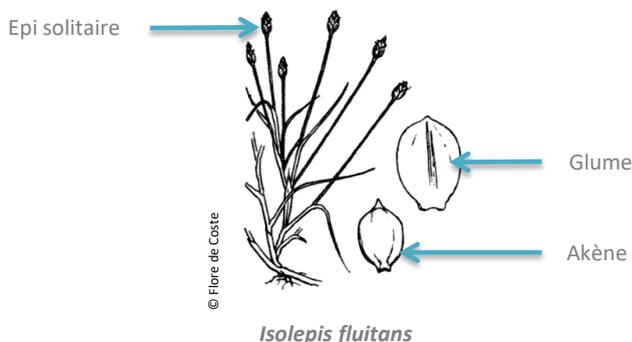
Système racinaire : Souche courte, gazonnante

Feuilles : Feuilles linéaires étroites, enveloppant la tige à leur base

Inflorescence : Epillets solitaires de 2-5 mm, ovoïde, au bout d'un long pédoncule axillaire pouvant mesurer jusqu'à 10 cm, constitué de 3-11 fleurs

Fleurs : Fleurs à 3 étamines et 2 stigmates ; glumes longues de 2 mm, ovales, vert pâle

Fruits : Akènes de 1,2-1,5 mm, presque ovoïdes, blanchâtres

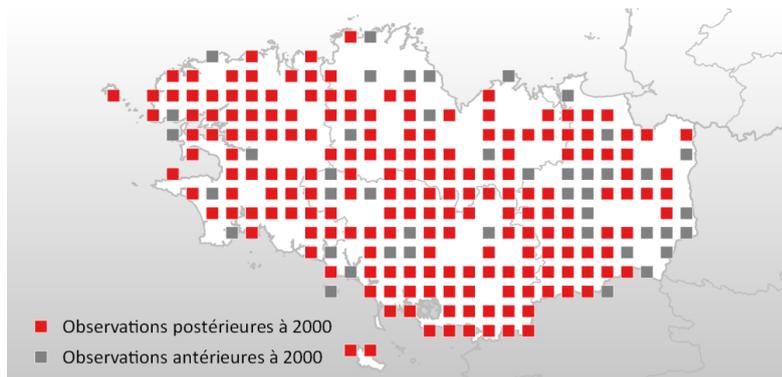


### Milieu de vie

Mares et fossés des tourbières, ruisseaux à cours calme.

Le Scirpe flottant indique des eaux acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Isolepis fluitans* (L.) R.Br.

## Scirpe flottant

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion à l'état végétatif, notamment avec des potamots à feuilles étroites. Il est nécessaire de les observer en période de floraison pour les distinguer.

Il existe également un risque de confusion avec les espèces du genre *Eleocharis*, mais ces derniers ne se ramifient pas : ils possèdent une seule tige simple non feuillée ; *a contrario*, le Scirpe flottant (*Isolepis fluitans* (L.) R.Br.) se ramifie par plusieurs pédoncules axillaires et possède des feuilles étroites et linéaires.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, T. Bousquet

*Isolepis fluitans*

## Jonc acutiflore



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : *Juncaceae*

SYNONYMES :

*Juncus silvaticus* Reichard  
*Juncus brevisrostris* Nees.

NOMS VERNACULAIRES :

Jonc acutiflore  
Jonc à tépales aigus

TYPE BIOLOGIQUE : Géophyte  
rhizomateux ou héliophyte

TAILLE : 30-100 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

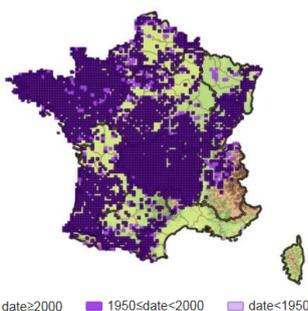
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, E. Burguin

## *Juncus acutiflorus* Ehrh. ex Hoffm.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées, espacées, sans cloisons internes

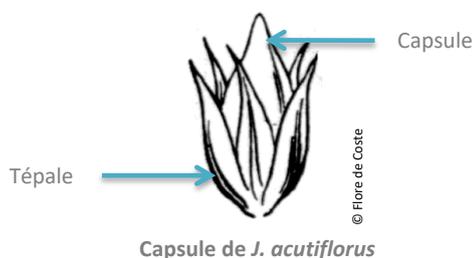
Système racinaire : Rhizome horizontal, épais, allongé

Feuilles : Feuilles cylindriques, de 5-50 cm de long, faiblement comprimées, à cloisons internes

Inflorescence : Panicule plus ou moins étalée (la ramification basale est souvent presque verticale), très ramifiée, comprenant environ 50-80 glomérules de fleurs

Fleurs : Fleurs à 6 tépales, les tépales externes plus courts que les tépales internes

Fruits : Capsules brunes progressivement rétrécies en bec, celui-ci dépassant longuement les tépales. Tépales généralement en pointe effilée ; tépales externes courbés vers l'extérieur et inférieurs aux tépales internes

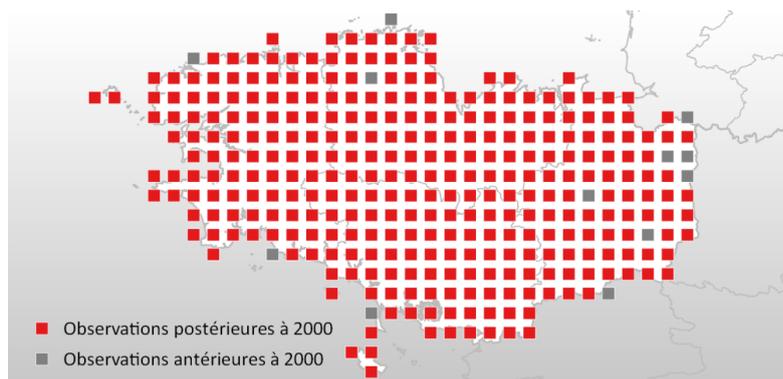


### Milieu de vie

Prairies humides à marécageuses, tourbières, bords des mares et des étangs. Egalement dépressions dunaires et chemins forestiers humides

Le Jonc acutiflore indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Juncus acutiflorus* Ehrh. ex Hoffm.**

## Jonc acutiflore

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Juncus*, principalement avec le Jonc articulé (*Juncus articulatus* Ehrh. ex Hoffm.) ainsi que leur hybride (*Juncus x surrejanus* Druce ex Stace & Lambinon).

On peut les distinguer notamment en regardant les fruits : la capsule du Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus* Ehrh. ex Hoffm) est marron et progressivement rétrécie en bec, alors que celle du Jonc articulé (*Juncus articulatus* Ehrh. ex Hoffm.) est noire et brusquement rétrécie.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm.	<i>Juncus x surrejanus</i> Druce ex Stace & Lambinon	<i>Juncus articulatus</i> Ehrh. ex Hoffm.
<b>Feuilles par tige</b>	2 - 4	3 - 8	2 - 8
<b>Apparence des feuilles</b>	Lisses, brillantes, rigides et droites	Lisses, quelque peu brillantes, modérément flexibles et souvent courbées, un peu comprimées	Nervurées, ternes, douces et courbées, fortement comprimées
<b>Distance entre 2 cloisons</b>	Souvent 2 cm	intermédiaire	Souvent 0,5 cm
<b>Tige</b>	Tige non radicante aux nœuds	Tige fréquemment radicante aux nœuds inférieurs	Tige souvent radicante aux nœuds
<b>Extrémités des tépales externe</b>	Courbées vers l'extérieur	Souvent droites, parfois légèrement courbées vers l'extérieur	Droites
<b>Longueur de la capsule mûre par rapport aux tépales</b>	Plus longue (jusqu'à 3 mm) et saillante	A peine plus longue et très légèrement saillante	Plus longue (jusqu'à 3 mm) et saillante
<b>Couleur de la capsule mûre</b>	Marron	Brun-verdâtre ou brun	Noire et brillante
<b>Forme de la capsule</b>	Progressivement rétrécie en bec	Intermédiaire	Brusquement rétrécie en bec

Capsule de *J. acutiflorus*Capsule de *J. articulatus*

© Dessins : Flore de Coste

## Jonc piquant



© CBNB, E. Burguin

FAMILLE : *Juncaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Jonc piquant*  
*Jonc aigu*

TYPE BIOLOGIQUE : Géophyte  
rhizomateux

TAILLE : 30-100(-200) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

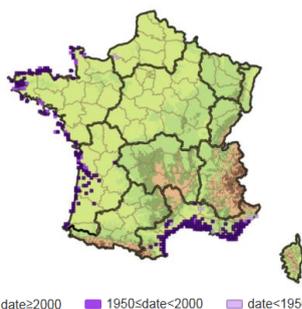
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, E. Burguin

## *Juncus acutus* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées

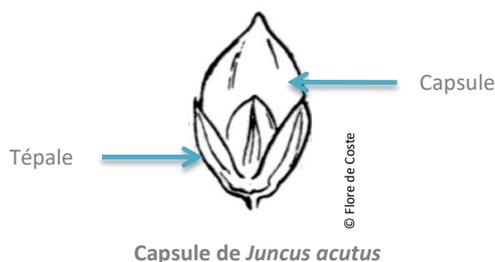
Système racinaire : Souche produisant une touffe dense

Feuilles : Feuilles cylindriques, toutes basales mais égalant les tiges, pointues et blessantes à l'extrémité

Inflorescence : Panicule fournie, assez dense, paraissant latérale du fait d'une des deux bractées, piquante, qui prolonge l'inflorescence

Fleurs : Fleurs à 6 tépales environ égaux, les intérieurs ovales, très obtus, membraneux et échancrés au sommet

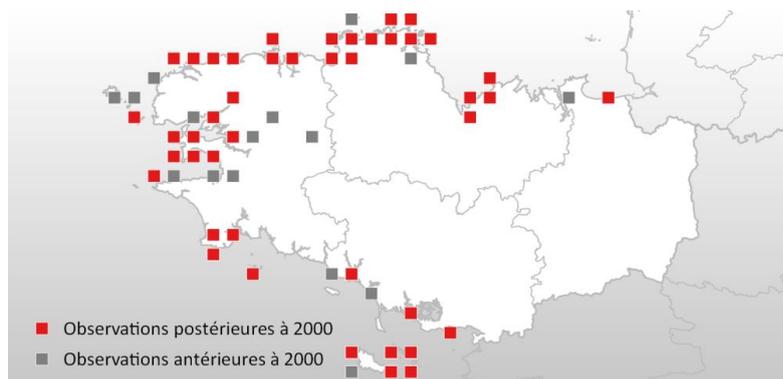
Fruits : Capsules brunes dépassant longuement les tépales



### Milieu de vie

Bord des dépressions dunaires inondables et pied suintant des falaises littorales. Le jonc piquant est une espèce pionnière des prairies hygrophiles quelque peu halophiles.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Juncus acutus* L.****Jonc piquant****Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec d'autres espèces du genre *Juncus*, notamment avec le Jonc maritime (*Juncus maritimus* Lam.).

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Juncus acutus</i> L.	<i>Juncus maritimus</i> Lam.
<b>Souche et tige</b>	Souche produisant une grosse touffe vert foncé ; tiges dressées, atteignant environ 1 m, cylindriques, dures, pleines	Souche traçante, tiges en touffes dressées, de 0,5-1 m, cylindriques, dures, pleines
<b>Inflorescence</b>	Panicule fournie, assez dense, terminale, paraissant un peu latérale, munie à la base de 2 bractées inégales, dont une foliacée, piquante, dépassant l'inflorescence	Panicule lâche, terminale, un peu latérale, munies à la base de 2 bractées très inégales, piquantes, dont une foliacée, piquante, dépassant souvent l'inflorescence
<b>Tépales</b>	Inégaux, les intérieurs obtus, les extérieurs lancéolés	Subégaux, lancéolés-aigus
<b>Capsule</b>	Grosse, renflée-ovoïde de 5 x 3 mm, roussâtre luisante à mucron gros et très court, capsule 2 fois plus longue que les tépales	Ovoïde-trigone, mucronée, fauve, capsule égalant environ les tépales



© CBNB, J. Le Bail

*Juncus acutus*

© CBNB, L. Ruelian

*Juncus maritimus*

## Jonc articulé



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Juncaceae

SYNONYMES :

*Juncus lamprocarpus* Ehrh.

*Juncus lamprocarpus* Ehrh.

NOMS VERNACULAIRES :

Jonc articulé

Jonc à fruits luisants

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte  
cespueuse ou hélophyte

TAILLE : 10-70 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Septembre

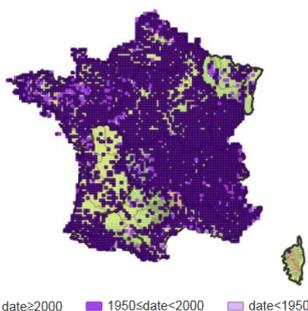
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://siflore.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, V. Colasse

## *Juncus articulatus* L.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tiges rapprochées, typiquement couchées-ascendantes, souvent radicantes aux nœuds, sans cloisons internes

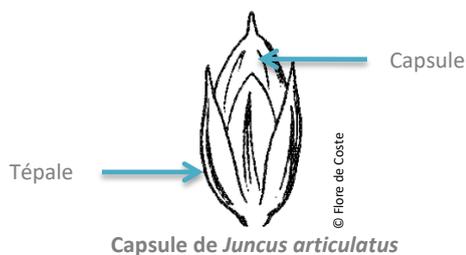
**Système racinaire** : Rhizome horizontal allongé

**Feuilles** : Feuilles cylindriques, comprimées, à cloisons internes clairement visibles de l'extérieur (feuilles "articulées") ; dépassant rarement les 20 cm de long

**Inflorescence** : Panicule étalée peu ramifiée, comprenant autour de 5-20 glomérules de fleurs

**Fleurs** : Fleurs à 6 tépales, les tépales internes et externes environ égaux

**Fruits** : Capsules noir brillant brusquement rétrécies en bec (mucron) et dépassant les tépales. Les tépales externes ne sont pas acuminés et les tépales externes sont plus ou moins aigus

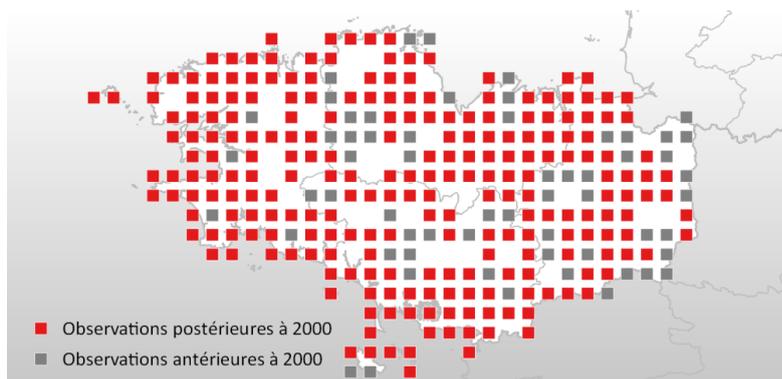


### Milieu de vie

Prairies humides, bord des chemins humides, dépressions dunaires inondables, berges des étangs et des mares.

Le Jonc articulé semble assez indifférent à la nature chimique du substrat.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



**Juncus articulatus L.**

## Jonc articulé

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Juncus*, principalement avec le Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus* Ehrh. ex Hoffm) ainsi que leur hybride (*Juncus x surrejanus* Druce ex Stace & Lambinon).

On peut les distinguer notamment en regardant les fruits : la capsule du Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus* Ehrh. ex Hoffm) est marron et progressivement rétrécie en bec, alors que celle du Jonc articulé (*Juncus articulatus* Ehrh. ex Hoffm.) est noire et brusquement rétrécie.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm.	<i>Juncus x surrejanus</i> Druce ex Stace & Lambinon	<i>Juncus articulatus</i> Ehrh. ex Hoffm.
<b>Feuilles par tige</b>	2-4	3-8	2-8
<b>Apparence des feuilles</b>	Lisses, brillantes, rigides et droites	Lisses, quelque peu brillantes, modérément flexibles et souvent courbées, un peu comprimées	Nervurées, ternes, douces et courbées, fortement compressées
<b>Distance entre 2 cloisons</b>	Souvent 2 cm	intermédiaire	Souvent 0,5 cm
<b>Tige</b>	Tige non radicante aux nœuds	Tige fréquemment radicante aux nœuds inférieurs	Tige souvent radicante aux nœuds
<b>Extrémités des tépales externe</b>	Courbées vers l'extérieur	Souvent droites, parfois légèrement courbées vers l'extérieur	Droites
<b>Longueur de la capsule mûre par rapport aux tépales</b>	Plus longue (jusqu'à 3 mm) et saillante	A peine plus longue et très légèrement saillante	Plus longue (jusqu'à 3 mm) et saillante
<b>Couleur de la capsule mûre</b>	Marron	Brun-verdâtre ou brun	Noire et brillante
<b>Forme de la capsule</b>	Progressivement rétrécie en bec	Intermédiaire	Brusquement rétrécie en bec

Capsule de *J. articulatus*Capsule de *J. acutiflorus*

© Dessins : Flore de Coste

## Jonc bulbeux



© CBNB, J. Le Gall

FAMILLE : Juncaceae

SYNONYMES :

*Juncus supinus* Moench

NOMS VERNACULAIRES :

Jonc bulbeux

TYPE BIOLOGIQUE :

(Hydro)hémicryptophyte cespiteux ou héliophyte

TAILLE : 10-60 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

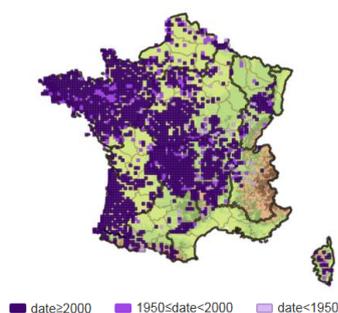
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sflore.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, L. Ruellan

## *Juncus bulbosus* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges grêles, dressées ou couchées et radicales aux nœuds

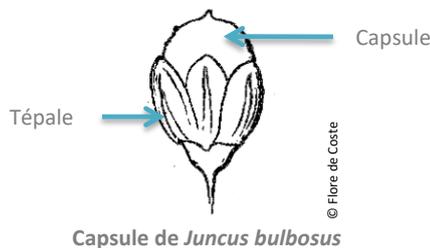
Système racinaire : Souche gazonnante, plus ou moins renflée-bulbeuse, n'émettant pas de rhizomes mais des stolons

Feuilles : Feuilles fines et enroulées en gouttière, à peine noueuses

Inflorescence : Cyme très lâche, à 3-20 glomérules

Fleurs : Fleurs à 6 tépales, égaux ou les intérieurs (obtus) légèrement plus grands que les extérieurs (aigus). Graines germant parfois sur la plante même (vivipare)

Fruits : Capsules trigones, obtuses, brun-grisâtre et non luisantes, dépassant généralement les tépales

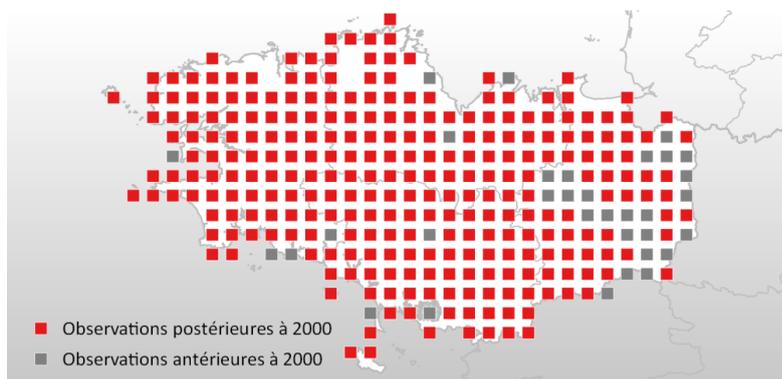


### Milieu de vie

Prairies marécageuses, tourbières, landes humides, ornières de chemins et bords des mares en terrain siliceux.

Le Jonc bulbeux indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://sflore.cbnb.fr)



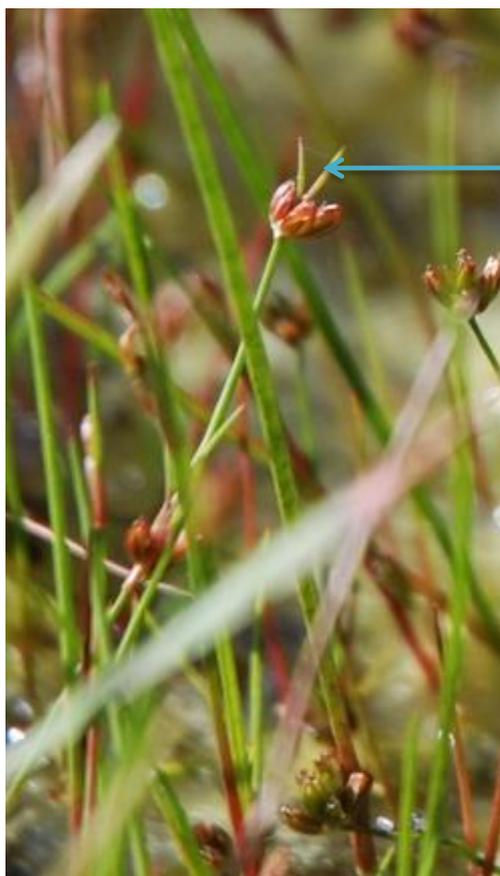
## *Juncus bulbosus* L.

## Jonc bulbeux

### Confusions possibles

La famille des Joncacées est assez compliquée en termes de détermination des espèces, il existe donc un risque de confusion entre la plupart d'entre elles.

Cependant le Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus* L.) est facilement reconnaissable grâce à sa souche renflée-bulbeuse et à son caractère parfois vivipare : ses graines germent parfois sur la plante même.



Germe sur plante  
mère

Caractère vivipare de *Juncus bulbosus*

## Jonc à fleurs agglomérées



© CBNB, E. Vallez

FAMILLE : Juncaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Jonc aggloméré

Jonc à fleurs agglomérées

TYPE BIOLOGIQUE : Hémiptérophyte  
cespiceux

TAILLE : 50-100(-150) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

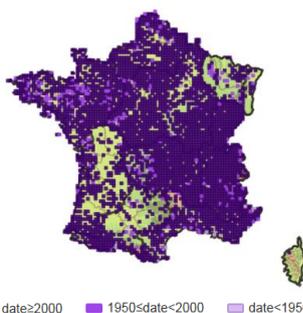
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://sitiers.cbmn.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, A. Lieurade

## *Juncus conglomeratus* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, vert terne, présentant à l'état frais comme sec moins de 35 sillons bien marqués sous l'inflorescence ; la moelle est continue dans la partie inférieure de la tige

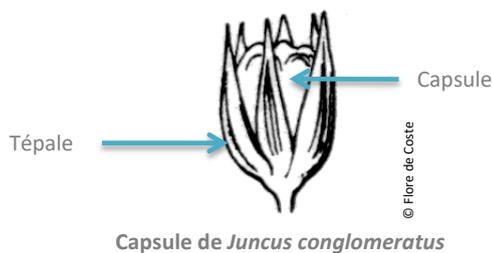
Système racinaire : Rhizomes horizontaux, allongés

Feuilles : Feuilles réduites à leurs gaines foliaires à la base de la tige brun clair

Inflorescence : Inflorescence à fleurs nombreuses, dense. Bractée prolongeant la tige ouverte à la base de l'inflorescence

Fleurs : Fleurs à 6 tépales de 2,5-4 mm ; généralement brunâtres ; 3 étamines (rarement 6)

Fruits : Capsule tronquée voire légèrement échancrée, mucronée, brune, égalant à peu près les tépales

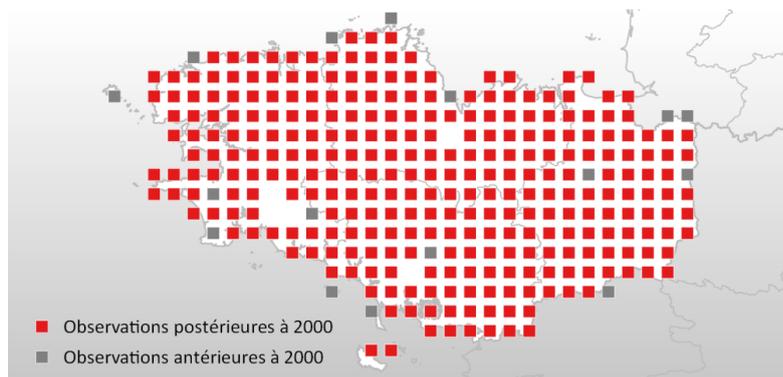


### Milieu de vie

Prairies humides, bord des eaux et chemins forestiers humides.

Le Jonc congloméré est une espèce pionnière et prairiale. Elle indique des sols moyennement riches en éléments nutritifs et préfère les sols acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Juncus conglomeratus* L.**Jonc à fleurs  
agglomérées**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec le Jonc diffus (*Juncus effusus* L.) et le Jonc glauque (*Juncus inflexus* L.).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Juncus effusus</i> L.	<i>Juncus inflexus</i> L.	<i>Juncus conglomeratus</i> L.
<b>Tige</b>	Verte	Vert glauque	Verte
	Moelle continue	Moelle interrompue par les lacunes	Moelle continue
	Paraissant lisse à l'état frais et présentant de très fins sillons peu profonds à l'état sec (généralement plus de 35)	Présentant 12-22 sillons longitudinaux bien marqués	Présentant, aussi bien à l'état frais qu'à l'état sec, des sillons longitudinaux bien marqués (généralement moins de 35)
<b>Inflorescence</b>	Paraissant latérale, généralement lâche, verdâtre ; branches nombreuses, courtes	Paraissant latérale, lâche ; branches peu nombreuses et inégales, longues ; fruits brun foncé à l'état frais	Paraissant latérale, compacte, sessile, brunâtre
<b>Tépales</b>	Lancéolés très aigus, égaux	Lancéolés, très aigus, inégaux	Lancéolés, très aigus
<b>Capsule</b>	Obovale-trigone, luisante, déprimée au sommet sans mamelon, un peu plus courte que les tépales	Ellipsoïde, un peu trigone, mucronée, brun-noir luisant, égalant environ les tépales	Obovoïde-trigone, luisante, à sommet tronqué, déprimé et légèrement mamelonné ; un peu plus courte que les tépales

*Juncus effusus**Juncus inflexus**Juncus conglomeratus*

## Jonc diffus



© CBNB, G. Masson

FAMILLE : Juncaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Jonc commun

Jonc diffus

Jonc épars

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte cespiteux

TAILLE : 40-120 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

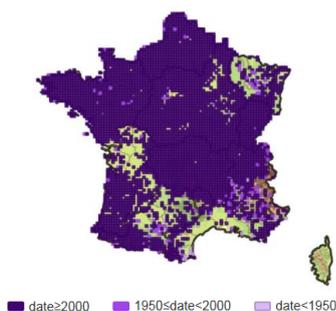
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sitiers.cbmn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## Juncus effusus L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, vert luisant, presque lisse à l'état frais mais présentant à l'état sec plus de 35 sillons peu profonds sous l'inflorescence

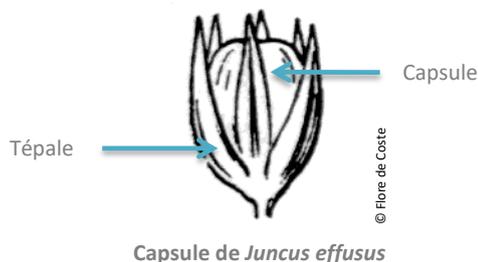
Système racinaire : Rhizomes horizontaux, allongés

Feuilles : Feuilles réduites à leurs gaines foliaires à la base de la tige brun clair

Inflorescence : Inflorescence à fleurs nombreuses, lâche. Bractée prolongeant la tige à marge enroulée et donc presque pas élargie, dans la continuité de la tige

Fleurs : Fleur à 6 tépales de 1,5-3 mm, plutôt verdâtres ; 3 étamines (rarement 6)

Fruits : Capsules souvent en creux au sommet, jaunâtres à brunes, brillantes, souvent plus petites que les tépales

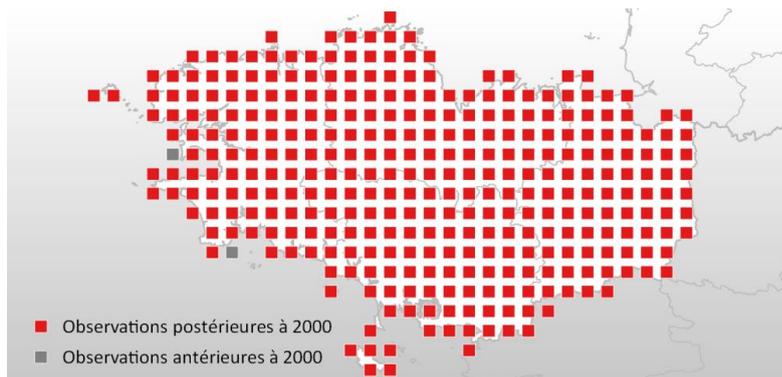


Capsule de *Juncus effusus*

### Milieu de vie

Prairies humides, bord des eaux coupes et chemins forestiers frais à humides. Egalement au sein des fossés.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Juncus effusus* L.**

## Jonc diffus

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec le Jonc à fleurs agglomérées (*Juncus conglomeratus* L.) et le Jonc glauque (*Juncus inflexus* L.).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Juncus effusus</i> L.	<i>Juncus inflexus</i> L.	<i>Juncus conglomeratus</i> L.
<b>Tige</b>	Verte	Vert glauque	Verte
	Moelle continue	Moelle interrompue par les lacunes	Moelle continue
	Paraissant lisse à l'état frais et présentant de très fins sillons peu profonds à l'état sec (généralement plus de 35)	Présentant 12-22 sillons longitudinaux bien marqués	Présentant, aussi bien à l'état frais qu'à l'état sec, des sillons longitudinaux bien marqués (généralement moins de 35)
<b>Inflorescence</b>	Paraissant latérale, généralement lâche, verdâtre ; branches nombreuses, courtes	Paraissant latérale, lâche ; branches peu nombreuses et inégales, longues ; fruits brun foncé à l'état frais	Paraissant latérale, compacte, sessile, brunâtre
<b>Tépales</b>	Lancéolés très aigus, égaux	Lancéolés, très aigus, inégaux	Lancéolés, très aigus
<b>Capsule</b>	Obovale-trigone, luisante, déprimée au sommet sans mamelon, un peu plus courte que les tépales	Ellipsoïde, un peu trigone, mucronée, brun-noir luisant, égalant environ les tépales	Obovoïde-trigone, luisante, à sommet tronqué, déprimé et légèrement mamelonné ; un peu plus courte que les tépales

*Juncus effusus*

© CBNB, G. Mason

*Juncus inflexus*

© CBNB, E. Burguin

*Juncus conglomeratus*

© CBNB, E. Vallez

## Jonc glauque



© CBNB, E. Burguin

FAMILLE : Juncaceae

SYNONYMES :

*Juncus glaucus* Ehrh.

NOMS VERNACULAIRES :

Jonc glauque

Jonc des jardiniers

Jonc infléchi

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte cespiteux

TAILLE : 50 - 80 (-150) cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Juillet

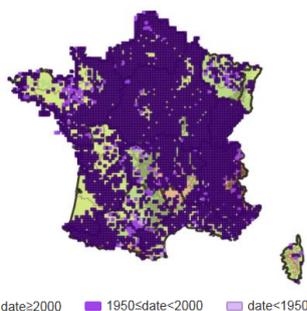
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucune

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucune

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, H. Guilton

## *Juncus inflexus* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, vert glauque, présentant 12-22(-25) sillons bien prononcés ; la moelle de la tige comporte des lacunes (en la coupant dans le sens de la longueur)

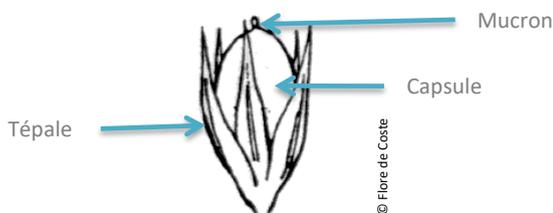
Système racinaire : Rhizomes horizontaux, allongés

Feuilles : Feuilles réduites à leurs gaines foliaires à la base de la tige brun-noir luisant

Inflorescence : Inflorescence à fleurs nombreuses, généralement lâche. Longue bractée cylindrique aigüe semblant prolonger la tige

Fleurs : Fleurs à 6 tépales de 2,5-4 mm, 6 étamines

Fruits : Capsules aigües à obtuses et mucronées, marron foncé et brillantes dans leur partie supérieure, souvent plus grandes que les tépales



Capsule de *Juncus inflexus*

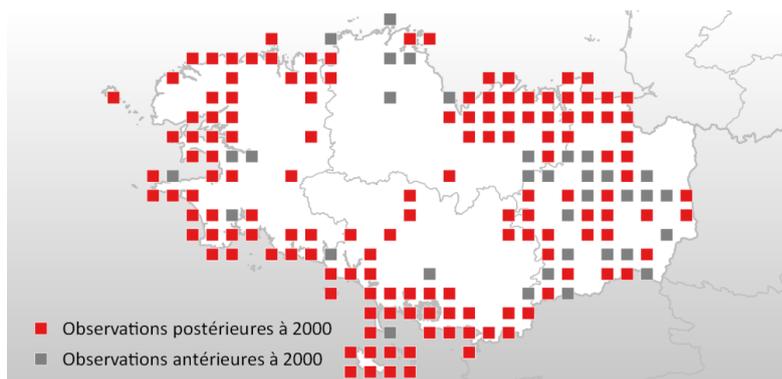
© Flore de Côte

### Milieu de vie

Prairies humides, polders, bord de fossés et chemins.

Le Jonc glauque indique des sols argileux piétinés et riches en éléments minéraux.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Juncus inflexus* L.**

## Jonc glauque

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec le Jonc diffus (*Juncus effusus* L.) et le Jonc à fleurs agglomérées (*Juncus conglomeratus* L.).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Juncus effusus</i> L.	<i>Juncus inflexus</i> L.	<i>Juncus conglomeratus</i> L.
<b>Tige</b>	Verte	Vert-glaucue	Verte
	Moelle continue	Moelle interrompue par les lacunes	Moelle continue
	Paraissant lisse à l'état frais et présentant de très fins sillons peu profonds à l'état sec (généralement plus de 35)	Présentant 12 à 22 sillons longitudinaux bien marqués	Présentant aussi bien à l'état frais qu'à l'état sec, des sillons longitudinaux bien marqués, (généralement moins de 35)
<b>Inflorescence</b>	Paraissant latérale, généralement lâche, verdâtre, branches nombreuses, courtes	Paraissant latérale, lâche, branches peu nombreuses et inégales, longues, fruits brun foncé à l'état frais	Paraissant latérale, compacte, sessile, brunâtre
<b>Tépales</b>	Lancéolés très aigus, égaux	Lancéolés, très aigus, inégaux	Lancéolés, très aigus
<b>Capsule</b>	Obovale-trigone, luisante, déprimée au sommet sans mamelon, un peu plus courte que les tépales	Ellipsoïde, un peu trigone, mucronée, brun-noir luisant, égalant environ les tépales	Obovoïde-trigone, luisante, à sommet tronqué, déprimé et légèrement mamelonné ; un peu plus courte que les tépales

*Juncus effusus*

© CBNB, G. Masson

*Juncus inflexus*

© CBNB, E. Burguin

*Juncus conglomeratus*

© CBNB, E. Vallez

## Léersie faux riz



© CBNB, H. Guitton

FAMILLE : Poaceae

SYNONYMES :

NOMS VERNACULAIRES :  
Léersie faux Riz

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 50-100(-150) cm

PERIODE FLORAISON : Août - Octobre

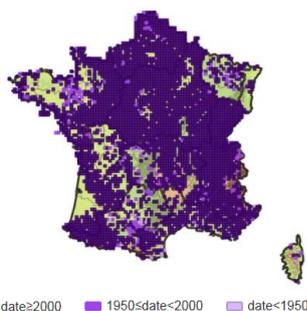
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

### RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, R. Ragot

## *Leersia oryzoides* (L.) Sw.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne (graminée, "herbe")

**Port** : Tiges couchées et radicales dans leur partie inférieure, puis dressées ; nœuds poilus

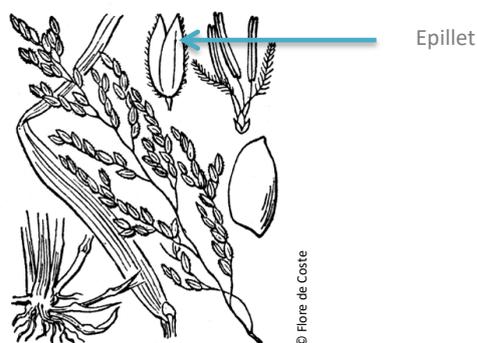
**Système racinaire** : Souche rhizomateuse

**Feuilles** : Feuilles longues jusqu'à 30 cm, larges jusqu'à 1 cm et rudes au bord ; gaines supérieures souvent bombées ; ligule courte (env. 1 mm), tronquée

**Inflorescence** : Panicule longue de 5-17 cm, lâche et à rameaux flexueux

**Fleurs** : Epillets à 1 seule fleur, longs de 4-6 mm, presque sessiles et tombant souvent à maturité

**Fruits** : Caryopses



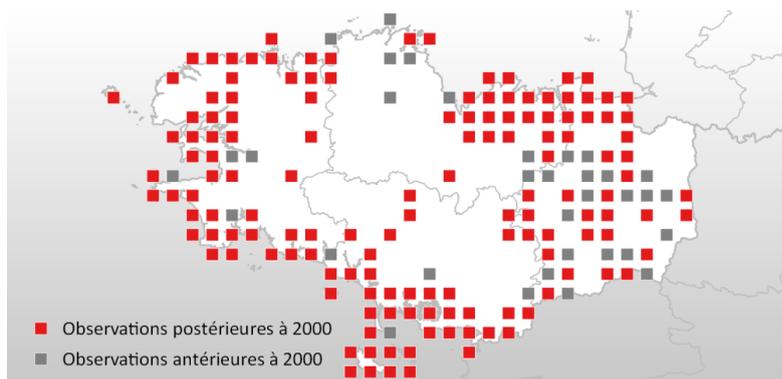
*Leersia oryzoides*

### Milieu de vie

Bords des eaux et milieux exondés en été.

La Léersie faux riz se développe sur des substrats très divers.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Leersia oryzoides* (L.) Sw.

## Léersie faux riz

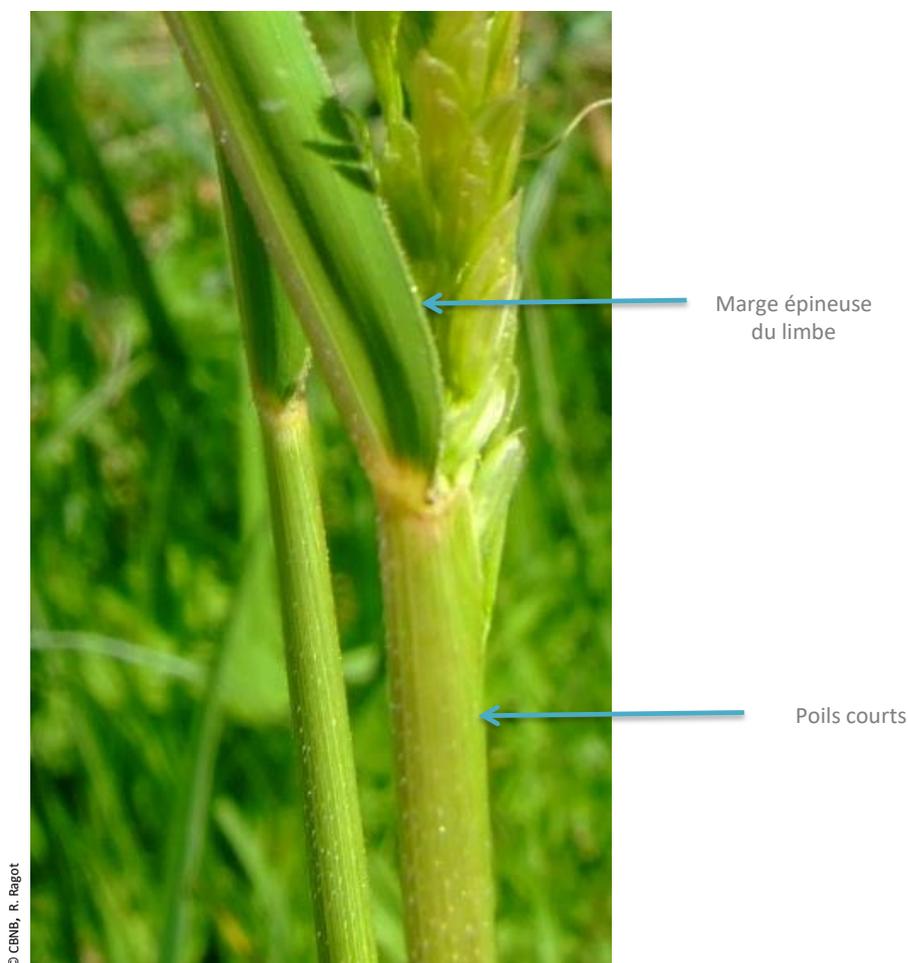
### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec la Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea* L.).

Ces deux espèces poussent dans les mêmes types de milieux et parfois en mélange. A l'état végétatif, elles ont la même couleur vert-jaunâtre et la même forme de feuilles.

La meilleure façon de les distinguer est par le toucher. Lorsque les doigts parcourent doucement les tiges, les gaines supérieures de la Léersie faux riz (*Leersia oryzoides* (L.) SW.) ont des poils courts, hérissés et réfléchis entre les côtes, et les limbes rugueux des feuilles ont des marges épineuses. La Léersie faux riz est également velue aux nœuds.

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



Gainne supérieure et limbe de *Leersia oryzoides*

## Littorelle à une fleur



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : Plantaginaceae

SYNONYMES :

*Littorella lacustris* L.

NOMS VERNACULAIRES :

Littorelle à une fleur  
Littorelle des étangs  
Littorelle uniflore

TYPE BIOLOGIQUE :

Hydrohémicryptophyte à rosette

TAILLE : 3-10 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

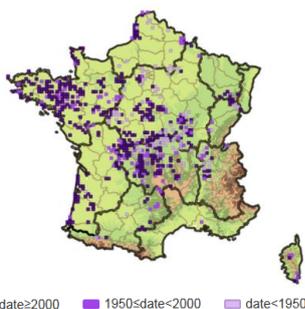
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Espèce **protégée au niveau national** (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par arrêté du 31 août 1995)

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, E. Burguin

## *Littorella uniflora* (L.) Asch.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée annuelle

Port : Tiges florifères plus courtes à aussi longues que les feuilles

Système racinaire : Souche courte, stolonifère

Feuilles : Feuilles filiformes, toutes basales, dilatées en gaine à la base

Inflorescence : Une fleur par pédoncule

Fleurs : Fleurs mâles pédonculées longuement dépassées par les étamines (1-2 cm) et mesurant 5-6 mm. Fleurs femelles sessiles 4-5 mm. Corolle et calice chacun à 3-4 dents.

Fruits : Akènes

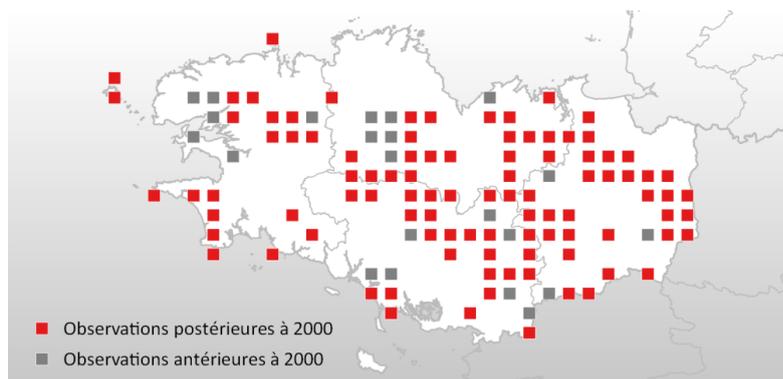


### Milieu de vie

Bords sableux ou pierreux, longtemps inondés, des étangs et eaux stagnantes. Egalement ornières des chemins sablonneux.

La Littorelle à une fleur indique des eaux et sols pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Littorella uniflora* (L.) Asch.

## Littorelle à une fleur

### Confusions possibles

Au sein du même habitat et à l'état végétatif, les feuilles de la Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora* (L.) Asch.) peuvent être confondues avec des feuilles de Joncs ou de l'Isoète épineux (*Isoetes histrix* Bory), que l'on trouve dans les mêmes milieux.

L'Isoète épineux (*Isoetes histrix* Bory) est une fougère, elle ne possède pas de fleurs mais des sporanges à la base des feuilles. De plus, ses feuilles sont disposées en hélice et souvent plaquées au sol. L'espèce s'observe essentiellement sur des pelouses littorales sèches en été et inondées en hiver. C'est une espèce rare à très rare.

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, E. Vallez

Feuilles de *Littorella uniflora*



© CBNB, R. Ragot

Feuilles de *Isoetes histrix*

## Lotier des marais



© CBNB, J. Geslin

FAMILLE : *Plantaginaceae*

SYNONYMES :

*Lotus uliginosus* Schkuhr

NOMS VERNACULAIRES :

Lotier des marais

Lotier des fanges

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte*

TAILLE : 30-80 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

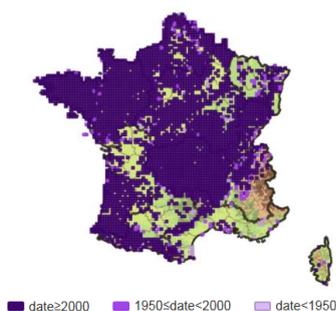
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siffrs.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## *Lotus pedunculatus* Cav.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées ou ascendantes, très creuses

Système racinaire : Souche longuement rampante

Feuilles : Feuilles à trois folioles glauques en dessous, les deux latéraux dissymétriques à pointe vers le haut, toutes bordées de poils et à nervures latérales bien visibles

Inflorescence : Têtes de 5-12(15) fleurs en haut d'un pédoncule plus haut que la feuille

Fleurs : Fleurs zygomorphes de 10-18 mm, les dents du calice étalées ou réfléchies avant la floraison

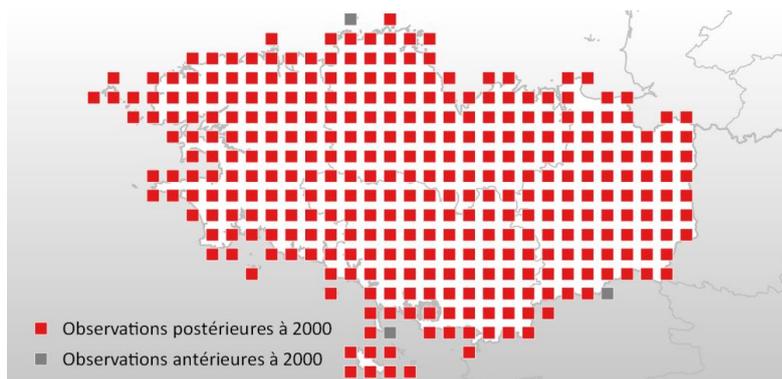
Fruits : Gousses droites de 15-35 mm de long

### Milieu de vie

Prairies humides à marécageuses, fossés.

Le Lotier des marais possède une large amplitude écologique et se développe sur tous les sols.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



**Lotus pedunculatus Cav.**

## Lotier des marais

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Lotus*, mais surtout avec le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus* L.) et le Lotier tenu (*Lotus glaber* Mill.) qui ont des fleurs de plus de 9 mm (les autres lotiers ont des fleurs < 8mm de longueur).

Ces deux espèces ne sont pas indicatrices de zone humide.

<i>Lotus pedunculatus</i>	<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Lotus glaber</i>
Ombelle de 5-12(15) fleurs, longues de 12-15 mm, rarement teintées de rouge	Ombelle de 2-6 fleurs, longues de 11-13 mm, souvent teintées de rouge	ombelle de 2-5 fleurs, longues de 9-12 mm
Dents du calice arquées vers l'extérieur avant la floraison.	Dents du calice droites ou légèrement arquées vers l'intérieur avant la floraison	Dents du calice droites ou légèrement arquées vers l'intérieur avant la floraison.
Présence d'une lacune centrale dans la partie supérieure du pédoncule	Absence de lacune centrale dans la partie supérieure du pédoncule. Folioles des feuilles supérieures obovales-lancéolées	Absence de lacune centrale dans la partie supérieure du pédoncule.
Folioles obovales en coin	Folioles des feuilles supérieures obovales-lancéolées	Folioles des feuilles supérieures linéaires-lancéolées

*Lotus pedunculatus**Lotus corniculatus**Lotus glaber*

© Dessins : Flore de Coste

## Lychnis fleur-de-coucou



© CBNB, H. Guitton

FAMILLE : Caryophyllaceae

SYNONYMES :

*Silene flos-cuculi* (L.) Clairv.

NOMS VERNACULAIRES :

Lychnis fleur-de-coucou

Œillet des prés

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte

TAILLE : 20-60(-90) cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Août

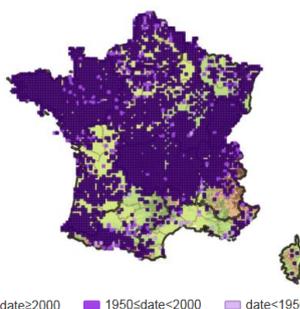
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://silene.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, E. Burguin

## Lychnis flos-cuculi L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées, souvent ramifiées, un peu visqueuses dans le haut

Système racinaire : Souche stolonifère

Feuilles : Feuilles opposées, allongées, glabres mais ciliées à la base

Inflorescence : Cyme lâche

Fleurs : Fleurs roses de 2-3 cm ; pétales découpés en 4 lanières inégales, les deux plus grandes au milieu, donnant à la fleur un aspect lacinié ; calice glabre et souvent rougeâtre

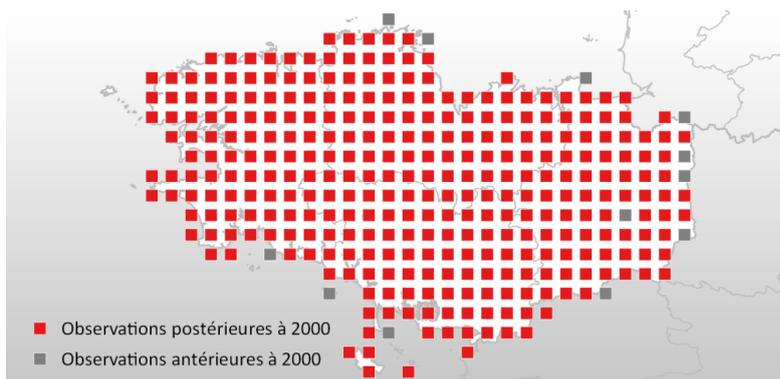
Fruits : Capsules ovoïdes

### Milieu de vie

Prairies humides, clairières de bois humides. Egalement dans les fossés.

Le Lychnis fleur-de-coucou affectionne les sols neutres, mais possède une large amplitude écologique.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Lychnis flos-cuculi* L.

## Lychnis fleur-de-coucou

### Confusions possibles

Aucun risque de confusion durant la période de floraison, la forme des pétales étant très caractéristique.



© CBNB, T. Bousquet

*Lychnis flos-cuculi*

## Lycope d'Europe



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Lamiaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Lycope d'Europe  
Chanvre d'eau  
Pied de loup

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 20-80(-100) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

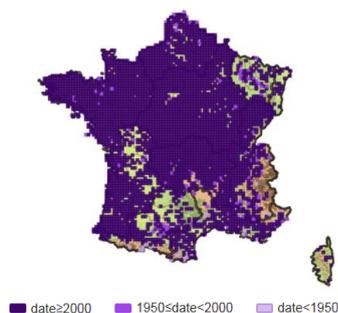
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://statflora.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## Lycopus europaeus L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées, sillonnées, ramifiées à rameaux ascendants

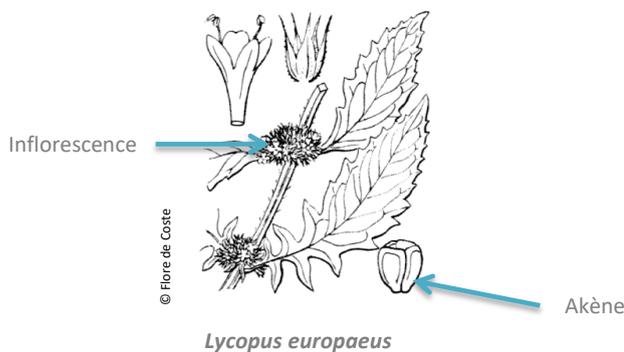
Système racinaire : Rhizome rampant

Feuilles : Feuilles opposées, longues jusqu'à 10 cm, bordées de lobes parfois superficiels comme des dents, parfois divisés très profondément

Inflorescence : Verticilles de fleurs situés à la base des feuilles

Fleurs : Fleurs zygomorphes, petites (env. 4 mm de long), à corolle blanche ponctuée de points roses ; calice à longues dents terminées en pointes fines

Fruits : Akènes tétraédriques tronqués au sommet

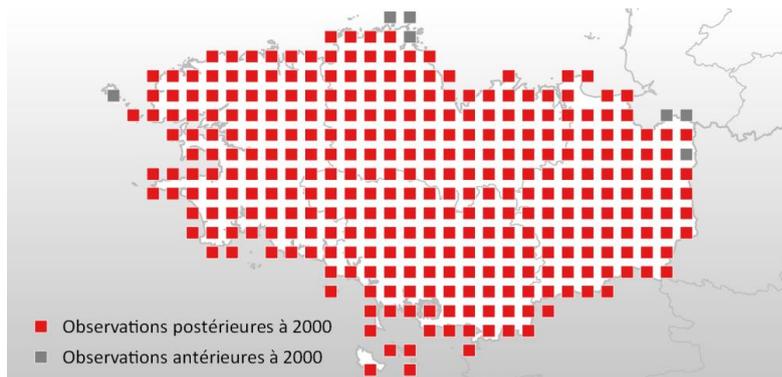


### Milieu de vie

Bord des eaux, fossés, bois marécageux et mégaphorbiaies.

Le Lycope d'Europe se développe sur des substrats variés, exceptés les plus acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Lycopus europaeus* L.

## Lycope d'Europe

### Confusions possibles

Aucune confusion possible. La forme de ses feuilles et la petitesse de ses fleurs blanches empêchent toute confusion avec une autre espèce.



*Lycopus europaeus*

© CBNB, E. Burguin

## Mouron délicat



© CBNB, T. Bousquet

FAMILLE : Primulaceae

SYNONYMES :

*Anagallis tenella* L.

NOMS VERNACULAIRES :

Mouron délicat

Mouron grêle

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte ou chaméphyte herbacé

TAILLE : 5-15(-50) cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Octobre

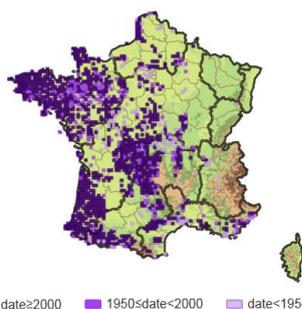
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://statflora.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, H. Guitton

## *Lysimachia tenella* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Plante basse à tiges rampantes

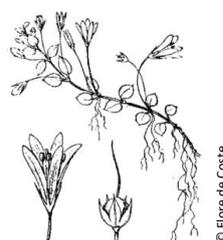
Système racinaire : Racines simples et tiges émettant des racines aux nœuds

Feuilles : Feuilles opposées, rapprochées, à limbe ovale ou suborbiculaire de 5 mm environ, courtement pétiolées

Inflorescence : Fleurs émergeant des aisselles des feuilles, solitaires

Fleurs : Corolles à 5 pétales, blanc-rosé, 2-3 fois plus longues que le calice, à pédoncule filiforme dépassant longuement la feuille

Fruits : Capsules



© Flore de Coste

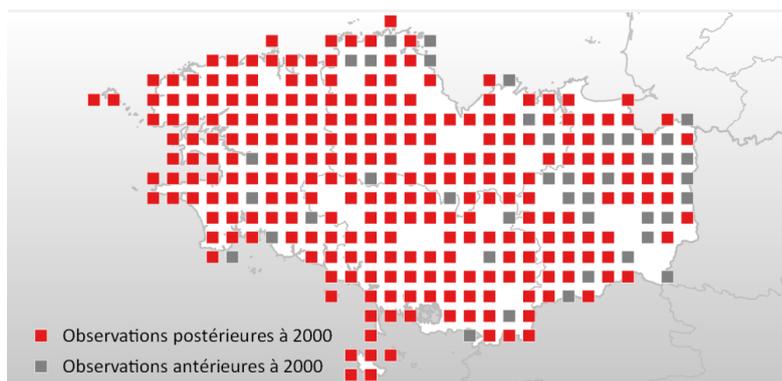
*Lysimachia tennella*

### Milieu de vie

Le Mouron délicat est une plante des pelouses rases souvent temporairement inondées. C'est une plante pionnière qui colonise les ouvertures au sein des bas-marais, landes, pelouses et prairies.

En Bretagne, le Mouron délicat s'observe régulièrement dans les tourbières acides et dans les zones humides arrière-dunaires.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Lysimachia tenella* L.

## Mouron délicat

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Lysimachia*. En effet, à l'état végétatif, le Mouron délicat (*Lysimachia tenella* L.) a le même type de feuilles que les autres lysimaques, disposées de manière opposée. Cependant ses feuilles sont beaucoup plus petites (environ 5 mm). De plus, les fleurs ne sont pas de la même couleur.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide, excepté le Mouron des champs (*Lysimachia arvensis* L.), et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, C. Bougeault

*Lysimachia tenella* L.

Feuilles de 5 mm environ, à limbe ovale ou suborbiculaire et fleurs blanc-rosé



© CBNB, J. Geslin

*Lysimachia nemorum* L.

Feuilles de 1,5-3 cm, obtuses et fleurs jaunes



© CBNB, J. Le Bail

*Lysimachia arvensis* L.

Feuilles de 1,5-2,5 cm, aiguës et ponctuées de glandes noires en dessous et fleurs orange



© CBNB, J. Le Bail

*Lysimachia nummularia* L.

Feuilles de 2-4 cm, aiguës et fleurs jaunes

## Lysimaque commune



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Primulaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Lysimaque commune

Lysimaque vulgaire

Grande lysimaque

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 50-150 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

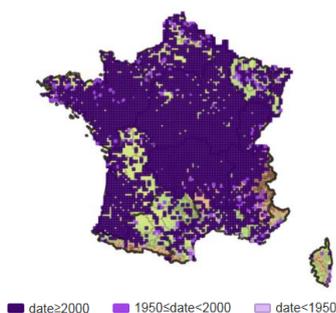
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://statfrance.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, V. Colasse

## *Lysimachia vulgaris* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées, robustes, un peu ramifiées

Système racinaire : Rhizome rampant

Feuilles : Feuilles opposées en verticille par 3-4, généralement mesurant moins de 10 cm, progressivement rétrécies en pointe

Inflorescence : Panicule terminale

Fleurs : Fleurs jaunes à 5 pétales (parfois plus foncées au centre), un peu en cloche, larges d'environ 1,5 cm

Fruits : Capsules d'environ 5 mm, arrondies



© Flore de Coëte

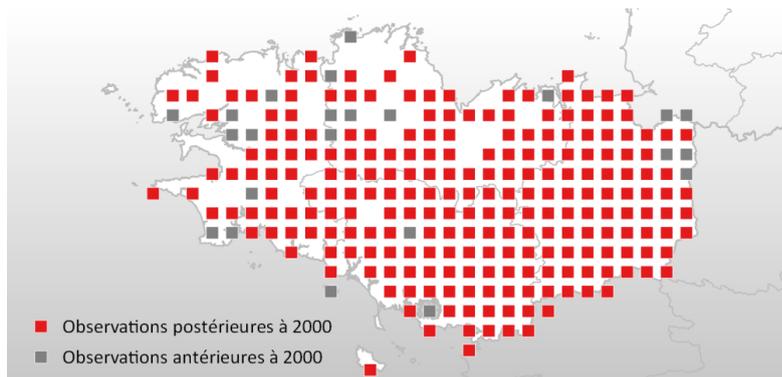
*Lysimachia vulgaris*

### Milieu de vie

Bord des eaux, roselières, mégaphorbiaies, prairies humides à marécageuses. Egalement au sein des aulnaies humides et marécageuses.

La Lysimaque commune se développe sur des sols plus ou moins riches, neutres à légèrement acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Lysimachia vulgaris* L.****Lysimaque commune****Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion faible avec les autres espèces du genre *Lysimachia*, qui ont aussi des fleurs jaunes : la Lysimaque des bois (*Lysimachia nemorum* L.) et la Lysimaque nummulaire (*Lysimachia nummularia* L.). Il est facile de distinguer la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris* L.) grâce à sa grande taille, à la forme de ses feuilles et à ses fleurs regroupées en grappe terminale.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	<i>Lysimachia nemorum</i> L.	<i>Lysimachia nummularia</i> L.
Tige	Tige dressée, robuste, un peu ramifiée	Tige grêle, couchée, radicante à la base, redressée au sommet	Tige grêle, couchée, radicante
Feuilles	Feuilles entières opposées ou verticillées par 3-4, ovales-lancéolées, aiguës, ponctuées de glandes orangées ou noirâtres	Feuilles entières opposées, ovales-aiguës, entières	Feuilles entières opposées, ovales-orbiculaires, ponctuées de glandes
Inflorescence	Panicule terminale	Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles, pédoncule filiforme, dépassant la feuille	Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles, portées par un pédoncule plus court que la feuille



© CBNB, T. Bousquet

*Lysimachia vulgaris*

© CBNB, C. Mesange

*Lysimachia nemorum*

© CBNB, J. Geslin

*Lysimachia nummularia*

## Salicaire



© CBNB, E. Burguin

FAMILLE : Lythraceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Salicaire

Salicaire commune

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 30-100(-200) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

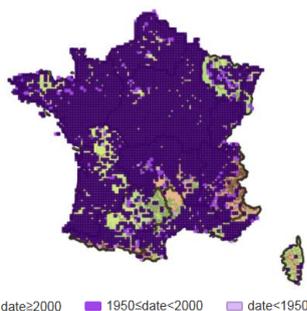
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, E. Burguin

## Lythrum salicaria L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées

Système racinaire : Souche épaisse

Feuilles : Feuilles opposées (ou les supérieures alternes), en cœur à la base, sessiles, parfois par groupe de 3, allongées et pointues

Inflorescence : Long épi terminal, portant un faisceau de fleurs à l'aisselle de chaque bractée

Fleurs : Fleurs généralement à 6 pétales fins et allongés, dépassant longuement le calice

Fruits : Capsules allongées



© Flore de Coste

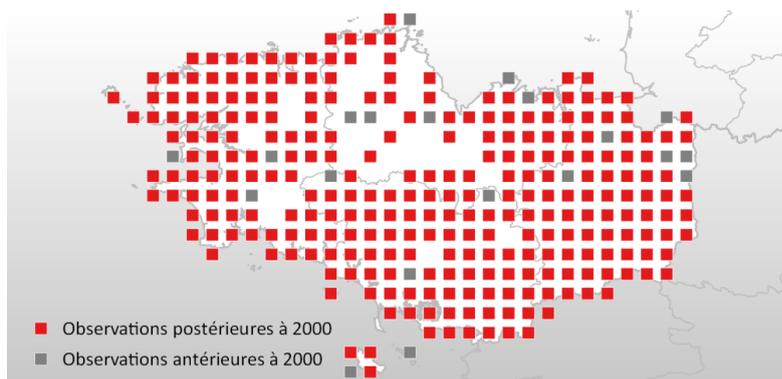
Lythrum salicaria

### Milieu de vie

Bord des eaux, prairies humides à marécageuses, mégaphorbiaies. Egalement dans les fossés.

La Salicaire a tendance à préférer les sols neutres.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://sflore.cbnb.fr)



## *Lythrum salicaria* L.

## Salicaire

### Confusions possibles

En dehors de la période de floraison, la plante peut être confondue avec certaines espèces d'épilobes, telle que l'Épilobe hirsute (*Epilobium hirsutum* L.).

Seules les fleurs, à 4 pétales chez les épilobes, contre 6 chez la Salicaire (*Lythrum salicaria* L.), et les fruits (capsules longuement linéaires, tétragones, pour les épilobes) permettent de les distinguer.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNS, E. Burguin

Fleur de *Lythrum salicaria*



© CBNS, J. Le Bail

Fleur de *Epilobium hirsutum*

## Menthe aquatique



© CBNB, C. Bougault

**FAMILLE :** Lamiaceae

**SYNONYMES :**

*Mentha subspicata* Weih.

*Mentha hirsuta* L.

*Mentha Lloydii* Bor.

**NOMS VERNACULAIRES :**

Menthe aquatique

Baume de rivière

**TYPE BIOLOGIQUE :** Hélophyte ou

hémicryptophyte

**TAILLE :** 20-80 cm

**PERIODE FLORAISON :** Juillet - Septembre

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :**

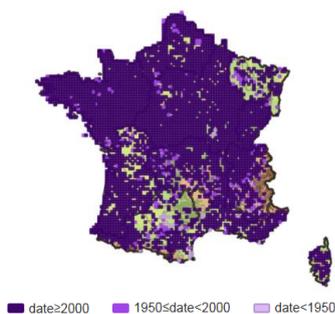
- *Aucun*

**STATUTS RÉGLEMENTAIRES :**

- *Aucun*

**RÉPARTITION EN FRANCE**

Source : <http://silvres.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, A. Lieurade

## *Mentha aquatica* L.



### Description

**Type végétatif :** Plante herbacée pérenne

**Port :** Tiges dressées ou ascendantes, simples ou à rameaux étalés ; plante à odeur forte et caractéristique de la menthe

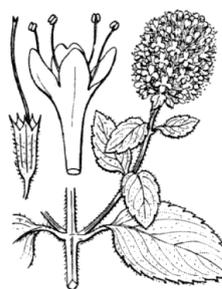
**Système racinaire :** Rhizome rampant et stolons feuillés

**Feuilles :** Feuilles opposées, ovales, de 3-9 cm, dentées, pétiolées

**Inflorescence :** Tête terminale en "pompon" arrondi de fleurs serrées, éventuellement suivie d'1-3 glomérules de fleurs situés à la jonction des feuilles

**Fleurs :** Fleurs à 4 lobes presque égaux dépassés par les étamines, petites (5,5-7 mm), à corolle poilue à l'intérieur

**Fruits :** Akènes ronds et lisses



© Flore de Coste

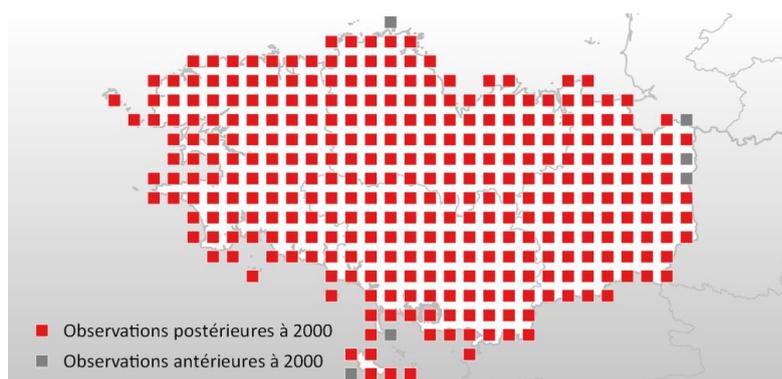
*Mentha aquatica*

### Milieu de vie

Prairies humides, dépressions dunaires et mégaphorbiaies. Egalement au bord des eaux et des fossés.

La Menthe aquatique se développe sur des substrats variés.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## Mentha aquatica L.

## Menthe aquatique

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Mentha*. Les feuilles de la Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica* (L.) Bernh.) ressemblent à celles de certaines menthes, mais ne sont pas odorantes.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, L. Ruellan

**Mentha aquatica L.**

Critères distinctifs : épi terminal arrondi et feuilles pétiolées



© CBNB, J. Geslin

**Mentha arvensis L.**

Critères distinctifs : fleurs partant de l'aisselle des feuilles et tige terminée par des feuilles



© CBNB, L. Ruellan

**Mentha pulegium L.**

Critères distinctifs : feuilles très petites 1-2 cm x 0,5-1 cm, calice avec un anneau de poils à la gorge



© CBNB, J. Le Bail

**Mentha suaveolens Ehrh.**

Critères distinctifs : pédicelle et tube du calice velus, épis terminaux allongés, feuilles sessiles, densément poilues sur la face inférieure, gaufrées, arrondies ou ovales, longues de 2-4 cm



© CBNB, H. Guilton

**Mentha longifolia (L.) Huds.**

Critères distinctifs : épi terminal allongé, feuilles densément poilues sur la face inférieure, non gaufrées, ovales-lancéolées, longues de 3-8 cm



© Flore de Coste

**Mentha spicata L.**

Critères distinctifs : épi terminal allongé, feuilles sans poils ou presque

## Trèfle d'eau



© CBNB, P. Lacroix

FAMILLE : *Menyanthaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Menthe aquatique*  
*Baume de rivière*

TYPE BIOLOGIQUE : *Hélophyte*

TAILLE : 15-50 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juillet

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

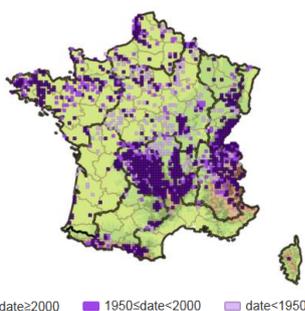
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain : **annexe 2** (Magnanon, 1993)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sf.flore.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, P. Lacroix

## *Menyanthes trifoliata* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée à légèrement ascendante

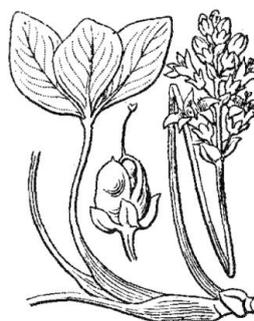
Système racinaire : Rhizome épais et allongé, rampant ou flottant, muni d'écailles

Feuilles : Feuilles alternes, à 3 folioles ovales pouvant chacune atteindre 10 cm, émergeant de l'eau comme le pédoncule floral

Inflorescence : Grappe de 10-20 fleurs dressée au-dessus de l'eau

Fleurs : Fleurs à 5 lobes, blanches, barbues à la face interne, d'environ 15 mm de diamètre

Fruits : Capsules presque rondes



© Flore de Coste

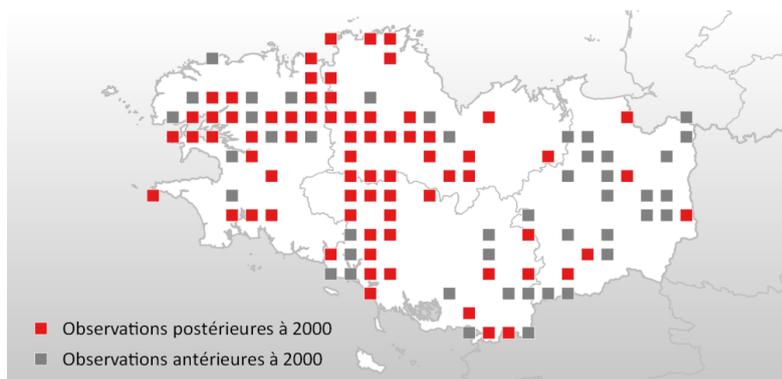
*Menyanthes trifoliata*

### Milieu de vie

Tourbières, prairies tourbeuses, fossés, étangs et cours d'eau peu profonds.

Le Trèfle d'eau préfère les eaux neutres.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Menyanthes trifoliata* L.

## Trèfle d'eau

### Confusions possibles

Aucune confusion possible, les fleurs et la forme des feuilles étant suffisamment caractéristiques.



© CBNB, R. Ragot

Flleurs de *Menyanthes trifoliata*



© CBNB, P. Lacroix

Feuilles de *Menyanthes trifoliata*

## Molinie bleue



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Poaceae

SYNONYMES :

*Festuca caerulea* DC.  
*Molinia arundinacea* Schrank.

NOMS VERNACULAIRES :

Molinie bleue  
Canche bleue

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte  
cespiteux

TAILLE : 30-150 cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

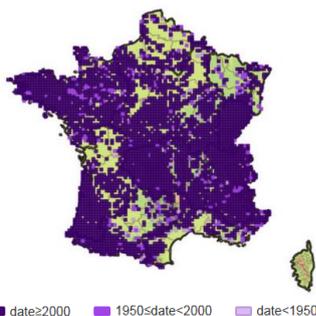
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sfifres.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, E. Burguin

## *Molinia caerulea* (L.) Moench



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tiges dressées, à un seul nœud situé près de la base

**Système racinaire** : Souche cespiteuse épaisse, fibreuse et tenace, formant parfois des touradons (touffes denses se développant en hauteur)

**Feuilles** : Feuilles longues jusqu'à 50 cm, larges jusqu'à 1 cm, se rétrécissant graduellement jusqu'à l'extrémité, à nervure principale bien distincte des deux côtés ; ligule ciliée, réduite à des poils

**Inflorescence** : Panicule long de 5-40 cm, à rameaux soit courts et donnant un aspect ramassé, soit longs donnant une panicule lâche

**Fleurs** : Epillets de 4-9 mm à 1-4 fleurons, de couleur variable, le plus souvent violets ou verts lavés de violet ; les anthères et stigmates également violets

**Fruits** : Caryopses



© CBNB, L. Fuellan

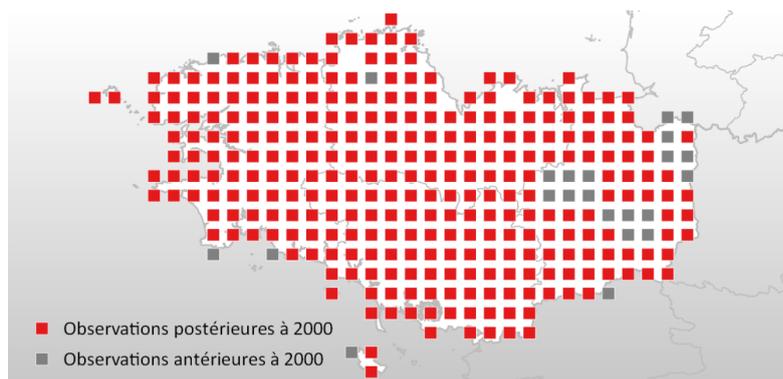
Touradons de *Molinia caerulea*

### Milieu de vie

Landes humides, tourbières, pentes suintantes, bois humides.

La Molinie bleue indique des sols acides, parfois marneux.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Molinia caerulea (L.) Moench

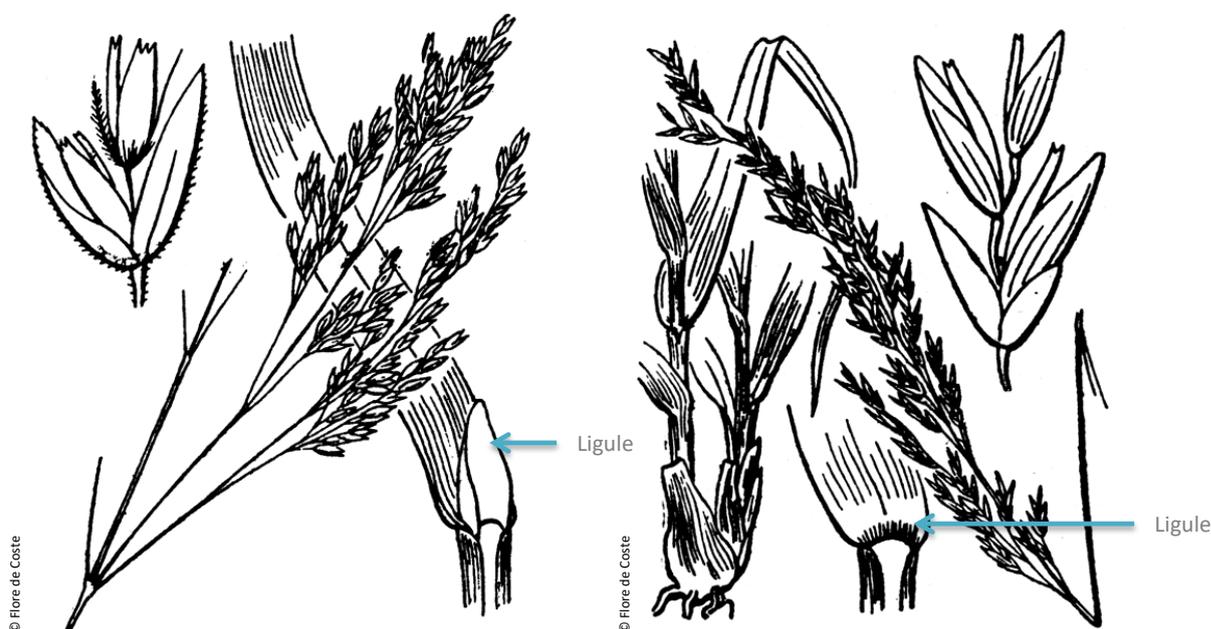
## Molinie bleue

### Confusions possibles

Attention : plante très polymorphe !

Le port général et l'allure de l'épillet de la Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa* (L.) P.Beauv.) peuvent faire penser à la Molinie bleue (*Molinia caerulea* (L.) Moench). La Molinie a cependant une ligule réduite à des poils et une inflorescence contractée après floraison.

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



### *Deschampsia cespitosa*

Critères distinctifs :

- Panicule à rameaux droits, étalés après la floraison
- Ligule étroitement lancéolée, très aiguë

### *Molinia caerulea*

Critères distinctifs :

- Panicule contractée après la floraison
- Ligule réduite à des poils

## Piment royal



© CBNB, A. Lieurade

FAMILLE : Myricaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Piment royal  
Myrte du nord  
Galé odorant

TYPE BIOLOGIQUE : Nanophanérophyte

TAILLE : 40-200 cm

PERIODE FLORAISON : Avril – Mai

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

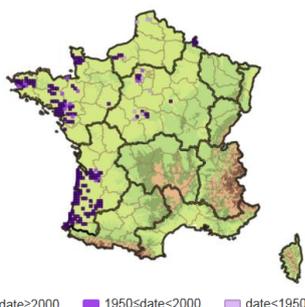
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain : annexe 2 (Magnanon, 1993)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://silviculture.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, A. Lieurade

## Myrica gale L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Arbuste très ramifié, aromatique en frottant les feuilles

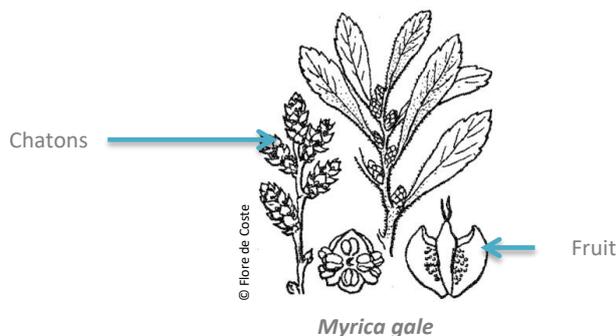
Système racinaire : Tiges souterraines rampantes, radicantes (=pouvant prendre racines)

Feuilles : Feuilles alternes, de 2-6 cm, élargies et dentées au sommet

Inflorescence : Espèce dioïque (fleurs mâles et fleurs femelles sur des individus séparés), les chatons mâles mesurant plus d'1 cm et les chatons femelles moins d'1 cm

Fleurs : Les fleurs des chatons mâles formés de 2-4 étamines (ou plus) à l'aisselle d'une bractée orangée, les fleurs des chatons femelles aussi à l'intérieur d'une bractée, avec 2 bractéoles et dépassées par deux styles rouges

Fruits : Drupes glanduleuses, comprimées

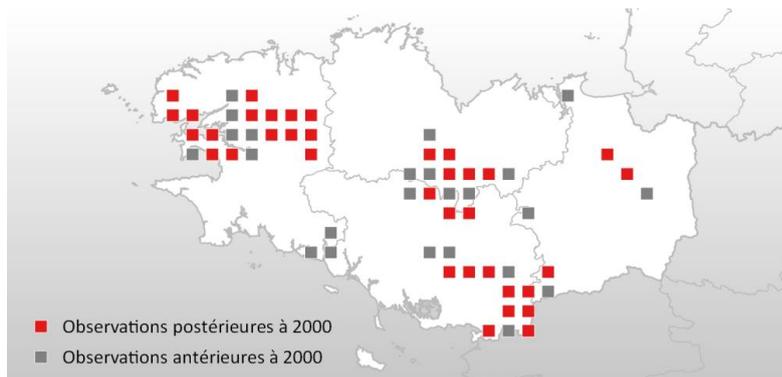


### Milieu de vie

Marais et bois tourbeux. Egalement au bord des eaux.

Le Piment royal indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Myrica gale* L.

## Piment royal

### Confusions possibles

Il est possible de confondre le Piment royal avec certains saules. Cependant, sa très forte odeur aromatique et les chatons dressés (non retombants) sont des critères qui permettent de les distinguer.

Chatons dressés  
(en fruits)



© CBNB, C. Mesnage

*Myrica gale*

## Narthécie des marais



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : *Nartheciaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Narthécie des marais*  
*Ossifrage*

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte ou géophyte rhizomateux*

TAILLE : *5-30 cm*

PERIODE FLORAISON : *Juillet - Août*

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

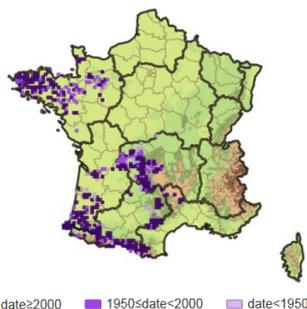
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain : **annexe 2** (Magnanon, 1993)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://statflora.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## *Narthecium ossifragum* (L.) Huds.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige un peu courbée à la base puis dressée

Système racinaire : Souche rampante

Feuilles : Feuilles de la base en deux faisceaux symétriques, fortement nervées, larges de 3-5 mm, longues de 5-30 cm, celles de la tige longues au max. de 4 cm

Inflorescence : Grappe étroite terminale de 6-20 fleurs

Fleurs : Fleurs jaunes à 6 divisions fines et allongées, étalées, à étamines barbues

Fruits : Capsules orange, aigües, d'environ 12 mm de long



© Flore de Coste

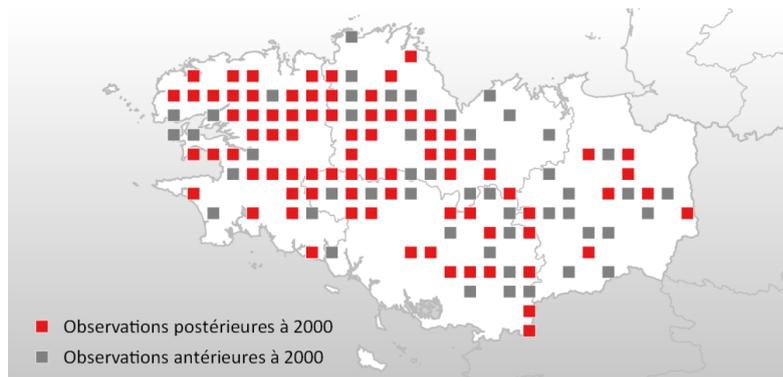
*Narthecium ossifragum*

### Milieu de vie

Tourbières, landes et prairies tourbeuses.

La Narthécie des marais indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## ***Narthecium ossifragum* (L.) Huds.**

## Narthécie des marais

### *Confusions possibles*

Aucun risque de confusion possible, grâce à son aspect unique et son milieu particulier.



© CBNB, T. Bousquet

Fleurs de *Narthecium ossifragum*

## Cresson de fontaine



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Brassicaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Cresson de fontaine

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte

TAILLE : 10-60 (-120) cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Octobre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

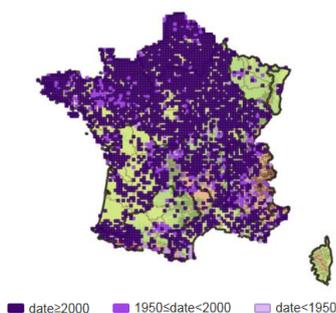
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://statfr.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, V. Colasse

## Nasturtium officinale W.T.Aiton



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige couchée-ascendante, ramifiée

Système racinaire : Souche rampante

Feuilles : Feuilles composées-pennées, à folioles arrondies ou allongées, les inférieures à 1-3 folioles et les supérieures à 5-9 folioles

Inflorescence : Grappe

Fleurs : Blanches voire légèrement rosées, à 4 pétales et 4 sépales, d'environ 1 cm de diamètre

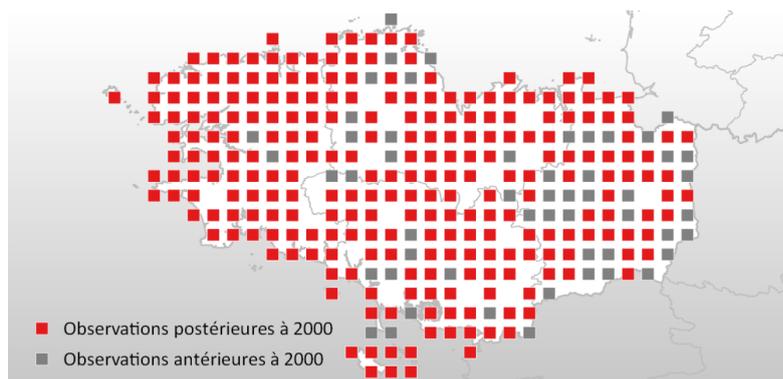
Fruits : Siliques 13-18 cm, étalées, arquées

### Milieu de vie

Sources, ruisseaux, lavoirs et fossés.

Le Cresson de fontaine indique des eaux pures, non acides, un peu courantes et riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Nasturtium officinale W.T.Aiton

## Cresson de fontaine

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec l'autre espèce du genre *Nasturtium*, qui partage le même habitat : le Cresson à petites feuilles (*Nasturtium microphyllum* Boenn. ex Rchb.). Il est possible de les distinguer en regardant les fruits : les siliques ont des graines disposées sur 2 rangs chez le Cresson de fontaine (*Nasturtium officinale* W.T.Aiton) et sur un rang chez le Cresson à petites feuilles (*Nasturtium microphyllum*).

Il existe également un risque de confusion à l'état végétatif avec d'autres espèces appartenant à d'autres genres :

- avec les feuilles des espèces du genre *Rorippa*, mais les fleurs de ce genre sont jaunes ;
- avec les feuilles de certaines espèces d'Apiacées dont il partage l'habitat : l'Ache nodiflore (*Helosciadium nodiflorum* (L.) W.D.J.Koch) et la Berle dressée (*Berula erecta* (Huds.) Coville), beaucoup plus rare en Bretagne) ; mais ces dernières ont des feuilles dentées contrairement aux feuilles du Cresson de fontaine.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

	<i>Nasturtium officinale</i>	<i>Nasturtium microphyllum</i>
Flours	Blanches	Blanches
Siliques	13-18 mm	16-24 mm
Graines	Sur 2 rangs distincts, avec environ 25 dépressions polygonales sur chaque face	Sur 1 rang avec environ 100 dépressions polygonales sur chaque face



© Flore de Coste

### *Nasturtium officinale*

Critères distinctifs : Siliques avec graines sur 2 rangs et feuilles non dentées



© CBNB, L. Ruellan

### *Helosciadium nodiflorum*

Critères distinctifs : feuilles dentées



© CBNB, H. Guillon

### *Berula erecta*

Critères distinctifs : feuilles dentées

## Œnanthe safranée



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Apiaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Œnanthe safranée

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte ou géophyte rhizomateux

TAILLE : 60-180 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Juillet

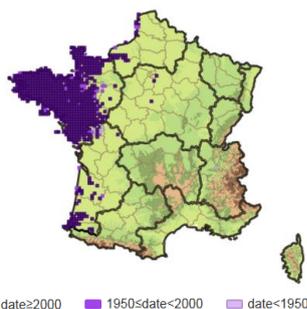
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, G. Masson

## Oenanthe crocata L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, robuste, sillonnée, creuse, ramifiée ; plante très toxique

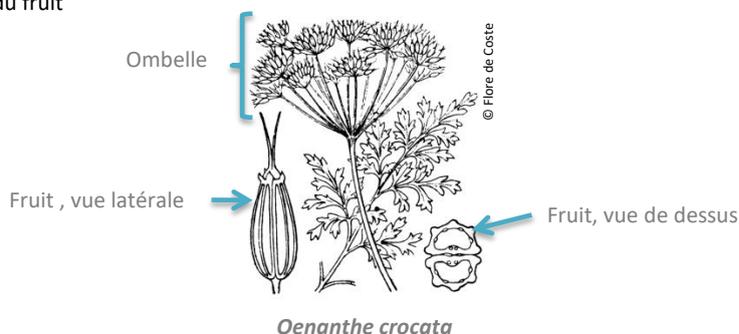
Système racinaire : Souche formée de tubercules sessiles

Feuilles : Grandes feuilles, celles de la base 3-4 fois divisées, à segments ovales à presque ronds, celles de la tige 2-3 fois divisées, à folioles ovales à linéaires

Inflorescence : Ombelles terminales, opposées à une feuille, pédonculées (le pédoncule est plus long que les rayons de l'ombelle) ; bractées des ombelles et ombellules fines

Fleurs : Fleurs blanches à 5 pétales, toutes pédicellées et fertiles

Fruits : Diakènes cylindriques, longs de 4-6 mm, à styles plus courts que le reste du fruit

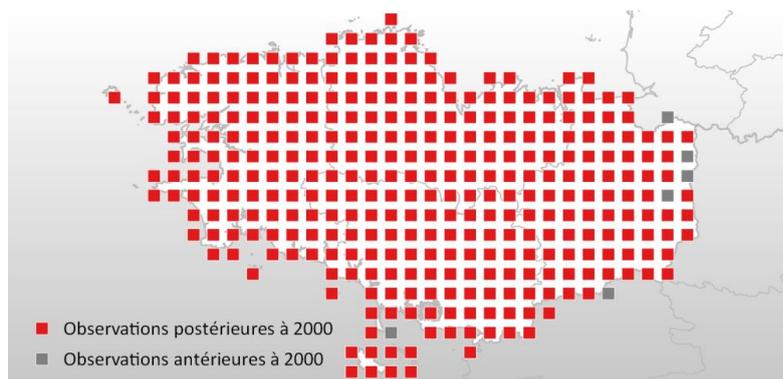


### Milieu de vie

Mégaphorbiaies, fossés et bord des ruisseaux.

L'Œnanthe safranée semble assez indifférente à la nature du substrat.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Oenanthe crocata* L.

## Œnanthe safranée

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces de la famille des Apiacées.

Le genre *Oenanthe* s'identifie avec l'observation des feuilles et des fruits : feuilles inférieures 1-3 fois pennées, fruits sans aiguillons, glabres, non comprimés, à côtes peu marquées, ni carénées, ni subailées.

L'Œnanthe safranée (*Oenanthe crocata* L.) se distingue bien des autres espèces d'*Oenanthe* par sa grande taille (souvent supérieure à 1m).

On peut la confondre avec l'Angélique des bois (*Angelica sylvestris* L.), qui est l'autre grande Apiacée à ombelles blanches que l'on observe fréquemment en zone humide dans la région. On peut cependant les distinguer assez facilement grâce à leurs feuilles : les folioles de l'Angélique des bois sont ovales et simplement dentées en scie alors que les folioles de l'Œnanthe safranée sont de forme plus complexes, plus profondément échancrées, dites de forme « rhomboïdale ».

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



Feuilles de *Oenanthe crocata*



Feuilles de *Angelica sylvestris*

## Oenanthe fistuleuse



© CBNB, C. Bougeault

FAMILLE : *Apiaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Oenanthe fistuleuse*

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte, parfois héliophyte*

TAILLE : 40-100 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

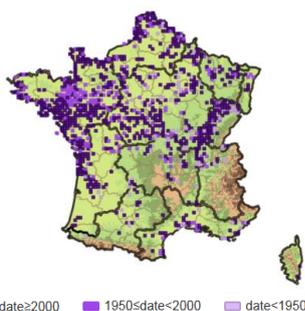
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, V. Colasse

## *Oenanthe fistulosa* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, faible, striée, très creuse ("fistuleuse"), peu ramifiée ; plante un peu glauque

Système racinaire : Racines fibreuses ou un peu renflées en fuseau ; plante stolonifère

Feuilles : Feuilles à pétiole long et creux ; les basales 1-2 fois divisées à segments ovales, lobés ; celles de la tige une seule fois divisées à segments très fins ; feuilles submergées et feuilles d'hiver 2 fois divisées à segments filiformes

Inflorescence : Ombelles terminales, pédonculées (le pédoncule est plus long que les rayons de l'ombelle), à 2-4 rayons épaissis après la floraison donnant chacun une ombelle partielle (= ombellule) ; ombelle sans bractée (ou une seule), ombellules à bractées plus courtes que les pédicelles

Fleurs : Fleurs blanches à 5 pétales, pédicellées seulement à la périphérie des ombellules, les fleurs extérieures de chaque ombellule à pétales inégaux : les extérieurs plus grands

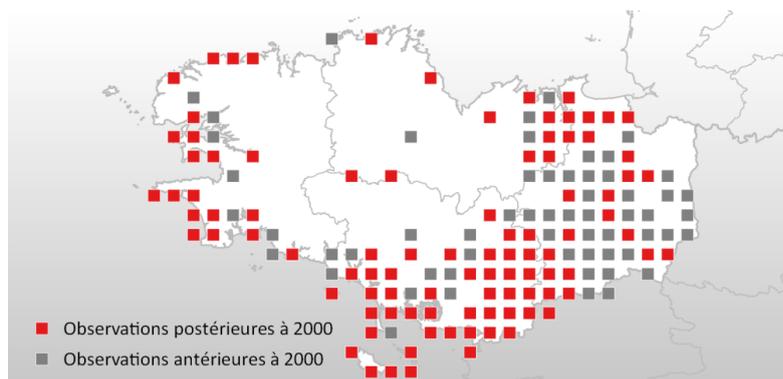
Fruits : Diakènes en toupie, anguleux, longs de 3-4 mm

### Milieu de vie

Prairies marécageuses inondables, fossés et bord des eaux.

L'*Oenanthe fistuleuse* indique des sols moyennement riches à riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Oenanthe fistulosa* L.

## Œnanthe fistuleuse

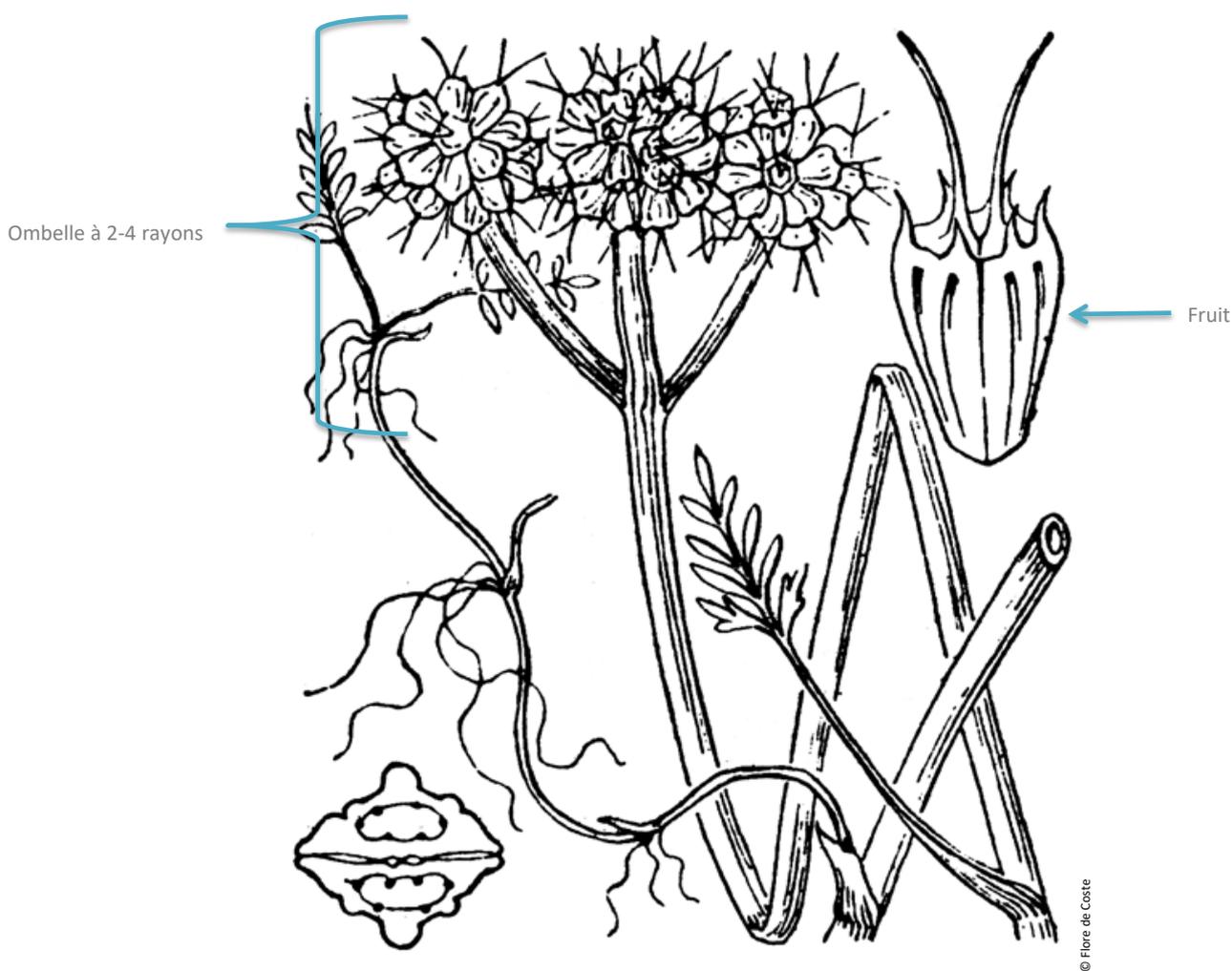
### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces de la famille des Apiacées.

Le genre *Oenanthe* s'identifie avec l'observation des feuilles et des fruits : feuilles inférieures 1-3 fois pennées, fruits sans aiguillons, glabres, non comprimés, à côtes peu marquées, ni carénées, ni subailées.

L'Œnanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*) se distingue bien des autres espèces d'*Oenanthe* car elle possède des ombelles à 2-4 rayons alors que les autres espèces d'Œnanthe possèdent plus de 4 rayons.

La plupart des espèces du genre *Oenanthe* sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



*Oenanthe fistulosa*

## Osmonde royale



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : *Osmundaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Osmonde royale*

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte

TAILLE : 40-200 cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Août

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

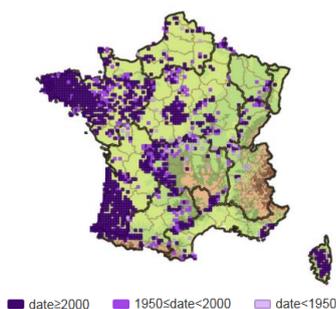
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://statfr.fr/cbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, J. Le Bail

## *Osmunda regalis* L.



### Description

Type végétatif : Fougère pérenne

Port : Tige réduite au rhizome et à la souche d'où partent les frondes

Système racinaire : Rhizome massif

Feuilles : Frondes nombreuses, hautes jusqu'à 2 m, à deux niveaux de division : les segments primaires opposés deux à deux et les segments secondaires (pinnules) longs de 3-5 cm et arrondis ou à angle peu marqué au sommet

Inflorescence : Partie fertile constituée des folioles supérieures dépourvues de limbe, couvertes de sporanges et formant une panicule vert pâle tournant vite au brun

Fleurs : Pas de fleurs

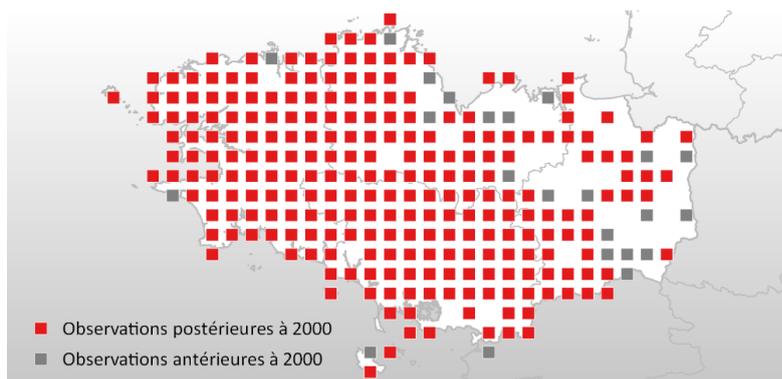
Fruits : Pas de fruits

### Milieu de vie

Marais (principalement à la périphérie), bois tourbeux, bord des rivières et fossés.

L'Osmonde royale préfère les sols acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Osmunda regalis* L.

## Osmonde royale

### Confusions possibles

Aucun de risques de confusion, pour cette grande fougère (jusqu'à 2m) aux frondes très caractéristiques et seule espèce du genre *Osmunda*.



*Osmunda regalis*

## Renouée amphibie



© CBNB, H. Guitton

**FAMILLE :** Polygonaceae

**SYNONYMES :**  
*Polygonum amphibium* L.

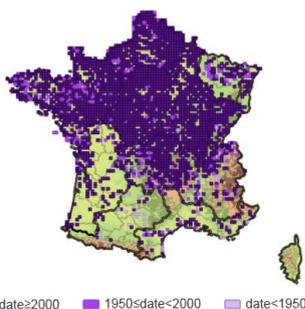
**NOMS VERNACULAIRES :**  
Renouée amphibie

**TYPE BIOLOGIQUE :** Hydrogéophyte,  
hélrophyte ou géophyte rhizomateux  
**TAILLE :** 20-50(-150) cm  
**PERIODE FLORAISON :** Mai - Août

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :**  
• *Aucun*

**STATUTS RÉGLEMENTAIRES :**  
• *Aucun*

### RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://statflora.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB - J. Le Bail

## *Persicaria amphibia* (L.) Gray



### Description

**Type végétatif :** Plante herbacée pérenne

**Port :** Tiges dressées, ascendantes ou flottantes, généralement très ramifiées

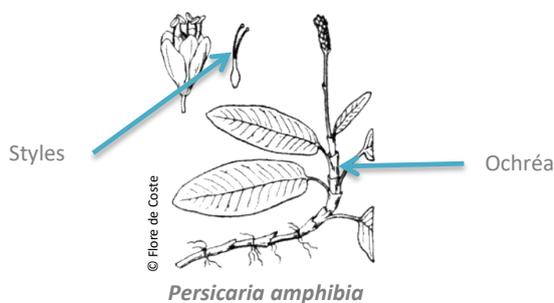
**Système racinaire :** Rhizome longuement rampant

**Feuilles :** Feuilles aquatiques : flottantes, à long pétiole, droites à la base, glabres. Feuilles terrestres : plus allongées, rondes à la base, plus ou moins pubescentes. Toujours alternes, longues d'une dizaine de centimètres environ, allongées et rétrécies au sommet. Ochréa non cilié ou à cils courts.

**Inflorescence :** Epis solitaires, cylindriques et compacts, dressés hors de l'eau (si forme aquatique)

**Fleurs :** Petites fleurs à 5 pétales, 5 étamines et 2 longs styles

**Fruits :** Akènes brun luisant, en forme de lentilles

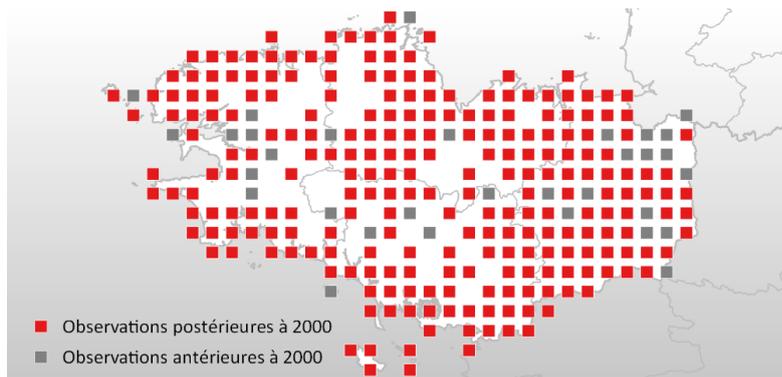


### Milieu de vie

Etangs, mares, fossés, rivières à cours calme, bords des eaux, prairies marécageuses ou simplement fraîches et lieux inondables.

La Renouée amphibie indique des eaux moyennement riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Persicaria amphibia* (L.) Gray

## Renouée amphibie

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Persicaria*. La Renouée amphibie (*Persicaria amphibia*) se distingue grâce à ses feuilles cordées (en forme de cœur à la base).



© CBNB, J. Le Bail

*Persicaria amphibia*

La Renouée amphibie diffère dans sa forme aquatique ou terrestre. Il est plus aisé de la reconnaître dans sa forme aquatique, pendant la période de floraison, que dans sa forme terrestre.

Forme aquatique	Forme terrestre
Partie supérieure de la tige flottant horizontalement	Tige dressé ou un peu couchée à la base
Feuilles longuement pétiolées, à limbe elliptique à ovale, glabre sur les faces mais à bords généralement garnis de courts poils raides	Feuilles courtement pétiolées, à limbe étroitement lancéolé, à faces (surtout la partie supérieure) couvertes de courts poils raides lui conférant un toucher râpeux

## Renouée poivre d'eau



© CBNB, E. Burguin

FAMILLE : Polygonaceae

SYNONYMES :

*Polygonum hydropiper* L.

NOMS VERNACULAIRES :

Renouée poivre d'eau

Poivre d'eau

Pique langue

Curage

TYPE BIOLOGIQUE : Thérophyte

TAILLE : 20-80 cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Octobre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

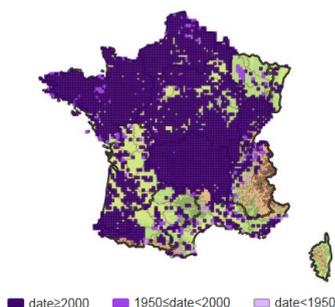
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://silvres.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, H. Guitton

## *Persicaria hydropiper* (L.) Spach



### Description

Type végétatif : Plante herbacée annuelle

Port : Tiges dressées ou ascendantes, plus ou moins ramifiées ; plante à saveur piquante

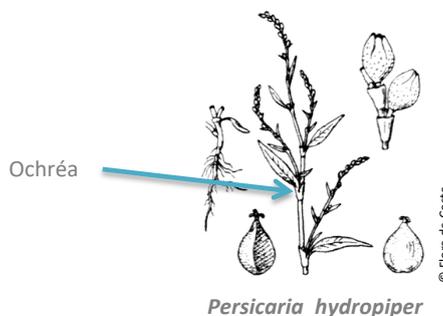
Système racinaire : Racines simples, parfois aussi présentes sur les nœuds inférieurs de la tige

Feuilles : Feuilles longues de 5-12 cm, allongées et pointues au sommet, glabres. Ochréa à poils rares et quelques cils courts

Inflorescence : Longs épis grêles, interrompus

Fleurs : Petites fleurs à 5 pétales couvertes de points glanduleux transparents puis brunâtres au séchage, 6 étamines, 2-3 styles

Fruits : Akènes finement rugueux, longs d'environ 3 mm, de deux sortes : les uns trigones, les autres en forme de lentilles

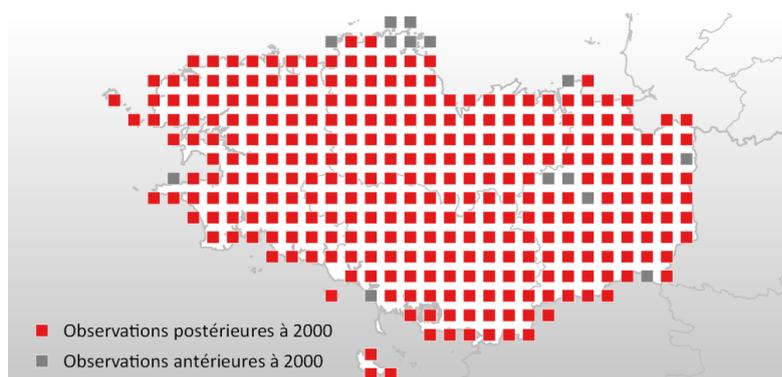


### Milieu de vie

Terres dénudées humides, bord des eaux, fossés et ornières des chemins.

La Renouée poivre d'eau est une espèce pionnière et colonise des sols dégradés.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## *Persicaria hydropiper* (L.) Spach

## Renouée poivre d'eau

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec deux autres espèces du genre *Persicaria*, notamment avec la Renouée persicaire (*Persicaria maculosa* Gray) et la Renouée à feuilles de Patience (*Persicaria lapathifolia* (L.) Delarbre).

Elles se distinguent par la forme des feuilles, des inflorescences et les ochréas.

La Renouée poivre d'eau (*Persicaria hydropiper* (L.) Spach) et la Renouée à feuilles de Patience (*Persicaria lapathifolia* (L.) Delarbre) sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



Ochréa

© CBNB, E. Burguin

*Persicaria hydropiper*

Critères distinctifs :

- Inflorescence en épis grêles
- Limbe foliaire allongé
- Ochréas à poils rares et quelques cils courts



Ochréa

© CBNB, J. Geslin

*Persicaria maculosa*

Critères distinctifs :

- Inflorescence en épis denses, non interrompus
- Limbe foliaire souvent pourvu d'une tache noire
- Ochréas longuement ciliés, munis de poils plus ou moins denses



Ochréa

© CBNB, L. Ruellan

*Persicaria lapathifolia*

Critères distinctifs :

- Inflorescence en épis denses, courts
- Limbe foliaire pourvu ou non d'une tache noire
- Ochréas peu ou non ciliés, presque sans poils

## Baldingère faux-roseau



© CBNB, L. Ruelian

FAMILLE : Poaceae

SYNONYMES :

*Baldingera arundinacea* (L.) Dum.

NOMS VERNACULAIRES :

Baldingère faux-roseau  
Fromenteau

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 50-200 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Juillet

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

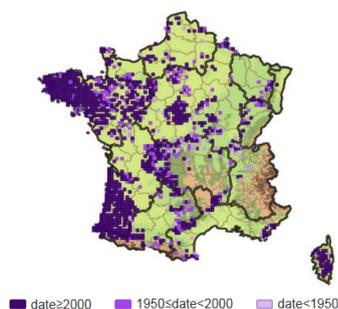
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://statflora.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, V. Colasse

## *Phalaris arundinacea* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées, robustes, très feuillées surtout vers la base

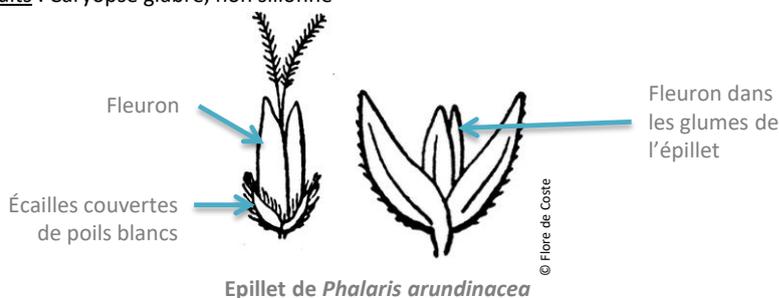
Système racinaire : Rhizome souvent longuement rampant, jusqu'à 25 cm, écailleux

Feuilles : Feuilles rudes, planes, longues de 10-35 cm, larges de 6-18 mm, restant sur la tige en hiver une fois séchées ; ligule membraneuse de 6-10 mm, lacérée

Inflorescence : Panicule de 5-25 cm de long, verdâtre ou panachée de violet, étalée seulement pendant la floraison (contractée avant et après)

Fleurs : Epillets de 5-6,5 mm contenant 1 seul fleuron fertile de 3-4 mm, mais portant à la base 2 écailles stériles atteignant la moitié de l'épillet et couvertes de poils blancs

Fruits : Caryopse glabre, non sillonné



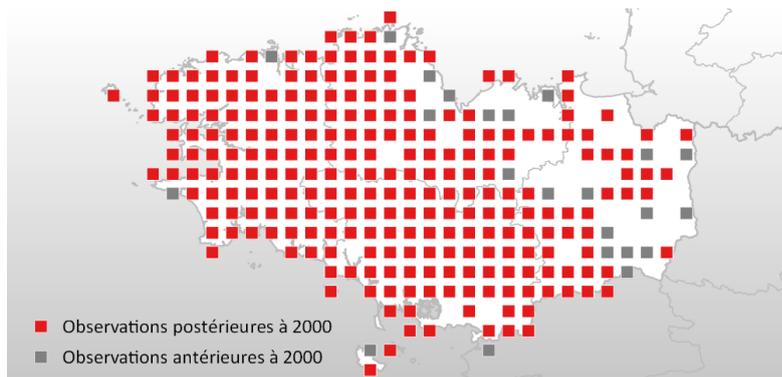
Epillet de *Phalaris arundinacea*

### Milieu de vie

Prairies humides, roselières, mégaphorbiaies, éventuellement tourbeuses, fossés et bord des eaux.

La Baldingère faux-roseau préfère les sols neutres.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Phalaris arundinacea* L.****Baldingère faux-roseau****Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres grandes Poacées que l'on retrouve en roselière et en mégaphorbiaie et qui forme également des colonies importantes, notamment le Roseau commun (*Phragmites australis* (Cav.) Trin. ex Steud) et la Grande Glycérie (*Glyceria maxima* (Hartm.) Holmb.).

La Baldingère (*Phalaris arundinacea* L.) est la moins robuste des trois espèces et il est possible de les différencier en regardant leur ligule.

<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmb.	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud	<i>Phalaris arundinacea</i> L.
Ligule membraneuse, longue de 2-4(-6) mm, tronquée-arrondie, généralement brusquement contractée en un court apicule médian	Ligule formée de nombreux poils	Ligule membraneuse, longue de (3-)5-10(-15) mm, obtuse à subaiguë, devenant souvent dentée ou frangée

*Glyceria maxima**Phragmites australis**Phalaris arundinacea*

© Dessins : Flore de Coste (modifiés)

Il existe également un risque de confusion entre Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea* L.) et la Léersie faux riz (*Leersia oryzoides* (L.) SW.). Ces deux espèces poussent dans les mêmes types de milieux et parfois en mélange. A l'état végétatif, elles ont la même couleur vert-jaunâtre et la même forme de feuilles.

La meilleure façon de les distinguer est par le toucher. Lorsque les doigts parcourent doucement les tiges, les gaines supérieures de la Léersie faux riz (*Leersia oryzoides* (L.) SW.) ont des poils courts, hérissés et réfléchis entre les côtes, et les limbes rugueux des feuilles ont des marges épineuses. La Léersie faux riz est également velue aux nœuds.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

## Roseau commun



© CBNB, H. Guitton

FAMILLE : *Poaceae*

SYNONYMES :

*Phragmites communis* Trin.

NOMS VERNACULAIRES :

Roseau commun  
Roseau à chaume  
Roseau à plumet

TYPE BIOLOGIQUE : Héliophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 80-400 cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Octobre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

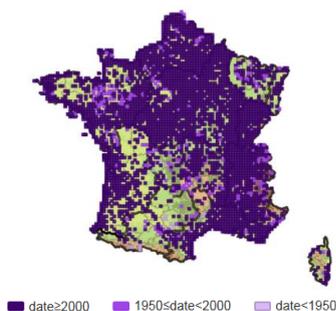
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://statflora.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## *Phragmites australis* (Cav.) Trin. ex Steud



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées, cassantes, généralement simples, desséchant pendant l'hiver

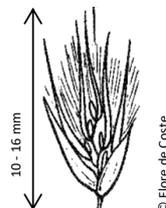
Système racinaire : Rhizome longuement rampant, très rameux, ligneux et couvert d'écaillés

Feuilles : Feuilles plus ou moins glauques, à bords coupants, longues jusqu'à 50 cm et larges de 1-3 cm, graduellement rétrécies en pointe, se détachant de la tige à l'automne ; ligule réduite à des poils

Inflorescence : Panicule de (8-)20-30(-50) cm de long, souvent violacée, soyeuse en fin de floraison

Fleurs : Epillets de 10-16 mm, à 2-10 fleurons

Fruits : Caryopses glabres, non sillonnés



© Flore de Côte

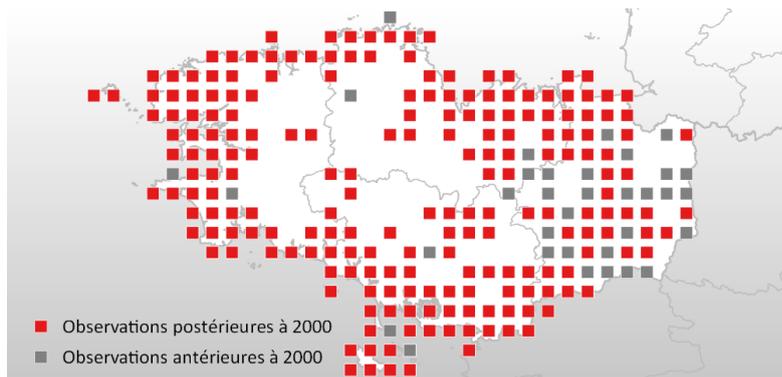
Epillet de *Phragmites australis*

### Milieu de vie

Bord des étangs et mares, fossés, prairies humides, mégaphorbiaies, roselières, sauvent en vastes populations.

Le Roseau commun indique des eaux moyennement riche à riches, voire même saumâtres.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



***Phragmites australis*** (Cav.) Trin. ex Steud

## Roseau commun

**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les autres grandes Poacées que l'on retrouve en roselière et en mégaphorbiaie et qui forme également des colonies importantes, notamment la Baldingère (*Phalaris arundinacea* L.) et la Grande Glycérie (*Glyceria maxima* (Hartm.) Holmb.).

La Roseau commun (*Phragmites australis*) est moins robuste que la Grande Glycérie (*Glyceria maxima*) mais plus robuste que la Baldingère (*Phalaris arundinacea*). Il est possible de les différencier en regardant leur ligule.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmb.	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud	<i>Phalaris arundinacea</i> L.
Ligule membraneuse, longue de 2-4(-6) mm, tronquée-arrondie, généralement brusquement contractée en un court apicule médian	Ligule formée de nombreux poils	Ligule membraneuse, longue de (3-)5-10(-15) mm, obtuse à subaigüe, devenant souvent dentée ou frangée

*Glyceria maxima**Phragmites australis**Phalaris arundinacea*

© Dessins : Flore de Côte (modifiés)

## Pulicaire dysentérique



© CBNB, E. Vallez

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :  
*Inula dysenterica* L.

NOMS VERNACULAIRES :  
Pulicaire dysentérique  
Inule dysentérique

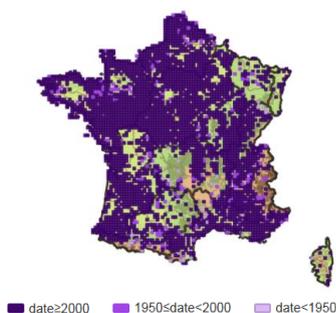
TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte  
TAILLE : 30-60 (-80) cm  
PERIODE FLORAISON : Juillet - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :  
• *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :  
• *Aucun*

### RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://statflora.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## *Pulicaria dysenterica* (L.) Bernh.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, blanche-cotonneuse, ramifiée dans le haut

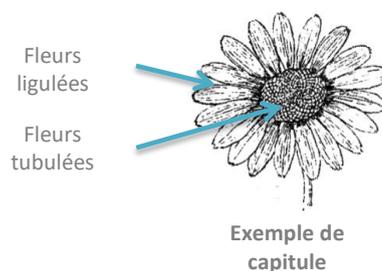
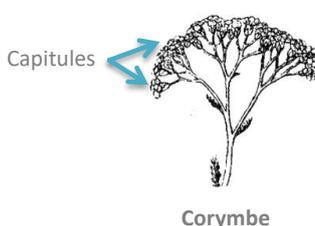
Système racinaire : Souche rampante, stolons rougeâtres

Feuilles : Feuilles alternes lancéolées-oblongues, embrassantes à la base par deux oreillettes obtuses, ondulées-denticulées au bord, blanchâtres-tomentueuses en dessous

Inflorescence : Corymbe de capitules terminal

Fleurs : Fleurs tubulées et ligulées, celles-ci étalées rayonnantes, fines et nombreuses, dépassant longuement l'involucre

Fruits : Akènes 1 mm, bruns, velus

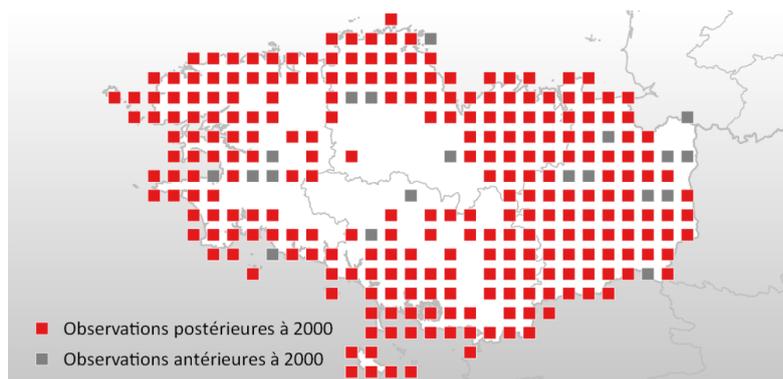


© Dessins : Flore de Coste

### Milieu de vie

Prairies fraîches et humides, fossés et friches humides.  
La Pulicaire dysentérique préfère les sols plutôt neutres et basiques.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Pulicaria dysenterica* (L.) Bernh.

## Pulicaire dysentérique

### Confusions possibles

Même à l'état végétatif, la Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica* (L.) Bernh.) est assez facilement reconnaissable par ses feuilles alternes lancéolées-oblongues, embrassantes à la base par deux oreillettes obtuses, ondulées-denticulées au bord et blanchâtres-tomenteuses en dessous.

Il existe un faible risque de confusion entre les feuilles de la Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica* (L.) Bernh.) et celles de certaines menthes, mais celles de la Pulicaire ne sont pas odorantes.



Feuilles de *Pulicaria dysenterica*

© CBNB, E. Burguin

## Renoncule flammette



© CBNB, V. Colasse

FAMILLE : *Ranunculaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Renoncule flammette*

*Petite douve*

*Flammule*

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte ou héliophyte*

TAILLE : 10-40(-80) cm

PERIODE FLORAISON : *Mai - Septembre*

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

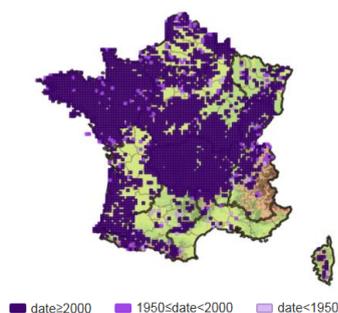
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://statfr.fr/cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date≥2000 ■ 1950≤date<2000 ■ date<1950

© CBNB, A. Lieurade

## *Ranunculus flammula* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, ascendante ou couchée et radicante aux nœuds

Système racinaire : Souche vivace, courte, sans stolons

Feuilles : Feuilles alternes, entières ou un peu dentées, les inférieures ovales-allongées, longuement pétiolées, et les supérieures sessiles, presque linéaires

Inflorescence : Une seule fleur ou beaucoup plus, opposées aux feuilles

Fleurs : Fleurs à 5 pétales, 5 sépales, assez petites (7-20 mm de diamètre), longuement pédonculées

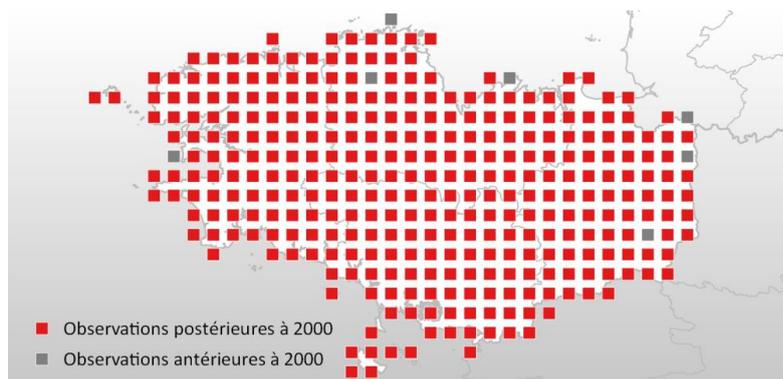
Fruits : Akènes en tête globuleuse, lisses, à bec très court

### Milieu de vie

Prairies humides, marais tourbeux, bord des eaux et suintements.

Le Renoncule flammette préfère les sols acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Ranunculus flammula L.

## Renoncule flammette

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Ranunculus*, notamment avec la Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius* Vill.), qui a aussi des feuilles entières (non composées) avec de petites fleurs pédonculées (< 2cm de large).

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

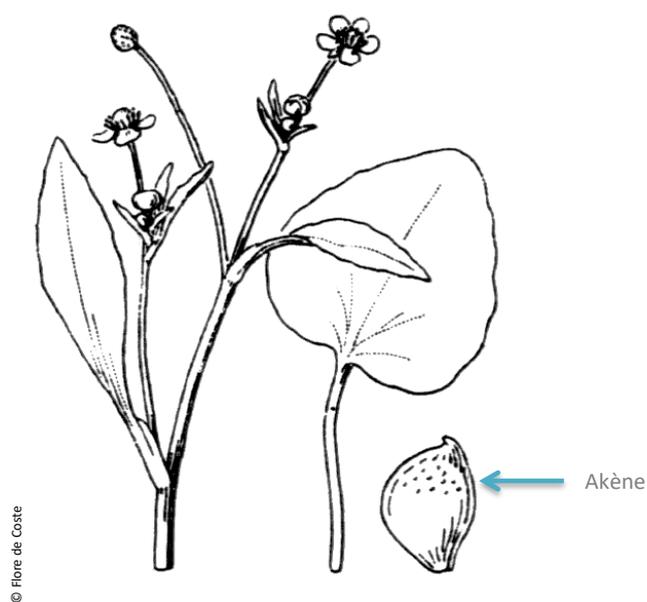


© Flore de Coste

*Ranunculus flammula*

Critères distinctifs :

- Feuilles inférieures ovales-allongées, longuement pétiolées, et les supérieures sessiles, lancéolées-linéaires
- Akène lisse



© Flore de Coste

*Ranunculus ophioglossifolius*

Critères distinctifs :

- Feuilles inférieures en cœur, obtuses, longuement pétiolées et les supérieures subsessiles, lancéolées
- Akène recouvert de tubercules

## Cresson amphibie



© CBNB, H. Guillon

FAMILLE : Brassicaceae

SYNONYMES :

*Nasturtium amphibium* Br.

NOMS VERNACULAIRES :

Cresson amphibie

Rorippe amphibie

Cresson jaune

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 40-120 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

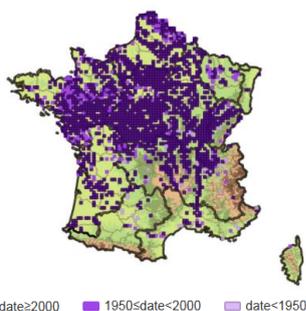
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://inflore.cbnb.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, A. Lieurade

## Rorippa amphibia (L.) Besser



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée ou couchée et radicante à la base, robuste, creuse

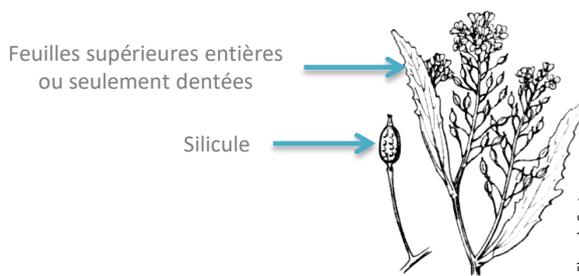
Système racinaire : Souche courte, stolonifère

Feuilles : Feuilles alternes, variables : souvent profondément divisées, les supérieures plutôt seulement dentées ou entières

Inflorescence : Grappe de plusieurs dizaines de fleurs

Fleurs : Fleurs à 4 pétales jaunes, larges d'environ 6 mm, les pétales deux fois plus longs que les sépales

Fruits : Silicules de 2,5-6 mm, à bec de 1-2 mm, sauf les silicules ne portant pas de graines, beaucoup plus petites



© Flore de Coste

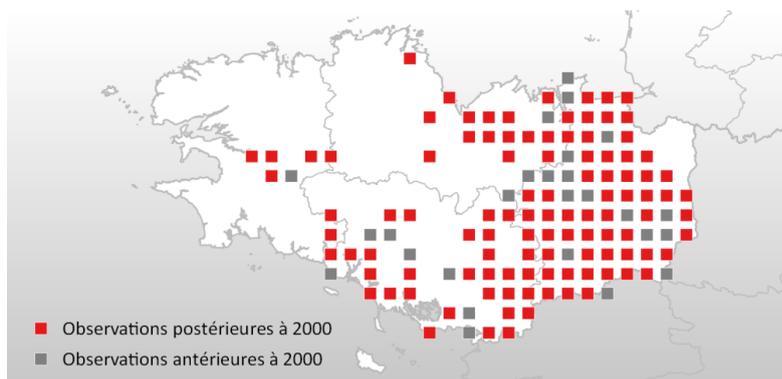
*Rorippa amphibia*

### Milieu de vie

Bord des cours d'eau, fossés, mares et étangs.

Le Cresson amphibie indique des eaux moyennement riches en éléments nutritifs, faiblement courantes ou stagnantes.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## ***Rorippa amphibia* (L.) Besser**

## Cresson amphibie

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Rorippa*.

Le Cresson amphibie (*Rorippa amphibia* (L.) Besser) se distingue facilement des autres espèces du genre *Rorippa* avec des feuilles supérieures entières ou simplement dentées. Les autres rorippes ont des feuilles supérieures profondément divisées.

Il se distingue également des espèces du genre *Barbarea*, telle que la Barbarée printanière (*Barbarea verna* (Mill.) Asch.), car ces dernières ont des feuilles supérieures embrassantes et des fruits allongés en siliques.

Toutes les espèces du genre *Rorippa* présentes en Bretagne, excepté la Rorippe des Pyrénées (*Rorippa pyrenaica* (Lam.) Rchb.) sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, H. Guilton

***Rorippa amphibia***

Critères distinctifs : feuilles supérieures simples ou simplement dentées et silicules de 2,5-6 mm

## Cresson des marais



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : Brassicaceae

SYNONYMES :

*Nasturtium palustre* DC.

*Rorippa islandica* (Oeder) Borbas

NOMS VERNACULAIRES :

Cresson des marais

Rorippe des marais

Rorippe à petites fleurs

Faux cresson

TYPE BIOLOGIQUE : Thérophyte

TAILLE : 10-50(-80) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

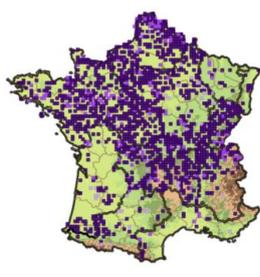
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://infocbrn.fr>, consulté le 20/10/2020

■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, V. Colasse

## *Rorippa palustris* (L.) Besser



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige ascendante ou dressée, sillonnée

Système racinaire : Racine pivotante

Feuilles : Feuilles alternes, toutes profondément divisées en 2-6 paires de segments linéaires découpés presque jusqu'à la nervure centrale ; ces segments sont dentés

Inflorescence : Grappe de plusieurs dizaines de fleurs

Fleurs : Fleurs à 4 pétales jaunes, larges d'environ 6 mm, les sépales à peu près aussi longs que les pétales

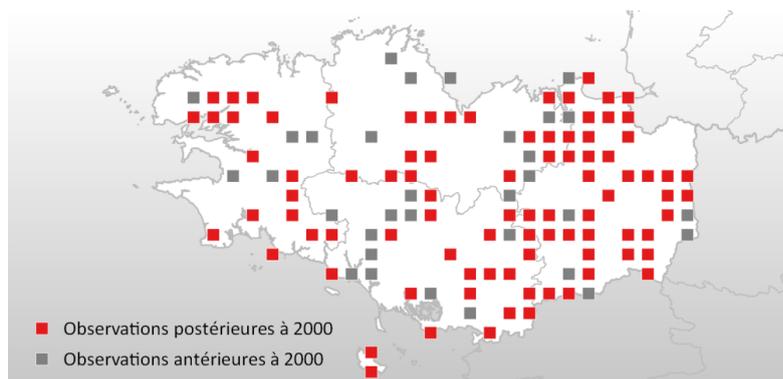
Fruits : Siliques courtes, de 5-9 mm, à bec de 0,8 mm env. ; cylindriques, souvent courbées

### Milieu de vie

Bords des cours d'eau, fossés mares, et étangs

Le Cresson des marais est une espèce pionnière, qui se développe dans l'eau ou dans les sols gorgés d'eau.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Rorippa palustris (L.) Besser

## Cresson des marais

### Confusions possibles

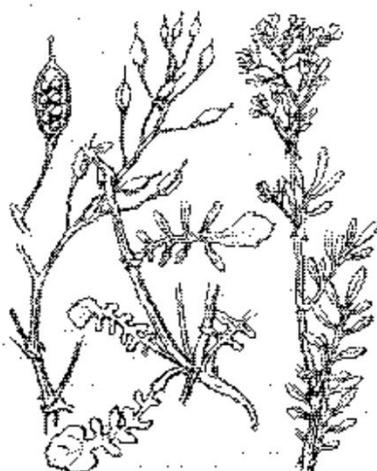
Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Rorippa*, notamment avec le Rorippe des bois (*Rorippa sylvestris* (L.) Besser) et le Rorippe des Pyrénées (*Rorippa pyrenaica* (All.) Rchb) qui ont des feuilles supérieures profondément divisées. Le Cresson amphibie (*Rorippa amphibia* (L.) Besser) se distingue facilement des autres espèces du genre *Rorippa* avec des feuilles supérieures entières ou simplement dentées.

Toutes les espèces du genre *Rorippa* présentes en Bretagne, excepté la Rorippe des Pyrénées (*Rorippa pyrenaica* (Lam.) Rchb.) sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement. Les espèces du genre *Barbarea* ne sont pas indicatrices de zone humide.



*Rorippa palustris*

Critères distinctifs : silique 4-9 mm de long, pétales petits, ne dépassant pas les sépales



*Rorippa pyrenaica*

Critères distinctifs : silique 2,5-6 mm de long, pétales plus longs que les sépales



*Rorippa sylvestris*

Critères distinctifs : silique 9-18 mm de long

© Dessins : Flore de Côte

## Patience d'eau



© CBNB, L. Ruelian

FAMILLE : *Polygonaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Patience d'eau  
Grande parelle

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte

TAILLE : 80-250 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

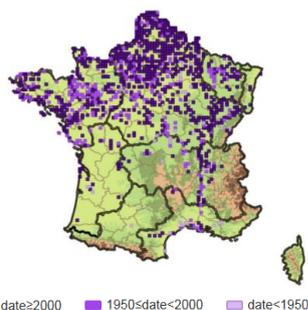
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siflore.fbm.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## *Rumex hydrolapathum* Huds.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tige robuste, dressée, cannelée

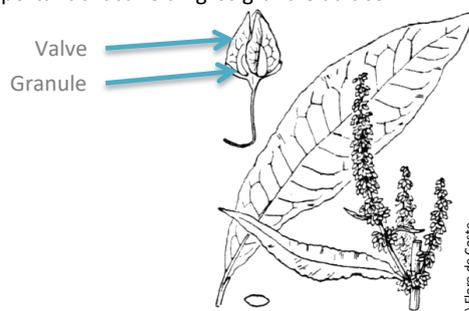
**Système racinaire** : Racine épaisse

**Feuilles** : Feuilles de la base coriaces, de 40-100 cm, les supérieures plus petites ; toutes atténuées de façon identique aux deux extrémités, pétiolées

**Inflorescence** : Panicule fournie, en verticilles rapprochés, la plupart dépourvus de feuilles

**Fleurs** : Périanthe à 3 segments extérieurs courts surmontant l'akène et à 3 segments intérieurs appliqués sur l'akène et formant des valves ; le tout pendant au bout d'un pédicelle env. 1,5 aussi long que les valves

**Fruits** : Akènes trigones à valves ≥ 5 mm à maturité, entières ou denticulées à la base, portant chacune un gros granule au dos



© Flore de Côte

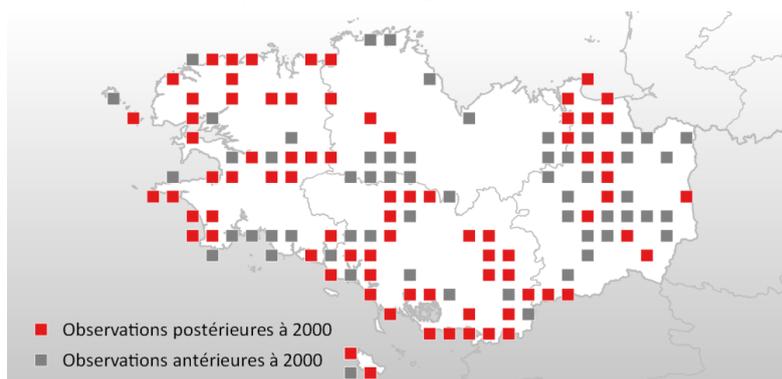
*Rumex hydrolapathum*

### Milieu de vie

Bords des eaux, roselières et prairies inondables.

La Patience d'eau indique des eaux moyennement riches ou riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## ***Rumex hydrolapathum* Huds.**

Patience d'eau

### ***Confusions possibles***

La Patience d'eau (*Rumex hydrolapathum* Huds.) est facile à repérer, même à l'état végétatif, grâce à ses feuilles coriaces de 40-100 cm.



© CBNB, V. Colasse

Feuilles de *Rumex hydrolapathum*

## Saule roux



© CBNB, C. Bougault

**FAMILLE :** *Salicaceae*

**SYNONYMES :**

*Salix cinerea* L.

*Salix acuminata* Thuill., non Miller

**NOMS VERNACULAIRES :**

Saule roux

Saule roux-cendré

**TYPE BIOLOGIQUE :** *PhanérophYTE*

**TAILLE :** 1-4(-10) m

**PERIODE FLORAISON :** Mars - Avril

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :**

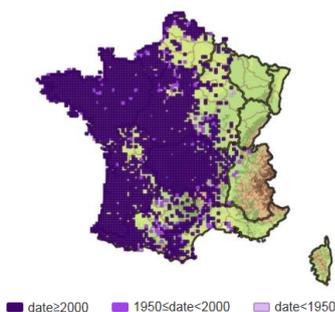
- *Aucun*

**STATUTS RÉGLEMENTAIRES :**

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siflore.fbm.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

© CBNB, E. Burguin

## *Salix atrocinerea* Brot.



### Description

**Type végétatif :** Arbuste, ou plus rarement petit arbre, à feuillage caduque

**Port :** Espèce à port buissonnant ramifié

**Ecorce :** Arbuste ou arbre à écorce fissurée irrégulièrement. Rameaux subdressés plus ou moins pubescents la première année, brillants la 2ème année et striés sous l'écorce de la 2ème à la 4ème année

**Système racinaire :** Racines fasciculées

**Feuilles :** Feuilles alternes de 5-6 cm, ovales plus larges près du sommet, pointues ou non, légèrement dentées ou non ; avec des poils au début, puis que sur les nervures inférieures où ils deviennent roux (attention : les poils roux ne sont pas forcément présents sur les jeunes individus) ; stipules présentes, peu dentées

**Inflorescence :** Chatons mâles et femelles sur des individus différents (espèce dioïque) ; chatons mâles d'environ 2,5 cm ; chatons femelles d'environ 3 cm ; les deux apparaissant avant les feuilles

**Fleurs :** Fleurs mâles à 2 longues étamines par fleur, donnant au chaton un aspect velu ; fleurs femelles à pistil tomenteux (= laineux) paraissant comme autant d'épines, se terminant chacun en 2 stigmates bifides

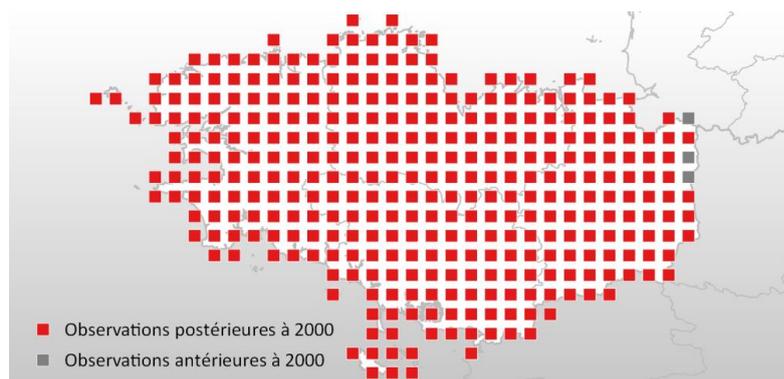
**Fruits :** Capsules poilues

### Milieu de vie

Friches humides, bois humides, bords des eaux et particulièrement des rivières.

Le Saule roux affectionne les sols neutres mais possède une amplitude écologique plus large. Il se développe sur des sols légèrement riches non asphyxiques.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## *Salix atrocinerea* Brot.

## Saule roux

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion important avec les autres espèces de saules, d'autant plus qu'il existe beaucoup d'hybrides.

Le Saule roux (*Salix atrocinerea* Brot.) est néanmoins reconnaissable par la présence de poils roux sur les nervures dorsales des feuilles.



*Salix atrocinerea*

## Saule à oreillettes



© CBNB, J. Le Bail

**FAMILLE :** *Salicaceae*

**SYNONYMES :**

-

**NOMS VERNACULAIRES :**

*Saule à oreillettes*  
*Petit marsault*

**TYPE BIOLOGIQUE :** *Nanophanérophite*  
*ou phanérophite*

**TAILLE :** 0,5-3 m

**PERIODE FLORAISON :** Mars - Mai

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :**

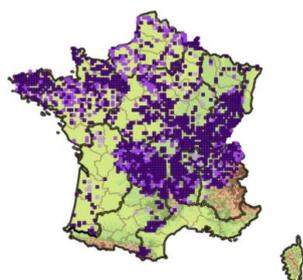
- *Aucun*

**STATUTS RÉGLEMENTAIRES :**

- *Aucun*

**RÉPARTITION EN FRANCE**

Source : <http://sfibras.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

© CBNB, G. Masson

## *Salix aurita* L.



### Description

**Type végétatif :** Arbrisseau ou arbuste jusqu'à 3m, au feuillage caduque

**Port :** Arbuste ou arbrisseau à port étalé (pas de tronc principal)

**Ecorce :** Rameaux plus ou moins pubescentes la première année, glabres la 2ème année et striés sous l'écorce de la 2ème à la 4ème année.

**Système racinaire :**

**Feuilles :** Feuilles alternes de 2-5(-6) cm, ovales plus larges près du sommet, à petite pointe souvent recourbée, ondulées à la marge, dentées ou non ; pubescentes au début, ensuite mates, gaufrées, rugueuses et pubescentes au-dessus, tomenteuses et glauques en dessous ; stipules grandes ("oreillettes") et dentées, persistantes

**Inflorescence :** Chatons mâles et femelles sur des individus différents (espèce dioïque) ; chatons mâles d' 1 ou 2 cm ; chatons femelles d'1-2,5 cm ; les deux apparaissant avant les feuilles

**Fleurs :** Fleurs mâles à 2 longues étamines par fleur, donnant au chaton un aspect velu ; fleurs femelles à pistil pubescent paraissant comme autant d'épines, se terminant chacun en 2 stigmates bilobés

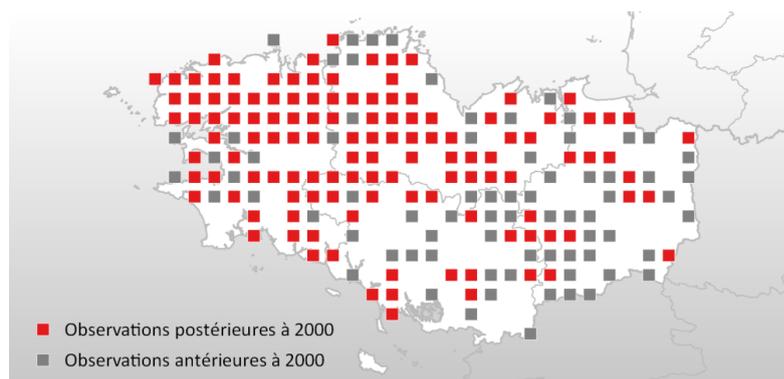
**Fruits :** Capsules étroites, tomenteuses

### Milieu de vie

Bord des eaux, tourbières, landes humides, haies fraîches.

Le Saule à oreillettes préfère les sols acides, mais possède une large amplitude écologique.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## *Salix aurita* L.

## Saule à oreillettes

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion important avec les autres espèces de saules, d'autant plus qu'il existe beaucoup d'hybrides.

Le Saule à oreillettes (*Salix aurita* L.) possède des feuilles à pétiole court, pubescentes sur la face supérieure, ainsi que de grandes stipules ("oreillettes") et dentées, persistantes à la base du pétiole des feuilles et qui permettent de le reconnaître facilement.



*Salix aurita*

## Saule rampant



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : *Salicaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Saule rampant

Saule à feuilles étroites

TYPE BIOLOGIQUE : *Nanophanérophite ou phanérophite*

TAILLE : 20-60(-120) cm

PERIODE FLORAISON : Mars - Mai

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

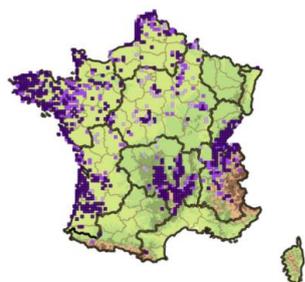
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sfibre.fbm.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

© CBNB, V. Colasse

## *Salix repens* L.



### Description

**Type végétatif** : Arbrisseau, rampant, au feuillage caduque

**Port** : Espèce naine, à rameaux couchés, rampants ou dressés en buisson

**Ecorce** : Rameaux de la première année au début tomenteux, puis plus ou moins glabres, et enfin les adultes complètement glabres. Bois des rameaux de 2 à 4 ans lisses sous l'écorce

**Système racinaire** : Arbrisseau à souche traçante plus ou moins souterraine

**Feuilles** : Feuilles alternes, parfois opposées à la base des rameaux, mesurant 1-2(-3) cm, ovales, à petite pointe souvent recourbée, un peu dentées ou non ; pubescentes au début mais finalement glabres au moins à la face supérieure ; stipules présentes ou absentes

**Inflorescence** : Chatons mâles et femelles sur des individus différents (espèce dioïque) ; chatons mâles de 0,5-1,5 cm ; chatons femelles de 0,8-2 cm ; les deux apparaissant avant les feuilles

**Fleurs** : Fleurs mâles à 2 longues étamines par fleur, donnant au chaton un aspect velu ; fleurs femelles à pistil pubescent ou glabre paraissant comme autant d'épines, se terminant chacun en 2 stigmates bifides ou en massue

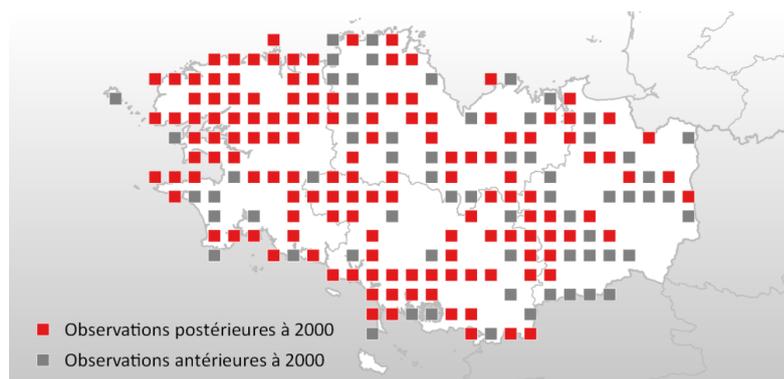
**Fruits** : Capsules coniques, tomenteuses ou glabres

### Milieu de vie

Landes et vieilles tourbières. Egalement en dépressions dunaires humides.

Le Saule rampant indique des sols acides voire tourbeux (subsp. *repens*), ou sableux (subsp. *angustifolia/argentea*)

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000  
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## *Salix repens* L.

## Saule rampant

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion important avec les autres espèces de saules, d'autant plus qu'il existe beaucoup d'hybrides.

Il est facile de distinguer le Saule rampant (*Salix repens* L.) car il s'agit du seul saule étant un arbrisseau rampant ne dépassant pas les 60 cm de hauteur. Ses feuilles sont subsessiles, ovales et soyeuses en dessous.



## Choin noirâtre



© CBNB, L. Ruelian

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Choin noirâtre

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte cespiteux ou hélophyte*

TAILLE : 15-80 cm

PERIODE FLORAISON : Mai – Août

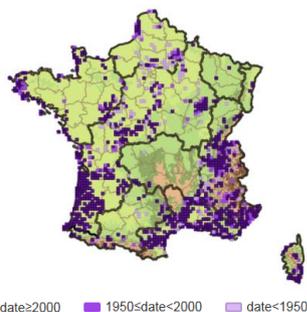
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain : **annexe 2** (Magnanon, 1993)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, V. Colasse

## *Schoenus nigricans* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées, en « touffe »

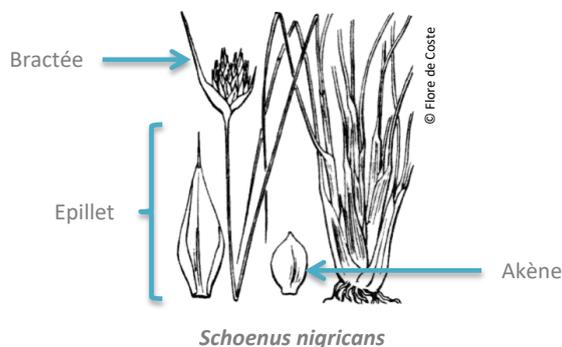
Système racinaire : Souche fibreuse, gazonnante, tenace

Feuilles : Feuilles raides, linéaires-étroites, larges au plus de 1 mm, aussi longues à un peu plus longues que les tiges

Inflorescence : Tête ovale dense composée de (2-)5-12 épillets, en général largement dépassée par la bractée inférieure terminée en pointe

Fleurs : Epillets de couleur noire brunâtre, d'env. 8 mm, aux glumes coriaces entourées d'une marge hyaline claire et dépassées par les stigmates blancs

Fruits : Akènes de 1,5 mm, trigones, blanc luisant

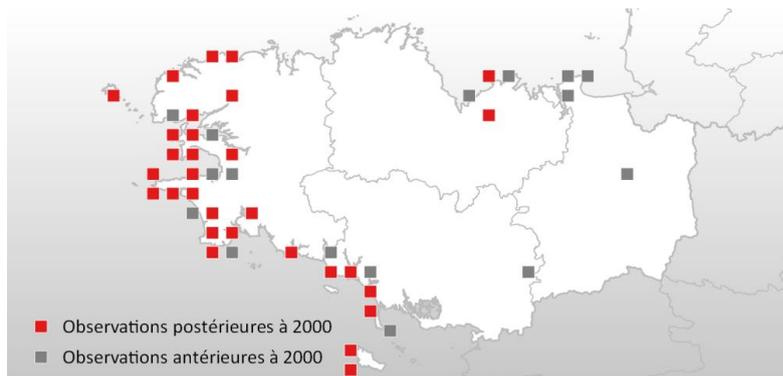


### Milieu de vie

Tourbières alcalines et dépressions dunaires humides.

Le Choin noirâtre indique des sols moyennement riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://Calluna)



## *Schoenus nigricans* L.

## Choin noirâtre

### Confusions possibles

Le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans* L.) est facile à repérer grâce à son port en touffe et ses épillets noirâtres.



© CBNB, J. Le Bail

Port en touffe de *Schoenus nigricans*

## Scorsonère des prés



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

*Scorzonera plantaginea* Schl.

*Scorzonera angustifolia* DC.

NOMS VERNACULAIRES :

Scorsonère des prés

Scorsonère humble

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte

TAILLE : 10-80 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juin

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

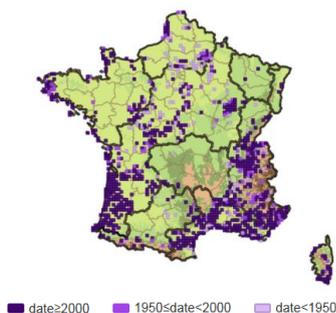
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://eflore.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, H. Guitton

## Scorzonera humilis L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, ordinairement simple ou à 1-2 branches

Système racinaire : Souche verticale épaisse, noirâtre, cylindrique, écaillée au sommet

Feuilles : Les feuilles radicales en rosette lancéolées(-linéaires) de 5-30 cm, les 2-4 feuilles caulinaires linéaires

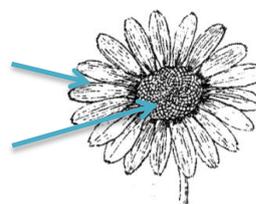
Inflorescence : Capitule généralement solitaire, involucre à plusieurs rangs de bractées inégaux

Fleurs : Fleurs uniquement ligulées de 1 ¼ à 2 fois la longueur des bractées

Fruits : Akènes cylindriques de 7-9 mm, avec des côtes légèrement marquées, dépourvus de becs

Fleurs  
ligulées

Fleurs  
tubulées



Capitule

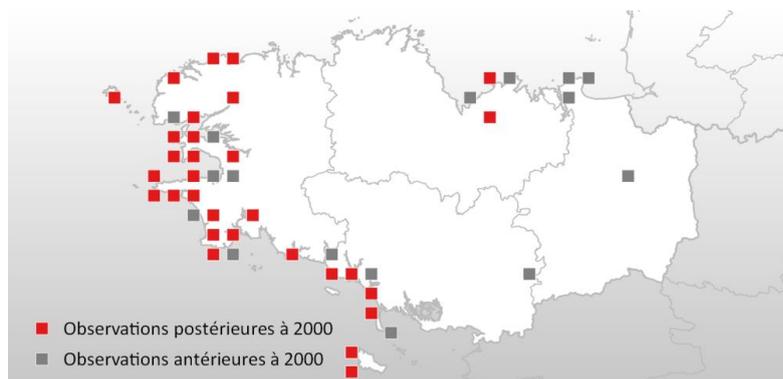
© Flore de Coste

### Milieu de vie

Prairies humides et tourbeuses, vieilles tourbières et landes.

La Scorsonère des prés préfère les sols neutres à acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eflore.cbn.fr](http://eflore.cbn.fr)



## Scorzonera humilis L.

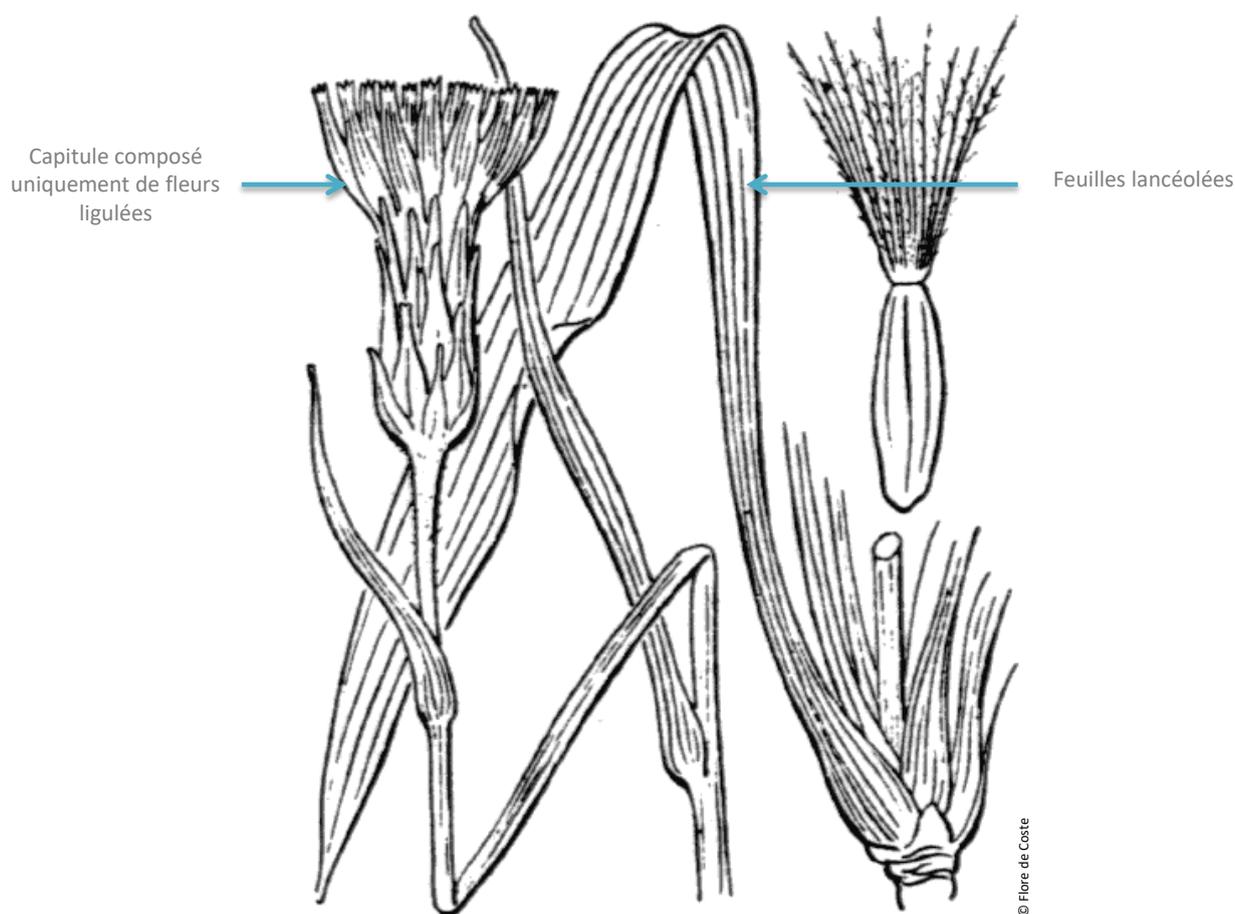
## Scorsonère des prés

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les nombreuses espèces à fleurs jaunes de la famille des Asteracées.

Il est facile de distinguer la Scorsonère des prés (*Scorzonera humilis* L.) grâce à ses feuilles lancéolées caractéristiques. Elles peuvent toutefois être confondues à l'état végétatif avec le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* L.), les deux ayant la même forme de feuilles et à 5-7 nervures.

Le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* L.) n'est pas une espèce indicatrice de zone humide.



*Scorzonera humilis*

© Flore de Coste

## Scrofulaire aquatique



© Michel Riabin

FAMILLE : *Scrophulariaceae*

SYNONYMES :

- Scrofularia aquatica* L.
- Scrofularia balbisii* Horn.
- Scrophularia balbisii* Horn.
- Scrophularia umbrosa* Dumort.

NOMS VERNACULAIRES :

- Scrofulaire aquatique
- Orvale
- Herbe du siège
- Herbe aux écrouelles

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte*

TAILLE : 50-120(-200) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

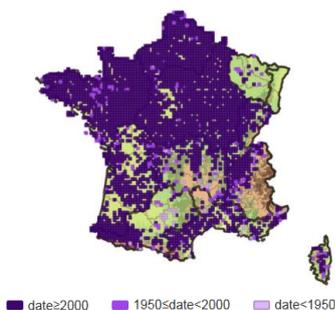
- *Aucune*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucune*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sfibras.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## *Scrophularia auriculata* L.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tige dressée, creuse, à 4 ailes étroites (env. 1 mm) ; plante le plus souvent glabre

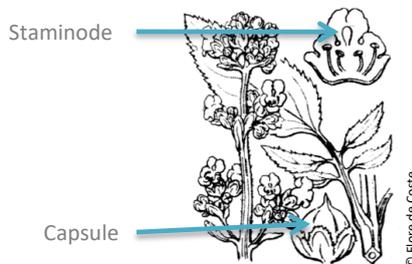
**Système racinaire** : Souche courte, oblique

**Feuilles** : Feuilles opposées de 5-12(-25) cm, ovales, crénelées, obtuses au sommet (surtout les inférieures), avec une paire de petits lobes à la base (rarement plus)

**Inflorescence** : Panicule terminale étroite

**Fleurs** : Fleurs zygomorphes à tube globuleux, à 5 lobes, les deux supérieurs portant à la base un appendice à l'intérieur de la fleur (staminode) de forme presque arrondie ; sépales verts, ovales-arrondis, entourés d'une membrane de 0,5-1 mm

**Fruits** : Capsule de 4-6 mm de diamètre, ronde, pointue au sommet



*Scrophularia auriculata*

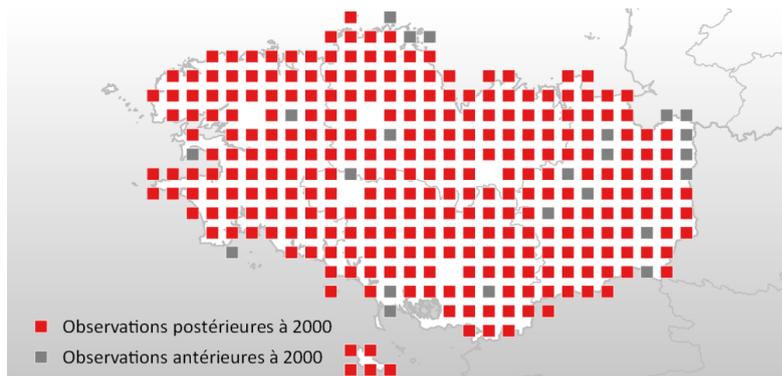
Fleur de *Scrophularia auriculata*

### Milieu de vie

Bord des eaux, mégaphorbiaies et fossés.

La Scrofulaire aquatique préfère les sols neutres.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## *Scrophularia auriculata* L.

## Scrofulaire aquatique

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Scrophularia*.

La Scrofulaire aquatique (*Scrophularia auriculata* L.) se distingue grâce à sa tige sans poils, creuse, à 4 ailes et ses sépales obtus à bordure blanc transparent.

La Scrofulaire noueuse (*Scrophularia nodosa* L.) lui ressemble beaucoup mais cette dernière possède une tige pleine. Cette dernière n'est pas indicatrice de zone humide.



© CBNB, L. Ruellan

*Scrophularia nodosa*

## Scutellaire en casque



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : *Lamiaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Scutellaire en casque

Scutellaire toque

Toque bleue

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte ou hélrophyte

TAILLE : 15-60 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

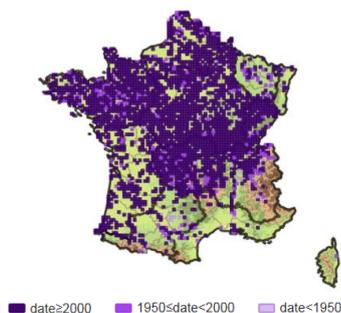
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, E. Burguin

## Scutellaria galericulata L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée ou ascendante, généralement ramifiée

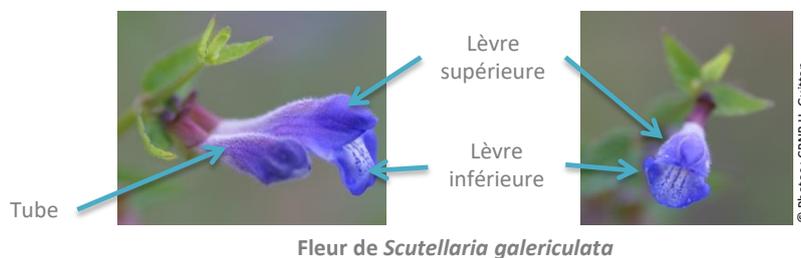
Système racinaire : Souche grêle, longuement traçante

Feuilles : Feuilles opposées, de 1-5(-7) cm, de forme générale triangulaire, en cœur à la base, faiblement crénelées et à pétiole court

Inflorescence : Paires de fleurs juxtaposées, tournées du même côté, à l'axe des feuilles (bractées)

Fleurs : Fleurs zygomorphes constituées d'un tube allongé et courbé, dilaté près de l'ouverture, à lèvre supérieure trilobée et lèvre inférieure entière, ouverte vers le bas et plus claire au milieu

Fruits : Akènes arrondis



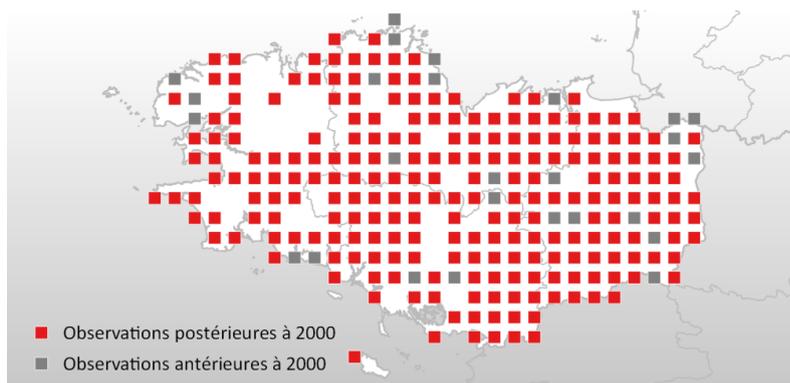
© Photos : CBNB H. Guitton

### Milieu de vie

Bords des eaux, prairies marécageuses et aulnaies.

La Scutellaire en casque indique des milieux neutres à peu acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Scutellaria galericulata* L.

## Scutellaire en casque

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Scutellaria*, notamment avec la Petite Scutellaire (*Scutellaria minor* huds.) et la Scutellaire à feuilles hastées (*Scutellaria hastifolia* L.). Cette dernière est néanmoins très rare en Bretagne et n'est aujourd'hui connue en Bretagne que sur la Presqu'île de Crozon en Finistère.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, J. Le Bail

*Scutellaria galericulata*

Critères distinctifs : fleurs plus grandes, 12-25 mm bleues ou violacées. Feuilles entières dans le haut, hastées à la base



© CBNB, E. Quééré

*Scutellaria minor*

Critères distinctifs : fleurs assez petites, 6-10 mm, rosées



© CBNB, J. Le Bail

*Scutellaria hastifolia*

Critères distinctifs : fleurs plus grandes, 12-25 mm bleues ou violacées. Feuilles faiblement crénelées-dentées, en cœur à la base

## Rubanier d'eau



© CBNB, H. Guillon

**FAMILLE :** Typhaceae

**SYNONYMES :**

*Sparganium erectum* L.  
*Sparganium erectum* L. subsp. *erectum*  
*Sparganium erectum* L. subsp. *microcarpum* (Neuman ex Krok) Domin  
*Sparganium erectum* L. subsp. *neglectum* (Beeby) K.Richt.  
*Sparganium erectum* L. subsp. *oocarpum* (Celak.) Domin  
*Sparganium neglectum* Beeby  
*Sparganium oocarpum* (Čelak.) Fritsch, 1909

**NOMS VERNACULAIRES :**

Rubanier d'eau

**TYPE BIOLOGIQUE :** Hélophyte

**TAILLE :** 50-100(-150) cm

**PERIODE FLORAISON :** Juin - Septembre

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :**

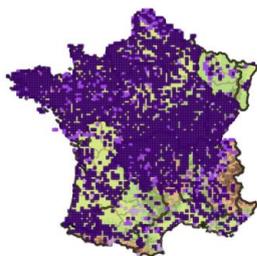
- **Aucun**

**STATUTS RÉGLEMENTAIRES :**

- **Aucun**

**RÉPARTITION EN FRANCE**

Source : <https://zfflores.fctm.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, G. Maasson

## Sparganium Groupe *erectum/microcarpum/neglectum/oocarpum*



### Description

**Type végétatif :** Plante herbacée pérenne

**Port :** Tige dressée, robuste, ramifiée dans le haut

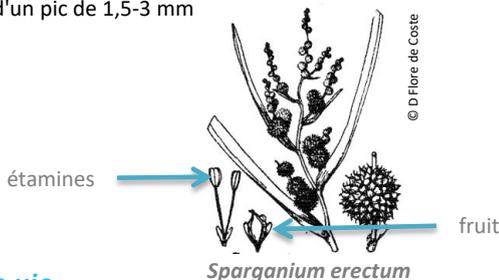
**Système racinaire :** Stolons écailleux jusqu'à 16 cm de long

**Feuilles :** Feuilles basales pouvant dépasser 1m, à section transversale en "v", dressées ou parfois flottantes ; les supérieures dressées

**Inflorescence :** Panicule rameuse formée de capitules sphériques, les supérieurs mâles, les inférieurs femelles ; les capitules mâles sont nombreux et mesurent 3-11 mm de diamètre ; les capitules femelles sont de 1 à 4 par rameau de l'inflorescence et mesurant 11-29 mm de diamètre en fruit

**Fleurs :** Fleurs mâles à 3 tépales, qui à la floraison se couvrent d'étamines mesurant jusqu'à 3 mm et donnant des capitules d'aspect velu ; fleurs femelles à 3-6 tépales de 3-4 mm, qui à la floraison se couvrent de pistils blancs et donnant des capitules "rayonnants" et blancs

**Fruits :** Fruits secs de 5-10 mm de long, allongés ou presque sphériques, surmontés d'un pic de 1,5-3 mm



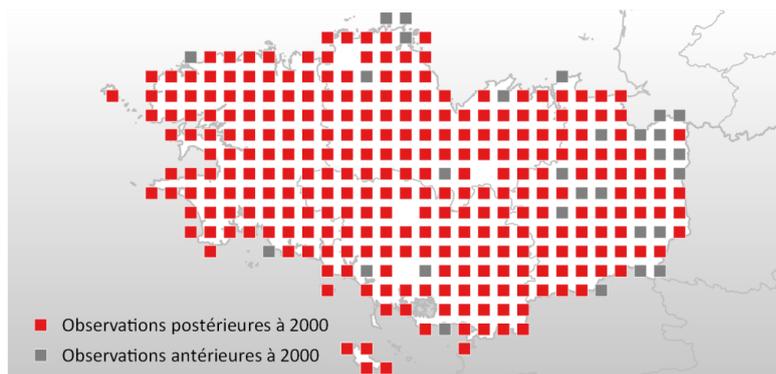
© D Flore de Côte

### Milieu de vie

Bord des eaux et fossés, marécages et roselières.

Le Rubanier d'eau indique des sols moyennement riches à riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000  
 ■ Observations antérieures à 2000

Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
 Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](https://zfflores.fctm.fr)



## **Sparganium Groupe *erectum/microcarpum/neglectum/oocarpum***

## Rubanier d'eau

### Confusions possibles

Il existe un gros risque de confusion entre plusieurs anciennes sous-espèces du Rubanier d'eau, qui ont depuis été élevées au rang d'espèces. Il est nécessaire de regarder la forme du fruit pour les distinguer. C'est pourquoi elles ont été réunies au Groupe dans cette fiche. Il s'agit des espèces suivantes : le Rubanier dressé (*Sparganium erectum* L.), le Rubanier à petits fruits (*Sparganium microcarpum* (Neuman) Celak.) le Rubanier négligé (*Sparganium neglectum* Beeby) et le Rubanier à fruits en forme d'oeuf (*Sparganium × oocarpum* (Celak.) Ostenf. & Hansen).

Il existe également un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Sparganium* : le Rubanier émergé (*Sparganium emersum* Rehmann) et le Rubanier nain (*Sparganium natans* L.). Le Rubanier d'eau (*Sparganium erectum* L.) se distingue des deux autres *Sparganium* avec leurs capitules disposés en inflorescence rameuse, étalée, et non en épi ou en grappe simple et dressée.

A l'état végétatif, il existe également un risque de confusion avec les feuilles de l'Iris des marais (*Iris pseudacorus* L.), mais le Rubanier d'eau est reconnaissable à ses feuilles carénées (à section triangulaire) - qui ne le sont pas chez l'Iris.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Sparganium</i> Groupe <i>erectum</i> <i>/microcarpum</i> <i>/neglectum</i> <i>/oocarpum</i>	<i>Sparganium</i> <i>emersum</i>	<i>Sparganium</i> <i>natans</i>
<b>Inflorescence</b>	Inflorescence rameuse étalée	Inflorescence en grappe simple, dressée, plus de 3 capitules	Inflorescence en grappe simple, dressée, 1 ou 2 capitules
<b>Feuilles</b>	Feuilles émergeant de la base de la plante carénées à la base, à section triangulaire	Feuilles carénées à la base, à section triangulaire	Feuilles planes



*Sparganium* Groupe  
*erectum/microcarpum/*  
*neglectum/oocarpum*

*Sparganium emersum*

*Sparganium natans*

## Stellaire des fanges



© CBNB, L. Ruelian

**FAMILLE** : Caryophyllaceae

**SYNONYMES** :

*Stellaria uliginosa* Murray

**NOMS VERNACULAIRES** :

Stellaire des fanges

**TYPE BIOLOGIQUE** : Hémicryptophyte, héliophyte ou parfois thérophyte

**TAILLE** : 10-60 cm

**PERIODE FLORAISON** : Mai - Septembre

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE** :

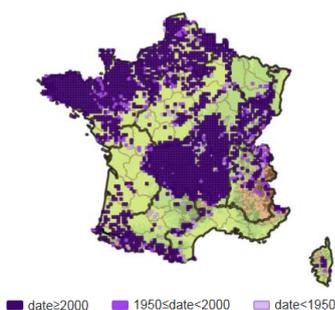
- *Aucun*

**STATUTS RÉGLEMENTAIRES** :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sfibre.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, A. Lieurade

## Stellaria alsine Grimm



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tiges nombreuses, étalées ou ascendantes, radicantes à la base, à 4 angles

**Système racinaire** : Rhizome grêle, ramifié

**Feuilles** : Feuilles opposées, mesurant jusqu'à 15(-20) mm, pointues, sessiles (sauf sur les tiges passant l'hiver)

**Inflorescence** : Cymes lâches, la plupart latérales

**Fleurs** : Petites fleurs à 5 pétales et 5 sépales, d'env. 5 mm de large ; les pétales sont divisés sur plus de leur moitié en deux segments divergents ; les sépales (2,5-3,5 mm) sont plus grands que les pétales

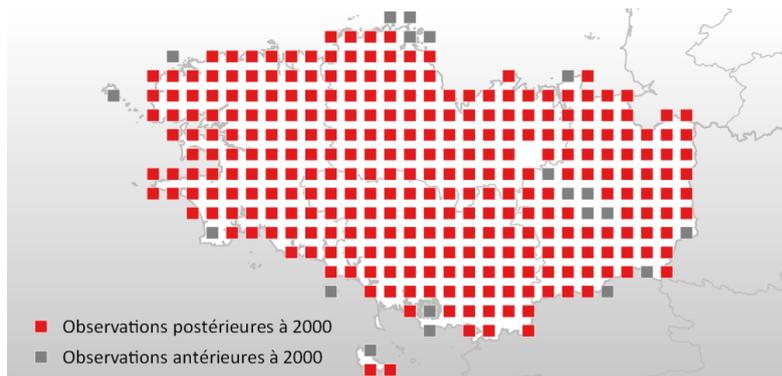
**Fruits** : Capsules ovoïdes, égalant les sépales

### Milieu de vie

Rives de ruisseaux, prairies boueuses, suintements et ornières de chemins forestiers.

La Stellaire des fanges indique des sols acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000  
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://Calluna)



## Stellaria alsine Grimm

## Stellaire des fanges

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Stellaria*.

La Stellaire des fanges (*Stellaria alsine* Grimm) se distingue facilement avec ses sépales plus longues que les pétales et ses bractées ciliées et blanc transparent sur les marges.

Seulement la Stellaire des fanges (*Stellaria alsine* Grimm) parmi ces espèces est indicatrice de zone humide et figure sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, L. Ruelian

*Stellaria alsine* Grimm



© CBNB, H. Guilton

*Stellaria holostea* L.



© CBNB, J. Gestin

*Stellaria media* L.



© CBNB, H. Guilton

*Stellaria graminea* L.

## Succise des prés



© CBNB, J. Le Bail

**FAMILLE :** *Caprifoliaceae*

**SYNONYMES :**

*Scabiosa succisa* L.

**NOMS VERNACULAIRES :**

*Succise des prés*

*Scabieuse succise*

*Scabieuse des bois*

*Mors du diable*

*Bonhomme*

*Bonnet bleu*

**TYPE BIOLOGIQUE :** *Hémicryptophyte*

**TAILLE :** 30-100 cm

**PERIODE FLORAISON :** Juin - Octobre

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :**

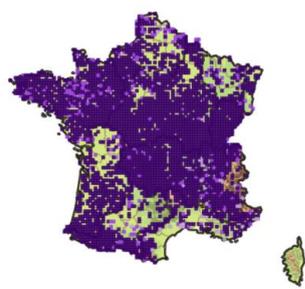
- *Aucun*

**STATUTS RÉGLEMENTAIRES :**

- *Aucun*

**RÉPARTITION EN FRANCE**

Source : <http://siflore.fhb.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, J. Le Bail

## *Succisa pratensis* Moench



### Description

**Type végétatif :** Plante herbacée pérenne

**Port :** Tige dressée, peu ramifiée, presque glabre

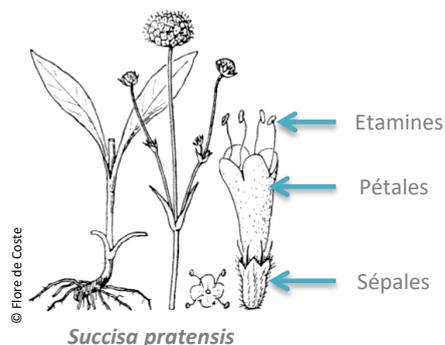
**Système racinaire :** Souche courte, tronquée

**Feuilles :** Feuilles opposées, les inférieures de 5-30 cm de long et réunies en rosette, les caulinaires plus étroites ; feuilles toutes simples, en fuseau, pétiolées et parfois un peu dentées

**Inflorescence :** Capitules hémisphériques soit hermaphrodites (jusqu'à 3 cm de diamètre) soit femelles (plus petits), formés de nombreuses fleurs à peu près identiques

**Fleurs :** Fleurs de 5-9 mm de large, les étamines rosées mais les sépales pourpre foncé

**Fruits :** Akènes glabres d'environ 5 mm



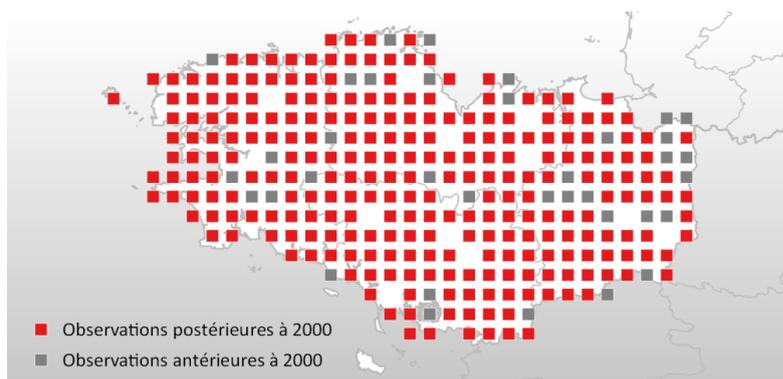
*Succisa pratensis*

### Milieu de vie

Prairies et landes humides à tourbeuses, chemins et clairières des bois.

La Succise des prés indique des sols acides.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## *Succisa pratensis* Moench

## Succise des prés

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec d'autres espèces de la famille des *Caprifoliaceae* qui poussent dans des milieux plus secs, notamment la Knautie des champs (*Knautia arvensis* (L.) Coult.) et la Scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria* L.).

Seulement la Succise des prés (*Succisa pratensis* Moench) parmi ces espèces est indicatrice de zone humide et figure sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

Paillettes



© CBNB, J. Geslin

*Succisa pratensis*

Critères distinctifs :

- Réceptacle dépourvu de soies et garni de paillettes
- Paillettes presque aussi longues que les fleurs
- Corolle à 4 lobes et feuilles profondément divisées



© CBNB, J. Le Bail

*Knautia arvensis*

Critères distinctifs :

- Réceptacle hérissé de soies et dépourvu de paillettes



© CBNB, J. Le Bail

*Scabiosa columbaria*

Critères distinctifs :

- Réceptacle dépourvu de soies et garni de paillettes
- Paillettes nettement plus courtes que les fleurs
- Corolle à 5 lobes inégaux et fleurs extérieures plus grandes que les centrales

## Peucedan à feuilles lancéolées



© CBNB, H. Guillon

FAMILLE : *Apiaceae*

SYNONYMES :

*Peucedanum lancifolium* Lange

NOMS VERNACULAIRES :

Peucedan à feuilles lancéolées

Peucedan à feuilles en lanières

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte

TAILLE : 40-150 cm

PERIODE FLORAISON : Juillet - Octobre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

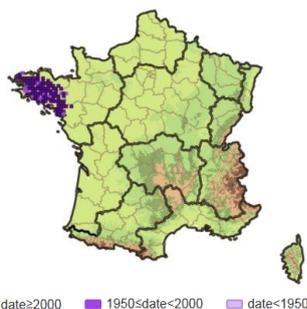
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://silvres.fhb.fr/>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, A. Lieurade

## *Thysselinum lancifolium* (Hoffmanns. & Link ex Lange) Calest.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tige dressée, striée, creuse, ramifiée

**Système racinaire** : Souche non fibreuse à la base des racines

**Feuilles** : Feuilles de la base 2-3 fois divisées, de forme générale triangulaire ; plus haut sur la tige, les feuilles sont une seule fois ou pas du tout divisées

**Inflorescence** : Ombelles terminales, à 5-12 rayons très inégaux, pubescents du côté interne ; bractées des ombelles et ombellules à 4-7 segments linéaires

**Fleurs** : Fleurs blanches à 5 pétales, chacun à contour arrondi

**Fruits** : Diakènes ovales de 5-6 mm, à ailes de 0,5-1 mm de large



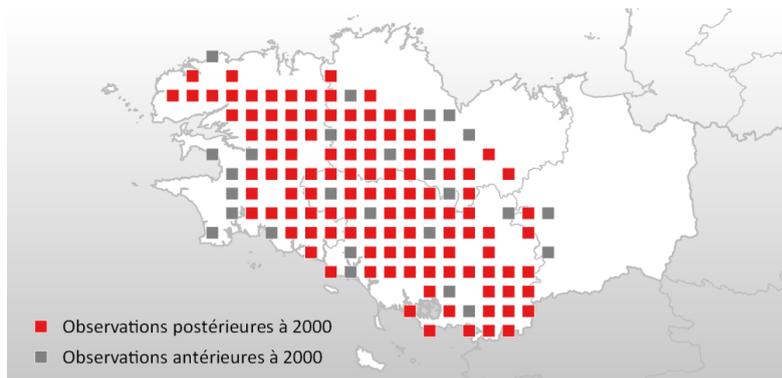
*Thysselinum lancifolium*

### Milieu de vie

Marais tourbeux, bords marécageux des étangs et des rivières.

Le Peucedan à feuilles lancéolées indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Peucedan à feuilles lancéolées

***Thysselinum lancifolium*** (Hoffmanns. & Link ex Lange) Calest.

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces de la famille des Apiacées.

Le Peucedan à feuilles lancéolées (*Thysselinum lancifolium* (Hoffmanns. & Link ex Lange) Calest.) est cependant reconnaissable par ses feuilles caractéristiques, d'autant plus au sein des milieux acides qu'il fréquente. On y retrouve dans ces milieux une autre Apiacée, le Carum verticillé (*Trocdaris verticillatum* (L.) Raf), avec des fleurs semblables, mais dont les feuilles sont bien différentes, mimant des verticilles.

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, H. Guitton

Feuilles de *Thysselinum lancifolium*



© CBNB, J. Geslin

Feuilles de *Trocdaris verticillatum*

## Scirpe cespiteux



© CBNB, H. Guilton

FAMILLE : Cyperaceae

SYNONYMES :

*Scirpus caespitosus* L. subsp. *germanicus* (Palla) Brodd.

*Scirpus cespitosus* L. subsp. *germanicus* (Palla) Brodd.

NOMS VERNACULAIRES :

Scirpe cespiteux  
Scirpe gazonnant

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte cespiteux

TAILLE : 10-35 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Août

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain - annexe 2 (Magnanon, 1993)

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://sfbrn.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, A. Lieurade

## *Trichophorum cespitosum* (L.) Hartm. subsp. *germanicum* (Palla) Hegi



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges dressées en touffe serrée

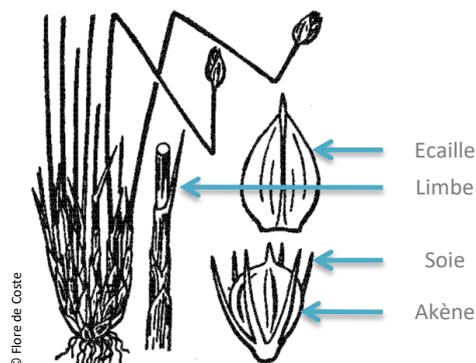
Système racinaire : Souche fibreuse, gazonnante, très tenace

Feuilles : Feuilles réduites à un petit limbe, issu de la gaine supérieure, long de 2-7 mm

Inflorescence : Epillet terminal solitaire, long de 4-7 mm, entouré de l'écaille inférieure brun-roux, obtuse, l'inférieure plus grande et embrassant l'épillet, à nervure médiane verte

Fleurs : Epillet ovoïde de 2-7(-10) mm, composé de 3-12(-20) fleurs

Fruits : Akènes bruns, ovales, lisses, mucronés, dépassés par 4-6 soies



© Flore de Côte

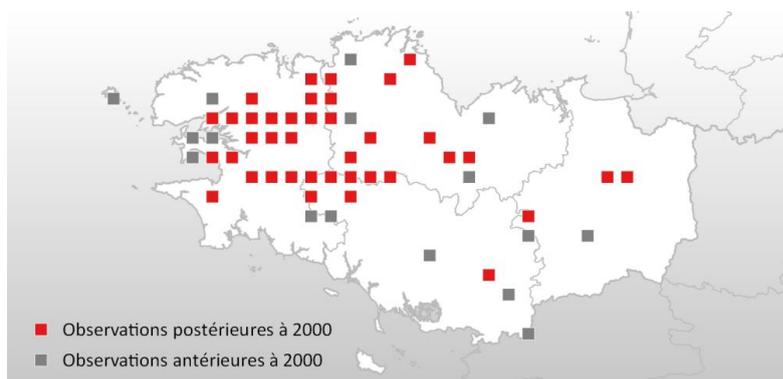
*Trichophorum cespitosum* subsp. *germanicum*

### Milieu de vie

Landes tourbeuses et vieilles tourbières en voie d'assèchement.

Le Scirpe cespiteux indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000  
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



***Trichophorum cespitosum*** (L.) Hartm.  
**subsp. *germanicum*** (Palla) Hegi

Scirpe cespiteux

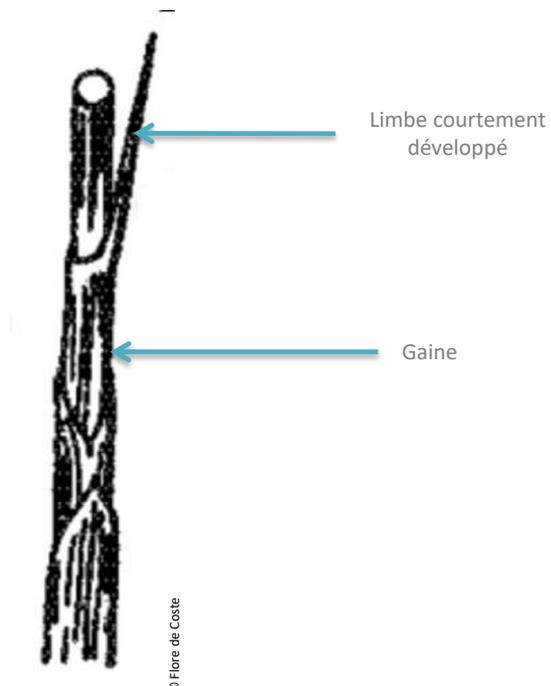
**Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec les espèces du genre *Eleocharis*, mais ces dernières ont des feuilles dépourvues de limbe, tandis que le genre *Trichophorum* possède des feuilles munies d'un limbe courtement développé (cf. page précédente).

Toutes les espèces de ces genres sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, A. Lieurade



© Flore de Coste

*Trichophorum cespitosum* subsp. *germanicum*

## Carum verticillé



© CBNB, C. Mesnage

FAMILLE : *Apiaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

*Carum verticillé*  
*Carvi verticillé*

TYPE BIOLOGIQUE : *Hémicryptophyte*

TAILLE : 20-60(-100) cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

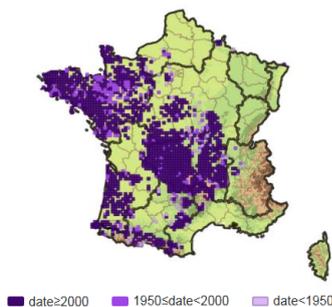
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <https://iflora.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, A. Lieurade

## Trocdaris verticillatum (L.) Raf.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

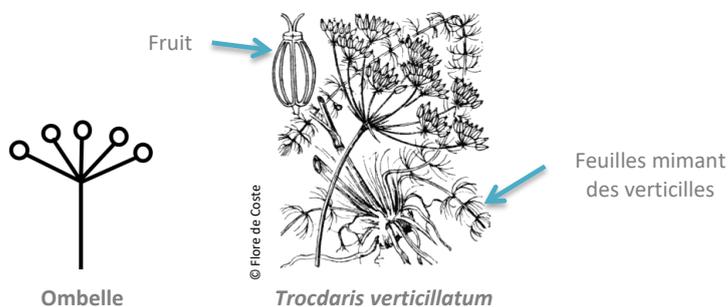
Système racinaire : Souche formée de fibres fusiformes s'épaississant en profondeur

Feuilles : Feuilles basales de 10-25 cm formées de paires opposées de segments découpés en fines lanières (mimant des verticilles) ; feuilles émergeant de la tige petites et peu nombreuses

Inflorescence : Ombelle

Fleurs : Petites fleurs blanches à 5 pétales égaux et échancrés

Fruits : Diakènes ellipsoïdes, longs de 2,5-4 mm

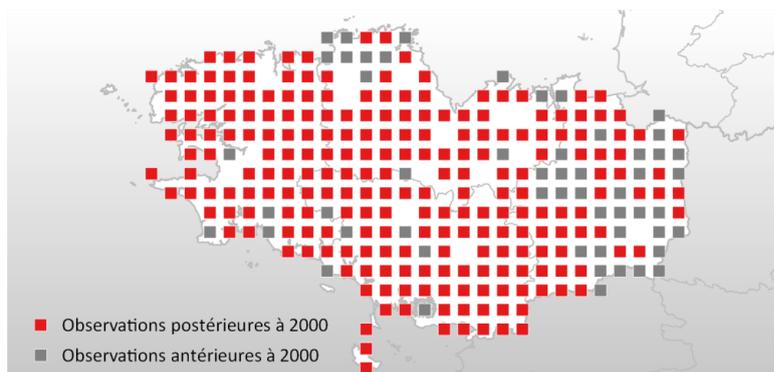


### Milieu de vie

Prairies humides et marécageuses. Egalement présente dans les landes tourbeuses, dans les fossés et au bord des eaux stagnantes.

Le *Carum verticillé* indique des sols acides et pauvres en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](https://iflora.cbn.fr)



## *Trocdaris verticillatum* (L.) Raf.

## Carum verticillé

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces de la famille des Apiacées.

Le Carum verticillé (*Trocdaris verticillatum* (L.) Raf) est cependant reconnaissable par ses feuilles caractéristiques mimant des verticilles, d'autant plus au sein des milieux acides qu'il fréquente.

On y retrouve dans ces milieux une autre Apiacée, le Peucédan à feuilles lancéolées (*Thysselinum lancifolium* (Hoffmanns. & Link ex Lange) Calest.) avec des fleurs semblables, mais dont les feuilles sont bien différentes.

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, H. Guitton

Feuilles de *Thysselinum lancifolium*



© CBNB, J. Geslin

Feuilles de *Trocdaris verticillatum*

## Massette à feuilles étroites



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Typhaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :  
Massette à feuilles étroites  
Petite massette

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte  
TAILLE : 100-300 cm  
PERIODE FLORAISON : Juin - Août

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

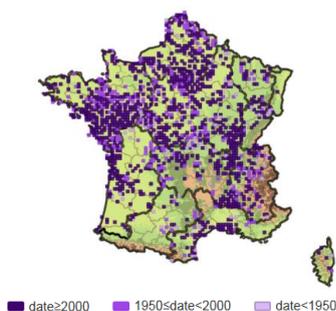
- Aucun

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Aucun

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://inflore.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB - H. Guitton

## *Typha angustifolia* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige simple, dressée, raide mais moins robuste que chez *Typha latifolia*

Système racinaire : Rhizome rampant, stolonifère

Feuilles : Feuilles vert sombre, qui semblent toutes directement issues des racines de la plante, symétriques 2 à 2, longuement linéaires et larges de 3-6 mm

Inflorescence : Spadice (= épi charnu) à parties mâle et femelle séparées par un espace de (0,5-)3-8(-12) cm, la partie mâle au sommet étant plus claire et plus fine que la partie femelle (voir schéma page suivante)

Fleurs : Fleurs mâles et femelles distinctes, tépales remplacées par des poils ; les fleurs mâles à poils roux plus longs que les étamines ; les fleurs femelles à poils blancs, mélangées à des fleurs stériles réduites à des paillettes

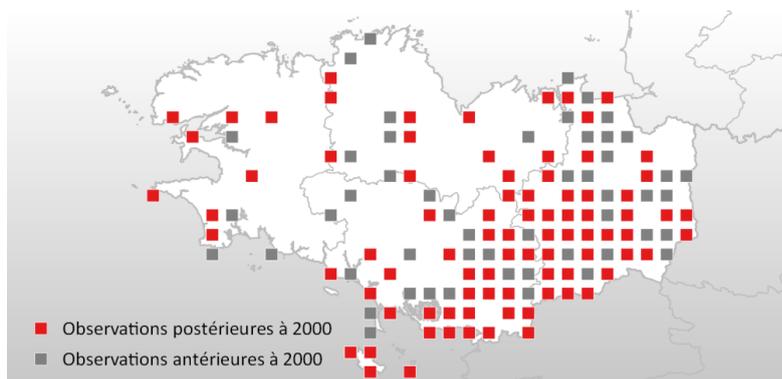
Fruits : Fruits en fuseau, à une graine

### Milieu de vie

Bord des eaux, fossés et roselières.

La Massette à feuilles étroites indique des sols moyennement riches à riches en éléments nutritifs. Elle se développe souvent en eau plus profonde que la Massette à feuilles larges (*Typha latifolia* L.).

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## Masette à feuilles étroites

### *Typha angustifolia* L.

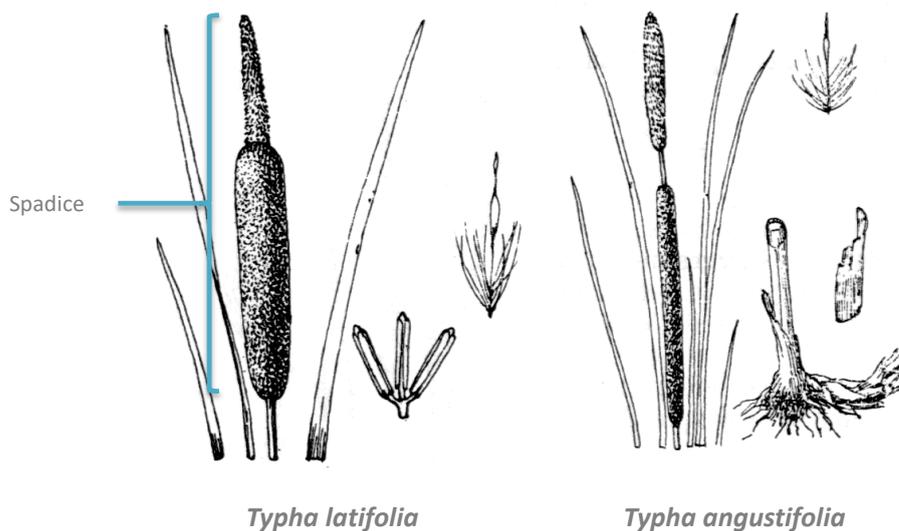
#### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec l'autre espèce du genre *Typha*, la Masette à feuilles larges (*Typha latifolia* L.).

Les deux espèces se distinguent par leur inflorescence et par la largeur de leurs feuilles.

Ces deux espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

<i>Typha latifolia</i> L.	<i>Typha angustifolia</i> L.
Partie mâle de l'épi continue avec la partie femelle	Partie mâle de l'épi séparée de la partie femelle
Feuilles larges de 10-20 mm	Feuilles larges de 3-6 mm



## Massette à feuilles larges



© CBNB, T. Bouquet

FAMILLE : *Typhaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Massette à feuilles larges  
Grande massette

TYPE BIOLOGIQUE : *Hélophyte*

TAILLE : 100-250 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Août

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

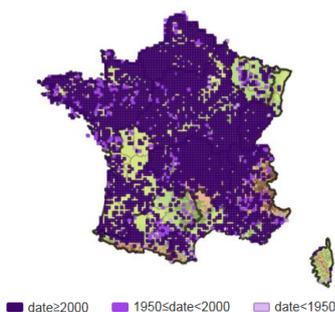
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://iflorist.cbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB, A. Lieurade

## *Typha latifolia* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée, robuste, raide

Système racinaire : Rhizome rampant, stolonifère

Feuilles : Feuilles vert pâle toutes radicales, symétriques 2 à 2, longuement linéaires et larges de 8-20 mm

Inflorescence : Spadice (= épi charnu) à parties mâle et femelle contiguës ou presque, la partie mâle au sommet étant plus étroite que la partie femelle (voir schéma page suivante)

Fleurs : Fleurs mâles et femelles distinctes ; les fleurs mâles à poils blanchâtres (remplaçant les tépales) plus longs que les étamines ; les fleurs femelles sans poils, mélangées à de rares paillettes (fleurs stériles)

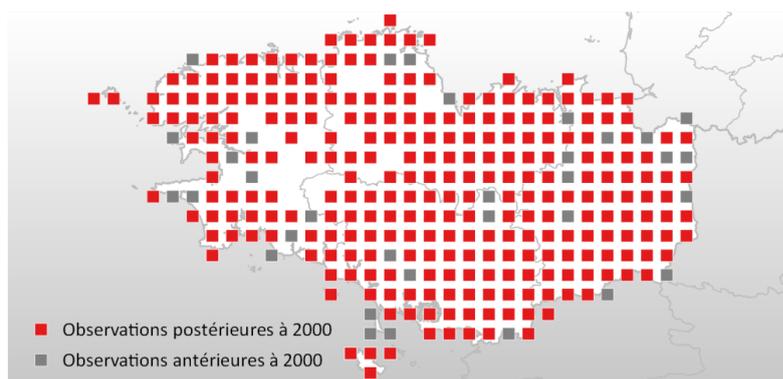
Fruits : Fruits en fuseau, à une graine

### Milieu de vie

Bord des eaux, fossés, roselières et mares rudéralisées.

La Massette à feuilles larges indique des sols moyennement riches à riches en éléments nutritifs. Elle se développe souvent en eau moins profonde que la Massette à feuilles étroites (*Typha angustifolia* L.).

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://Calluna)



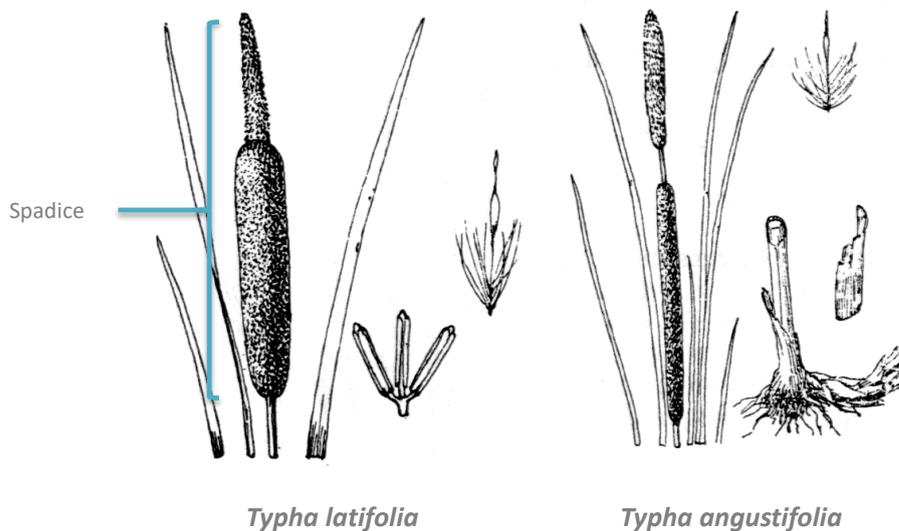
***Typha latifolia* L.****Masette à feuilles larges****Confusions possibles**

Il existe un risque de confusion avec l'autre espèce du genre *Typha*, la Masette à feuilles étroites (*Typha angustifolia* L.).

Les deux espèces se distinguent par leur inflorescence et par la largeur de leurs feuilles.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

<i>Typha latifolia</i> L.	<i>Typha angustifolia</i> L.
Partie mâle de l'épi continue avec la partie femelle	Partie mâle de l'épi séparée de la partie femelle
Feuilles larges de 10-20 mm	Feuilles larges de 3-6 mm



## Véronique des ruisseaux



© CBNB, J. Le Bail

FAMILLE : Plantaginaceae

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Véronique des ruisseaux

Herbe bleue

Cresson de cheval

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 20-80 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

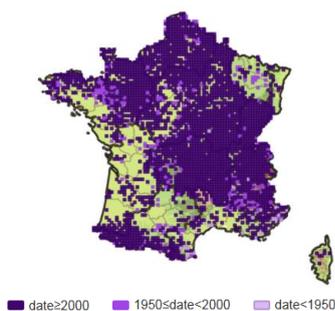
- **Aucun**

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- **Aucun**

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <https://siflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020



© CBNB - A. Lieurade

## Veronica beccabunga L.



### Description

**Type végétatif** : Plante herbacée pérenne

**Port** : Tiges couchées-radicantes à la base, puis redressées ; cylindriques, pleines et épaisses

**Système racinaire** : Souche rampante

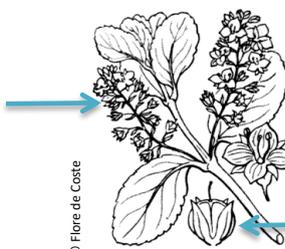
**Feuilles** : Feuilles opposées, au moins les inférieures, de 1-4 cm, un peu charnues, rondes ou ovales, finement crénelées et courtement pétiolées

**Inflorescence** : Grappes opposées deux à deux, émergeant à l'aisselle de feuilles opposées deux à deux, à chaque nœud

**Fleurs** : Fleurs à 4 pétales, 4 sépales, larges de 5-8 mm, chaque pédicelle de 1,5-10 mm portant à sa base une bractée mesurant de 1/2 à 2 fois sa taille

**Fruits** : Capsules plus courtes ou un peu plus longues que les sépales, rondes, à peine échancrées

Grappe émergeant de l'aisselle d'une feuille



© Flore de Côte

Capsule et  
sépales

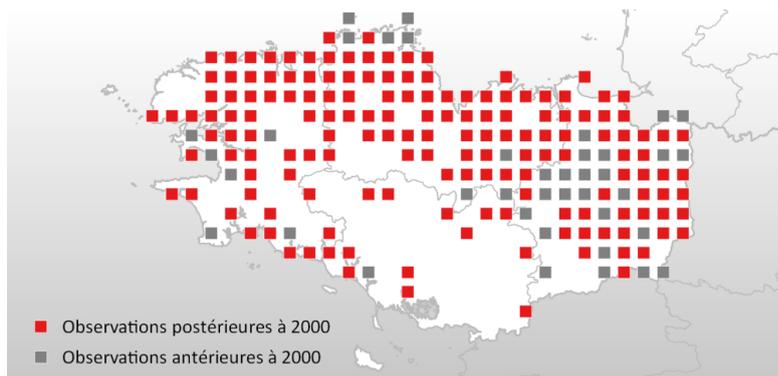
Veronica beccabunga

### Milieu de vie

Bord des eaux, fossés, chemins inondables, suintements et sources.

La Véronique des ruisseaux indique des sols moyennement riches en éléments nutritifs.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base Calluna, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](https://siflore.fcbn.fr)



## *Veronica beccabunga* L.

## Véronique des ruisseaux

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Veronica*, néanmoins les feuilles de cette espèce sont caractéristiques.



© CBNB, A. Leurade



© CBNB, J. Le Bail

*Veronica beccabunga*

## Véronique à écusson



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : *Plantaginaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Véronique à écusson

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte ou héliophyte

TAILLE : 10-60 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

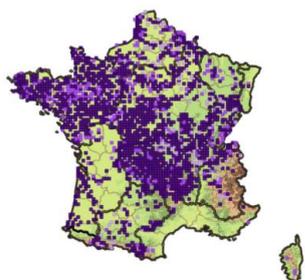
- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE

Source : <http://siflore.fbn.fr>, consulté le 20/10/2020



■ date ≥ 2000   ■ 1950 ≤ date < 2000   ■ date < 1950

© CBNB, A. Lieurade

## *Veronica scutellata* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tiges grêles, couchées radicales puis redressées, simples ou un peu ramifiées

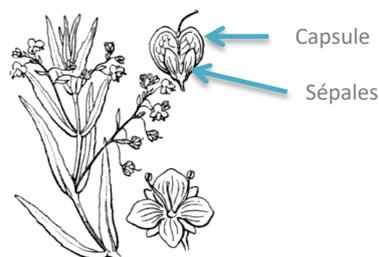
Système racinaire : Généralement à souche rampante

Feuilles : Feuilles opposées, au moins les inférieures, de 1,5-5 cm, linéaires et pointues au bout, pas ou vaguement denticulées, sessiles

Inflorescence : Grappes, alternes, une seule à chaque nœud, émergant de l'aisselle d'une feuille

Fleurs : Fleurs à 4 pétales, 4 sépales, larges de 5-7 mm, chaque pédicelle de (7-)10-12 mm portant à sa base une bractée mesurant moins de 1/2 de sa taille

Fruits : Capsules dépassant nettement les sépales, un peu plus larges que hautes, et profondément échancrées



© Flore de Coste

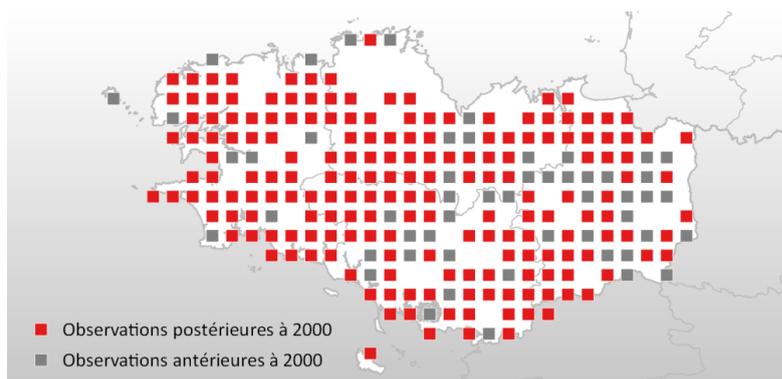
*Veronica scutellata*

### Milieu de vie

Prairies marécageuses, cariçaies, tourbières et fossés.

La Véronique à écusson indique des sols acides et aime les sols tourbeux.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [Calluna](http://Calluna)



## *Veronica scutellata* L.

## Véronique à écusson

### Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Veronica*, néanmoins les feuilles de cette espèce sont caractéristiques ; elles sont opposées - au moins les inférieures - linéaires et sessiles, ce qui n'est pas le cas des feuilles des autres espèces de véroniques.



© CBNB, C. Bougault

Feuilles de *Veronica scutellata*

## Violette des marais



© CBNB, C. Bougault

FAMILLE : *Violaceae*

SYNONYMES :

-

NOMS VERNACULAIRES :

Violette des marais

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte à rosette

TAILLE : 15-15 cm

PERIODE FLORAISON : Avril - Juin

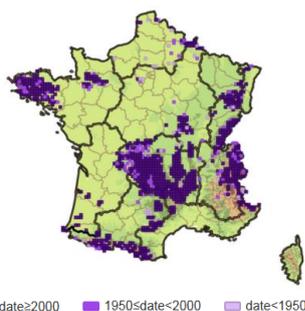
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



© CBNB, A. Lieurade

## *Viola palustris* L.



### Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige aérienne nulle (mais pédoncule de 4-15 cm)

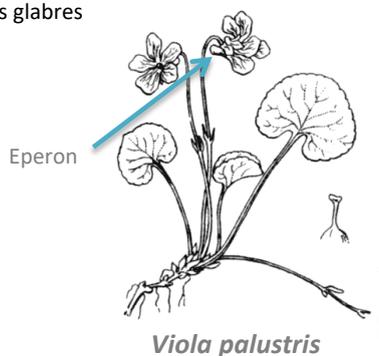
Système racinaire : Long rhizome rampant

Feuilles : Feuilles par 3-4 en rosette, à limbe de 2-6 cm, réniforme, glabre, supporté par un pétiole grêle de 2-6 cm

Inflorescence : Fleurs solitaires

Fleurs : Fleurs zygomorphes de 1-1,5 cm, à 5 pétales inégaux : l'inférieur vers le bas, les 2 intermédiaires à peu près à l'horizontale et seuls les 2 supérieurs dirigés vers le haut (fleur de type "Violette") ; 5 sépales inégaux ovales, obtus ; éperon peu pointu, lilas pâle

Fruits : Capsules glabres



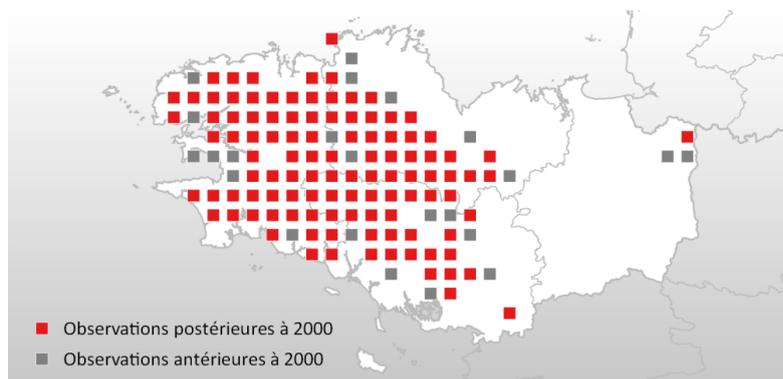
*Viola palustris*

### Milieu de vie

Prairies marécageuses, tourbières et bois tourbeux.

La Violette des marais indique des sols acides et aime les sols tourbeux.

### Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020  
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](http://eCalluna)



## *Viola palustris* L.

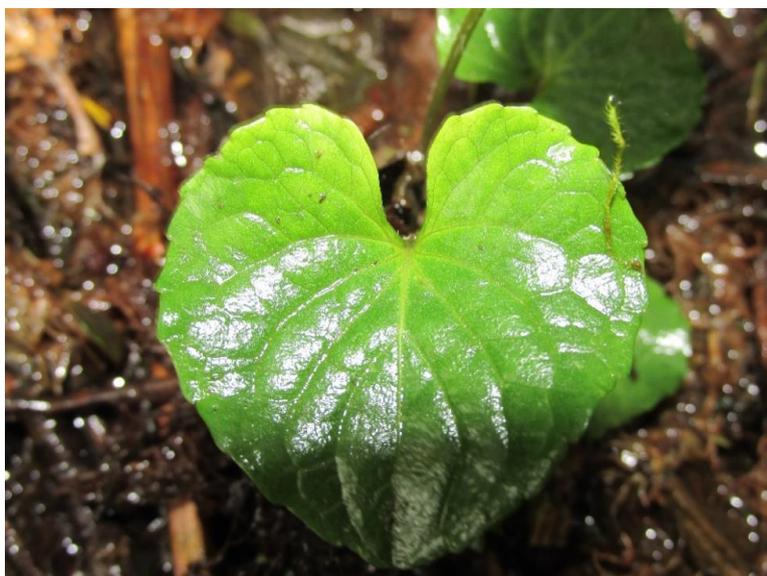
## Violette des marais

### Confusions possibles

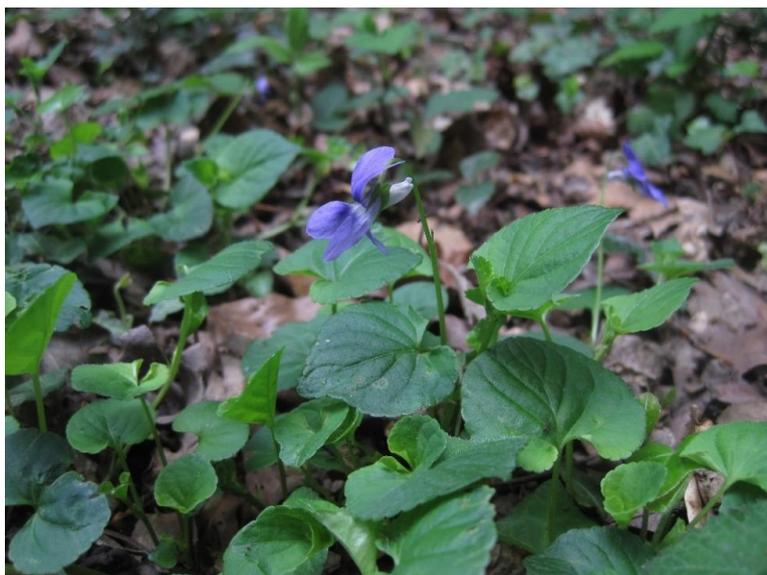
Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Viola*.

La Violette des marais (*Viola palustris* L.) se distingue assez facilement des autres violettes grâce à ses feuilles caractéristiques et aussi à ses populations denses formant un tapis, du à son système racinaire rhizomateux. Les autres violettes s'expriment de façons plus isolées.

La Violette des marais (*Viola palustris* L.) est la seule espèce du genre *Viola* en Bretagne qui est indicatrices de zone humide et qui figure sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



Feuille de *Viola palustris*



Tapis de *Viola palustris*





**SIÈGE ET ANTENNE  
BRETAGNE**

52 allée du Bot  
29200 Brest  
02 98 41 88 95

**ANTENNE  
NORMANDIE**

21 rue du Moulin au Roy  
14 000 Caen  
02 31 96 77 56

**ANTENNE  
PAYS DE LA LOIRE**

28bis rue Babonneau  
44100 Nantes  
02 40 69 70 55

**SUIVEZ-NOUS**

sur les réseaux sociaux  
et sur notre site web  
**Cbnbrest.fr**